TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10 349 — 44 PAGES — MERCREDI 10 MAI 1978



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 20 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Les prix agricoles européens

Les paysans français durcissent leur position

(Lire nos informations pages 42 et 44.)

Le contingent français demeurera à Tyr

Une mission ambiguë

La France a-t-elle eu raison d'envoyer au Liban un contingent de parachutistes sous l'égide des Nations unies ? La question se pose avec de plus en plus d'acuité depuis plusieurs jours. Ce sont bien sûr les accrochages qui ont coûté la vie à plusieurs « casques bleus » français et au cours desquels le colonel Salvan a été grièvement blessé qui alimentent ces interrogations, voire cette mise en cause de l'action de la France.

Poser le problème de cette façon est une erreur. En mettant des troupes à la disposition de l'ONU le gouvernement français savait fort bien que des incidents étaient possibles : séparer des adversaires acharnés à se détruire n'a jamais constitué une partie de plaisir et a toujours présenté des risques. Le constater n'est pas, bien au contraire, attenter à la mémoire des trois militaires français qui ont déjà payé de leur vie cette mission. Encore faut-il que cette tâche soit clairement définie par les autorités responsables.

Manifestement, c'est là que le bât blesse : quelle est très exactement la mission du contingent de l'ONU ? La résolution 425 des Nations unies donne en principe la réponse ; elle affirme que la force intérimaire des Nations unies est chargée « de confirmer le retrait des forces israéliennes, de rétablir la paix et la sécurité internationales et d'aider le gouvernement libanais à assurer la restauration de son autorité effective dans la région ».

Apparemment très clair, ce texte ne répond pas avec précision à une question essentielle : les forces de l'ONU ont-elles oui ou non pour tâche d'interdire aux commandos palestiniens de s'infiltrer dans les territoires évacués par Israël et de transformer en place forte le port de Tyr ? On peut le supposer puisqu'il parle de « restaurer l'autorité effective » du gouvernement libanais dans la région. Mais l'enjeu est trop grave pour que le gouvernement français accepte la moindre équivoque : l'action militaire française au Sud-Liban n'a rien à voir avec les interventions contestables en Afrique. Cette mission, qui vise au rétablissement de la paix, est menée sous l'autorité des Nations unies et dans l'intérêt du gouvernement libanais. Les intéressés se doivent donc de lever toutes les ambiguïtés qui subsistent, et en particulier le gouvernement libanais, qui pourrait trouver là une occasion d'affirmer sa volonté.

Le pire pour la France serait soit de se laisser entraîner dans un conflit où les Nations unies tenteraient d'échapper à leurs responsabilités, soit de se prêter à une fraude, en laissant les commandos israéliens se réinstaller à proximité de la frontière israélienne. Dans un cas comme dans l'autre, c'est toute la politique française au Proche-Orient qui s'en trouverait gravement affectée : dans la première hypothèse, les Palestiniens et les éléments les plus « durs » du Proche-Orient auraient beau jeu de dénoncer une opération « néo-colonialiste » de la France ; dans la seconde hypothèse, ce sont les Israéliens qui ne manqueraient pas d'exploiter la situation pour ne pas respecter la résolution 425 et contester le rôle que veut jouer Paris.

Il n'est que temps, dans ces conditions, de demander aux autorités concernées de prendre très clairement leurs responsabilités. La signification du « redéploiement » du contingent français amorcé ce mardi 9 mai est encore trop vague pour qu'on puisse s'en satisfaire, puisqu'il y va, dans cette affaire, de la crédibilité de la France en tant que membre permanent du Conseil de sécurité.

après le « redéploiement » des « casques bleus »

Le « redéploiement » des forces de l'ONU dans la région de Tyr (Sud-Liban) a commencé de mardi 9 mai et se terminera mercredi soir, a déclaré à Beyrouth le général Jean Cuq, commandant en second de la « force intérimaire des Nations unies au Liban » (FINUL). Le général Cuq a précisé qu'il n'était pas question, dans le cadre de ce redéploiement, d'évacuer la caserne de Tyr où sont actuellement stationnés des parachutistes français.

Le redéploiement consistera à confier aux « casques bleus » sénégalais le contrôle des postes installés à l'est de Tyr, du fleuve Litani jusqu'à la hauteur de la ville. La partie sud sera contrôlée par les Français.

Le général Cuq a déclaré qu'il paraissait préférable à la FINUL de partager les missions entre les contingents de « casques bleus » par zones plutôt que par lignes parallèles. Il a précisé que les troupes sénégalaises avaient été placées à l'arrière de la ligne de postes tenue par les Français car ils ne connaissaient pas encore le terrain. Maintenant que les « casques bleus » sénégalais sont habitués à ce terrain, a-t-il dit, le redéploiement a été décidé.

La décision de la FINUL de se maintenir à Tyr mécontentera sans doute les Palestiniens, alors que le chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, avait demandé au général Emmanuel Erskine, commandant de la FINUL, l'évacuation de la ville.

(Lire nos informations page 44.)

M. Barre entend lutter contre les inégalités sociales

Le premier ministre va entreprendre une campagne d'explication

M. Raymond Barre, qui a reçu à déjeuner, mardi 9 mai, les membres du conseil de l'U.D.F., avant de présider, à l'hôtel Matignon, une réunion de travail des préfets de région consacrée à l'examen des problèmes économiques et sociaux, se rendra, jeudi après-midi, au Sénat pour lui soumettre la déclaration de politique générale de son gouvernement que l'Assemblée nationale avait approuvée le 20 avril par 260 voix contre 197.

Le premier ministre a l'intention de s'adresser ensuite à l'opinion de diverses manières, et notamment à la faveur de plusieurs déplacements en province.

De leur côté, les organisations professionnelles multiplient les contacts pour préciser le calendrier des négociations sociales. Le C.N.P.F., qui a reçu lundi F.O. et la C.G.T., termine, ce mardi 9 mai, avec la C.F.T.C., les entretiens engagés avec les syndicats.

Si les dirigeants de toutes les centrales ouvrières ont relevé l'insuffisance et, certains, l'ambiguïté des propositions du patronat — qui préconise des discussions par branches professionnelles sur des formules nouvelles de garantie annuelle de rémunération ou d'aménagement annuel de la durée du travail, — personne n'a claqué la porte. Les syndicats n'entendent pas laisser passer les occasions de discussion pour mesurer, sans illusions d'ailleurs, jusqu'où les chefs d'entreprise sont prêts à s'engager. (Lire page 40.)

M. Raymond Barre sortira prochainement du mutisme qu'il observait volontairement depuis la formation de son troisième gouvernement et qu'il n'avait vraiment rompu qu'une seule fois en cinq semaines, à l'occasion du débat de politique générale, les 19 et 20 avril à l'Assemblée nationale, se limitant par ailleurs à ne répondre que très succinctement, en quelques rares circonstances, aux questions posées par l'actualité.

Après avoir consacré l'essentiel de son travail à rendre opérationnelles les nouvelles structures gouvernementales, à se concerter avec les représentants des syndicats ouvriers et du patronat et à préparer ensuite les projets de loi et les dispositions budgétaires visant à concrétiser les objectifs prioritaires figurant dans le « programme de Blois » et rappelés par le président de la République, le premier ministre se propose d'expliquer personnellement à l'opinion publique la portée et les conséquences des premières décisions qui ont été prises dans le domaine économique et social par le gouvernement et des mesures qui suivront.

Cette campagne d'explication, encouragée par le chef de l'Etat, apparaît aujourd'hui d'autant plus nécessaire que les premières décisions du nouveau gouvernement, qu'il s'agisse des hausses spectaculaires des tarifs publics ou de l'augmentation du SMIC, ont été fraîchement accueillies par les différents partenaires sociaux et ont contribué à engendrer un certain désenchantement chez ceux-là mêmes, notamment à la C.F.D.T., qui s'étaient plus à souligner *« l'esprit nouveau »* soufflant à l'hôtel Matignon.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 9.)

La garde à vue de Mᵉ Giletti avocat de Jacques Mesrine est prolongée de 24 heures

Un petit « arsenal » était caché dans le parloir de la Santé

La garde à vue de Mᵉ Christiane Giletti, entendue par les policiers de la brigade de répression du banditisme après l'évasion de Jacques Mesrine (« le Monde » du 9 mai), a été prolongée de 24 heures, ce mardi 9 mai, en fin de matinée, sur autorisation du parquet.

Les policiers avaient perquisitionné, avant cette décision, au domicile de l'avocat qui rendait visite, lundi 8 mai, à Jacques Mesrine lorsque le malfaiteur s'est emparé, dans un conduit d'aération du parloir, des armes qui lui ont permis de s'évader.

Jacques Mesrine et François Besse, son compagnon de fuite, ont bénéficié pour réussir leur évasion de diverses complicités, que les enquêteurs s'efforcent d'établir, notamment pour la constitution d'un petit « arsenal » caché dans le parloir de la prison.

Le non-exemple

par PHILIPPE BOUCHER

L'évasion est un phénomène numériquement marginal. L'évasion n'est pas une infraction en soi. L'évasion est un droit. Il peut paraître paradoxal de rappeler ces trois points alors que le dangereux Jacques Mesrine court la campagne. Il s'agit pourtant de vérités, et même de vérités officielles.

Numériquement marginale, l'évasion : c'est une évidence. On ne relève qu'une trentaine de faits de cette nature chaque année, ne concernant guère plus qu'une cinquantaine de détenus. Or il passe de cent à cent vingt mille personnes par an dans les prisons où demeurent en permanence près de trente-cinq mille prisonniers. Le rapprochement de ces chiffres est éloquent. De plus, dans les trois quarts des cas, l'évasion a lieu par ruse et sans violence. Par ruse grossière quelquefois, quand l'évadé est un détenu qui prend la fuite après avoir sorti les boîtes à ordures sur le pas de la porte... Dans son film *le Trou*, Jacques Becker rapporte une spectaculaire tentative d'évasion authentique, mais elle est avant tout une exception. Comme aujourd'hui l'échappée de Jacques Mesrine.

C'est probablement l'une des raisons pour lesquelles le code pénal ne réprime pas l'évasion en soi, mais seulement le bris de prison (barreaux, serrures) ou les violences commises à cette occasion, *a fortiori* les prises d'otages ou les crimes. Ce qui ne signifie pas que s'évader ou tenter de le faire soit absolument sans risque. Car si le code pénal ne prévoit pas de châtiment, la prison s'en charge. Pour rappeler une fois de plus qu'elle a ses règles à elle, son « tarif » à elle. C'est ainsi qu'après la double prise d'otage meurtrière de Clairvaux, Claude Buffet avait été « condamné » à quatre-vingt-dix jours de cachot (le mitard) par le prétoire, cette « juridiction » interne.

(Lire la suite page 13.)

CUBA : le point de non-retour

La révolution cubaine a dix-neuf ans. Elle a survécu au blocus américain grâce, en grande partie, à une aide économique accrue de l'Union soviétique. Alliés de Moscou en Afrique, où leur intervention militaire a suscité de nombreuses réactions, les dirigeants cubains souhaitent cependant normaliser leurs relations avec Washington.

Membre dynamique du mouvement des non-alignés, Cuba se veut encore carrefour du tiers-monde. La Havane sera, en juillet prochain, le siège du Festival mondial de la jeunesse.

Le général Opango, président du Congo, est arrivé le lundi 8 mai dans la capitale cubaine en visite officielle, et M. Marcelino Oreja, ministre espagnol des affaires étrangères, est attendu. Cette première visite officielle d'un ministre espagnol depuis 1959 témoigne du caractère privilégié des relations entre Cuba et l'Espagne.

I. — Mobiliser les « masses » à Castillo

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

La Havane. — Des grèves de sable blond, la mer indigo, des cocotiers ébouriffés : dans ce décor de carte postale tropicale, le village de Castillo étage ses vieilles pierres et les toits de chaume de ses derniers bohios (1). Un chemin pentu mène au fortin espagnol en ruines. Près du débarcadère rustique, en planches, l'air sent le goudron, la peinture et le cordage mouillé. Odeurs de Bretagne ou de Cornouailles sous le dur soleil caraïbe. Un millier d'habitants, dont deux cents pêcheurs. La ville de Cienfuegos est à plus d'une demi-heure de bateau. Sur la côte sud de Cuba, au débouché de la baie, Castillo paraît bien à l'écart de la révolution, des rumeurs et des problèmes de La Havane. Et pourtant...

De la coopérative des pêcheurs, au-dessus du goulet aux eaux limpides, on distingue vers le nord les énormes tours de la nouvelle cimenterie de Cienfuegos en construction, la plus importante de l'île (un million six cent mille tonnes de ciment par an) : trente-deux techniciens est-allemands encadrent deux mille cinq cents ouvriers cubains. Plus à gauche, le port de pêche industrielle, le second de Cuba, avec sa flotte de langoustiers et de crevettiers qui ratissent les fonds, en deçà et au-delà des « cayos », vers l'île du Grand-Caïman. A droite, les superstructures métalliques de l'usine de fertilisants construite en 1973 par une firme britannique. *« Avec une production totale prévue de dix mille tonnes, c'est un projet décisif de lutte contre le blocus américain »*, disent les ingénieurs cubains. Un échec pourtant. De graves failles techniques sont apparues en 1977 et l'usine tourne au ralenti. Un procès est en cours. *« Nous avons dû faire appel aux Soviétiques pour les réparations indispensables »*, précise l'administrateur. A côté, le port sucrier, avec ses tubulures aériennes et l'odeur douceâtre qui suinte des silos, est également l'un des plus modernes de Cuba.

(1) L'ancienne cahute traditionnelle, couverte de chaume, du paysan.

(Lire la suite page 6.)

Le dossier scolaire est supprimé

Le ministre de l'éducation renonce au « dossier scolaire ». M. Christian Beullac l'a annoncé lundi 8 mai à TF 1. L'institution par son prédécesseur, M. René Haby, d'un dossier très détaillé qui devait suivre chaque jeune Français de la maternelle à la fin de ses études secondaires avait donné lieu, depuis le mois d'août 1977, à de vives polémiques portant sur le danger de « fichage » que comportait cette réforme. M. René Haby avait, au cours des mois, fait plusieurs concessions et, peu avant son départ du gouvernement, déclarait : « Je ne me battrai pas pour le dossier scolaire. » *(Lire page 15 l'article de Bruno Frappat.)*

AU JOUR LE JOUR

Tigres de papier

« On ne juge pas un enfant sur papier », *a dit M. Beullac pour expliquer la suppression du dossier scolaire institué par le précédent ministre de l'éducation nationale.*

M. Beullac aurait pu étendre cette formule généreuse à l'ensemble de l'espèce car, de la naissance à la mort, de dossier médical en dossier fiscal, de livret militaire en fichier d'employeur, de vignette en permis, de fiche d'identité en fiche de police, de certificat de naissance en certificat de décès, l'homme de Cro-Magnon a troqué la peau de bête contre une combinaison de papier où il n'existe plus que par ordre alphabétique.

Vaste programme dans une civilisation où les tigres de papier finiront bien, si l'on n'y prend garde, par inscrire la poésie, la musique, la vie sexuelle et l'amour des oiseaux au casier judiciaire des humanoïdes.

BERNARD CHAPUIS.

LA NOUVELLE GRILLE DE FRANCE-INTER

Symboles

M. Pierre Wiehn, directeur de France-Inter, avait laissé prévoir un véritable bouleversement. On devait faire « table rase » du passé, repartir sur de nouvelles bases, remettre les montres à l'heure. La raison de cette révolution ? Les sondages, qui plaçaient France-Inter à la traîne des postes périphériques.

Les changements rendus publics, ce mardi 9 mai, sont apparemment modestes. Ils confirment ceux que nous avions annoncés il y a trois semaines (*le Monde* du 15 avril). Pourtant, leur principal effet est de contraindre à une sorte d'exil ceux qui faisaient passer sur les antennes de la radio nationale un certain air d'impertinence et qui justifiaient le slogan « Ecoutez la différence ».

Exilé de l'intérieur, Pierre Bouteiller, dont le magazine sera désormais programmé à 10 heures du soir au lieu de 10 heures du matin. Exilée définitive, Anne Gaillard, dont l'émission est purement et simplement supprimée. Certes, l'information des consommateurs ne disparaît pas; elle est d'ailleurs une obligation du cahier des charges, mais elle devient une rubrique d'une demi-heure confiée chaque jour, de 10 heures à 10 h. 30, à un spécialiste (dont le nom n'est pas encore connu) et prend place dans un vaste ensemble destiné aux femmes.

France-Inter voulait une vedette de la télévision, comme les autres radios : les matinées — principal enjeu de la concurrence — seront désormais animées de 9 heures à 11 h. 30, par Gérard Holtz, présentateur du journal de 23 heures sur Antenne 2. Quelles que soient ses qualités, on ne saurait attendre de lui l'insolence joyeuse de Pierre Bouteiller, ni l'agressivité féroce d'Anne Gaillard. Martyrs, non, symboles, oui. A France-Inter on se défend de toute volonté de « normalisation politique » : la « normalisation » commerciale n'est pas moins dangereuse.

THOMAS FERENCZI.

(Lire, page 28, l'article de Josée Doyère.)







idées

LES GRILLES DU TEMPS

ENTRETIEN AVEC CLAUDE LEFORT

II. - La démocratie n'est pas bourgeoise

Dans la première partie de l'entretien qu'il a accordé à E. A. El Maleh, professeur de philosophie (« le Monde » du 9 mai), Claude Lefort, « philosophe du silence », a traité notamment de la « nature du politique » et de la « renaissance du totalitarisme ». Il poursuit ici sa critique de l'idéologie et du pouvoir.

« Ne retenez-vous rien des idées nouvelles sur le pouvoir?

— C'est une grande tâche d'interroger l'Etat moderne, tel qu'il s'est formé en Europe au déclin du Moyen Age, de se demander quels sont, dès sa naissance, ses traits spécifiques en regard des autres types d'Etat, d'en identifier les variantes et les grandes mutations jusqu'à nos jours. Cette tâche relève de la philosophie politique, car il serait vain d'attendre de la seule observation ou reconstruction des faits une explication positive : la formation de l'Etat moderne implique un changement radical dans la représentation que l'homme se fait de son humanité, de la nature, de l'histoire, et de la relation entre l'ici-bas et l'au-delà. Impossible notamment de comprendre ce que fut l'essor des monarchies européennes, la création de l'Etat territorial et de l'Etat nation, de l'image du peuple et de la patrie, et comment vinrent s'accoupler l'image du royaume, corps politique, avec celle du corps du roi, sans détecter le rôle que joua le christianisme, sans détecter le transfert qui s'opéra du théologique au politique et sans scruter la combinaison qui s'effectua entre la révolution humaniste et la thématique chrétienne.

» Or les problèmes que pose la formation de l'Etat moderne se reformulent à l'examen de ses grandes mutations. Michelet avait parfaitement compris que la Révolution française était un événement méta-politique, il voyait en elle une révolution religieuse. Peu importe le sens qu'il donnait à ce terme. L'essentiel, c'est qu'il repérait une aventure qui supposait une réinterprétation des fondements du rapport social, un bouleversement des repères du savoir et de la loi en même temps que de ceux du pouvoir. Qu'on vise la naissance de la démocratie en Amérique au dix-huitième siècle, ou celle de la démocratie en Europe, l'essor du socialisme, l'instauration des régimes totalitaires de type fasciste ou communiste, on est toujours confronté à des changements qui affectent la représentation du social comme tel.

En plein obscurantisme

» En revanche, il faut mettre au centre de notre réflexion l'expansion de l'Etat, la croissance de la bureaucratie, le renforcement des moyens de coercition et, plus généralement, des moyens de contrôle de la société civile, mais il ne s'agit pas là d'un processus autonome. Il est conditionné par la nature du système politique et de l'idéologie. En outre, si l'on ne se soucie plus de distinguer les types d'Etat — à la différence de Marx, qui, notons-le au passage, avait su repérer l'événement décisif que constitue la dissolution des rapports de l'homme avec la terre et la dissolution des rapports de dépendance personnelle, — si l'on mêle le despote asiatique, le gouvernement démocratique et Staline, on est en plein obscurantisme. Un terme que je n'emploie pas au hasard, puisque la mode consiste à dénoncer les Lumières... et que, au lieu de nous rendre attentifs à ce qu'elles rejetaient dans l'ombre, on veut les dissiper, jusqu'à éteindre le désir même de vérité.

» Je disais que l'interrogation de l'Etat était philosophique. J'ajoute qu'elle ne peut se frayer sa voie qu'au contact de l'histoire et que, à lire les historiens contemporains, on reconnaît cette interrogation déjà à l'œuvre, parfois bien plus que chez ceux qui s'intitulent philosophes ou sociologues.

» Quant à l'affirmation que le pouvoir est partout, je la juge mystifiante, car le terme prend une telle extension qu'il peut effectivement désigner toute position de domination, voire d'influence, occupée par X aux dépens de Y, et qu'ainsi se trouve dissimulée la division constitutive de la société politique entre le pouvoir et l'ensemble social, et du même coup dissimulées la question de son mode d'articulation avec la société, celles de sa localisation, de sa délimitation et des relations du politique avec l'économique, le juridique, le scientifique, le pédagogique, etc. Au total, je crois que le concept de pouvoir tel qu'on l'utilise est un concept écran. Le problème n'est pas de penser le pouvoir comme tel, mais de penser le politique.

— Mais si vous jugez que l'intérêt qu'on porte au pouvoir n'est pas philosophique, comment du moins l'expliquez-vous ?

— A mes yeux, la vision catastrophique de l'Etat surgit de la décomposition du mythe de l'U.R.S.S. et de la Chine. La foi dans le bon pouvoir révolutionnaire est détruite. En l'absence de toute réflexion sur l'origine de cette foi, on renverse l'idole. Je dis bien l'idole. Car ceux qui crient si fort aujourd'hui contre l'Etat l'ont adoré hier sous les traits d'un Egocrate.

» En revanche, la conception d'un pouvoir multiforme et inlocalisable me paraît s'inscrire dans la nouvelle idéologie des sociétés occidentales. Le discours d'une fraction de l'intelligentsia fait écho à un discours social qui n'a plus rien à voir avec celui de la vieille idéologie bourgeoise, un discours précisément appliqué à rendre le pouvoir invisible, à effacer les traces des divisions de classe, à estomper la figure du maître, les signes de l'autorité, de la règle, à accréditer partout le fantasme d'une Organisation qui déterminerait d'elle-même la distribution des rôles sociaux, d'un univers relationnel dans lequel la polarisation du haut et du bas serait purement contingente. Et ce qui me confirme dans mon soupçon, c'est l'observation que cette nouvelle théorie du pouvoir, alors même qu'elle se pare de couleurs subversives, nous est venue, il y a un bon moment déjà, de la sociologie fonctionnaliste américaine. Il est bon de remonter aux origines...

— Votre critique est véhémente.

— Pourquoi l'est-elle ? Parce que les représentations du pouvoir qui circulent à présent nous distraient de la recherche nécessaire : face à l'expérience du totalitarisme, repenser la nature de la démocratie. Non pas réhabiliter la démocratie bourgeoise, mais rouvrir la question de la démocratie, car elle n'a pas été résolue par la critique marxiste des libertés formelles. La démocratie est à mes yeux autre chose qu'un ensemble d'institutions historiquement établies ou, au sens étroit du terme, un régime politique. La démocratie ne souffre pas de définition, mais elle désigne un type de société dans lequel nul ne saurait s'approprier le pouvoir ; dans lequel se trouve aménagée et circonscrite une scène politique où joue la compétition, dans lequel cette compétition a pour effet d'activer et de légitimer les conflits qui surgissent dans la société civile, dans lequel donc les divisions ne sont pas déniées, enfin dans lequel la différence des instances qui commandent la vie sociale est préservée.

» Dans ce type de société, la figure du peuple s'esquisse, mais elle ne peut se fixer, l'unité se dérobe, les critères du juste et l'injuste, du vrai et du faux, du bien et du mal, même ceux du possible et de l'impossible, sont indéterminables. Bref, là, la société fait ouvertement question pour elle-même. Tant qu'on ne liera pas la lutte sociale, la conquête de nouveaux droits, à une réinterprétation de la démocratie, on versera dans la phraséologie révolutionnariste ou le fantasme totalitaire.

— Vous avez écrit dans le champ de la philosophie ou de la sociologie politique, mais vous êtes, de manière plus générale, un philosophe. Le livre que vous venez de consacrer à Merleau-Ponty en témoigne. D'ailleurs, vous êtes présenté comme son héritier. Que pensez-vous de l'état de la philosophie en France aujourd'hui ?

— Permettez-moi d'abord une mise au point. Personne n'est en droit de revendiquer l'héritage d'un philosophe. Le terme d'héritier n'est évidemment pas de moi. Mais j'ai une dette immense vis-à-vis de Merleau-Ponty. Qu'il suffise de dire qu'il m'a appris que la philosophie est l'interrogation même, en tant qu'elle se déploie *sous* l'exigence de son propre mouvement et non sous l'attrait de la réponse ; il m'a appris encore qu'interroger c'est déceler l'interrogation dans les choses mêmes qu'on interroge ; qu'enfin il m'a affronté à cette énigme, dont tout écrivain est sans doute familier, mais qu'il a su énoncer comme personne : « L'être est ce qui exige de nous création pour que nous en ayons expérience. »

» Vous me demandez ce que je pense de la philosophie en France. Elle est pour moi la plus vivante, là précisément où elle est si étrangement délaissée, chez Merleau-Ponty.

Platon, Hegel ou Marx dans la poubelle

— Mais ma question avait un autre sens. Les philosophes les plus célèbres aujourd'hui proclament leur rupture avec toute la tradition de la métaphysique. Jugez-vous féconde cette volonté de rupture ?

— Il faut savoir qu'il n'y a guère eu de grands philosophes qui ne se soient pensés comme fondateurs. Husserl disait à peu près que la tradition philosophique était faite d'un recommencement perpétuel de l'entreprise. A peine ai-je besoin d'ajouter qu'il ne suffit pas de revendiquer le nouveau pour être fondateur. Mais plus important à mes yeux est de relever le mode de la rupture qui se pratique de nos jours. Je viens de vous le dire : il y a et il n'y a pas une tradition de la métaphysique. De sorte qu'on ne saurait s'y attacher ni la rejeter. Se demander comment l'on se situe en regard de la tradition est un faux problème. En revanche, il y a, quel que soit le philosophe vers lequel nous nous tournons, désir de lire *ou* de ne pas lire.

» Ce qui me frappe, c'est que les victoires remportées contre la métaphysique, par quelques contemporains, sont à la mesure de l'arbitraire de reconstructions faites à coups de citations, suivant les bonnes méthodes acquises en classe de khâgne. Sous le couvert de la subversion, on exploite les recettes du plus misérable enseignement universitaire. Platon, Hegel, Fichte ou Marx tombent ainsi dans la poubelle, grâce à une opération astucieuse de découpage et de recollage de textes. Voyez-vous, il est décidément très facile de rompre avec des philosophes quand on a soi-même construit ce qu'on détruit. Il y a toujours, il est vrai, une masse de niais, pas même incultes, pour applaudir à l'exercice. »

Propos recueillis par
E. A. EL MALEH.

PHILOSOPHIE

L'anarchisme épistémologique

par JACQUES BOUVERESSE

PLUS les choses évoluent, plus il se confirme que le plaidoyer brillant de Paul Feyerabend (1) pour l'abandon de toute espèce de principe méthodologique dans la pratique scientifique est bien dans l'esprit du temps. Il est significatif qu'il constitue en fait la première partie d'un livre sur le rationalisme, dans lequel la position rationaliste devait être reformulée et défendue par Lakatos. A bien des égards, la victoire par forfait de Feyerabend, qui résulte de la disparition prématurée de son contradicteur, a valeur de symbole.

Einstein remarquait que le scientifique devait probablement « donner à l'épistémologue systématique l'impression d'être un opportuniste sans scrupules ». La conviction profonde de Feyerabend est qu'il *doit* être un opportuniste sans scrupules et que le « puritanisme » épistémologique (même modéré, comme par exemple celui de Popper) fonctionne toujours en pratique comme un facteur de stagnation et de sclérose dans les sciences.

Le seul principe acceptable dans ce domaine est celui qui consiste à n'en avoir absolument aucun : « Pour ceux qui considèrent le riche matériau fourni par l'histoire et qui ne sont pas décidés à l'appauvrir pour satisfaire leurs bas instincts, leur besoin de sécurité intellectuelle sous la forme de la clarté, de la précision, de l'« objectivité », de la « vérité », il deviendra clair qu'il n'y a qu'*un* principe qui puisse être défendu en *toutes* circonstances et à *tous* les stades de l'évolution de l'humanité. C'est le principe : *tout est bon (anything goes).* »

A première vue, le « dadaïsme épistémologique », comme Feyerabend choisit finalement de l'appeler — la tradition anarchiste est à ses yeux beaucoup trop contaminée par le puritanisme et l'esprit de sérieux — ne remet pas en question l'intérêt de la science et du progrès scientifique pour l'humanité. Feyerabend défend sa position en remarquant que l'anarchisme est un facteur de progrès dans tous les sens qui ont été ou pourraient être donnés à la notion de progrès scientifique.

D'un autre côté, il souligne que non seulement « la science est bien plus proche du mythe qu'une philosophie scientifique n'est préparée à l'admettre », mais encore « les buts qu'elle poursuit ne sont certainement pas plus importants que ceux qui guident l'existence des hommes dans une communauté religieuse ou dans une tribu qui est unifiée par un mythe ». La thèse anarchiste consiste à soutenir que le progrès à l'intérieur des sciences ne peut manquer d'être favorisé par la prolifération systématique des idées et des théories, et le progrès de l'humanité en général par une compétition ouverte entre les formes de connaissance et de croyance réputées « scientifiques » et d'autres formes indûment dévalorisées.

La théorie et les faits

On pourrait évidemment être tenté d'objecter immédiatement que la détermination avec laquelle des scientifiques comme Galilée, Newton (en dépit de ce qu'on a appelé son « positivisme ») et Einstein ont défendu leurs théories contre d'autres, et éventuellement contre les « faits » *eux-mêmes*, résultait pour une part essentielle de leur conviction qu'elles représentaient véritablement la réalité et que, par conséquent, on ne peut pas simultanément invoquer l'exemple de ces grands novateurs pour dénoncer le conservatisme scientifique et contester systématiquement l'intérêt et la fécondité des notions d'objectivité et de vérité. Feyerabend doit bel et bien se référer implicitement à des notions de ce genre, lorsqu'il constate que « la science de la fin du vingtième siècle, à la différence de celle qui l'a précédée immédiatement, a abandonné toute espèce de prétention philosophique et est devenue un puissant *business* qui façonne la mentalité de ses praticiens ».

L'anarchiste reconnaît en fait honnêtement qu'il n'a pas d'idée claire et arrêtée sur ce qui constitue réellement un progrès, dans les sciences ou ailleurs. Le seul progrès indiscutable à ses yeux semble être finalement que les choses se modifient — le plus rapidement et le plus complètement possible. Son optimisme épistémologique ressemble malheureusement un peu trop à un article de foi : il faut multiplier les essais dans tous les sens, sans restriction méthodologique et sans aucun principe *a priori* de sélection : l'histoire fera le tri, et le résultat final ne peut être que positif.

Un des dogmes fondamentaux de l'épistémologie spontanée du scientifique actuel est, selon Feyerabend, que chaque science a pour tâche d'expliquer une certaine catégorie de « faits », qui constituent un domaine de recherche (relativement) autonome, et que ces faits sont (relativement) stables et invariants par rapport aux théories qui les expliquent. Sur ces deux points, Feyerabend prend le contre-pied exact de la conception usuelle. Toute chance réelle de progrès est conditionnée par un effacement systématique des frontières, non seulement entre les disciplines scientifiques elles-mêmes, mais également entre la science et la non-science (notamment l'histoire des sciences et la philosophie, mais aussi bien la théologie, la mythologie, la magie, etc.). Quant à l'indépendance des faits par rapport aux théories, elle est une illusion pure et simple : la théorie précède toujours les faits (même dans l'ordre chronologique), et chaque théorie a, d'une certaine manière, *ses* faits ; il n'existe généralement pas de base observationnelle commune qui permette de comparer réellement des théories scientifiques rivales.

La théorie de la relativité et la théorie newtonienne pourraient être tout simplement incommensurables, en ce sens qu'elles ne parlent pas différemment des mêmes choses, comme on a généralement tendance à le croire, mais bel et bien de choses différentes. Sur ce point, Feyerabend n'affirme pas seulement l'existence d'une rupture entre la connaissance ordinaire et la connaissance scientifique, mais également celle d'une rétroaction essentielle : l'abandon de la théorie de Newton pour celle d'Einstein a modifié nos représentations communes de l'espace et du temps et le sens que nous donnons à des mots comme « espace », « temps », « simultanéité »,

Feyerabend s'efforce d'établir sa thèse en montrant sur des exemples historiques (notamment celui de Galilée) que, de façon générale, les théories scientifiques révolutionnaires n'étaient nullement confirmées par les faits et même quelquefois en contradiction directe avec eux, qu'elles recouraient sans vergogne aux hypothèses *ad hoc* (n'en déplaise à Popper) et qu'elles se sont imposées pour une part essentielle par la persuasion et la propagande. Un des principes qui ont le plus contribué à entraver le progrès des sciences est ce qu'il appelle le « principe de consistance » : la tendance à considérer une théorie scientifique nouvelle comme inacceptable, si elle contredit un principe scientifique apparemment bien établi.

L'épistémologie silencieuse

Un exemple historique célèbre est celui de Mach, qui s'opposait aux conceptions mécanistes et atomistes défendues par Boltzmann, à cause de l'impossibilité apparente de trouver un équivalent purement mécanique du deuxième principe de la thermodynamique (phénoménologique), considéré par lui comme inconditionnellement valide. Mais le deuxième principe de la thermodynamique phénoménologique est réfuté par un contre-exemple (le mouvement brownien), qui n'aurait pas pu être obtenu à partir de la théorie phénoménologique elle-même.

L'histoire des sciences montre que les faits qui permettent de critiquer efficacement une théorie donnée ne peuvent généralement nous être fournis que par une autre théorie, quelquefois sans rapport direct avec la première. Et les théories dont nous avons besoin pour cela « peuvent être mises partout où l'on est en mesure de les trouver — aux anciens mythes et aux préjugés modernes ; aux élucubrations des experts et aux fantaisies des excentriques ».

Il y a au moins un point commun entre Feyerabend et Lakatos : la conviction que l'épistémologie anglo-saxone contemporaine a adopté un point de vue beaucoup trop abstrait et général et ne s'est pas intéressée d'assez près aux mécanismes de production et d'évolution des connaissances scientifiques. *Against Method* illustre à sa manière le retour en force de l'épistémologie historique, qui est une des caractéristiques les plus frappantes de la philosophie des sciences anglo-saxonne récente. Sur ce point, l'épistémologie française peut évidemment se prévaloir d'une avance confortable. Mais l'ouvrage a également un aspect beaucoup moins réjouissant, dans la mesure où il explicite de façon particulièrement provocante les conclusions extrêmes qui pourraient résulter finalement de l'insistance agressive et unilatérale sur la notion de « rupture », qui est devenue la tarte à la crème d'une certaine épistémologie.

La première chose à remarquer, de ce point de vue, est probablement que, si l'on va par là, il ne faut pas s'arrêter en chemin. La vérité est sans doute que, comme l'écrivait Musil, « il n'y a guère dans le vaste monde qu'une douzaine d'hommes pour penser la même chose d'un objet aussi simple que l'eau ; tous les autres emploient pour en parler des langages qui se situent entre aujourd'hui et des milliers d'années en arrière ».

La deuxième est que, pour un rationaliste pourvu de ce que Russel appelait « un robuste sens de la réalité », l'idée que la science se construit essentiellement en s'éloignant de la réalité immédiate et également de la réalité scientifique du moment par un processus de rupture, ne représentera jamais que la moitié de l'histoire. On ne peut pas à la fois revendiquer formellement et évacuer pratiquement, comme le font certains épistémologues contemporains, les deux idées essentielles du rationalisme scientifique (celles de vérité et d'approximation de la vérité), qui seules pourraient permettre de distinguer réellement le progrès du simple changement.

La conclusion finale est peut-être que les notions d'objectivité et de progrès des connaissances scientifiques doivent être présupposées, plutôt que réellement thématisées et expliquées, par toute épistémologie réellement digne d'intérêt. Mais il y a peu d'espoir que cette « solution » puisse réellement satisfaire les philosophes. Car, après tout, la philosophie est, qu'on le veuille ou non, essentiellement un art de transformer des présupposés en questions.

(1) Paul Feyerabend. *Against Method*, Outline of an anarchistic theory of knowledge, New Left Review Editions, Londres, 1975.

SER ET ESTAR SONT AUSSI PORTUGAIS

Jorge Luis Borges, dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde » pour les Grilles du temps (13 avril 1978), déclarait que « les verbes « ser » et « estar » n'existent pas dans une autre langue [que le castillan] ».

Nous avons déjà publié à ce sujet une lettre d'une lectrice, Mme Salpin (26 avril), contestant cette affirmation. Plusieurs lecteurs nous font à leur tour remarquer que ces verbes existent aussi en portugais et ont, dans cette langue, les mêmes nuances essentielles qu'en espagnol et le même usage.

Le Monde

étranger

VIOLENCES ET DÉBATS EN EUROPE

ITALIE

La violence politique a connu une recrudescence depuis l'enlèvement de M. Aldo Moro

Alors qu'on est officiellement sans nouvelles de M. Aldo Moro, la défense de l'ordre public est le souci principal des autorités italiennes.

Dans un discours prononcé lundi 8 mai, M. Amintore Fanfani, président du Sénat, a adressé des critiques indirectes au gouvernement, affirmant qu'il n'est pas possible de « vivre au jour le jour, subissant l'initiative des forces de subversion au lieu de la prévenir ». Dans la cachette des Brigades rouges, découverte à Rome le 18 avril, la police a trouvé une liste portant les noms de personnes — hommes politiques, dirigeants d'entreprises et journalistes — contre lesquels les terroristes envisageaient sans doute de commettre des attentats. Le ministère de l'intérieur a démenti que le nom de M. Gerolamo Mecchelli, conseiller régional démocrate-chrétien, atteint de plusieurs balles dans les jambes le 26 avril, figurait parmi ces « victimes désignées ». Aucune d'elles ne semble avoir reçu de protection particulière ou même de mise en garde depuis la découverte du document.

De notre correspondant

Rome. — Depuis l'enlèvement de M. Aldo Moro, le 16 mars, deux personnes ont été tuées par des terroristes d'extrême gauche et neuf autres grièvement blessées. On a donc assisté, en moyenne, à une fusillade tous les quatre ou cinq jours. Ces attentats spectaculaires s'ajoutent à d'innombrables explosions dont on ne parle guère : contre des locaux de la démocratie chrétienne, des établissements industriels, des prisons, des casernes, des véhicules et des habitations particulières. A ce rythme, le record de l'année dernière (deux mille cent vingt-quatre attentats, selon le ministère de l'intérieur) sera pulvérisé.

Le regain de violence politique depuis le 16 mars peut s'expliquer de trois manières.

La première explication — la plus évidente — est la démonstration de force. De même qu'elles se font un point d'honneur de diffuser leurs communiqués simultanément dans quatre villes différentes, les Brigades rouges voudraient prouver qu'elles ne sont pa. entièrement absorbées par la « gestion » de l'affaire Moro. Elles commettraient donc des actes désordonnés, ne nécessitant pas une grande préparation.

La multiplication des attentats peut s'expliquer aussi par l'effet de contagion. Encouragés par le coup d'éclat des Brigades rouges, plusieurs petits groupes ont cru voir approcher le grand soir et se sont dépensés sans compter. Loin d'étouffer leurs modestes actions, l'affaire Moro les a mises en valeur. Ces apprentis sorciers visent plus ou moins bien les jambes de leurs victimes. Ils peuvent fort bien se réclamer des Brigades rouges, sans avoir aucun lien avec les ravisseurs du président de la démocratie chrétienne.

Mais on se demande aussi — c'est la troisième explication — si certains petits attentats, revendiqués par des *« prolétaires armés »* ou des *« noyaux ouvriers communistes »*, ne sont pas commis dans un tout autre esprit que ceux des Brigades rouges, et même en réaction contre eux. Il existe, en effet, des « autonomes » qui s'estiment liés à des luttes précises (dans une usine, dans une prison) et voient d'un mauvais œil l'action intempestive de clandestins qui s'érigent en *« avant-garde armée du prolétariat »*. N'est-il pas significatif que les Brigades rouges mettent un certain temps à revendiquer certains attentats ? Ceux-là doivent faire l'objet d'une *« évaluation idéologique »* particulière.

Dans un de leurs derniers documents, les Brigades rouges affirmaient vouloir *« franchir la barrière du Sud »*. Elles n'y ont pas réussi. Jusqu'à présent, tous les attentats sont commis dans la moitié nord du pays et, plus précisément, à Milan, Gênes, Rome et Turin, les quatre villes où l'organisation terroriste est implantée. Qu'est-ce qui l'empêche d'agir aussi dans le Sud ? N'est-ce pas une énorme réserve de chômeurs et de mécontents en tout genre ?

Mais la Mafia veille. Elle n'a aucun intérêt à ce que des poseurs de bombes viennent troubler le calme des zones qu'elle contrôle. C'est seulement à Naples, avec les *« noyaux armés prolétariens »* que le terrorisme a réussi à s'implanter. Et, semble-t-il, à Cosenza, où la police explore une piste depuis plusieurs jours. Ce serait une grosse surprise si on apprenait que M. Moro était détenu dans le Mezzogiorno.

Si les attentats atteignent un rythme très préoccupant, l'évolution de la criminalité commune semble, en revanche, rassurer un peu les responsables de la sécurité. Entre le 1er janvier et le 12 avril, il y a eu douze enlèvements en Italie. C'est beaucoup, mais inférieur de 50 % à la période correspondante de l'année dernière.

Les liens qui existent entre les deux formes de criminalité ont été démontrés, une nouvelle fois, lundi 8 mai à Bologne. Les auteurs d'un hold-up manqué ont déclaré à la police : *« Nous sommes des prisonniers politiques ; c'était une expropriation prolétaire. »* Cinq jours plus tôt, dans la même ville, un épisode identique avait illustré le slogan des Brigades rouges, selon lequel un vol à main armée peut être aussi *« une lutte »* et même *« une action de guerre »*.

ROBERT SOLÉ.

Les deux Rome

De notre envoyé spécial

Rome. — *N'y aurait-il pas deux Rome, deux Italie ? La première serait celle des gros titres des journaux qui ont ressorti à la fin de la semaine dernière les énormes manchettes alarmistes, mais pourtant prudentes (ces diables de « brigadistes » seraient encore capables d'un nouveau coup de théâtre entre deux éditions), avec les mots en caractères gras que l'on commence à avoir beaucoup lus ici depuis près de deux mois :* « Heures d'angoisse », « L'incertitude », « L'anxiété », « Le silence est retombé », *etc.*

Et puis, il y a la Rome qui célèbre depuis samedi après-midi le bien tardif retour des beaux jours. La Rome qui ne veut pas croire, sous la fine pluie de dimanche matin, qu'elle a renoué prématurément avec les lunettes de soleil, les maillots de bains et les glaces aux terrasses de la Piazza Navona, face aux innombrables peintres qui rendraient des points à ceux de la place du Tertre.

C'est à la première de ces deux Rome, de ces deux Italie, qu'appartiennent ces policiers en armes, particulièrement nombreux et visibles devant le siège des principaux journaux et partis politiques, ces vendeurs de journaux aussi, qui ont décidé dans un bel élan civique... et commercial, de garder leurs kiosques ouverts toute la journée de dimanche, sans observer le tour de roulement ; et encore ces photographes de presse qui ont protesté parce que les autorités avaient décidé de mettre un terme à leur interminable planque devant la maison de la famille Moro.

De même que ces jeunes « autonomes » qui se sont réunis samedi après-midi non loin de l'université pour parler de l'affaire Moro. Ou ces touristes — mais c'est déjà moins net — qui tombent en arrêt, avec des remarques dont la subtilité n'est pas le trait dominant, devant la plaque de la Via del Moro, dans le vieux quartier du Trastevere, tous appareils photos dehors, et qui suscitent quelques regards courroucés.

Mais il y a aussi ces restaurants débordants d'une joyeuse indifférence, ces embouteillages sur la route de la plage, ces cars venus de toute l'Europe, garés sur quatre files dimanche matin sur la via della Conciliazione, qui mène à Saint-Pierre de Rome. Durant quelques brèves minutes, du haut d'une fenêtre de ses appartements privés, le pape prodigua à la foule cosmopolite quelques paroles aimables et vagues qui compteront sans doute moins pour eux que le bonheur de pouvoir dire que, une fois au moins, on y était, on l'a vu, on l'a photographié.

En vérité, l'affaire Moro semblait fort éloignée des préoccupations des dizaines de milliers de personnes — fidèles, touristes et curieux mêlés — qui se pressaient à midi devant la basilique, assaillis par les marchands de diapositives et de médailles, et bientôt à la recherche d'un abri contre la pluie.

L'après-Moro a déjà commencé...

Rumeur de (petite) manifestation. Un car approche, chargé de jeunes qui scandent un slogan et brandissent des oriflammes bleu et blanc. Ce sont les supporters d'un club de football qui disputait, dimanche après-midi, une partie que toute la presse s'accorde à juger « décisive ». Des familles déambulent, épanouies et silencieuses, entourant parfois une communiante qui s'empêtre dans sa robe blanche avec laquelle joue le vent. Dans les squares, des enfants s'amusent. D'autres font de la « planche à roulettes » dans les jambes de touristes qui prennent la milliardième photo du Colisée, du Panthéon, de Saint-Pierre. Les vendeurs de billets de loterie raccolent les chalands sans trop y croire.

Tout est dans l'ordre. Que survienne pourtant l'annonce d'une nouvelle, même minime, et la foule se presse de nouveau devant le siège de la démocratie chrétienne, Piazza del Gesu — « Et si on ne le retrouve jamais, ni mort ni vivant ?, *interroge l'un, qui ajoute :* « Alors, il n'aura même pas de funérailles nationales ». « Un Etat vraiment fort, lui, aurait pu à la rigueur négocier, mais pas le nôtre », *commente un autre, — prend d'assaut les kiosques à journaux, quitte à s'absorber bientôt dans la lecture de la page des pronostics sportifs.*

« Regardez-les, *dit un policier gradé avec un sourire indulgent.* Dans la rue, l'après-Moro a déjà commencé. » *Peut-être. Mais à l'endroit où M. Aldo Moro a été enlevé et ses cinq accompagnateurs assassinés des mains anonymes continuent d'apporter tous les jours des milliers de fleurs.*

BERNARD BRIGOULEIX.

● ERRATUM. — Une erreur s'est glissée dans l'article de François-Régis Bastide, « En attendant l'Europe » *(le Monde* daté 4 mai). Quatre-vingt-un députés français siégeront bien au futur Parlement européen, mais *sur quatre cent dix*, non sur cent quarante, comme il était écrit.

GRANDE-BRETAGNE

Le gouvernement travailliste a été battu sur son projet budgétaire

De notre correspondant

Londres. — Par trois cent douze voix contre trois cent quatre, les Communes ont voté, lundi soir 8 mai, un amendement conservateur réduisant de 34 à 33 % le taux de l'impôt sur le revenu. La défaite du gouvernement était certaine dès l'instant où, dans l'après-midi, les sept députés unionistes d'Ulster avaient décidé, pour des raisons essentiellement politiques, de repoindre la coalition des conservateurs, des libéraux et des nationalistes écossais et gallois. M. Enock Powell, leur et gallois. M. Enoch Powell, leur pas d'une décision d'ordre économique et ajouta que son groupe entendait protester contre l'« injustice » faite à l'Ulster, auquel le gouvernement « refuse » des élections locales. Il apparait toutefois que M. Powell a été obligé par ses six collègues de voter contre le gouvernement, alors qu'il avait recommandé l'abstention.

Immédiatement après le scrutin, l'opposition conservatrice demanda la démission du gouvernement, *« le premier qui ait jamais été battu sur une question aussi importante »*, selon le chancelier de l'Echiquier du cabinet fantôme.

Mais, comme prévu *(le Monde* du 9 mai), M. Calaghan n'a aucunement l'intention de démissionner, pas plus que Mme Thatcher, le leader de l'opposition, n'envisage de déposer une motion de censure sans être assurée de regrouper une coalition victorieuse. M. Healey, chancelier de l'Echiquier, reste délibérément vague sur ses intentions. Tout en acceptant la décision des Communes, le gouvernement, a indiqué en substance M. Healey, se prononcera, à la fin du débat budgétaire, sur les mesures correctives à prendre pour empêcher l'accroissement du déficit et récupérer la perte de 170 millions de livres, représentée par la réduction de l'impôt sur le revenu. Le gouvernement risque encore d'être battu, dans les prochains jours, sur des amendements de nature à modifier sensiblement son projet de budget.

M. Healey n'a pas précisé les mesures qu'il envisageait, mais il a exclu l'augmentation de la T.V.A. et des impôts indirects, qui affecterait la masse des travailleurs. En revanche, il a évoqué la possibilité d'augmenter l'impôt sur les bénéfices des sociétés, la contribution patronale à la Sécurité sociale et les droits de timbres.

Sur le plan politique, l'attitude des députés unionistes de l'Ulster, qui ont abandonné lundi soir la neutralité qu'ils avaient jusqu'à présent observée à l'égard du gouvernement, pose un problème à M. Callaghan. Le premier ministre espérait, en effet, compenser avec eux la désertion probable des libéraux, maintenant désireux de rompre leur alliance parlementaire avec les travaillistes.

HENRI PIERRE.

R. D. A.

QU'A VOULU DIRE M. HONECKER ?

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — *A l'occasion du 160e anniversaire de la naissance de Karl Marx, M. Erich Honecker, le chef du parti communiste est-allemand (SED), a laissé échapper une petite phrase qui n'a pas manqué d'intriguer. Prononçant un discours à Karl-Marx-Stadt ((anciennement Chemnitz) il a déclaré :* « Nous sommes remplis de joie et de fierté en voyant que le testament révolutionnaire de Karl Marx a été exaucé dans son pays natal. »

Quant on sait que le fondateur du marxisme était Rhénan — il est né le 5 mai 1818 à Trèves — et que sa ville natale se trouve par conséquent, aujourd'hui, en Allemagne fédérale, on peut se demander ce qu'a bien voulu dire le premier secrétaire du SED. On a peine à croire à un lapsus.

Existerait-il, malgré les exhortations des idéologues de la R.D.A. à se démarquer clairement de la R.F.A., un héritage historique commun entre les deux Etats allemands ? En dépit de sa division, l'Allemagne en tant que telle serait-elle donc un peu plus qu'une fiction ? Ou bien M. Honecker aurait-il retourné une formule diplomatique longtemps utilisée par Bonn et exprimé en quelque sorte la prétention de la R.D.A., pays où « le socialisme a des racines profondes » *à représenter l'Allemagne dans son ensemble ? Karl Marx ou de la difficulté d'être Allemand...* — M. L.

PROCHE-ORIENT

Iran

Au colloque international de Bruxelles

Plusieurs avocats ont dénoncé l'aggravation de la répression visant les intellectuels

De notre correspondant

Bruxelles. — C'est un véritable dossier sur l'Iran, un instrument de travail destiné aux journalistes et au monde politique occidental, que les comités allemand, anglais et français de solidarité avec ce pays ont voulu constituer à l'occasion d'un colloque international sur la répression, organisé à Bruxelles samedi 6 et dimanche 7 mai.

Plusieurs rapports ont été présentés, notamment un texte mis au point par Mᵉ Nouri Albala, du barreau de Paris, l'acteur Michel Lonsdale, le chanteur Leni Escudero et Armand Meffre. Pour les rapporteurs, le domaine culturel est maintenant le secteur où l'offensive du régime se développe le plus. La censure, qui officiellement n'existe pas, interdit, en fait, la publication de certains auteurs. Mᵉ Albala a précisé qu'il avait pu, à l'occasion d'une récente mission en Iran, rencontrer plusieurs écrivains importants qui estiment être, avec les étudiants, les professeurs, les acteurs et les metteurs en scène, les personnes les plus visées par la répression. L'Union des écrivains avait décidé, en janvier, de se réunir en assemblée générale pour l'élection de son comité exécutif. Elle s'est vu opposer une interdiction formelle.

Les participants au colloque ont également entendu le rapport de M. Ulrich Albrecht sur « *le sous-impérialisme militaire de l'Iran* » et le développement rapide de l'industrie de l'armement, objectif principal des dirigeants du pays. M. Albrecht s'est déclaré inquiet du fait que le chah se soit adressé aux Etats-Unis, à la France et à la R.F.A., pour se roter d'une panoplie atomique.

Une brochure a été présentée par le comité suisse de défense des prisonniers politiques iraniens. Intitulée *Voyage au pays de la peur* elle a été rédigée par Mᵉ Lafue-Véron, avocat au barreau de Paris, qui a effectué fin 1977 un voyage en Iran, mandaté par l'Association internationale des juristes catholiques. L'auteur de la brochure a demandé en vain aux autorités de Téhéran de rendre visite aux condamnés politiques. Mᵉ Lafue-Véron affirme que de cruelles tortures sont infligés aux prisonniers politiques ; il a également évoqué les phénomènes de « disparitions » enregistrées en Iran, comme en Amérique latine. — P. de V.

● *Une nouvelle vague de violences* affecte l'Iran et en particulier sa capitale, Téhéran, un mois après les troubles politico-religieux d'avril. Ces nouveaux désordres sont, cette fois, surtout le fait d'étudiants, agissant par petits groupes ou par bandes plus étoffées, à l'intérieur et autour des universités. Le bilan de leurs manifestations, à Téhéran, depuis le samedi 6 mai, est déjà impressionnant : un doyen de la faculté des lettres poignardé, celui de la faculté des sciences attaqué, un étudiant de Karadj (près de Téhéran) laissé pour mort, une manifestation de masse dimanche en pleine ville (avec des attaques contre des cinémas et des banques rencontrés en chemin), l'incendie de la cafétaria de l'université d'Etat. Une agitation semblable est signalée dans les centres universitaires de province, notamment à Ispahan, Chiraz, Babol, Kerman et Kashan. — (A.F.P.)

● *Mme Raymonda Tawil*, relâchée dimanche 7 mai par le gouvernement militaire de Cisjordanie (*le Monde* du 9 mai), sera traduite en justice pour « *voies de fait contre un agent de police dans l'exercice de ses fonctions* ». Un acte d'accusation en ce sens lui sera communiqué dans les prochains jours, a-t-elle appris de la police de Jérusalem, qui lui a précisé qu'elle aurait procédé à ces voies de fait il y a un mois, lors d'une manifestation contre l'opération israélienne au Sud-Liban, à Ramallah, au nord de Jérusalem, où elle réside.

Mme Tawil a démenti avoir eu maille à partir avec des forces de l'ordre.

AFRIQUE

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

« Giscard l'Africain »

Le Liban. Le Tchad. La Mauritanie. Trois pays dont les noms reviennent souvent, cette semaine, sous la plume des éditorialistes de la presse hebdomadaire, qui s'interrogent sur les conséquences que pourrait avoir l'engagement de plus en plus poussé de la politique étrangère française en Afrique et au Proche-Orient.

« *Que diable allions-nous faire dans ces galères d'Afrique et du Levant ? C'est la question qui fuse ces jours-ci et que l'intervention française au Tchad et au Liban devait inévitablement poser* », se demande pertinemment Olivier Chevrillon dans *le Point*. « *Pour éviter de tout confondre,* ajoute-t-il, *laissons ici de côté l'opération Liban, qui est un cas à part : là-bas, la France n'est responsable qu'au second degré. Elle a seulement choisi de mettre ses paras aux ordres (tremblotants...) de l'ONU, prenant ainsi le risque — c'est vrai, — de réveiller l'hostilité franco-arabe par la répétition de scènes trop connues...*

» *Au Tchad, en revanche,* poursuit Olivier Chevrillon (...), *la tentative de destabilisation que la France essaie de contrer (...) est bel et bien libyenne* » et, « *vue sous ce jour, l'intervention française est parfaitement sensée* » dans la mesure où « *elle pallie tant bien que mal l'incurie lamentable des Etats-Unis* ». L'éditorialiste du *Point* constate toutefois que, « *au nom d'une politique courageuse, nous avons pris cette fois le risque de l'enlisement. Il faut sûrement s'en dégager,* dit-il, *par une négociation rapide. Mais avec qui ?* »

Jos-Blaise Alima rappelle, dans *Jeune Afrique* que « *de tout temps s'est posée la question de l'existence même du Tchad en tant qu'entité nationale* » et que la France elle-même fut naguère « *tellement consciente de la non-viabilité territoriale du Tchad qu'elle envisagea un moment d'amputer le pays de l'immense région de Borkou-Ennedi-Tibesti* » pour « *y diriger les pieds-noirs en provenance d'Algérie.* » Soulignant « *la déconfiture* » du régime du général Malloum, chef de l'Etat tchadien, *Jeune Afrique* « *en vient à se demander si la malheureuse expérience de l'armée n'entraînera pas la fin du Tchad. Si le Tchad ne parvient pas à surmonter la phase critique actuelle,* écrit Jos-Blaise Alima, *et s'il s'enfonce comme on peut le craindre dans la déconfiture, la preuve sera faite que l'existence des pays africains est, à tout moment, susceptible d'être remise en question. Le moins qu'on puisse dire est que l'effondrement du Tchad constituerait, dans ces conditions, un dangereux précédent* », conclut-il.

Comme Olivier Chevrillon, dans *le Point*, Jean Daniel estime, dans *le Nouvel Observateur*, que « *le cas du Liban est à séparer des autres* ».

L'Afrique ? Pour Jean Daniel, « *c'est une autre affaire. La France lutte en Afrique contre certains impérialismes,* écrit-il. *Ce faisant, elle en sert un autre. C'est l'enlisement.* » L'éditorialiste s'interroge sur le dessein de « Giscard l'Africain » : « *Valéry Giscard d'Estaing, rempli de considération pour le continent noir, aurait, paraît-il, souhaité que ses « magnifiques traditions » fussent respectées et sa « magie » inviolée. Cette fascination émouvante s'accommode pourtant d'une politique sommaire. La seule manière pour la France d'aider les peuples — et non seulement les Etats — à se défendre contre les différents impérialismes, c'est précisément de les aider à puiser dans les traditions évoquées la source d'une adaptation originale à la modernité. Ce n'est pas de fortifier une armée, dont on a vu qu'elle prendra n'importe quelle direction à n'importe quel moment et sous n'importe quel prétexte. (...)*

« *C'est vrai qu'il pourrait y avoir, qu'il peut encore y avoir un grand dessein en Afrique pour la France. Mais non, décidément non, dans un interventionnisme improvisé, enlisant, faussement neutre, et qui, même lorsqu'il est applaudi par les gouvernements, a vite fait de devenir suspect aux yeux des peuples.* »

La présence armée de la France en Afrique est sévèrement condamnée par tous les hebdomadaires de gauche.

« *Libéré de ses soucis électoraux, Valéry Giscard d'Estaing vient de lancer la France dans une nouvelle aventure en Afrique* », estime *Politique-Hebdo*, qui souligne au passage qu'« *affaiblie par son échec récent, obnubilée par les échéances sociales, la gauche française n'a pu mettre en œuvre aucune riposte. Le parti communiste, le P.S.U. et l'extrême gauche ont, bien sûr, dénoncé l'intervention, mais ils n'ont pas organisé de rassemblements,* écrit Philippe Marielle. *Quant à la direction du P.S., dans cette affaire, sa mollesse a de quoi inquiéter* ».

Pour *l'Unité*, organe du P.S., « *la France giscardienne s'applique à jouer sur le mode réactionnaire le contrepoint de l'interventionisme cubain* ». Alain Vivien écrit notamment :

« *A bafouer les principes de la bonne conduite internationale, notre pays risque de se retrouver un jour dans une position d'accusé. Le temps n'est plus, dans les organismes internationaux, au respect sacré des puissances, fussent-elles anciennement coloniales.*

» *Et nos intérêts nationaux ne passent ni par le soutien de régimes vermoulus ni par des opérations de gendarmerie tous azimuts.* »

« *Hors du Liban, les forces armées françaises !* », s'écrie Henriette Mauthey dans *Lutte ouvrière*.

« *Il a fallu que des paras soient tués pour que l'on dise ouvertement en France que cette intervention sous couvert de l'ONU est autre chose qu'une promenade militaire anodine et humanitaire, il a fallu que le commandant des « casques bleus » français soit blessé pour que l'on appelle par son nom cette guerre. Mais ce qui est un comble, c'est que l'on continue à présenter les Palestiniens comme les agresseurs et les responsables de la violence et des combats.* »

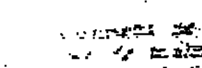
La politique appliquée par le Quai d'Orsay est critiquée également par *Rivarol*, « hebdomadaire de l'opposition nationale et européenne », dont l'éditorial note :

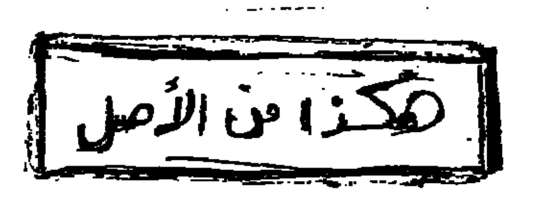
« *Voilà le gouvernement de la Vᵉ République contraint d'avancer un peu plus (et jusqu'où ?) dans l'engrenage ou de perdre la face (comme si, dans le genre, un passé récent ne suffisait pas) !* »

Cette série de commentaires n'est pas exhaustive. Giscard l'Africain serait-il donc un homme seul ?

A. B.

Maroc
l'armée américaine v...
ses dernières insta...
...TTE CONTRE LE T...
Le liège sert à t...
du meilleur de...





AFRIQUE

Maroc

L'armée américaine va évacuer ses dernières installations

De notre correspondant

Rabat. — Les Américains viennent de remettre aux forces armées royales marocaines l'Ecole de maintenance du matériel de communications électroniques de Sidi-Bouknadel, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Rabat. Il s'agit là d'une nouvelle étape dans un dégagement qui doit être total au plus tard le 30 septembre prochain. Avec l'évacuation de la station de transmission de Sidi-Bouknadel et à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de la station de télécommunications de Kénitra. En liaison avec la VIe Flotte des Etats-Unis en Méditerranée, ce dispositif comprenait aussi, à une trentaine de kilomètres à l'est de Kénitra, la station de réception de Sidi-Yahia-du-Gharb, déjà évacuée par les Américains à la fin de 1977.

La décision de Washington de supprimer ces stations, dont les équipement sont techniquement périmés en raison du recours aux satellites, remonte à plusieurs mois. La présence de troupes américaines au Maroc remonte au débarquement de 1942, pendant la seconde guerre mondiale. Mais c'est à la suite des accords Bidault-Caffery du 16 février 1948, complétés en 1950, que les bases américaines avaient été implantées dans le royaume, alors sous protectorat français. Le sultan Mohamed V n'avait pas été consulté. Défenseur de la souveraineté marocaine, il refusa toujours d'entériner ces accords qui prévoyaient l'aménagement et l'utilisation par les Américains de terrains militaires d'aviation et entraient dans le cadre de la défense de l'Europe occidentale, conformément au traité de l'Atlantique nord.

Selon certaines estimations, quelque 20.000 militaires américains stationnaient au Maroc en vertu de ces conventions : ils étaient répartis entre la base aéro-navale de Kénitra et les bases aériennes de Ben-Guerir, Sidi-Slimane, Boulhaut (aujourd'hui Benslimane) et Nouasser. Le 30 juin 1958 (le Maroc était indépendant depuis plus de deux ans), cette dernière cessait d'être Nouasser Air Depot pour devenir Nouasser Air Base. Sous la première dénomination, les ateliers et entrepôts assuraient le ravitaillement et l'entretien de l'U.S. Air Force et des aviations alliées dans tout le bassin méditerranéen. Sous la seconde, la base relevait du Strategic Air Command (SAC), force autonome d'intervention dotée de l'arme atomique. Cette fois non plus le gouvernement marocain n'avait pas été consulté, bien que depuis 1957 des conversations conduites par le prince héritier Moulay Hassan — le futur Hassan II — aient été engagées avec les responsables américains pour l'évacuation des bases. Rabat protesta énergiquement auprès de Washington contre la décision plaçant Nouasser sous l'autorité du SAC, dont relevèrent également les bases de Sidi-Slimane et de Ben-Guerir.

L'apaisement ne vint que lorsque Mohamed V et le président Eisenhower convinrent, le 22 décembre 1959, à Casablanca, de mettre un terme à l'existence des bases américaines dans le royaume. Leur évacuation s'acheva dans les délais prévus, en 1963, par la base de Kénitra, où s'installèrent les forces aériennes marocaines. Des conseillers et des techniciens américains y restèrent cependant *« pour l'entretien des installations »*. Certains furent les témoins de l'action des aviateurs marocains qui, le 16 août 1972, cherchèrent à abattre le Boeing à bord duquel se trouvait le roi Hassan II.

LOUIS GRAVIER.

La crise du Sahara occidental

Nouakchott annonce la mort de 46 Sahraouis au cours des récents combats

Quarante-six maquisards du Front Polisario ont été tués et plusieurs dizaines blessés lors des combats qui ont débuté mercredi 3 mai à une centaine de kilomètres au nord de Zouérate et au cours desquels les avions Jaguar français sont intervenus, indique un bilan officiel publié lundi 8 mai à Nouakchott par le ministère mauritanien de la défense. Les troupes mauritaniennes auraient eu sept tués et cinq autres hommes auraient été *« légèrement blessés »* au cours des affrontements dont le communiqué officiel dit qu'ils ont été *« d'une rare violence »*.

D'autres engagements se sont produits les 4 et 5 mai alors que la colonne de maquisards forte d'une soixantaine de véhicules se repliait vers le nord. Dix-sept Landrover auraient été détruites et les forces gouvernementales auraient récupéré un important armement lourd.

● A RABAT, le quotidien *l'Opinion*, organe de l'Istiqlal, a estimé lundi 8 mai que l'Algérie demeurait *« seule responsable de l'intervention française en Mauritanie »*. Le journal affirme qu'en lançant *« une nouvelle attaque contre le train de Zouérate, les Algériens avaient l'intention de procéder à une nouvelle prise d'otages parmi les coopérants français »*.

● A ALGER, le Polisario a rendu public un message de son secrétaire général à M. Kurt Waldheim demandant aux Nations unies de *« lancer un appel à la France pour faire cesser ses interventions dans un problème de décolonisation dont l'organisation internationale est encore saisie »*. Selon le responsable du Front, la récente action militaire française répond *« non pas à une demande du gouvernement de Nouakchott, mais à celle des autorités de Rabat, et découle d'un pacte secret de défense franco-marocain dissimulé jusqu'à ce jour à l'opinion française et internationale »*. — (A.F.P.)

Namibie

LA SWAPO RAPPELLE SES REPRÉSENTANTS AUX POURPARLERS SUR LE PLAN « OCCIDENTAL » DU RÈGLEMENT

Le comité central de la SWAPO a décidé de rappeler « d'urgence » ses représentants aux Nations unies qui devaient, à partir du lundi 8 mai, poursuivre, à New-York, des pourparlers sur le plan élaboré par les cinq membres occidentaux du conseil de sécurité concernant l'accession à l'indépendance de la Namibie.

La SWAPO précise que sa décision a été dictée par la récente attaque sud-africaine contre ses bases en Angola, attaque qui, selon Luanda, aurait fait plus de six cents morts, dont de nombreux civils (*le Monde* du 9 mai). *« Les opérations coordonnées de répression politique et militaire contre la SWAPO*, ajoute celle-ci, *ainsi que le chantage diplomatique et les pressions des amis de l'Afrique du Sud renforcent nos soupçons quant à l'existence d'intrigues visant à empêcher la Namibie de parvenir à une indépendance authentique. »*

L'organisation dénonce en outre l'arrestation *« de toute l'équipe dirigeante et des militants actifs de la SWAPO dans tout le pays »*. *« Ces développements de mauvais augure éloignent les perspectives d'un règlement négocié »*, conclut-elle. Toutefois, avant de quitter New-York, M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, avait réaffirmé *« le désir constant de son organisation d'aboutir à un tel règlement »*.

A Washington, le porte-parole du Département d'Etat, M. Hodding Carter, a déclaré lundi que le récent raid sud-africain était *« injustifié étant données les circonstances »*. Les Etats-Unis avaient dès jeudi exprimé leur *« consternation »*. — (A.F.P., Reuter.)

● *Le Secours populaire français* (S.P.F.), a lancé, lundi 8 mai, un appel en faveur des réfugiés en Angola, victimes du raid sud-africain. Les fonds sont à adresser aux comités de l'association ou au Secours populaire français, C.C.P. 654-37 H Paris, avec la mention : *« Pour l'Afrique australe »*.

★ 9, rue Froissart (75003) 278-50-48.

République de Djibouti

APRÈS L'ENLÈVEMENT DE M. BOUCAUD

Le président Hassan Gouled lance un appel au gouvernement éthiopien

M. Hassan Gouled Aptidon, président de la République de Djibouti, a fait appel lundi 8 mai au gouvernement éthiopien afin que M. Boucaud, le fonctionnaire français des travaux publics, détaché auprès du gouvernement djiboutien, et enlevé dimanche soir, « soit immédiateent rendu, et que les auteurs de son enlèvement, au nombre de sept, soient livrés » (nos dernières éditions du 9 mai).

Selon les autorités de Djibouti, M. Boucaud a été enlevé à Randah, localité où il était en poste, à une cinquantaine de kilomètres de la frontière éthiopienne. Ses ravisseurs ont ensuite forcé, à bord d'un véhicule tout-terrain, un barrage de gendarmerie avant de pénétrer en Ethiopie.

L'enlèvement de M. Boucaud par des Afars peut être le fait d'*« éléments incontrôlés »*. Il peut aussi exprimer — c'est même plus probable — une impatience grandissante des membres de cette ethnie à l'égard du régime de M. Hassan Gouled, largement dominé par les Issas. Depuis le mois de février, la défaite de l'armée somalienne dans l'Ogaden et le renforcement — grâce aux Soviétiques et aux Cubains — du régime éthiopien, hier encore déliquescent, se sont traduits par une nouvelle modification des rapports de forces à Djibouti.

Les Issas, officiellement neutres, mais en fait pro-somaliens, sont désormais soumis à une pression accrue de la part de l'Ethiopie, qui leur reproche leur sympathie à l'égard de Mogadiscio, qui se pose en défenseur des Afars et souhaite un *« rééquilibrage politique »* à Djibouti. Les Afars réclament notamment la parité ethnique au sein de l'armée et une révision de la Constitution pour accorder, face au président issa, de vrais pouvoirs à un premier ministre afar. Après la démission de M. Ahmed Dini, ancien premier ministre, le 17 décembre, et la crise politique qui s'en est ensuivie, un autre leader afar, M. Abdallah Kamil, a accepté de former un nouveau gouvernement sur la base de ces deux principales revendications : armée, Constitution.

Les chefs afars ont accepté de le soutenir sous réserve qu'il obtienne rapidement satisfaction. La France, de son côté, paraît avoir exercé de discrètes pressions sur le président Gouled pour l'inciter à plus de souplesse. Celui-ci a d'ailleurs effectué une visite à Paris le 27 avril dernier et a été reçu par M. Giscard d'Estaing.

L'enlèvement de M. Boucaud semble donc indiquer que, déçu par l'*« intransigeance du régime Gouled »*, les plus extrémistes des Afars ont décidé de relancer l'action terroriste. Dans la corne de l'Afrique, nouveau « Proche-Orient » dont Djibouti est un peu le « Beyrouth », la situation est suffisamment explosive pour qu'un tel enlèvement suscite — au-delà de toute considération humanitaire — une réelle inquiétude.

J.-C. G.

Seychelles

LE GOUVERNEMENT ACCUSE DES MINISTRES KENYANS D'AVOIR PARTICIPÉ AU COMPLOT RÉCEMMENT DÉCOUVERT.

Victoria (*Reuter*). — Le gouvernement seychellois a mis en cause lundi 8 mai plusieurs ministres kenyans, les accusant d'avoir trempé, à titre individuel, dans la tentative de complot révélée le 29 avril (*le Monde* du 6 mai).

M. Ogilvy Berlouis, ministre de l'intérieur, a déclaré que le gouvernement possédait *« la preuve de cette participation »*. *« Nous ne voulons pas nuire à nos bonnes relations avec le Kenya*, a-t-il poursuivi. *Nous pensons que le gouvernement kényan n'était probablement pas au courant des actes subversifs qui se préparaient, mais il est regrettable que certaines personnes au sein du gouvernement kényan aient trempé dans cette affaire. »*

Selon M. Jacques Hodoul, ministre de l'éducation et de la culture, certaines personnalités kenyanes impliquées, qu'il s'est refusé à nommer, ont agi par amitié envers l'ancien président M. James Mancham. *« D'autres*, a-t-il ajouté, *ont agi en raison de leurs relations d'affaires »* avec lui. M. Mancham a, de nouveau, démenti samedi dernier, avoir été l'inspirateur du complot.

AMÉRIQUE

Cuba : le point de non - retour

(Suite de la première page.)

Les pêcheurs de Castillo, perplexes, observent le front de l'industrie lourde qui s'installe tout autour de la baie profonde dominée par les contreforts de la sierra de l'Escambray. Un nom qui évoque de mauvais souvenirs, une insurrection contre-révolutionnaire que l'armée a dû réprimer en employant des moyens importants dans cette région difficile et montagneuse. Les dirigeants admettent, aujourd'hui, que la lutte *« contre les bandits de l'Escambray »* dans les années 60 a été dure. L'affaire a été, semble-t-il, bien plus « chaude » qu'on ne l'imaginait. Elle a laissé des traces. *« Tout le monde ici a été affecté directement ou indirectement »*, expliquent les membres de la troupe de théâtre de l'Escambray, installés dans un campement sommaire entre Santa-Clara et Cienfuegos, et qui s'efforcent de développer un art *« au contact avec le peuple, et à son service »*, partageant la vie des paysans, des « macheteros », des petits propriétaires membres de l'ANAP (2).

La bataille pour le « sexto grado »

Il y a deux ans encore les planteurs de café indépendants de l'Escambray ont « ignoré » les consignes gouvernementales enjoignant d'accroître la production. *« Ils obéissaient à un slogan des témoins de Jéhovah, dont l'influence est encore importante, ici et dans toute l'île : « le café est mauvais pour la santé ». En fait, une manifestation de mauvaise humeur contre le mouvement des coopératives encouragé par l'Etat. »* Les terres des « amis » des témoins de Jéhovah ont été « occupées » et les plantations de café étendues, sans violences, semble-t-il, mais, bien entendu, sans l'accord des premiers. Près de vingt ans après son triomphe, la révolution cubaine connaît encore des « remous » sous la surface.

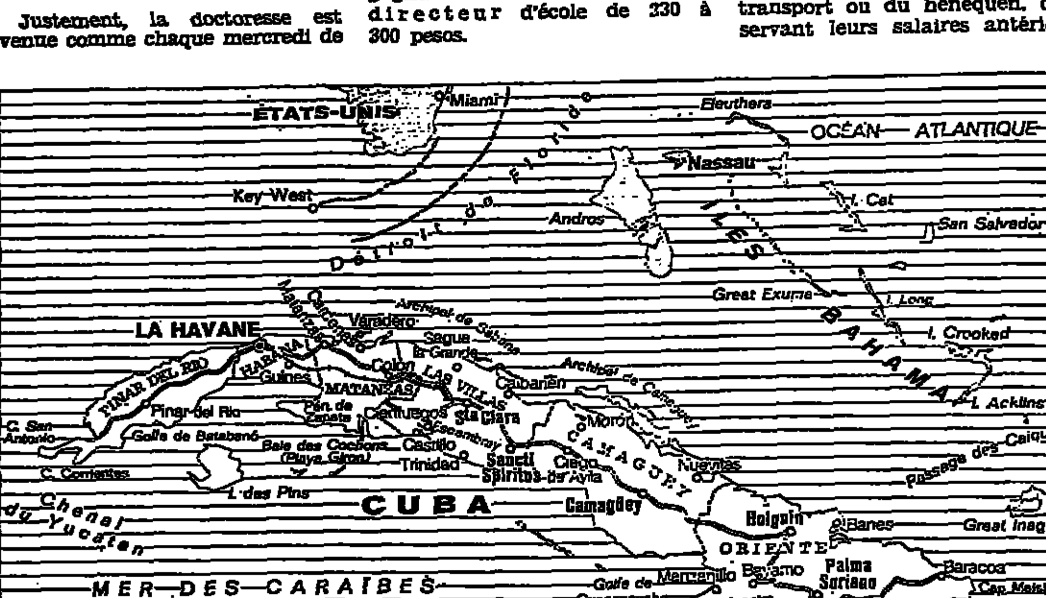
L'épisode des « bandits », mais aussi le débarquement dans la baie des Cochons, de l'autre côté de la toute proche péninsule de Zapata, en avril 1961, la crise des fusées, l'insécurité provoquée par les commandos anticastristes infiltrés, l'effort pour la *zafra* exceptionnelle des « dix millions de tonnes de sucre » de 1970, les restrictions de café et de sucre décrétées à La Havane par *« solidarité avec le gouvernement chilien d'unité populaire »*, l'annonce de *« huit nouvelles années de vaches maigres »*, la campagne pour le référendum sur la Constitution, les élections pour le pouvoir populaire : Castillo, modeste, un peu oublié malgré la grande pancarte plantée à l'entrée du goulet *« Bienvenue à Cuba socialiste »* a, comme des milliers d'autres villages anonymes, participé à toutes les grandes heures, éprouvantes ou exaltantes, de deux décennies de socialisme. Très loin d'ici, sur la place de la Révolution de La Havane, seulement encadrée maintenant de deux portraits géants, Lénine et Guevara, Fidel Castro parle pendant des heures, expose les buts du régime, dénonce les erreurs et les faiblesses, trace les perspectives et lance des consignes. L'écho se répercute à Castillo : la nouvelle bataille pour le sexto grado (3) — *« A ce niveau d'éducation*, a dit Fidel, *on est tout juste un analphabète »*, — la campagne pour la vaccination obligatoire...

Meilleur parmi les meilleurs

Comment mobilise-t-on les « masses » à Castillo ? Exactement comme à La Havane : le scomités de défense de la révolution (C.D.R.), créés en 1959 pour « mettre hors d'état de nuire les contre-révolutionnaires », et devenus, avec les temps plus calmes, des assemblées de quartiers où l'on discute de tout, des bruits de baignoire, des querelles entre voisins, du ramassage des ordures comme des consignes du parti. A Castillo, le C.D.R. de « zone » est subdivisé en quinze C.D.R. de *« cuadra »* (de quartier). Une organisation pyramidale à laquelle il semble bien difficile d'échapper. *« Tous les adultes ici sont membres du C.D.R. »*, dit avec fierté Gema. Elle porte des jeans, un caban délavé. Mince comme à La Havane ; les comités mouvement, avec un regard de passion. Militante du parti communiste, elle est censée être *« la meilleure parmi les meilleurs »*. Un honneur mais aussi une responsabilité permanente sous le regard de « son » village. Chaque C.D.R. de « cuadra » désigne son responsable à l'idéologie, à la vigilance, au ravitaillement, à la santé. Que se passe-t-il si une famille conteste, par exemple, la nécessité de la vaccination d'un enfant ? *« Il s'agit*, répond Gema, *de la convaincre... »*.

Justement, la doctoresse est venue comme chaque mercredi de Cienfuegos pour la « consultation » hebdomadaire dans le dispensaire de fortune, à l'ombre du fortin. Trois pièces étroites, une pharmacie élémentaire, un bureau, un bat-flanc, où l'infirmier, un vieil homme chétif et cordial, passe ses nuits de garde. Il gagne 150 pesos (4), plus une indemnité quotidienne de déjeuner de 3,50 pesos. Pour toucher son salaire, il prend la barcasse à moteur qui assure le service de Cienfuegos. La doctoresse, regard lisse derrière les lunettes à monture d'acier, gagne 350 pesos, perçoit la même indemnité de repas. *« Ma tâche*, dit-elle, *est d'abord préventive. On vaccine tous les enfants contre la variole, le tétanos, la polio, le sarempion. »* Une bonne trentaine de femmes du village attendent, d'autres parlent au soleil, sur les pierres usées, des enfants dans les bras. Des hommes sont dans la salle d'attente. *« Ils viennent pour le moindre bobo »*, dit l'infirmier. Tout est gratuit : la consultation, les soins, les médicaments. Pour les cas graves, on emmène les patients à la ville. *« A Cienfuegos*, précise la doctoresse, *on a commencé à dépister systématiquement le cancer... »* Tous les médecins dépendent de l'Etat, à l'exception du dernier carré de docteurs « historiques » (5). *« Dans ce cas, la consultation coûte au moins 10 pesos, et il faut payer une partie des médicaments. »*

La brève récréation a lancé sur la place les trois cents élèves de l'école primaire, garçons et filles : « moncadistes » en foulard bleu, « pionniers » en foulard rouge. La rentrée se fait comme dans toutes les écoles du monde, en rangs, avec dignité, et un regard faussement indifférent vers l'étranger de passage. Les livres (imprimés en Espagne, en Argentine ou en Allemagne de l'Est, car Cuba manque de papier) exaltent les « héros » : Marti l'apôtre, les combattants de la sierra Maestra, Guevara l'incorruptible. Les illustrations, comme dans les salles de classe et dans la vie quotidienne, mélangent Noirs, Blancs et métis dans un air de fraternité. Onze classes, onze instituteurs. Un instituteur peut gagner de 100 à 190 pesos, un directeur d'école de 330 à 300 pesos.



Située dans la mer des Antilles, à 180 kilomètres au sud des côtes de Floride, l'île de Cuba a une superficie de 110 922 kilomètres carrés, les quelque mille six cents îlots et « cayos » compris. Sa longueur est de 1 200 kilomètres et sa plus grande largeur atteint 145 kilomètres. La population actuelle est de neuf millions et demi d'habitants.

Celui de Castillo est aussi membre du conseil municipal. Qu'est-ce qui a, selon lui, changé dans le village depuis 1959 ? La question l'étonne. *« Tout*, répond-il. *Avant, il n'y avait pas d'eau, pas de rues, pas d'électricité, pas de travail. La seule ressource était la pêche. Maintenant, il y a la pêche et autre chose en plus... »*

L'école est associée à la vie du village. Les pionniers sont en particulier chargés de ramasser et de transporter le matériel fourni par l'Etat et destiné à la micro-brigade qui construit actuellement un ensemble de nouveaux logements sur la colline. *« Il faut*, a dit Fidel, *éliminer le vieux bohio insalubre et sans confort. »* La micro-brigade se compose de seize ouvriers volontaires : des pêcheurs, mais aussi des travailleurs venus d'autres secteurs, du transport ou du henequen, conservant leurs salaires antérieurs pendant tout le temps de la construction. *« Il y en a bien pour dix-huit mois »*, commente le chef de la brigade, un pêcheur en bleu de chauffe, au teint recuit. Le rythme semble paisible : les micro-brigadistes prennent le temps de souffler. Dans l'indifférence générale, un ruisseau, provoqué par une fuite de canalisation, dégringole vers la mer, longeant les demeures confortables, avec un balcon style « colonial » pour le rocking-chair des dernières familles « bourgeoises » de Castillo.

« Privés » et « historiques »

Chez les Perez, l'ambiance est nettement « révolutionnaire ». Un portrait de Fidel, mais aussi celui de Camilo Cienfuegos (6) trônent sur la commode. Télévision, réfrigérateur géant : ces « stimulants » indiquent que le syndicat a su reconnaître les mérites d'un des principaux animateurs de la coopérative des pêcheurs. Pourtant Juan, comme la plupart des pêcheurs de Castillo, est « privé ». Et il entend bien le rester. *« On gagne mieux*, dit-il. *De 500 à 600 pesos par mois en moyenne. »* Il dépend quand même de l'Etat, bien sûr, car c'est la coopérative, administrée par le gouvernement, qui fournit la glace, le gas-oil et tout ce qui est nécessaire à la pêche. Elle fournit également les « surplus » dus aux « travailleurs de force » : rhum, café, viande. Elle achète le poisson et le commercialise. Mais, entre voisins, on s'arrange toujours. Un petit « marché libre » existe à Castillo comme ailleurs : un « marché kolkhozien » à la cubaine. Qui s'en offusquerait ? Chacun ici n'est-il pas en même temps « acteur » et « spectateur » du C.D.R. ?

Un pêcheur peut gagner plus qu'un médecin, autant qu'un coupeur de sisal ou un machetero, qui reçoit en moyenne 5 000 pesos par zafra (les six mois que dure la récolte de canne à sucre). *« C'est juste*, dit Juan, *avant on était les plus exploités. Et la mer est dure, le travail irrégulier... »* Il estime qu'être patron *« c'est un sacrifice »*, mais admet : *« Quand on a son bateau à soi, on s'en occupe, on le soigne mieux que s'il était anonyme... »* Ce n'est pas l'avis de sa femme. *« Il vaut mieux*, dit-elle, *être au service complet de l'Etat qui donne tout... »* Un pêcheur « salarié » gagne 150 pesos. Entre ces deux « catégories », on trouve encore à Castillo, perdus dans la baie, des vieux pêcheurs « historiques », accrochés à leurs rafiots percés, ramant à travers la baie entre les flots verdoyants. *« Ils gagnent mieux que nous »*, dit Juan d'un air de vague reproche.

« Hay que resolver... » (*« Il faut résoudre »* — sous-entendu : les problèmes) : c'est un slogan du parti communiste, mais aussi un leitmotiv populaire, prononcé parfois avec un brin d'ironie. Pour « résoudre » ses problèmes, Castillo a maintenant son « délégué » au pouvoir populaire. Elu parmi les différents candidats « désignés » à main levée par les quinze C.D.R. Les urnes étaient surveillées par les pionniers. *« Notre délégué est un bon choix*, dit encore le directeur d'école. *Luis est jeune. C'est un technicien, il travaille aux chantiers navals. Il est militant des jeunesses communistes. Tout le monde l'aime bien ici... »* Luis doit présenter les doléances de sa circonscription, Castillo, auprès de l'assemblée municipale de Cienfuegos. Chaque semaine, il consulte la population ; tous les trois mois, il doit « rendre des comptes ». Rien ne lui interdit a priori d'espérer un jour être élu « délégué » de la province de Cienfuegos à l'Assemblée nationale du pouvoir populaire qui siège à La Havane.

Mais les « soucis » locaux ne manquent pas. Un hôtel luxueux a été construit de l'autre côté du goulet : touristes américains du Middle West (pantalons quadrillés, chapeaux fleuris) et touristes soviétiques venus de Sibérie (jupes à fleurs, tricots de corps) se croisent dans les vastes halls en s'ignorant superbement. Soixante jeunes femmes de Castillo travaillent maintenant à l'hôtel. Dans la lande odorante, au-delà du fortin, la première centrale nucléaire cubaine doit être édifiée avec l'aide de l'Union soviétique. Une révolution pour l'économie cubaine, qui survit grâce aux 8 500 000 tonnes de pétrole livrées chaque année par l'U.R.S.S. Une « révolution » aussi pour les hommes et les femmes de Castillo...

MARCEL NIEDERGANG.

(2) L'ANAP, association nationale des petits agriculteurs, regroupe deux cent mille paysans du secteur « privé », produisant principalement du café, du tabac et des agrumes. Le président de l'ANAP est M. Jose Ramirez.

(3) Le sexto grado, le sixième degré, correspond au niveau du certificat d'études primaires.

(4) Le cours officiel est de 1,20 dollar pour 1 peso cubain.

(5) Sont « historiques » toutes les fonctions, les salaires, les avantages divers obtenus avant 1959, ou acquis pendant les premières années du régime, par exemple les médecins ayant terminé leurs études avant 1965. Les salaires « historiques », nettement plus élevés que la moyenne, sont ainsi maintenus pour certains secteurs de la population.

(6) Le commandant Camilo Cienfuegos, l'un des principaux lieutenants de Fidel Castro dans la sierra Maestra, mort dans un accident d'avion.

Prochain article :

« CETTE GÉNÉRATION DOIT SE SACRIFIER... »

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Un ancien agent des services de renseignements publie des révélations sur les activités de la C.I.A. en Angola

Selon le quotidien indépendant de Lisbonne « A Capital », des mercenaires seraient actuellement recrutés au Portugal par M. Daniel Chipenda, membre du Front national de libération angolais (F.N.L.A.), hostile au gouvernement de Luanda. M. Chipenda aurait à la mi-avril rencontré à Estoril des représentants des divers courants d'opposition au M.P.L.A. de M. Neto pour constituer un « vaste front » destiné à « libérer l'Angola ». Aux Etats-Unis, un ancien membre de la C.I.A. révèle que l'agence de renseignements américaine est intervenue directement dans la guerre civile angolaise.

Washington. — Les transfuges des services américains de renseignements n'ont pas pour habitude de demander asile à leur collègues du K.G.B., alors que les anciens agents soviétiques se mettent volontiers à la disposition de la C.I.A. Plus simplement, ils se contentent de pousser la porte d'un éditeur pour déballer leur part de « secrets ». Après M. Frank Snepp, dont le récent livre a apporté un éclairage saisissant sur la chute de Saigon, un autre maître espion désenchanté est apparu subitement au grand public dimanche soir 7 mai au cours d'une émission de télévision de la C.B.S. Son livre, intitulé *A la recherche d'ennemis*, préparé dans le plus grand secret, paraît ce lundi 8 mai en librairie.

L'auteur, M. John Stockwell, ancien « marine », membre de la C.I.A. de 1964 jusqu'à sa démission volontaire en 1976, a dirigé à partir de juillet 1975 le groupe spécial *(Task Force)* mis sur pied à cette date à l'initiative de M. Kissinger pour intervenir dans la guerre civile qui se déroulait alors en Angola. C'est donc, comme M. Snepp, une autre guerre perdue qu'il raconte, mais cette fois en dévoilant ou en confirmant des aspects fort gênants pour l'administration de l'époque.

M. Stockwell est en effet catégorique : contrairement aux instructions données alors à la C.I.A. et contrairement à ce que son chef de l'époque, M. Colby, affirmait au Congrès, la C.I.A. avait des instructeurs et des conseillers sur le territoire même de l'Angola, « *tout près de la*

De notre correspondant

ligne de front, entraînant les combattants et cadres du F.N.L.A. et de l'UNITA, aidant à préparer les batailles, installant les systèmes de communication et assurant la logistique ». Toujours selon M. Stockwell, la C.I.A. s'occupait de l'accueil à Kinshasa des mercenaires, qu'elle transportait ensuite à bord de ses avions jusqu'en Angola. Elle achemina ainsi une vingtaine de Français, trois Américains et des Portugais, entre autres. Enfin, contrairement à la version officielle, elle coopérait activement avec l'Afrique du Sud, engagée pour son compte dans des opérations analogues.

M. Stockwell s'en prend aussi à M. Mobutu, qui, révèle-t-il, aurait empoché 1 400 000 dollars que la C.I.A. lui avait remis après la défaite à l'intention des chefs du F.N.L.A. et de l'UNITA, MM. Holden Roberto et Savimbi. L'Agence américaine se garda bien de se plaindre, heureuse que le président zaïrois s'abstienne de dénoncer son rôle dans l'affaire.

M. Colby, interrogé au cours de la même émission de télévision, a démenti l'ensemble des allégations de son ancien collaborateur, notamment la collaboration avec l'Afrique du Sud et la présence d'agents de la C.I.A. en Angola. Il admet que son organisation entraînait et conseillait les adversaires du M.P.L.A., mais seulement « *à partir d'un pays voisin* ». Quelques agents ont pu remplir des missions sur le terrain, mais sans s'y implanter. Toujours selon M. Colby, les commission du Congrès auxquelles il faisait rapport n'ont pas élevé d'objection à ces modiques interventions jusqu'à ce que le grand public en ait eu vent. Le réflexe « *pas de nouveau Viet-nam* » l'emporta et conduisit au refus de tout crédit pour soutenir une action militaire américaine en Angola. L'engagement massif des Soviétiques et des Cubains fit le reste. Assurant la victoire de l'équipe actuellement au pouvoir à Luanda.

M. Stockwell s'expose à des poursuites judiciaires pour avoir violé le serment de discrétion imposé à tout collaborateur de la C.I.A. à son engagement, mais il reste fort décidé à « *déchirer les mythes* », comme il le dit lui-même. Sa thèse est que seule une C.I.A. parfaitement « *morale* », au-dessus de tout soupçon, aurait mérité le silence de ses collaborateurs, pas celle-ci qui, à son avis, n'a à peu près rien fait de bon depuis trente ans : « *Le monde serait un endroit plus sûr et la crédibilité américaine serait bien plus grande*, a-t-il dit, *si nous n'avions pas eu de C.I.A. pendant toutes ces années.* »

MICHEL TATU.

Chili

DES FEMMES DE DISPARUS DÉNONCENT LE « PIÈGE DE L'AMNISTIE »

Mme Vivanco est chilienne. Cette femme d'une cinquantaine d'années a eu cinq membres de sa famille arrêtés en 1976 par les forces de sécurité de Santiago : son mari, son frère, sa sœur, son fils et son neveu. Elle ne les a plus jamais revus et plus personne n'a entendu parler d'eux. « *Ils ont disparu, nous ne les détenons pas* », lui a-t-il été répondu lorsqu'elle a fait des démarches pour tenter de les retrouver. Elle n'a pourtant pas épargné sa peine, s'adressant successivement à la Cour suprême chilienne, au président de la République et au ministère de l'intérieur. Elle a participé à deux grèves de la faim, à des marches, des rassemblements.

Avec trois autres épouses de disparus, et la femme d'un détenu politique récemment libéré, Mme Vivanco a décidé d'en appeler à l'opinion publique mondiale. Elles viennent toutes les cinq d'arriver à Paris après une tournée dans les pays nordiques, en Allemagne fédérale, en Suisse et en Grande-Bretagne. Lundi 8 mai, elles ont donné une conférence de presse en France au siège d'Amnesty International. « *Ne nous laissez pas prendre au piège de l'amnistie décrétée par le général Pinochet*, ont-elles dit. *Ne croyez pas à une libéralisation. L'amnistie ne concerne pas les mille cinq cents disparus non plus qu'un certain nombre de soi-disant prisonniers de droit commun. Elle s'applique, en revanche, aux agents de la police politique, aux tortionnaires qui ont pratiqué la répression. Comment peut-on mettre sur le même plan les victimes et leurs bourreaux ?* »

Mme Vivanco et ses compagnes représentent deux associations, celle des cinq cent soixante-sept familles de disparus et celle des détenus politiques.

Elles n'évoquent qu'avec prudence l'éventuelle existence de camps de concentration secrets dont certaines informations ont fait état. « *S'ils existent*, disent-elles, *ils sont militaires. Certains d'entre eux pourraient se trouver dans la colonie de peuplement allemand Dignidad, dont l'accès est interdit aux Chiliens.* »

A Paris, ces femmes souhaitent rencontrer les autorités françaises. Elles se rendront ensuite en Italie et au Vatican avant de regagner leur pays, un retour dont elles savent, d'avance, qu'il ne sera pas facile. — D. J.

Brésil

A l'approche de trois échéances électorales le pays sort de sa torpeur politique

Les services de renseignements brésiliens ont ouvert une enquête pour déterminer l'origine des documents circulant au Congrès et compromettant le général Joao Baptista Figueiredo, futur président, dans une tentative d'assassinat d'opposants au régime. Selon ces documents, le général Figueiredo était en relation avec la DINA, la police politique chilienne, qui devait participer aux opérations prévues contre des opposants brésiliens à l'étranger. Thierry Maliniak, qui vient de prendre ses fonctions de correspondant du « Monde » au Brésil, nous adresse son premier article sur la situation politique dans ce pays.

Brasilia. — Le monde politique s'anime à Brasilia, à l'approche de trois échéances électorales successives. Ce sera d'abord, en septembre, le choix des nouveaux gouverneurs d'Etat, suivi, à la mi-octobre, de la désignation du nouveau président. Viendront enfin, le 15 novembre, les élections législatives, dont le résultat final apparaît des plus incertains.

Les trois événements présentent un ordre d'intérêt croissant. Le premier constituera sans doute une simple formalité. En avril 1977, le président Ernesto Geisel avait décrété, après avoir fermé provisoirement le Parlement, une réforme institutionnelle : dorénavant, les gouverneurs et un tiers des sénateurs ne seront pas élus au suffrage direct. En principe, les gouverneurs devaient être nommés par des collèges électoraux restreints. En fait, ils viennent tout simplement d'être désignés par le chef d'Etat.

L'élection présidentielle paraît elle aussi jouée. Successeur dési-

De notre correspondant

gné par l'actuel chef de l'Etat, le général Joao Baptista Figueiredo abandonnera en juin son poste de chef du SNI, le *service national de renseignements, pour* se consacrer à sa « *campagne électorale* ».

On avait bien avancé l'hypothèse d'une candidature civile : celle de M. Magalhaes Pinto, parlementaire dissident de l'Arena, qui aurait pu rassembler à la fois les voix des « contestataires » de l'Arena, le groupe gouvernemental, celles du M.D.B., le Mouvement démocratique brésilien d'opposition, voire attirer certains secteurs militaires « constitutionnalistes » ; cette alliance serait susceptible d'ébranler le collège électoral chargé d'élire le nouveau président. Mais, aujourd'hui, les chances de M. Pinto et de son projet de « front élargi » paraissent minces : son passé à l'Arena suscite des réticences au sein du M.D.B. et ses appuis au sein des forces armées sont apparemment peu importants.

Une candidature militaire d'opposition ?

Reste l'hypothèse d'une candidature militaire d'opposition à celle du général Figueiredo, comme, par exemple, celle du général Euler Bentes Monteiro. Cette possibilité, avancée par la presse, suscite plutôt le scepticisme à Brasilia. Il est peu probable qu'un officier réellement représentatif prenne aujourd'hui le risque de s'opposer ouvertement au choix du président Geisel.

Les élections législatives de novembre constituent donc la véritable inconnue. Pour le Sénat, les jeux sont faits depuis la réforme électorale d'avril 1977. Mais à la Chambre, le résultat sera serré, et une courte victoire du M.D.B. est même envisageable. Dans certains milieux d'opposition, on craint que le chef de l'Etat ne décide quelque mesure préventive : il suffirait de modifier un peu la mécanique électorale, par exemple, en supprimant le report des voix au sein d'une même liste, qui favorise plus le M.D.B., pour modifier le résultat du suffrage. Une proposition de loi en ce sens a déjà été présentée par un député de l'Arena. Certains redoutent même que le président Geisel ne reporte les élections.

Dans les milieux proches de la présidence, on affirme qu'il s'agit là de craintes sans fondement, et que le processus électoral se déroulera comme prévu. Sans doute. Mais que se passera-t-il après les élections ? Envisage-t-on de permettre la création de nouvelles formations politiques ? C'est une mesure à laquelle général Figueiredo est plus favorable que l'actuel chef de l'Etat. Elle permettrait de scinder le M.D.B. actuellement divisé entre les « durs » et les « modérés » et d'annihiler les effets d'une éventuelle victoire de l'opposition.

Une chose est certaine : c'est du Planalto, le palais de la présidence à Brasilia, et non du Congrès, que dépend l'évolution politique du pays en cette période électorale.

THIERRY MALINIAK.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	285 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ASIE

Japon

L'ouverture de l'aéroport de Narita se heurte toujours à l'opposition des contestataires

De notre correspondant

Tokyo. — L'ouverture du nouvel aéroport de Tokyo, à Narita, prévue pour le 20 mai, provoque toujours une vive opposition de la part des paysans, et des étudiants qui les soutiennent. Dimanche 7 mai, au cours d'une manifestation réunissant sept mille personnes au centre de Tokyo, ils ont réaffirmé leur détermination de poursuivre la lutte. La veille, plusieurs wagons du train express qui relie la capitale à Narita avaient été incendiés. D'autres incendies criminels se sont d'autre part déclarés au cours des dernières semaines dans différents aéroports japonais et dans les bureaux des Japan Airlines.

Depuis la destruction de la tour de contrôle de l'aéroport de Narita, le 26 mars, le gouvernement a lancé une vaste campagne dans la presse pour obtenir le soutien de l'opinion publique. Celle-ci semble pour le moins sceptique — tout comme les compagnies aériennes internationales — sur les conditions de sécurité à Narita. D'une manière symptomatique, les agences de voyage font de la publicité pour les itinéraires qu'elles peuvent organiser en partant d'Haneda, l'actuel aéroport, sur une ligne intérieure, vers Osaka où l'on peut prendre un long-courrier ; après bien des négociations, Air France a de nouveau le droit de se poser à Osaka.

Les autorités n'essayent pas moins d'assurer au maximum la sécurité à Narita. Au milieu de sa verdure, l'aéroport prend des allures de terrain militaire : barbelés de 3 mètres de haut, postes de surveillance, projecteurs de nuit, fossés, plaques d'acier pour éviter le percement de tunnels. Quatorze mille policiers revêtus de leur tenue de combat, qui leur donne des allures de gladiateurs, bloquent d'autre part tous les accès ; seuls les passagers auront le droit d'entrer dans l'enceinte de l'aéroport.

Une loi sera soumise le 9 mai au Parlement, qui permettra à la police d'agir dans un rayon de 3 kilomètres autour de l'aéroport et de détruire tout ce qui peut entraver son fonctionnement. Les autorités pourront ainsi légalement supprimer les trente-cinq campements et forteresses édifiés par les étudiants sur les terres qui appartiennent aux paysans (des catapultes pouvant lancer des pierres à 600 mètres ont déjà été saisies sur place).

Malgré tout ce dispositif de sécurité, on se demande à Tokyo si Narita sera ouvert le 20 mai et, dans cette hypothèse, à quel prix. Les peines de prison encourues par les contestataires (jusqu'à vingt ans de travaux forcés) ne paraissent pas dissuader les membres de la IVe Internationale — responsables de l'attaque de la tour de contrôle — et les « casques noirs » (anarchistes).

PHILIPPE PONS.

DIPLOMATIE

Le Parlement européen ouvre un débat sur la liberté d'opinion des fonctionnaires de la Communauté

De notre correspondant

Strasbourg. — Les parlementaires européens ont commencé lundi 8 mai un débat sur la liberté d'opinion des fonctionnaires de la Communauté par l'examen d'une pétition de M. Feidt, président du comité du personnel du Parlement s'élevant contre les enquêtes d'ordre politique. La pétition soulève le cas de fonctionnaires britanniques, danois et irlandais invités à répondre, en 1976, à des questions concernant leurs opinions, posées par la Commission de Bruxelles.

Dans un rapport sur lequel le Parlement se prononce mardi, la commission du règlement reconnaît que le problème est délicat. D'une part, le statut des fonctionnaires stipule qu'aucune mention de leurs opinions ne doit figurer à leur dossier ; d'autre part, la commission doit se porter garante de la loyauté des fonctionnaires ayant accès à des documents très confidentiels. En l'absence d'un service de sécurité communautaire, la commission a recours aux autorités nationales.

M. Lemoine (parti communiste français) a déposé un amendement demandant la destruction de dossiers politiques. Au nom de la Commission de Bruxelles, M. Vredeling a reconnu que la liberté d'opinion des fonctionnaires était inaliénable, mais qu'un petit nombre d'entre eux travaillant sur des documents secrets pouvaient être soumis à des enquêtes. Il a indiqué que cinq cent trente contrôles étaient en cours pour les fonctionnaires d'Euratom et que sept cents contrôles avaient été effectués par le passé.

J.-C. H.

EN BREF

● *L'affaire Cameron et les relations soviéto-britanniques.* — L'ambassadeur de Grande-Bretagne à Moscou a été convoqué, samedi 16 mai, par le ministère soviétique des affaires étrangères pour s'expliquer sur les propos tenus à Pékin par le chef d'état-major britannique. Sir Neil Cameron avait désigné l'U.R.S.S. comme l'« ennemi » commun de la Grande-Bretagne et de la Chine (*le Monde* du 3 mai). L'ambassadeur a précisé, lundi 8 mai, le porte-parole du Foreign office, a répondu que la politique britannique n'était pas déterminée par les militaires et que les déclarations de Sir Neil n'affecteront pas les relations soviéto-britanniques. — *(A.F.P.)*

● *Les pays non alignés* ont décidé de tenir à La Havane, du 15 au 19 mai, leur conférence ministérielle, précédemment prévue à Kaboul. — *(A.F.P.)*

● *Les satellites anti-satellites.* — Des négociations américano-soviétiques sur l'interdiction des satellites anti-satellites s'ouvriront le 8 juin à Helsinki, a annoncé lundi 8 mai le département d'Etat américain. — *(A.F.P.)*

● *M. de Guiringaud à Madrid.* — M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, rend visite ce mardi 9 mai à son collègue espagnol, M. Oreja. La préparation de la visite que fera M. Giscard d'Estaing à Madrid (probablement avant l'été), la candidature de l'Espagne à la Communauté européenne, l'évolution des échanges commerciaux, très défavorable à la France, sont les principaux points à l'ordre du jour des conversations.

● *Les relations franco-afghanes.* — Les relations diplomatiques entre la France et l'Afghanistan n'ont à aucun moment été rompues, a déclaré, lundi 8 mai, le porte-parole du Quai d'Orsay à propos de la démarche effectuée dimanche à Kaboul par l'ambassadeur de France auprès du nouveau gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan. La France, rappelle-t-on, entretient des relations avec les Etats et non avec les gouvernements, le problème de la reconnaissance des nouvelles autorités afghanes ne se pose donc pas. Il appartient à l'ambassadeur de France en Afghanistan, ajoute-t-on, de prendre contact avec ces autorités pour les assurer du désir de son pays de « *maintenir les bonnes relations qui ont toujours existé entre Paris et Kaboul* ».

● *Le bureau de l'Internationale socialiste* se réunira à Dakar les 12 et 13 mai, a annoncé lundi 8 mai, à Londres, le secrétariat de l'organisation. Les discussions porteront sur le dialogue Nord-Sud et le nouvel ordre économique international. L'accent sera notamment mis sur le rapport entre les dépenses militaires et le financement du développement dans les pays du tiers-monde. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● M. VASSILY RIKOV, ambassadeur soviétique à Alger, s'est rendu, dimanche 7 mai, au ministère algérien des affaires étrangères, ainsi qu'au siège du F.L.N., où il a confirmé à ses interlocuteurs que l'accord de pêche conclu récemment par Moscou avec le Maroc (*le Monde* du 29 avril et du 4 mai) ne concernait pas les eaux territoriales du Sahara occidental. Il a également réaffirmé la position de son gouvernement en faveur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. — *(Corresp.)*

Australie

● M. MONDALE, VICE-PRESIDENT AMERICAIN, a réaffirmé lundi 8 mai la volonté des Etats-Unis de défendre la sécurité dans les océans Indien et Pacifique. Au cours de sa visite officielle à Canberra, il a aussi annoncé que d'importantes manœuvres navales se dérouleront au large de l'Australie dans le cadre de l'ANZUS (pacte de défense liant l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis) ; ces manœuvres, a dit M. Mondale, sont la preuve de l'« *engagement des Etats-Unis dans la région* ». M. Mondale était attendu mardi en Nouvelle-Zélande. — *(A.F.P.)*

Belgique

● LE ROI KHALED D'ARABIE SAOUDITE est arrivé lundi 8 mai à Bruxelles, accompagné de quatre ministres, dont ceux de la défense et des affaires étrangères, pour une visite officielle de trois jours. C'est la première fois que le souverain wahabite se rend en visite officielle dans un pays occidental. — *(A.F.P., Reuter, U.P.)*

Costa-Rica

● M. RODRIGO CARAZO, un professeur d'économie âgé de cinquante et un ans, de tendance démocrate-chrétienne, a prêté serment le lundi 8 mai à San José comme nouveau président de la République. Il a promis d'assainir les finances du Costa Rica et de lutter contre la bureaucratie. Il a été élu le 5 février dernier en battant le candidat du Mouvement de libération nationale, M. Luis Alberto Monge. — *(A.P.)*

Danemark

● LE GENERAL VEGGER, chef des forces germano-danoises de l'OTAN (BALTAP), vient de réunir à son quartier général de Karup (Jutland du Nord) une soixantaine de préfets, politiciens locaux, chefs de la défense civile et hauts fonctionnaires danois et allemands pour les informer du danger que représentent les activités militaires croissantes des pays membres du pacte de Varsovie en Baltique. — *(Correspondance.)*

États-Unis

● DES DESORDRES, dans la nuit du dimanche au lundi 8 mai, à Houston (Texas), ont fait quinze blessés et provoqué vingt-deux arrestations. Des Américains d'origine mexicaine avaient pris à partie la police locale. Le calme est maintenant revenu dans la ville. L'agitation avait commencé dans un square, alors que les policiers tentaient de mettre fin à une rixe entre plusieurs personnes célébrant, le 5 mai, la Fête nationale mexicaine. Plusieurs magasins ont été brûlés et pillés, deux cameramen et trois policiers ont été blessés au cours de ces manifestations, que certains leaders de la minorité « Chicano » ont attribuées lundi à des agitateurs étrangers à la communauté de Houston. — *(A.F.P.)*

Inde

● LES PARTISANS DE Mme GANDHI ont remporté trois élections partielles dans l'Etat d'Uttar-Pradesh, dimanche 7 mai ; un candidat du « *Congrès Indira* » a été élu au Parlement fédéral et deux autres à l'Assemblée locale de cet Etat, le plus grand de l'Inde. — *(A.F.P.)*

Pakistan

● L'INSTITUT INTERNATIONAL DE LA PRESSE a adressé lundi 8 mai un message de protestation au chef de l'Etat pakistanais à la suite de l'arrestation de cinquante-deux journalistes ; l'I.I.P. s'est aussi déclaré « *consterné* » par la condamnation de treize autres journalistes et employés de presse (*le Monde* du 9 mai). — *(A.F.P.)*

Pérou

● LES ACTIVITES DE L'UNIVERSITE DU CUZCO, occupée par des étudiants depuis cinq jours, ont été suspendues pour une durée indéterminée, apprend-on à *Lima*, le lundi 8 mai. L'université accueille quinze mille étudiants.

République Sud-Africaine

● LE PREMIER MINISTRE, M. Vorster, est intervenu personnellement lundi 8 mai pour apaiser les esprits et circonscrire le scandale qui secoue le ministère de l'information depuis plusieurs semaines (*le Monde* du 6 mai), au sujet de l'origine de l'argent qui servit à payer les « *missions secrètes* » aux îles Seychelles et en Grande-Bretagne du numéro deux du ministère de l'information, M. Eschel Rhoodie. Le premier ministre a expliqué qu'il avait personnellement, en 1972, autorisé le ministère de l'information à utiliser les fonds secrets dont il dispose. — *(Corresp.)*

Le Monde

politique

M. Barre entend lutter contre les inégalités sociales

(Suite de la première page.)

Dans l'entourage du premier ministre, à vrai dire, personne ne paraît surpris par ces réactions. Personne n'ignore non plus que si le chômage s'aggrave à la suite des nouvelles fermetures d'entreprises, si l'opération « vérité des prix industriels » tend à relancer l'inflation, si le patronat ne se résoud pas à jouer le jeu de l' *« ouverture sociale »*, il peut en résulter, à moyen terme, un mélange social d'autant plus « détonant » que, le temps passant, l'opposition sortira progressivement de l'état de prostration où l'a plongée son échec aux élections législatives.

Que cela *plaise* ou non, toutefois, M. Raymond Barre n'entend pas *dévier* de la voie qu'il s'est tracée, en accord *total* avec l'Elysée, et qu'il avait résumée en une formule au cours de sa campagne électorale : *« Nous choisissons la réforme, non le bouleversement ; l'évolution, non la révolution »*.

Pour s'assurer la « compréhension » des *syndicats* ouvriers, la bienveillance des parlementaires de la majorité et le soutien de l'opinion publique, le chef du gouvernement mise beaucoup sur la lutte contre les inégalités sociales qu'il déclare vouloir engager au nom de la solidarité nationale. En faisant en sorte que les revenus les plus modestes progressent plus vite que les gros. *« Le premier ministre sera intraitable sur ce chapitre »*, dit-on à l'hôtel Matignon. Dans l'immédiat, il s'agit pour lui d'entretenir la flamme de l'ouverture, si fragile soit-elle.

M. Raymond Barre va donc s'employer à prêcher la patience et la confiance — un langage professoral dans lequel il est devenu maître — à défaut de pouvoir cultiver l'optimisme.

Le premier ministre prendra d'abord la parole, jeudi après-midi 11 mai, au palais du Luxembourg, où les sénateurs seront, à leur tour, appelés à se prononcer par un vote sur la déclaration de politique générale du premier ministre. Conformément à la Constitution, le résultat du scrutin n'engagera pas la responsabilité du gouvernement.

Une déclaration « actualisée »

Dans un exposé liminaire, M. Raymond Barre rappellera les grandes grandes lignes de son programme, qu'il « actualisera » en réponse aux questions qui lui seront posées. Il insistera vraisemblablement sur ses projets relatifs à l'amélioration du régime financier et fiscal des collectivités locales, sujet auquel les membres de la Haute Assemblée ont toujours été extrêmement sensibles.

Le débat doit en principe se terminer jeudi soir. M. Raymond Barre s'adressera ensuite directement à l'opinion publique par le canal des moyens audio-visuels et de la presse, de façon très « programmée », ainsi qu'il en a pris l'habitude depuis son entrée à l'hôtel Matignon.

Le premier ministre entreprendra également vers la fin du mois une nouvelle série de voyages en province, afin d'étudier les problèmes économiques et sociaux *« sur le terrain »* et d'avoir avec la population des contacts directs, auxquels il a pris goût pendant la campagne électorale. Il se rendra notamment dans les départements qu'il n'a pas encore visités, ainsi que dans les régions où il n'est passé jusqu'à présent que très rapidement.

Le programme de ces déplacements n'est pas encore arrêté. La préparation des séances de travail qui seront organisées à l'occasion de ces voyages devait être évoquée au cours de la réunion des préfets de région convoquée mardi après-midi 9 mai à l'hôtel Matignon. Dans le même esprit, le premier ministre souhaite plus que jamais assumer en douceur, mais fermement et pleinement, son rôle constitutionnel de chef de la majorité. C'est ainsi qu'il commence, à partir de ce mardi, en recevant à déjeuner les membres du conseil de l'Union pour la démocratie française, présidé par M. Jean Lecanuet, une série d'entretiens avec les représentants des formations de la majorité. Il entretiendra aussi des contacts réguliers avec les présidents des deux groupes de la majorité de l'Assemblée nationale, MM. Claude Labbé (R.P.R.) et Roger Chinaud (U.D.F.), qui vont être reçus ensemble, à Matignon. M. Raymond Barre confirmera notamment à ses hôtes son accord pour l'organisation de grands débats parlementaires sur les thèmes souhaités par les députés, tels ceux qui sont déjà prévus sur la politique étrangère et les problèmes de la sécurité sociale.

Une prudence habituelle

Chargé par M. Giscard d'Estaing de veiller à ce que *« la recherche d'une cohabitation raisonnable avec l'opposition »* ne compromette pas *« l'unité de la majorité »*, le premier ministre n'envisage pas, du moins pour l'instant, de dialoguer de la même façon avec les dirigeants de l'opposition afin de ne pas heurter le R.P.R., qui n'avait pas apprécié les initiatives prises à ce sujet par le chef de l'Etat au lendemain des législatives.

Dans la vie politique tout autant que dans le domaine social M. Barre n'entend pas se départir de son habituelle prudence.

C'est bien ce qui risque de lui être reproché, et pas seulement par ses adversaires politiques.

ALAIN ROLLAT.

LE PREMIER MINISTRE RENDRA VISITE AU CAMPUS D'ÉTÉ DES JEUNES GISCARDIENS D'« AUTREMENT »

MM. Hughes Dewavrin et Henri Giscard d'Estaing, animateurs du mouvement des jeunes giscardiens Autrement, ont été reçus, lundi 8 mai, par le premier ministre. Ils ont indiqué, au cours d'une conférence de presse, que M. Raymond Barre a accepté de passer une journée au campus d'été, organisé par leur formation, du 15 août au 8 septembre prochains à Arcachon (Gironde). M. Barre a aussi accepté d'assister, mercredi 10 mai, à l'inauguration des nouveaux locaux d'Autrement, rue de Villersexel à Paris (7e).

M. Dewavrin a aussi indiqué que M. Barre n'a pas pris d'engagement précis sur la revendication de son mouvement portant sur le versement d'un *« treizième mois de l'appelé sous les drapeaux »*, soit la moitié du SMIC au moment de son retour à la vie civile. Il a affirmé : *« Le premier ministre a montré en la matière une certaine volonté de dialogue et de réflexion. »*

Enfin M. Dewavrin a annoncé que M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, lui a adressé, lundi, une lettre pour répondre d'une manière *« largement positive »* aux suggestions de Autrement sur le rôle des délégués de classe dans les lycées, l'ouverture de l'école sur la vie, la systématisation de l'expérience des journées continues dans les lycées et la prolongation d'une demi-heure de la durée de l'épreuve d'histoire et de géographie au baccalauréat.

Par ailleurs, le mouvement des jeunes giscardiens Autrement « se réjouit de la suppression du dossier scolaire », annoncée lundi 8 mai par M. Beullac.

★ Autrement, 5, rue de Villersexel, 75007 Paris.–Tél. : 544-50-20.

Scission au P.S.D.

Vingt-deux délégués refusent de rallier l'U.D.F. et annoncent la création d'une fédération autonome

Refusant les conclusions de la réunion du conseil national du parti socialiste démocrate qui s'est tenue dimanche 7 mai à Montrouge (le Monde *du 9 mai) et notamment la perspective d'un ralliement de leur formation à l'U.D.F., vingt-deux délégués représentant dix-sept fédérations* (1), *ont annoncé lundi soir 8 mai leur intention de rompre avec la ligne politique préconisée par M. Eric Hintermann, secrétaire général du P.S.D., et de créer une fédération des socialistes démocrates de France (F.S.D.F.).*

Parmi ceux-ci figurent plusieurs membres du bureau exécutif du P.S.D., qui soulignent que la motion de synthèse adoptée dimanche à Montrouge l'a été « *à la suite de manœuvres* » menées par « *une minorité forte seulement de quatre cent soixante-quinze adhérents* ». « *La faiblesse même des effectifs qui suivent Eric Hintermann permet d'imaginer de quel poids ce groupe pourrait peser au sein de l'U.D.F.* », ajoutent-ils.

Affirmant représenter les fédérations « *largement majoritaires* », les vingt-deux délégués contestataires « *ont décidé de poursuivre l'objectif qui est le leur depuis l'origine du mouvement : tout faire pour favoriser l'avenir d'une véritable social-démocratie* ».

La F.S.D.F., « *consciente néanmoins de l'impossibilité de vivre dans un superbe isolement, entretiendra des contacts permanents avec les formations qui l'entourent, aussi bien dans la majorité, notamment avec les radicaux et le C.D.S., que dans l'opposition avec le M.R.G. et le P.S.* » Elle cherchera « *par tous les moyens à créer des regroupements propres à étendre l'influence socialiste-démocrate.* »

Au cours d'une conférence de presse tenue lundi après-midi, alors qu'il ignorait encore la décision de rompre prise par ses anciens amis, M. Eric Hintermann avait indiqué que le P.S.D. souhaitait adhérer à l'U.D.F. afin de donner au courant giscardien « *une image plus à gauche* » et pour aider M. Giscard d'Estaing « *à obtenir la majorité dont il a besoin pour gouverner au centre gauche* ».

Le secrétaire général du P.S.D. se proposait d'entreprendre prochainement une tournée des fédérations départementales afin d'expliquer sa position.

(1) Les vingt-deux signataires de la résolution annonçant la création de la F.S.D.F. sont : MM. Aumas (Val-d'Oise); Brue (Gard); Chauvel, ancien député, et Routier-Preuvost (Loire-Atlantique) ; Carrière, Guillemard et Legaillard (Paris) ; Mme Nicole Desfourneaux (Charente-Maritime) ; MM. Giquello (Morbihan) ; Héline et Kachev (Seine-et-Marne) ; Lecœur, ancien député et ancien sous-secrétaire d'Etat, et Beschet (Saône-et-Loire) ; Martine (Seine-Maritime) ; Masia (Rhône) ; Pillard (Ain) ; Piollet (Loire) ; Potigny (Nord) ; Pujau (Aude) ; Sammut (Hérault) ; Vacherot-Ricard (Hauts-de-Seine).

Mort de M. Lucien Grand président du groupe sénatorial de la Gauche démocratique

M. Lucien Grand, sénateur de Charente-Maritime, président du groupe de la Gauche démocratique, est décédé le 8 mai à l'hôpital de Saintes, à l'issue d'une longue maladie. Il sera remplacé au Sénat par son suppléant, M. Paul Moreau, vétérinaire, ancien maire et ancien conseiller général de Mirambeau.

M. Lucien Grand était né le 26 mars 1904 à Saintes. Docteur en médecine et propriétaire exploitant à Brizambourg, il était maire de cette commune depuis 1947. Elu conseiller général de Saint-Hilaire-de-Villefranche en septembre 1945, il avait succédé en 1973 à M. André Dulin (radical, comme lui), décédé, comme président de l'assemblée départementale ; mandat qu'il devait conserver jusqu'à son échec, aux élections cantonales de 1976, devant un candidat socialiste (tendance CERES), M. Beix. De 1973 à 1975, M. Lucien Grand avait aussi présidé le conseil régional Poitou-Charente.

Sénateur de Charente-Maritime depuis avril 1959, M. Grand prenait, en octobre 1968, la succession de M. de la Contrie à la tête du groupe de la Gauche démocratique. Au palais du Luxembourg, il avait également présidé (1971-1977) la commission des affaires sociales et s'était fait l'avocat de l'unification des régimes de sécurité sociale. Il était partisan de la fiscalisation de leur financement.

Dans son département, dans sa région et au Sénat, M. Lucien Grand s'était révélé un homme d'arbitrage. Radical valoisien, il avait su conserver longtemps la confiance d'électeurs de tendances opposées. Il présidait depuis dix ans un groupe comprenant quatorze radicaux de gauche (sur quarante membres), des valoisiens, des élus C.D.S. ou centre démocrate et M. Max Lejeune, fondateur du Mouvement démocrate socialiste de France (M.D.S.F.).

M. Lucien Grand était resté à l'écart de la compétition électorale aux dernières législatives. En 1974, il avait soutenu la candidature de M. François Mitterrand à la présidence de la République. — A. G.

● *Un nouveau mouvement clandestin corse*, qui se veut à la fois nationaliste et pacifiste, le « *mouvement pour la libération de la Corse* » (M.P.L.C.), vient de présenter son programme. Un porte-parole anonyme a indiqué que le M.P.L.C. se sentait très proche du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) et qu'il visait à obtenir pour la Corse « *la souveraineté dans l'indépendance* ». Sur les méthodes à employer pour atteindre cette indépendance, le M.P.L.C. « *ne pense pas que la violence soit le moyen essentiel* ». Toutefois, il affirme que « *la violence actuelle en Corse est voulue par l'autre violence, celle de l'Etat français* ».

LA MAIRIE DE PARIS VA ÉDITER UNE BROCHURE D'INFORMATIONS TRIMESTRIELLE

Une brochure trimestrielle destinée aux Parisiens va être lancée prochainement par la mairie de Paris. Ce bulletin, dont la direction sera assurée par M. Denis Baudouin, directeur général de l'information et des relations extérieures à l'Hôtel de ville, donnera à ses lecteurs des renseignements pratiques et, dit-on, « *il les tiendra informés des activités de la municipalité de la capitale* ».

● *Au cabinet de M. Robert Boulin*, ministre du travail et de la participation, M. Luc La Fay est nommé chargé de mission (relations avec la presse).

● *Le* Journal officiel *daté 8-9 mai* annonce la cessation, le 6 mai à minuit, du mandat parlementaire des huit députés et des deux sénateurs nommés secrétaires d'Etat par décret du 6 avril. Ils sont remplacés par leurs suppléants, dont le mandat a aussitôt pris effet.

POLITIQUE

LA CONTROVERSE AU SEIN DU P.C.F.

Le rapport de M. Georges Marchais devant le comité central n'a pas clos le débat

Le long rapport de M. Georges Marchais, adopté à l'unanimité le 27 avril par le comité central du P.C.F., n'a pas suffi à convaincre ceux des militants communistes qui contestent la politique suivie par la direction du parti au cours des derniers mois. Bien au contraire, ils puisent dans le texte du secrétaire général du P.C.F. de nouveaux arguments critiques. On en trouve la preuve à divers niveaux.

Des militants communistes continuent de se manifester dans la presse dite « bourgeoise ». Cette semaine, par exemple, *Politique hebdo* et *le Nouvel Observateur* publient les propos de membres du P.C.F. qui critiquent le rapport de M. Georges Marchais.

Dans *Politique hebdo*, il s'agit de cinq militants de l'Essonne ; dans *le Nouvel Observateur*, de deux membres de l'Union des étudiants communistes. L'un d'entre eux, M. Yves Roucaute, estime : « *On en est au point où le courant sectaire dans le P.C. favorise le courant social-démocrate dans le P.S. et réciproquement.* » *Le Monde*, pour sa part, a déjà reçu de nombreuses réactions aux délibérations du comité central. Réactions critiques.

Depuis un mois, c'est une centaine de lettres qui sont ainsi arrivées à la rédaction du journal, le plus souvent individuelles, parfois engageant une cellule. L'immense majorité d'entre elles sont critiques par rapport à la direction du P.C.F. Si la plupart proviennent d'intellectuels et notamment d'enseignants et d'étudiants, c'est, bien sûr, que ces catégories sociales s'expriment facilement par écrit ; c'est aussi qu'elles constituent une fraction importante des lecteurs du *Monde*.

Le volume même de ce courrier constitue un événement. Il nous interdit malheureusement de pouvoir le publier intégralement.

Un millier de lettres

M. Georges Marchais avait indiqué, il y a un mois, que le comité central du P.C.F. et les organes de presse du parti avaient reçu une trentaine (puis il avait augmenté à une cinquantaine) de lettres critiques. Depuis, le secrétaire général n'a plus donné d'indications de ce type. Il semble que la correspondance des communistes adressée à leurs dirigeants se soit accrue dans des proportions importantes puisqu'elle dépasserait le millier de lettres. Rapportée aux six cent mille adhérents revendiqués par le P.C.F., cette vague exceptionnelle demeure toutefois relativement faible, même si certaines des lettres engagent des cellules ou des sections du parti, c'est-à-dire des dizaines de militants.

La persistance du débat au sein du P.C.F. est, d'autre part, illustrée par les réunions organisées pour rendre compte des travaux du comité central. A Paris et dans la région parisienne, plusieurs de ces séances ont permis de constater la permanence d'un courant critique important. Et ce phénomène ne se limite pas aux intellectuels. C'est ainsi, par exemple, que dans le XI[e] arrondissement — l'un des plus ouvriers de Paris — la discussion a été très vive, très critique, mais, reconnaissent les contestataires, n'a jamais été bloquée par la direction représentée en l'occurrence par M. Jacques Chambaz, ancien député, membre du bureau politique. Dans le V[e] arrondissement, la séance de compte rendu du comité central a fait apparaître que la direction du parti est probablement minoritaire dans ce secteur. Toutefois, bien que M. Etienne Balibar ait d'abord défendu une motion, il n'a été procédé à aucun vote.

Regroupements « horizontaux »

Les contestataires préfèrent, en règle générale, éviter de provoquer des scrutins qui tendent à figer les positions. Ils ont choisi de laisser le débat le plus ouvert possible tout en consacrant à présent leurs efforts à assurer des regroupements « horizontaux » pourtant expressément interdits par la règle du centralisme démocratique. Celle-ci ne prévoit en effet comme seule forme de circulation des informations au sein du parti que la voie hiérarchique verticale.

Les premières amorces publiques de regroupements « horizontaux » sont le fait d'étudiants communistes. Des journaux contestataires ont déjà été lancés, qui permettent de rassembler des militants. Trente-trois étudiants parisiens annoncent ci-dessous un regroupement plus directement politique, encore que leur plateforme reste volontairement large et regroupe aussi bien des partisans des thèses de M. Elleinstein que de celles de M. Althusser.

Le recours à cette procédure traduit la profondeur de la crise qui existe chez les étudiants communistes. Cette crise s'est trouvée illustrée par les difficultés sérieuses rencontrées par M. Guy Hermier, membre du bureau politique, lorsqu'il dut rendre compte du comité central devant les étudiants parisiens. M. Hermier, abasourdi par le flot des critiques, en arriva à menacer de ne plus revenir devant les militants de l'U.E.C.

La poursuite du débat, que M. Georges Marchais espérait clore à l'occasion de la session du comité central, s'effectue sur les même thèmes que précédemment. Il ressort notamment une volonté d'analyser plus au fond : les rapports avec le P.S., la nature des pays socialistes, le fonctionnement du centralisme démocratique (dont le principe, en règle générale, n'est pas contesté), le contenu de l'union du peuple de France. La revendication d'une tribune de discussion dans la presse communiste demeure toujours aussi vive. S'ajoutent à présent de nouveaux arguments comme la dénonciation de l' « autosatisfaction » de la direction du P.C.F. et la volonté d'obtenir la publication des travaux de la dernière session du comité central. Ce point a été évoqué lors de la réunion de cette instance et il a été décidé qu'aucun compte rendu de la discussion qui s'est déroulée ne serait effectué. Cette décision a, par exemple, permis à M. Chambaz de répondre aux contestataires que si le débat était à présent publié, le comité central violerait sa propre légalité.

THIERRY PFISTER.

Des étudiants communistes réclament une conférence nationale extraordinaire de l'U.E.C

Trente-trois membres de l'Union des étudiants communistes, appartenant à différents cercles et dont plusieurs ont des responsabilités au sein du mouvement, ont élaboré un texte commun :

En tant que militants communistes étudiants, notre souci majeur est d'agir efficacement pour améliorer l'action du Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.), et plus particulièrement de l'U.E.C. Nous avons conscience de la nécessité de faire en sorte que le vaste débat qui a lieu débouche sur des changements concrets dans notre organisation. Malgré des divergences d'analyse compréhensibles, nous jugeons utile, dans le contexte actuel, de publier la lettre ouverte suivante :

Après l'échec, qui peut s'avérer historique, que constitue pour la gauche dans son ensemble, pour le P.C.F. et le M.J.C.F. en particulier, les résultats des élections législatives, l'anathème et l'autosatisfaction ne peuvent tenir lieu d'analyse. Les déclarations des directions de l'U.E.C. et du parti ne peuvent que contribuer à l'affaiblissement de l'alliance nécessaire entre la classe ouvrière et les masses étudiantes.

Dénoncer les responsabilités tant présentes que passées de la direction du P.S. ne suffit pas. En changeant de terrain d'analyse, il faut engager immédiatement un vaste débat dans notre organisation pour analyser les erreurs commises et mettre en place une nouvelle pratique politique qui rompe avec celles qui conduisent aujourd'hui à l'isolement de l'U.E.C. Il faut que l'U.E.C. puisse jouer son rôle d'avant-garde. Elle ne peut le faire qu'en s'engageant de manière offensive dans la voie qu'indique le XXII[e] congrès. Etre à l'offensive sur cette question, c'est lutter à la fois contre le courant sectaire qui continue à se réclamer du XXII[e] congrès sans l'appliquer et contre la conception électoraliste qui ne conçoit l'union qu'en terme de contrat entre organisations, mais se refuse à engager le combat pour impulser la mise en place de formes de luttes à la base. Le débat doit s'inscrire dans le cadre d'une conférence nationale extraordinaire, puisqu'il s'agit de l'analyse de la stratégie et de la tactique de l'U.E.C. liées au mode de fonctionnement interne de l'organisation.

C'est pourquoi nous faisons ces propositions :

1) Tenue d'une conférence nationale de l'U.E.C. extraordinaire par les formes de sa préparation et de son déroulement. Elle devra exprimer, jusque dans les séances finales, les débats réels et contradictoires menés dans l'organisation. Ni chambre d'enregistrement. Ni club de discussion.

2) Election des dirigeants sans cooptation, sur proposition de la base.

3) Ouverture, dès aujourd'hui, de tribunes de discussion dans le journal *l'Avant-garde* et dans *Clarté*.

4) Reconsidérer la conception de notre presse tant à l'U.E.C. que dans tout le mouvement. Faire de *Clarté* un journal de combat *étudiant* qui soit à l'écoute des masses, qui soit l'émanation des cercles et qui exprime la diversité des débats dans l'U.E.C. sur *toutes les questions politiques*.

5) Prendre en compte dans notre politique et favoriser le développement, sans concession à l'opportunisme, de toutes les nouvelles formes de lutte (luttes des soldats, luttes des femmes, luttes écologistes, régionales, etc.). Mise en place de forums, d'assemblées ouvertes pour débattre, de comités unitaires à la base, de réunions de cercle ouvertes...

L'U.E.C. est actuellement en crise. Elle est réduite à la dimension d'une succursale du parti, et son influence dans les facultés en est réduite d'autant. Elle se contente de relayer telles quelles les appréciations du parti, en particulier celles portant sur la jeunesse et les étudiants. L'absentéisme massif, l'incapacité à prêter attention aux besoins et aux initiatives des étudiants et à impulser leurs luttes en portent témoignage. Il faut donner la priorité aux luttes unitaires à la base pour participer à la reconstruction de l'union de la gauche. Seule une attitude politique ouverte, souple et réceptive, fondée sur un mode de fonctionnement démocratique de l'organisation permettra de préparer les grands mouvements qui transformeront l'Université.

Voici la liste des signataires ; ceux qui ne sont mentionnés que par leurs initiales ne sont pas citoyens français :

M. Augerai Didier (Paris-I Sorbonne, membre du bureau de secteur), Mlles Azoulay Nicole (Paris-I Tolbiac, membre du bureau de secteur), Bouillot Françoise (Paris-I Sorbonne, secrétaire de cercle), MM. C. E. (Paris-I Tolbiac), C. J. (Paris-I Sorbonne), Mlle Dahan Viviane (Paris-I Tolbiac, membre du bureau de secteur), MM. Deluchat Alain (Paris-I Sorbonne), Dufoy Hervé (sciences politiques), Dupont Dominique (Paris-I Sorbonne), F. B. (Paris-I Tolbiac, membre du bureau de secteur), Gazalliet Gilbert (Paris-I Sorbonne), Lachaussée (U.L.M.), Lalan Georges (Paris-XIII), Lecestre Bruno (Paris-I Tolbiac, membre du bureau de secteur), Lewisch Serge (Paris-I Panthéon), Martin Pierre (Tolbiac), Maupas Jean-Pierre (Paris-I), Mezerette Christophe (Paris-XIII, secrétaire de cercle), Mlle Nier Marie-Paule (Paris-I Tolbiac), MM. Ogilvie Bertrand (Paris-I Sorbonne), P. L. (H.E.C.-grandes écoles), Pitras F. (Paris-IV Clignancourt), Pottecher Richard (Paris-I Sorbonne), R. P. (Tolbiac), Roucaute Yves (Paris-I), Saadi Philippe (Paris-VIII), Sabini Paul (Grenoble-II), Sakoun Jean-Pierre (Paris-IV), Salem Jean (Paris-I Sorbonne), Santos Luis (sciences politiques), Steroynlak Jean-Michel (Paris-VI, C.H.U. Saint-Antoine), Mlle Vincent Catherine (Paris-I Tolbiac), M. Zerathe Serge (Paris-XIII).

● *M. Jean Poperen*, député du Rhône, membre du secrétariat du P.S., note dans *Synthèse flash* du 5 mai, à propos de la dernière session du comité central du P.C.F. : « *Il apparaît que cette assemblée, par les choix qui ont présidé à sa désignation, est aujourd'hui un instrument parfaitement au point de ratification des décisions de la direction. Il n'en fut pas toujours ainsi à ce degré.* »

Libres opinions

Un faux grossier

par JACQUES FRÉMONTIER (*)

LE rapport attribué au camarade Marchais, que publient complaisamment des organes de la bourgeoisie où fleurissent plus que jamais les pratiques staliniennes, me paraît un faux grossier fabriqué dans les officines de l'impérialisme.

Comment le secrétaire général d'un parti communiste qui, il y a tout juste deux ans, lançait, en son vingt-deuxième congrès, le grand mot d'ordre de la liberté pourrait-il redouter aujourd'hui une véritable discussion démocratique ?

Nous ne pouvons admettre, dit le pseudo-rapport, une « *discussion sur tout et sur n'importe quoi* ». Nous non plus, cher camarade. Nous ne réclamons qu'une discussion *aujourd'hui*, et sur la politique du parti depuis l'été 1977...

« *Ce serait*, affirme le document apocryphe, *dessaisir les organismes de direction (...), élus démocratiquement à bulletins secrets, de leur rôle et de leur responsabilité.* » Si le mot de « démocratie », si fortement claironné par notre vingt-deuxième congrès, s'applique, dans ton esprit, au mode de désignation de nos dirigeants, je comprends que nous ayons tant de mal à convaincre les sceptiques.

« *Nous sommes un parti démocratique*, déclare le texte publié par la presse bourgeoise, *nous ne sommes pas un club de discussion.* » Voilà, cher camarade, qui me paraît fort peu dialectique. Nous sommes les deux à la fois : discutant et agissant, nous mettant en critique et soumettant le monde tel qu'il est à notre critique.

La discussion a déjà eu lieu, tranche — selon les porte-parole du grand capital — notre secrétaire général. Elle aurait été « *sérieuse, intéressante et positive.* » Certes. Ne l'eût-elle pas été bien davantage si le bureau politique n'en avait dès le premier jour publié les conclusions inattaquables ? Si d'autres voix que celles de la direction avaient pu se faire entendre publiquement au sein du parti ?

Faux grossier, document apocryphe : j'en vois une preuve supplémentaire dans le refus de toute autocritique. Nul d'entre nous ne songe à minimiser l'écrasante responsabilité du parti socialiste dans notre défaite. Mais à quoi donc l'autosatisfaction portée à la hauteur d'une science *(« la science des sciences ») nous avance-t-elle ? D'un côté*, les vierges agneaux, les communistes ; de l'autre côté, les infâmes traîtres, les socialistes. Ce manichéisme de bande dessinée a-t-il quelque rapport avec la dialectique ?

J'ai vécu, tout au long de ces sept années, le lent désenchantement de notre parti face à l'U.R.S.S. et à ses satellites. Je l'ai écrit un jour à Georges Marchais : « *Je n'ai commencé à me sentir profondément à l'aise dans ma peau de communiste français que le jour où j'ai enfin cru à la sincérité des critiques que nous adressions aux pays socialistes.* » Voilà pourquoi je me refuse à croire, deux ans après le vingt-deuxième congrès, que le secrétaire général de notre parti puisse encore parler de l'« *œuvre gigantesque* » ou du « *rôle positif* » de ces malheureux pays. Si le document était authentique, Georges Marchais aurait sûrement écrit, comme tant d'entre nous le disent (et comme je crois qu'il le pense) : « La seule vraie question qui se pose, c'est de savoir s'il s'agit là, réellement, de socialisme. »

Mais la preuve irréfutable que le soi-disant rapport Marchais n'est qu'une affabulation inventée de toutes pièces par la C.I.A. ou ses comparses, c'est le mépris dont il témoigne à l'égard des intellectuels. De tels arguments se lisent couramment dans la presse réactionnaire. Pas dans *l'Humanité*. Il est vrai que, comme des milliers d'autres, je « *monologue* » parfois, « *assis derrière un bureau* » : c'est mon métier, cher camarade, tout le monde n'a pas, comme toi, le privilège d'avoir été ajusteur il y a trente-deux ans. « *En dehors de la vie ?* » « *A l'abri de toute contestation ?* » Eh oui, je le sais bien, notre « *faiblesse politique* » à tous est « *liée* » à notre « *méconnaissance totale des réalités de la lutte dans les conditions de la France d'aujourd'hui* » : va donc expliquer ça, cher camarade, aux centaines de travailleurs avec qui — comme la plupart des intellectuels communiste et *grâce au parti* — j'ai discuté, sans démagogie ni complaisance, depuis des années.

« *Anarchiste petit bourgeois* », « *mouche du coche* » (traduction contemporaine de la « vipère lubrique » aujourd'hui démodée), j'apprends avec orgueil que mes revenus, que nos revenus feraient envie à plus d'un permanent du parti. Ah ! le bel argument que voilà et qui, dans nos professions du spectacle et de la presse, ira droit au cœur de mes confrères chômeurs. Le marxiste vole haut par les temps qui courent.

La presse aux ordres des monopoles nous informe que le rapport attribué au camarade Marchais aurait été approuvé à l'unanimité par les membres du comité central. J'en connais pourtant une bonne douzaine parmi vous, mes camarades, qui ne pouvez avoir, en toute conscience, voté un pareil texte. La preuve est donc faite : les journaux mentent. Vive le vingt-deuxième congrès, chers camarades...

(*) Membre du parti communiste français (cellule Paul Eluard, 19[e] arrondissement de Paris), ancien rédacteur en chef d'*Action* (journal du secteur « entreprises » du P.C.F.).

CORRESPONDANCE

Pour les besoins de l'anticommunisme

Mme Janine Erbland, secrétaire de la cellule d'Hérisson (Allier), nous écrit :

J'ai lu, comme bien d'autres, sans doute, les déclarations et points de vue publiés dans *le Monde*, et complaisamment délayés pour les besoins de l'anticommunisme. Prenant leurs désirs pour des réalités, ces messieurs veulent accréditer l'idée que la discussion engagée dans notre parti, à la demande du bureau politique dans son communiqué du 30 mars 1978, n'est que l'expression de divergences.

Après avoir rêvé de ramener notre parti à la portion congrue, ils essaient maintenant, pour mieux les séduire plus tard, de dresser les travailleurs contre lui en le présentant comme l'artisan principal de la défaite de la gauche.

Au lendemain du 19 mars, les travailleurs étaient déçus, et cette déception, je la comprends, je la partage. Dès le 19 mars, la gauche non communiste se déclarait déliée de ses engagements de 1972 et accusait notre parti d'alliance avec la droite. Rapidement l'orchestre se mit en place. A gauche, on clamait notre responsabilité. (...)

Un proverbe ne dit-il pas : « On ne jette des pierres qu'aux arbres qui portent des fruits ? » C'est vrai. L'union est une constante de notre politique et nous n'y avons pas failli !

Qui, le premier, dans son isolement, ne renonçait pas « à gagner les travailleurs socialistes » (1), et, en général, ne voulait pas « faire une croix sur ceux qui avaient voté oui » (1), sinon notre parti ?

Qui, le premier, parla de programme commun, dès 1964, et se battit jusqu'à sa signature en juin 1972, sinon notre parti ?

Qui, le premier, parla d'actualisation du programme commun et mit tout en œuvre pour aboutir à un bon accord, sinon notre parti ?

1958 - 1978, une politique d'union de la gauche et du peuple de France sur laquelle il faut garder le cap ! Jamais notre parti n'a exprimé la volonté de dominer la gauche ! Qui a manifesté le souhait de ramener l'influence du parti communiste français à 15,2 %, sinon Valéry Giscard d'Estaing ?

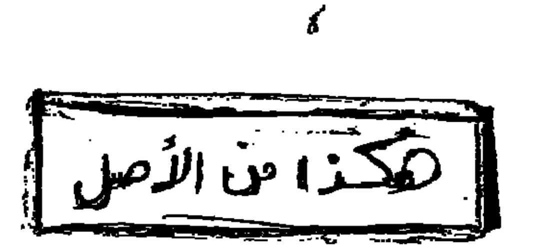
Qui a exprimé le désir de nous prendre deux à trois millions de voix, sinon François Mitterrand ?

Qui a rêvé d'imposer sa volonté au parti communiste français, sinon Louis Mermaz ?

S'ils avaient réussi, quelle catastrophe pour les travailleurs et quelle aubaine pour la droite qui aurait trouvé dans le parti socialiste le ballon d'oxygène social-démocrate permettant d'imiter les Schmidt, Callaghan et Soares en repoussant aux calendes grecques la réalisation des véritables changements démocratiques dont notre peuple et notre pays ont tant besoin ! La victoire de la droite, c'est une victoire à la Pyrrhus fondée sur l'injustice de la loi électorale, sur la manipulation du vote des Français de l'étranger et des personnes âgées, sur la désunion de la gauche. L'union de la gauche, l'union du peuple de France, voilà bien le cauchemar de la droite et l'espérance des travailleurs. A nous, à la lumière de nos discussions, d'en être les artisans pour qu'enfin sans failles, elle soit victorieuse !

(1) Maurice Thorez cité par Etienne Fajon dans *L'union est un combat*, page 34, Editions sociales, 1975.





(PUBLICITE)

ALIMENTATION DU NOUVEAU-NÉ

MONACO 3 : LE DEVENIR DE L'ENFANT

Avril 1969, « Les premiers jours de la vie » ;
Avril 1973, « Vers une grossesse sans risques » ;
Avril 1978, « Nutrition et alimentation du nouveau-né » :
Monaco 1, Monaco 2, Monaco 3 sont indissociables. Ces trois Rencontres successives, leurs thèmes respectifs, montrent que la vie ne se découpe pas arbitrairement, qu'elle constitue un tout.

Pour ceux dont la vocation est de réaliser l'achèvement sans heurts d'une maternité, de rendre réalisable une « grossesse sans risques », le but n'aurait pu être atteint sans la connaissance de la lente croissance in utero du fœtus, après la fusion des gamètes.

De même la naissance ne représente pas en soi un aboutissement, mais une étape. On sait désormais que le nouveau-né n'est pas, le jour de sa naissance, complètement achevé, comme on le pensait encore récemment. Certains mécanismes intimes, certaines fonctions primordiales qui assurent la spécificité de l'homme, sont immatures et dépendent, pour leur épanouissement, des premiers mois de la vie autonome. L'objectif assigné à Monaco 3, c'était précisément de déterminer vers quel idéal nutritionnel il fallait tendre pour développer au mieux le potentiel que recèle tout enfant.

L'alimentation a-t-elle donc, dès les tout premiers jours, autant d'importance ? Plus encore que cela, sans doute...

Comme l'indiquait M. Pierre Royer, professeur de pédiatrie à l'université René-Descartes (Paris), en ouvrant les Troisièmes Rencontres de Monaco : « Si l'homme est apparu il y a un million d'années, la disponibilité du lait de vache date seulement de dix mille ans, celle de sa large utilisation pour nourrir nos enfants a moins de cent ans et la mise au point des laits maternisés remonte à moins de dix ans. »

Encore importe-t-il, au-delà des chiffres, de percevoir les réalités que recouvrent les mots. Si les chercheurs des secteurs public et privé ont contribué à faire progresser la question, ils sont loin d'avoir totalement exploré tous les axes de recherche. Les laits maternisés par exemple, laits de vache modifiés par l'homme pour leur donner des propriétés diététiques aussi proches que possible de celles du lait maternel, ne constituent qu'une étape.

Au-delà de ce problème particulier, et comme l'ont souligné tous les participants, Monaco 3 aura eu le mérite de rappeler une évidence : la nutrition ne consiste pas seulement à assurer pour l'enfant un développement staturo-pondéral satisfaisant, mais surtout à permettre son accomplissement psychique et intellectuel. « Un enfant, comme l'a confié un pédiatre au cours de ces journées, ce n'est pas seulement du calcium ou du cholestérol. »

Les trois cents pédiatres venus de onze pays à Monaco, à l'initiative de la Société Nestlé et de la Société Guigoz, se sont donc intéressés à l'essentiel, en responsables de l'enfant encore en devenir. Ils ont mesuré le chemin parcouru depuis quelques années et aussi les progrès à accomplir.

A partir de ces confrontations, ils ont défini des axes de recherche et affirmé la volonté de mener ces travaux jusqu'à leur terme.

Il convenait, après ces débats, de diffuser les connaissances ainsi actualisées auprès des professions de santé concernées. Tel est l'objet de cette page.

UNE ENQUÊTE NATIONALE DE LA SOFRES :

Ce que mange le nourrisson français entre deux et neuf mois

Une proportion non négligeable de nos enfants, de deux à neuf mois, reçoit une alimentation carencée en calcium, en certains acides gras essentiels et surtout en fer. A l'opposé, on retrouve dans cette population enfantine certaines pléthores alimentaires rencontrées à l'âge adulte, en particulier dans le domaine de l'apport protéique.

Ces notions peuvent être dégagées d'une enquête, réalisée au cours du mois d'avril 1977 par la Sofres à la demande des sociétés Nestlé et Guigoz, et dont l'analyse scientifique a été confiée au professeur Henri Lestradet, professeur de pédiatrie à l'hôpital Hérold (Paris) et directeur du Centre de recherche sur le diabète et la nutrition chez l'enfant, à l'INSERM. Elle a été réalisée auprès de trois cent vingt-neuf mères, choisies pour un tiers dans des agglomérations de plus de cinquante mille habitants, pour un autre tiers dans des villes de moindre importance, le troisième tiers étant « recruté » parmi des habitantes de la région parisienne. Pendant huit jours, elles ont accepté de noter exactement sur un carnet tout ce qu'elles donnaient à manger et à boire à leurs enfants, séparés en groupes selon leurs tranches d'âge : entre deux et trois mois, quatre et cinq mois, six et sept mois, et enfin huit et neuf mois. En tout, ce sont donc 2 298 journées d'observation et 14 773 « repas » qui ont été analysés.

Surtout des plats préparés par la mère

La première constatation qui ressort de cette étude, c'est qu'en France le passage à cinq, puis à quatre repas par jour se fait relativement tôt : pour près de 90 % des enfants entre deux et cinq mois. De même, dès lors qu'il est soumis au régime des quatre repas, l'enfant voit ses « menus » se rapprocher sensiblement de ceux du reste de la famille.

Ainsi reçoit-il généralement un biberon du matin, avec lait et céréales, que l'on pourrait apparenter au « café au lait et tartines » du petit déjeuner. Puis, le repas de midi fait une place relativement importante aux légumes, aux fruits, à la viande. Correspondant au goûter des enfants plus âgés, le biberon de l'après-midi aide à attendre le « dîner ». Pour les plus jeunes, ce dernier est constitué par des plats à base de lait et pour les autres, le plus souvent, par de la soupe et des légumes. Mais comment tous ces « petits plats » sont-ils préparés ? Contrairement à une idée reçue, les mères françaises n'accordent pas la première place aux préparations industrielles pour nourrir leurs enfants.

Certes, les préparations à base de fruits cuits ne sont réalisées à la maison que dans 22 % des cas. Mais cette exception confirme la règle, puisque 47 % seulement des légumes sont servis à partir de préparations toutes faites, industriellement, et que ces proportions tombent à 35 % pour les plats de viandes et de légumes, à 32 % pour les entremets, à 30 % pour les poissons, à 17 % pour les jus de fruits, et enfin à 15 % pour les soupes et les potages.

Trop de protéines

Ainsi la diversification, introduite dans l'alimentation de l'enfant dès le deuxième mois avec les légumes, fait-elle rapidement une place aux jus de fruits, puis aux farines et enfin aux viandes, qui apparaissent au quatrième mois. Ce « schéma alimentaire » est-il équilibré, correspond-il bien aux besoins de l'enfant tels qu'ils ont été définis, par exemple, par le Food Nutrition Board en 1974 ?

« *En ce qui concerne les protéines, on constate qu'avec une consommation de 14,4 g. par jour à deux mois et 30 g. à neuf mois, l'enfant est placé en condition de pléthore par rapport aux normes du Food Nutrition Board* », explique le professeur Lestradet dans son analyse.

En revanche, la situation est diamétralement différente dans d'autres domaines. C'est le cas pour l'acide linoléique, dont la consommation paraît suffisante jusqu'au sixième mois, mais insatisfaisante à partir du septième mois, et jusqu'au neuvième mois. Il semble que la consommation de laits ordinaires très pauvres en cet acide soit à l'origine de ce phénomène, en dépit de la diversification de l'alimentation.

Trop peu de calcium et de fer

Pour ce qui concerne le calcium, le F.N.B. recommande une consommation quotidienne de 540 mg. Or, si jusqu'à six mois la plupart des enfants reçoivent de 500 à 680 mg., c'est-à-dire des quantités normales, près de 50 % d'entre eux ont, à partir du sixième mois, des apports inférieurs aux quantités recommandées. La carence en fer est toutefois la plus évidente. Les besoins en fer sont en effet maximaux entre six mois et un an. Et la quasi-totalité des nourrissons ne bénéficient pas alors d'apports suffisants.

Les conséquences cliniques de ces carences diverses ne sont pas actuellement évidentes. De même, seules des enquêtes épidémiologiques à long terme permettront de dégager les implications de la pléthore protéique relevée par cette enquête. Il apparaît, néanmoins, qu'une diversification mal conduite de l'alimentation puisse être incriminée. Le remplacement trop rapide du lait maternel ou maternisé par du lait de vache, par exemple, est sans doute à l'origine de l'apport protéique trop important signalé par le professeur Lestradet. Il en est de même pour la carence en fer et pour le manque de calcium dans l'alimentation du nourrisson.

Résultats inconciliables ? Certes non, et les conclusions de l'équipe parisienne montrent qu'une nutrition plus rationnelle, progressivement diversifiée, devrait permettre de résoudre ce problème.

TROIS CENTS PÉDIATRES S'INTERROGENT :

La malnutrition met-elle en danger le système nerveux de l'enfant ?

Dans quelle mesure une malnutrition, soit pendant la gestation, soit au cours des premières années de la vie d'un enfant, risque-t-elle d'influer sur son développement cérébral ? La question a été maintes fois posée, sans que jamais une réponse satisfaisante y soit apportée. D'informations fragmentaires en données incomplètes, voire irrecevables, le sujet a été abandonné, puis repris plusieurs fois au cours du siècle écoulé.

En apportant les résultats préliminaires de ses travaux, le professeur John Dobbing, de l'université de Manchester, a sans doute provoqué un des temps forts des troisièmes rencontres de Monaco.

« *Une malnutrition même modérée au cours de la « poussée de croissance » du cerveau, beaucoup moins grave que les malnutritions communes dans le tiers-monde, comme le kwashiorkor, peut réduire le nombre de connections synaptiques par neurone dans des proportions atteignant 40 % et peut également affecter quantitativement le nombre de certaines cellules nerveuses du cervelet* », a-t-il indiqué.

Courts-circuits ?

Les synapses sont, en effet, des contacts électriques destinés à transmettre les messages émis par les neurones. On ignore encore leur importance exacte au plan fonctionnel. Dès lors on peut se demander si une diminution importante de leur nombre ne risque pas d'obérer certaines fonctions du système nerveux.

On sait, par ailleurs, que ces connections s'établissent lors de la poussée de croissance du cerveau, c'est-à-dire dès le quatrième ou le cinquième mois de grossesse, et après la naissance jusque vers la fin de la deuxième voire de la troisième année de la vie extra-utérine. Alors que la quasi-totalité des cellules nerveuses sont déjà présentes au début de cette période, c'est à ce moment également que se divisent certains neurones du cervelet, les « neurones granuleux ».

Ainsi, une période de malnutrition, coïncidant avec cet épisode de la formation du système nerveux, pourrait-elle avoir des conséquences sérieuses. Bien sûr, rien n'indique actuellement dans quelle mesure ces anomalies ainsi observées chez l'animal sont transposables à l'homme et persistent après une « rééquilibration » de l'apport nutritionnel. Rien ne permet non plus de déterminer les conséquences à terme d'une diminution aussi sensible du nombre de connections synaptiques.

« *Quoi qu'il en soit, chez l'animal, nous avons pu montrer que le comportement de petits qui avaient souffert de malnutrition au cours de cette période était constamment et définitivement affecté*, a néanmoins précisé le professeur Dobbing. *De plus, il a été montré qu'en général ces animaux étaient plus agressifs, plus dominateurs que la moyenne, et qu'ils avaient une activité sexuelle plus importante que la normale.* »

A partir de ces données, il suggère en fait que de tels phénomènes pourraient chez l'enfant provoquer une « dysfonction cérébrale minime », des défauts dans la coordination neuromotrice. « *Il se peut donc que quelques-uns des différents exemples mineurs de non-coordination motrice qui sont très fréquents dans la population infantile soient dus à ce type de phénomène* », a-t-il annoncé avant de rappeler que chez l'animal une malnutrition à un certain stade du développement aboutit à une maladresse persistante à l'âge adulte.

Transposition à l'homme ?

Mais la transposition à l'homme s'arrête là. Extrapoler des travaux purement expérimentaux, réalisés sur l'animal, au développement de l'enfant, nécessitera sans doute encore des années de recherche.

Certes, comme devait conclure le professeur Dobbing, « *même si nous n'avons actuellement aucun moyen de connaître exactement l'impact réel de la malnutrition sur le développement intellectuel, nous devons tout faire pour maintenir un bilan nutritionnel équilibré tout au long de cette période, tant pour la mère que pour l'enfant* ».

Ces travaux ont pour le moins eu le mérite de montrer que le développement de la fonction nerveuse ne se limite pas au seul cerveau et que l'ensemble du système nerveux central doit être pris en compte. Aujourd'hui, le professeur Dobbing rassemble un « faisceau de présomptions » qu'il importe de vérifier et d'approfondir.

Le message du professeur Robert Debré

Le professeur Robert Debré, qui symbolisait dans le monde entier la pédiatrie moderne, avait présidé Monaco 1 puis Monaco 2. Dans l'impossibilité de se rendre à Monaco 3, dont il avait accepté cependant d'assurer la présidence d'honneur, il avait tenu à adresser, le 20 avril, à ceux qui auraient dû être ses auditeurs, un long message témoignant ainsi d'une passion sans relâche pour la santé et le devenir de l'enfant. Voici de larges extraits de ce texte qui est sans doute son dernier article :

« ... L'influence de l'alimentation et de l'état de nutrition de la mère, celle du régime alimentaire du nourrisson, ont pris à nos yeux une importance capitale.

» ... Les besoins nutritionnels sont à la fois si nombreux qu'on peut les dire innombrables et d'une complexité qu'on peut qualifier d'astronomique. L'importance de leur satisfaction varie suivant certaines circonstances. Dans certains cas elle est facultative et peut être l'objet de remplacement, dans d'autres cas elle est rigoureusement impérieuse pour la continuation de la vie. Les erreurs dans la satisfaction de nos besoins nutritionnels peuvent se traduire par des maladresses légères, graves ou mortelles, par des malaises passagers ou, au contraire, comme on l'a étudié au cours de ces Rencontres, par des troubles du développement (physique ou psychique) éventuellement définitifs.

» ... Les remarquables expériences du professeur John Dobbing viennent de montrer par une étude d'excellente qualité qu'à condition de survenir à une période définie du développement du cerveau, l'alimentation agissait sur les arborisations dendritiques et avait par conséquent une action sur le fonctionnement cérébral, et que son effet sur les cellules nerveuses pouvait altérer le cervelet.

» ... Cette précieuse acquisition de connaissances nouvelles peut avoir une importance considérable sur le développement de l'humanité. Nous ne pouvons pas détacher nos pensées des problèmes du développement, d'où l'intérêt de la période contemporaine et l'importance de réunions comme celles de Monaco.

» ... Le retentissement des recherches exposées devant vous forme un des éléments où doivent s'épanouir notre passion de la connaissance et notre instinct social. »

Le lait maternel : inimitable

Pendant des années, le lait de vache a été utilisé pour nourrir les nouveau-nés. Depuis quelques années aussi, l'introduction de laits « maternisés » a représenté un progrès déterminant, en permettant de donner à l'enfant une alimentation plus proche de ses besoins. S'ils constituent pour les mères qui ne souhaitent pas ou qui ne peuvent allaiter une solution de remplacement acceptable, ils n'atteignent pas à l'idéal. Car, ainsi que l'a indiqué le professeur Royer, dans sa conférence inaugurale, la rigidité de la formule de ces laits ne peut égaler la flexibilité, l'évolutivité de la composition du lait maternel. En effet, il semble bien que la nature ait réalisé pour nos enfants un exemple inimitable.

« La composition chimique et, plus encore, la structure physique du lait de femme restent en grande partie inconnues, beaucoup plus que d'autres milieux biologiques comme le plasma sanguin ou le liquide céphalo-rachidien, *a-t-il expliqué*. Mais nous savons que la composition du lait maternel ne reste pas stable pendant la lactation. Ainsi distingue-t-on le colostrum, sécrété du premier au sixième jour, du lait de transition qui persiste jusqu'au quatorzième jour, pour être ensuite remplacé par le lait mature. En outre, la concentration en lipides du lait maternel s'élève entre six et dix heures du matin, s'appauvrit ensuite au cours de la nuit, et l'on n'ignore pas désormais que la sécrétion lactée, diluée au début des tétées, s'épaissit par la suite et voit sa concentration en lipides quadruplée à la fin du repas. C'est d'ailleurs cette modification qui, en déclenchant le phénomène de satiété, assure la régulation de l'appétit du nourrisson. »

Au cours des mois qui suivent la naissance, la composition du lait maternel continue d'évoluer, s'adaptant parfaitement au métabolisme, aux besoins changeants de l'enfant.

Reste le problème de l'alimentation des prématurés. Lors d'une table ronde animée par le professeur Jean (Montpellier), deux conceptions se sont affrontées. Pour les uns, le lait de la mère est le mieux adapté à la nourriture de ces enfants. Pour d'autres, il est souhaitable de prévoir un lait ou plutôt des laits « supplémentés ». L'avenir seul permettra de trancher.

EN 1978, PLUS D'UNE MÈRE SUR DEUX ALLAITE SON ENFANT

« *Jusqu'en 1970, la courbe de l'allaitement maternel avait suivi dans notre pays une dramatique évolution descendante*, a indiqué le professeur G. Fontaine, de Lille. *Or elle a remonté constamment depuis lors, pour dépasser en maternité le seuil des 50 % l'année dernière.* » Il est à noter que cette reprise de l'allaitement maternel a coïncidé avec le développement des laits maternisés mis à la disposition des médecins et des mères.

Le lait : essentiel

« Les jus de fruits, les céréales, les légumes et la viande n'ont à jouer qu'un rôle accessoire dans l'alimentation de l'enfant au cours de sa première année de vie. Tout en introduisant une nourriture diversifiée, il est capital de conserver au lait la place essentielle qui doit être la sienne pendant toute cette période, affirme le professeur Jean Rey, de l'hôpital des Enfants-Malades, à Paris. On ne peut en effet remplacer indifféremment la viande par le lait, ou vice versa. Car l'apport protéique n'entre pas seul en cause et il est nécessaire de tenir compte en même temps du calcium et du fer. »

L'analyse réalisée par le professeur Lestradet à partir de l'enquête Sofres montre que sur ces deux derniers points l'équilibre nutritionnel de nos enfants n'est pas respecté. Explicitement elle attribue cet état de choses à un apport lacté insuffisant et à une diversification malheureuse de l'alimentation. Car pour assurer à un enfant un apport en fer satisfaisant avec de la viande, il faudrait lui en donner de telles quantités que l'apport protéique, déjà trop élevé actuellement, deviendrait inacceptable.

« A âge égal, les petits Français consomment moins de lait que les Américains ou que d'autres enfants européens, souligne le professeur Rey. Une étude réalisée outre-Atlantique indique qu'entre six et neuf mois le lait représente 45 % de l'apport énergétique et 34 % entre neuf et douze mois. En France, ces proportions ne sont que de 33 % de six à huit mois et de 26 % de huit à dix mois. »

Les laits maternisés indiqués, certes après la naissance ne peuvent plus, au-delà du premier semestre, satisfaire les besoins de l'enfant. Il fallait donc trouver un moyen pour lui apporter les quantités de fer et d'acides gras essentiels dont il a besoin et dont la nécessité est clairement mise en évidence par l'étude de la Sofres.

Les « laits de suite » pour le deuxième âge, aujourd'hui disponibles, peuvent assurer ce relais. Ils ont fait l'objet d'une législation qui va paraître ces jours prochains au « Journal officiel » et qui réglementera leur composition. « Dans tous les cas, précise le professeur Jean Rey, il est souhaitable que ces laits restent à des prix relativement faibles. Il n'y a, en effet, aucune justification pour qu'ils soient supplémentés en cuivre, en zinc et en vitamines, ces éléments étant présents en quantités suffisantes dans l'alimentation de cet âge. En revanche, les normes qui ont été fixées pour leur teneur en fer et en acides gras essentiels, leur permettront de remplir leur rôle tant auprès de l'enfant de quatre mois à un an que de la femme enceinte, de la femme allaitant, des personnes du troisième âge et, d'une manière générale, de tous ceux dont les besoins en fer et en calcium sont « plus importants que normalement ».

POUR RECEVOIR LA DOCUMENTATION SUR LES RENCONTRES, il suffit d'écrire au SECRETARIAT DE MONACO 3
10, quai Paul-Doumer
92401 Courbevoie



Cette page a été conçue par la société Nestlé et par la société Guigoz.

Réalisation Georges Cravenne S.A.

POLITIQUE

POINT DE VUE

Finir par vivre ensemble...

par ANDRÉ ROSSI (*)

NOUS avons gagné. Nous n'avons pas vaincu. En traversant le pont de la Concorde pour siéger au Palais-Bourbon, nous savons que, sur deux passants que nous croisons, un nous a refusé sa confiance. Nous devons donc mériter notre majorité.

En revanche, nous avons gagné les trois ans nécessaires au président de la République pour faire les réformes qui lui furent refusées jusqu'ici.

Mais la France est conservatrice. Dans l'opposition comme dans la majorité. D'un côté on est censé « défendre les conquêtes sociales », de l'autre côté les « fruits de l'effort et du risque ». Personne n'étant pour l'instant prêt à faire le moindre pas, les réformes ne seront possibles qu'après avoir expliqué clairement au pays les grandes mutations qui, venues d'au-delà des frontières, le frappent et rendent indispensables un certain nombre de sacrifices.

Cette préparation des esprits est désormais possible depuis qu'aux élections de mars la France a montré qu'elle était devenue adulte en acceptant — cas unique dans notre histoire — de voter pour ceux qui faisaient le moins de promesses. Et ceci conduit à une première question :

Pourquoi l'opposition a-t-elle perdu ?

On cite toujours ses désaccords qui ont brisé sa dynamique et la brutalité de l'intervention communiste qui a réveillé de vieilles peurs. On oublie de dire qu'elle n'avait pas su trouver un langage nouveau, celui de la relève. Intoxiquée de lutte des classes, elle s'est mobilisée sur le misérabilisme et la sinistrose sans comprendre que, si le pays attend de véritables améliorations sociales, il est plus encore anxieux d'avenir et friand de générosité.

Il attendait que l'opposition lui parle de demain et d'un demain fraternel. Il a eu droit à 1936, avec tout un arrière-plan de règlements de comptes. C'est la vraie leçon du scrutin de mars. Nous devons parler de l'avenir avec toutes ses vérités, noires ou roses.

Dire la vérité au pays.

C'est tout simplement lui expliquer clairement le pourquoi des difficultés que nous connaissons depuis cinq ans. C'est lui dire que nous ne vivons pas une crise, mais un véritable changement du monde.

Cause et révélateur, le brusque quadruplement du prix du pétrole et des matières premières a mis à nu tout à la fois les faiblesses de certains secteurs de notre économie et notre dépendance à l'égard du monde. Ne pouvant pas succomber à un protectionnisme nécessairement générateur de représailles parce que le quart de notre emploi industriel est assuré par nos exportations, nous faisons survivre des secteurs entiers de façon artificielle. Sans accepter la division internationale du travail contraire à notre indépendance, nous devons concevoir de difficiles reconversions. C'est la première vérité envers le pays.

Il faut aussi lui faire réaliser que les pays en voie de développement sont désormais sortis du néant et que leurs exigences forceront de plus en plus les pays développés à se « serrer un peu plus sur la banquette » pour leur faire une place. Cette deuxième vérité s'appelle la fin de la croissance « miraculeuse » des deux dernières décennies.

La troisième vérité consiste à demander à nos concitoyens de réfléchir sur nos structures sociales et à se poser quatre « questions-tests » :

— Notre hiérarchie de revenus est-elle convenable par rapport aux autres nations européennes d'économie comparable ?

— L'importance des revenus est-elle fonction d'un risque accepté ou d'un mérite particulier ? N'est-elle pas plus généralement le fait de la détention d'un diplôme ?

— Pourra-t-on indéfiniment demander aux contribuables, en subventionnant le produit ou le service, d'enrichir les riches qui s'abritent derrière la façade des pauvres à secourir ?

— Disposons-nous pour réduire les inégalités d'une fiscalité efficace que ce soit sur le revenu ou, avec les successions et les plus-values, sur le capital ?

C'est à partir de ces quelques réflexions — si elles donnent lieu à un véritable débat d'information — que notre pays pourra comprendre et donc accepter les indispensables réformes de justice sociale.

Et tout ça dans une France coupée en deux.

Ce printemps de concertation ne doit pas, en effet, nous faire oublier la profondeur du fossé.

En réalité, à la base, ce n'est pas tellement un fossé d'« idéologies ». C'est une coupure sur des « niveaux de vie », avec tous les ressentiments et les haines que cent ans de lutte de classes ont accumulés.

Le rapprochement passe donc par l'effacement des inégalités, sans pour autant tomber dans un égalitarisme sommaire.

A la recherche de cette permanente nuit du 4 août, n'est-ce pas le rôle des radicaux — tout en respectant leurs options politiques — d'être les révélateurs de cette grande mutation et les animateurs de ce débat auquel la classe politique — dans la majorité comme dans l'opposition — s'est en réalité toujours dérobée.

Même le programme commun n'avait pas posé à la fois les quatre « questions-tests » précédemment mentionnées.

Par leurs positions d'indépendance en lisière des deux alliances, par leur double refus du marxisme et du « laisser faire, laisser passer », les radicaux ont devant eux une chance unique : celle de pouvoir adopter vis-à-vis de leurs alliés respectifs ce créneau vacant de l'innovation, de la mise en garde et de la réforme rigoureusement conduite.

Les uns et les autres ont, c'est vrai, leurs problèmes. Comment ne pas souhaiter sincèrement que les uns et les autres les dominent très vite pour pouvoir jouer leur rôle, et tout leur rôle.

C'est l'intérêt de notre pays dont ils sont les seuls à pouvoir préparer la réconciliation, cette condition de base sans laquelle la France ne pourra pas se donner les moyens d'entrer dans la décennie qui vient.

L'ouverture est un style. La réconciliation est un acte.

Successives dans le temps, l'une et l'autre excluent les reniements et les transfuges sans bagages. L'une et l'autre exigent la dignité des comportements et le courage de dialoguer. Et puis le temps jouera son rôle de galant homme...

Un peu comme Paul Valéry faisant dire à M. Teste : « *Je me suis aimé, je me suis détesté, et puis nous avons fini par vivre ensemble.* »

(*) Ancien ministre, député de l'Aisne, membre du bureau du parti radical socialiste.

هكذا من الأصل

Le Monde

société



L'ÉVASION DE JACQUES MESRINE ET DE SON CODÉTENU

Les policiers chargés de l'enquête sur l'évasion de Jacques Mesrine (« le Monde » du 9 mai) ont perquisitionné, ce mardi matin 9 mai, au domicile de Mᵉ Christiane Giletti, qui rendait visite au malfaiteur lorsque ce dernier s'est emparé des armes cachées dans un faux plafond. Mᵉ Giletti est gardée à vue depuis lundi à midi au Quai des Orfèvres, où les enquêteurs tentent de reconstituer point par point les circonstances de l'évasion et d'établir les éventuelles complicités qui ont pu la faciliter.

Selon les premiers éléments de l'enquête, Jacques Mesrine avait été appelé le lundi matin vers 9 h. 30 au parloir pour s'entretenir avec son avocat. Au bout de quelques minutes, il a pris trois armes et une corde cachées derrière une plaque d'aération de la pièce. Puis, forçant la porte du parloir devant ses gardiens stupéfaits, il a rejoint François Besse qui, selon certains témoignages, se trouvait déjà dans le couloir. Les deux détenus ont ensuite libéré Carman Rives dans sa cellule, maîtrisé leurs gardiens et se sont emparé de leurs vêtements.

Dans la cour, un ouvrier était occupé à poser des grilles aux fenêtres : les détenus ont emprunté sa grande échelle pour franchir le mur de 15 mètres de l'enceinte. Jacques Mesrine et François Besse ont passé l'obstacle, mais Carman Rives a été tué par un gardien de la paix qui accourait à l'extérieur de la maison d'arrêt. Les deux prisonniers ont alors réussi à s'enfuir à bord d'une voiture blanche qui a été retrouvée, dans la soirée, dans le quinzième arrondissement.

M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a déclaré que l'évasion de Jacques Mesrine lui donnait « à penser que le malfaiteur a dû bénéficier de complicités. C'est une affaire très grave, a-t-il ajouté, une bavure. Des mesures administratives seront à prendre ». « Ce qu'a fait Mesrine depuis qu'il est connu des polices du monde, a conclu M. Alain Peyrefitte, témoignait de sa dangerosité et tend à prouver qu'il était un de ces hommes à l'égard desquels il faut prendre des mesures extrêmement rigoureuses et pour qui une réinsertion sociale n'est pas pour demain. »

« C'est quand il sourit qu'il est le plus dangereux »

La troisième cavale de Jacques Mesrine sera-t-elle la bonne ? Va-t-il finir par rejoindre Vidocq et Mandrin dans les annales de la truanderie, cet homme qui, s'il faut l'en croire, s'est donné pour vocation le crime comme d'autres entrent dans les ordres ? Voilà en tout cas une belle page de gloire à ajouter à toutes celles, réelles ou imaginaires, qui ont forgé la légende de Mesrine, l'homme qui « s'est suicidé socialement, non par mépris de la société, mais parce qu'un jour il a regardé autour de lui, pris une arme dans sa main et a cru, à tort, que c'était la solution de son problème » (1).

Il y a bientôt quarante-deux ans que sa mère « allait mettre au monde la mort qui frapperait plus tard certains hommes qui n'étaient pas encore nés ou d'autres déjà adultes » (1). *Quarante-deux ans d'une vie entièrement vouée à la violence, au sang, à la mort. Mais est-il vraiment la machine à tuer décrite complaisamment dans ses Mémoires ? A-t-il commis tout ou partie des trente-neuf crimes qu'il revendique ou qu'on lui attribue, lui qui, à douze ans, pleurait la mort d'un moineau ? Se vautre-t-il réellement dans la mort avec délectation, lui dont les policiers canadiens lancés il y a quelques années à sa recherche connaissaient par cœur la fiche signalétique, portant une étonnante mention :* « Attention, c'est quand Mesrine sourit qu'il est le plus dangereux. » *? Joue-t-il avec les « caves » d'un univers qu'il vomit — il n'y respecte apparemment que trois personnes : les commissaires Leclerc et Broussard, de la brigade anti-gang, et aussi Jean-Paul Belmondo, qui a acheté les droits de son livre pour en faire un film ? Libère-t-il quelque fantasme ou bien croit-il sincèrement que le pouvoir est au bout du calibre lorsque, du fond de sa cellule de la Santé, il écrit à un journaliste de* l'Express, *après un article jugé déplaisant :* « Ne soyez pas surpris si certains de mes amis viennent demander des comptes (...) ; l'ennui, c'est qu'un bout de papier n'a jamais servi de gilet pare-balles. »

L'Instinct de mort, *publié voici un an, ne permettait pas d'expliquer comment ce fils de bourgeois élevé chez les Oratoriens du collège de Juilly, titulaire d'un diplôme d'architecte — il a participé à l'étude du pavillon français de l'Exposition universelle de Bruxelles en 1958, — est devenu un truand — l'Algérie n'explique pas tout, même si elle lui donne la passion des armes, — ni comment ce barbeau de seconde zone a pu se muer, au fil des crimes, en une espèce de philosophe de la violence capable d'écrire qu'il faut faire payer à la société* « le prix de ce qu'elle a détruit en lui ». *Mais ce livre était-il, à la réflexion, autre chose qu'un défi — dans son esprit peut-être le dernier — lancé aux jurés qui, quelques semaines plus tard, devaient lui faire payer sa dette ?*

L'assassin de deux gardes-chasse canadiens au cours de sa première cavale, en septembre 1972, n'était peut-être encore qu'un grand gosse perdu dans sa mythomanie. La prison de la Santé, dont il fit connaissance en mars 1973, paracheva peut-être sa grande aventure. Son évasion du palais de justice de Compiègne, trois mois plus tard, en fit peut-être un héros. Malgré tout cela, et même si c'était un truand, un assassin, malgré ses fanfaronnades, il restait un homme.

Il avait en tout cas encore assez de lucidité et de conscience, quelques mois après son procès, pour écrire à Libération, *entre quelques pages de lecture et la construction d'une maquette de voilier, et exposer les réflexions que lui inspiraient ses conditions de détention au quartier de haute sécurité de Fresnes. Il découvrait que l'on y faisait manger les détenus avec des couverts en plastique. Et ce n'était pas simplement pour ce personnage une simple anecdote, l'expression d'une banale sensiblerie. Ce qui restait d'humanité en lui découvrait un monde de bêtes :* « L'administration pénitentiaire, *écrivait-il,* est en train de commettre sa plus grave erreur par la répression des centrales à sécurité renforcée. Car elle y fabrique les « fauves » de demain. » *Est-ce l'homme ou le fauve qui vient de s'évader ?*

JAMES SARAZIN.

(1) *L'Instinct de mort*, édit. Jean-Claude Lattès.

Surveillance, complicités, hasard...

● **LA SURVEILLANCE DU PARLOIR DES AVOCATS.**

Situé au sein même du « quartier de sécurité renforcée », à l'extrémité de la galerie sur laquelle s'ouvrent les cellules, le parloir des avocats est en fait constitué par trois boxes contigus et très étroits. Avocats et détenus y accèdent par deux couloirs opposés et se rencontrent, à l'intérieur de la cabine, de chaque côté d'une table, simple planche fixée aux parois. Les deux portes — qui donnent accès, l'une au couloir des détenus, l'autre au couloir des avocats — sont en verre, mais les parois séparant les boxes sont en aggloméré, tout comme la plaque ajourée qui, au plafond, dissimule un ventilateur. C'est cette plaque que Mesrine aurait arrachée pour s'emparer des armes qui ont permis son évasion.

Pour observer ce qui se passe à l'intérieur des cabines — physiquement isolées — les gardiens, qui peuvent aller et venir dans les deux couloirs, doivent être juste derrière les portes. Toute surveillance « en diagonale » est impossible. Le détenu est fouillé avant et après la visite, mais les principaux avocats de Jacques Mesrine affirment qu'ils n'ont jamais remarqué de surveillance directe lorsqu'ils s'entretenaient avec leur client. Ce sont, semble-t-il, les gardiens qui, en l'éclairant, choisissent la cabine où se déroulera la visite. Mᵉ Monique Smadja-Epstein nous a cependant précisé qu'elle rencontrait toujours Mesrine dans le box central : « *J'en ai conclu qu'il devait être truffé de micros,* dit-elle, *mais cela m'importait peu, vu ce que j'avais à dire à mon client.* »

C'est, semble-t-il, sous prétexte de dénicher de tels micros que Jacques Mesrine aurait arraché le faux plafond de la cabine où il s'entretenait, lundi matin, avec Mᵉ Christiane Giletti.

● **LES CONDITIONS DE DÉTENTION DE JACQUES MESRINE.**

Détenu au quartier de haute sécurité de la prison de la Santé, Jacques Mesrine restait enfermé toute la journée et ne bénéficiait que de deux heures de promenade quotidienne, qu'il effectuait avec deux autres prisonniers, dans une cour isolée et recouverte de grillages. Il avait droit à deux séances de télévision par semaine et disposait d'un transistor ainsi que d'un lecteur de cassettes. Il possédait également une machine à écrire. Pour éviter tout contact, une cellule contiguë à la sienne avait été aménagée en salle de douche.

● **LES VISITEURS DE MESRINE.**

Il est très difficile de faire le compte exact des avocats qui avaient le droit de visiter Jacques Mesrine. Poursuivi pour de nombreux crimes et délits, ce dernier a en effet confié sa défense, simultanément ou successivement, à plusieurs avocats, chacun aidé de plusieurs collaborateurs et collaboratrices. Mesrine a changé d'avocats, ou en a désigné de nouveaux, y compris après son procès et sa condamnation.

Il était alors défendu par Mᵉˢ Jean-Louis Pelletier, Geneviève Aïche et Monique Smadja-Epstein. Mais d'autres sont venus depuis, notamment Mᵉˢ Christiane Giletti, Marion Fondaneche, Martine Malinbaum. Certains avancent le chiffre de seize avocats admis à rencontrer Mesrine à la Santé. « *Après le procès, il y a eu une véritable valse* », déclare Mᵉ Smadja-Epstein — qui fut le premier défenseur de Mesrine et n'est plus en charge que d'une seule de ses affaires. « *Mᵉ Pelletier et moi-même étions un peu effarés,* ajoute-t-elle, *nous nous sommes plus ou moins retirés. Après tout, s'il voulait de la visite...* »
Fe:lè B MDBM DBMD DMDM

Pourquoi François Besse se trouvait-il hors de sa cellule ? Jacques Mesrine, sortant armé du parloir, a, selon les premières indications données par la police, « retrouvé » François Besse dans le couloir. Cette « sortie » insolite d'un détenu « hautement surveillé » reste encore inexpliquée. Besse, après sa promenade, avait réintégré sa cellule depuis cinq minutes environ lorsqu'il a appelé un gardien. Ce dernier lui aurait alors ouvert, le détenu demandant seulement — selon ce qu'ont appris les policiers — à « *porter un dossier...* » François Besse a alors neutralisé un gardien avec une grenade lacrymogène. Dans l'état actuel des investigations, on ne sait encore s'il détenait cette grenade avant de sortir ou si elle lui a été fournie par Mesrine survenant du parloir.

● **HASARD ET COMPLICITES.**

L'évasion de Mesrine et de ses deux codétenus paraît — selon les indications jusqu'à présent fournies — avoir tenu à certaines complicités et quelques heureux « hasards ».

Complicité d'abord — et évidente celle-là — d'un fournisseur d'armes : Mesrine a « trouvé » dans le faux plafond du parloir trois pistolets, une corde pourvue d'un crochet et — semble-t-il — une grenade lacrymogène. Mais il y a laissé deux autres pistolets (de calibre 5,5 mm et 7,65 mm), une pince-monseigneur, un couteau, deux fusées rouges de détresse et une bombe lacrymogène, qui ont été récupérés par les enquêteurs. Qui a pu emmagasiner un tel matériel ?

Hasard ou complicité le fait que François Besse se trouve hors de sa cellule à l'instant où Mesrine sort armé du parloir ?

Hasard seulement cette échelle providentielle trouvée dans la cour intérieure de la prison, où elle devait servir, assure-t-on, à des ouvriers chargés de renforcer des barreaux aux fenêtres ?

L'évasion, visiblement mûrie et réalisée avec précision et détermination, laisse penser que la cavale n'a pas été moins minutieusement préparée. Jacques Mesrine s'est rapidement débarrassé du véhicule qui lui avait permis de s'éloigner de la Santé. Il a peut-être désormais retrouvé ceux qui ont organisé et facilité sa fuite. Qui sont-ils ? Mesrine, c'est connu, n'est pas très apprécié dans le milieu. Cela n'empêche pas de conserver des « amis ».

DOMINIQUE POUCHIN.

(Dessin de CHENEZ.)

« ON NE S'ÉVADE PAS DE LA SANTÉ »

« Personne ne peut s'évader de la prison de la Santé », *avait écrit Jacques Mesrine dans son autobiographie,* l'Instinct de mort. *Avant de démentir lui-même cette assertion avec François Besse, plusieurs détenus ont prouvé le contraire par le passé. Ainsi, Léon Daudet, Delest et Sémard se sont-ils « évadés » de cette prison le 26 juin 1927. Un simple coup de téléphone d'un Camelot du roi, bénéficiant de complicités, avait alors suffi à obtenir cette « libération » par la grande porte. La semaine précédente, M. Girardin, communiste, avait bénéficié du même stratagème.*

Plus près de nous, Paul Dellapina, qui avait été le « lieutenant » de Pierrot le Fou, a tenté de s'évader le 15 février 1950. Grâce, également, à des complicités, Dellapina avait scié les barreaux de sa cellule et projetait, à l'aide d'une corde, d'escalader les murs quand il fut découvert. Une autre tentative eut encore lieu en 1961.

En 1976, une tentative extrêmement audacieuse réussit. Un détenu, au moment où une benne à ordures franchissait le porche de la maison d'arrêt, parvint à se glisser sous l'engin. Le prisonnier fut arrêté quelques jours plus tard.

Enfin, dans la nuit du 23 au 24 janvier 1977, trois détenus tentèrent la « belle ». Après avoir scié les barreaux de deux cellules avec des limes, ils avaient franchi un premier mur d'enceinte à l'aide d'une très longue corde. L'un des prisonniers, en se foulant la cheville, avait coupé court à la tentative d'évasion. L'affaire doit passer devant la 10ᵉ chambre correctionnelle du tribunal de Paris le 17 mai prochain.

Le non-exemple

(Suite de la première page.)

Sanction d'ailleurs absurde et superflue au regard des crimes commis qui valurent la décapitation à Claude Buffet et à son complice Roger Bontems. Mais la prison contient sa propre prison... et son propre tribunal.

Malgré cela, l'évasion reste un droit, fût-ce un droit tout intellectuel. Des voix officielles le reconnaissent régulièrement, et l'une des plus célèbres était celle de M. Paul Amor, qui fut premier avocat général à la Cour de cassation et l'un des auteurs de la réforme pénitentiaire décidée après la deuxième guerre mondiale.

Aussi n'est-ce pas un problème de cet ordre qui est posé par la fugue rocambolesque de Jacques Mesrine et de ses compagnons.

Il n'est pas possible pour l'instant de savoir quelle a été l'étendue des complicités, internes et externes. Encore que les enquêteurs soient d'ores et déjà logiquement conduits à orienter leurs travaux vers ceux — personnels de la prison ? avocats de détenus ? — qui ont eu accès au parloir dans lequel étaient dissimulées les trois armes dont s'empara Jacques Mesrine.

A plus long terme, l'attention est fatalement attirée par les conséquences que ce coup de main risque d'avoir sur le régime pénitentiaire dans son ensemble. La tentation est toujours grande dans de pareilles circonstances de prendre la partie pour le tout. C'est ce qui s'était produit en 1964 après que Robin se fut évadé, au mois de mai, de l'hôpital de La Rochelle. Par un amalgame discutable entre les activistes de l'O.A.S. et les voleurs qui constituent l'énorme masse de la population pénitentiaire, furent suspendues toutes les mesures de clémence qui accompagnaient déjà le régime pénitentiaire sous le général de Gaulle : réductions de peine par voie de grâce, libérations conditionnelles, semi-libertés. Si Marc Robin fut amnistié en 1968, grâce aux événements de mai ! on n'alla pas jusqu'à faire bénéficier d'une clémence rétroactive les détenus ordinaires qui avaient subi, par sa faute, un régime plus sévère ou des incarcérations plus longues.

Or, Marc Robin n'était pas plus représentatif du milieu carcéral en 1964 que Jacques Mesrine ne l'est de ce même milieu en 1973. Jacques Mesrine n'est qu'un non-exemple. La chancellerie ne se prive pas de le faire remarquer, au contraire. Mais on est en même temps très sensible, place Vendôme, aux réactions toujours vives de l'opinion à ces incidents qui, issus du milieu trop mal connu des prisons, stimule les imaginations... et les commentaires demandant une répression accrue. Comme par principe.

Il va donc falloir choisir : complaire à l'opinion ou être logique avec l'analyse modérée du département ministériel dont on est le chef. L'administration pénitentiaire et le ministre peuvent être dans ces cas-là quelque peu en contradiction. La première nommée qui, chargée de gérer un monde clos, connaît son monde, sait que l'énorme majorité des détenus est et reste calme, du moment qu'elle ne voit pas s'effondrer les possibilités d'accéder aux réductions de peine, aux grâces, ou aux libérations conditionnelles. L'administration pénitentiaire plaidera donc, dans son propre intérêt et pour éviter des troubles ultérieurs plus étendus, contre un durcissement du régime pénitentiaire. La situation du ministre est manifestement différente. Il sera plus enclin à prendre des décisions qui, comme l'on dit, frapperont l'opinion, même si elles n'ont pas de lien direct avec l'évasion de Jacques Mesrine. L'administration pénitentiaire affronte des difficultés permanentes, de tous les jours, de tous les instants ; le ministre est confronté à une difficulté momentanée surgie dans un poste provisoire par définition.

Pour préoccupante qu'elle soit, il y a quand même un élément cocasse dans cette évasion, c'est le coup porté aux quartiers de sécurité renforcée (Q.S.R.). Ceux-ci étaient déjà dans une situation légale douteuse. Le Conseil d'Etat est saisi d'un recours en annulation contre le décret qui a réaménagé le régime plénipotentiaire et prévu les Q.S.R. Les demandeurs soutiennent que ce réaménagement aurait dû être établi par une loi puisqu'il aboutit à l'existence de plusieurs catégories d'emprisonnement ; définition qui est un privilège du Parlement, ce qui ne saurait surprendre. De plus, des protestations continuent d'être émises contre ces Q.S.R. à qui l'on reproche, non sans vraisemblance, de « fabriquer des fauves » en raison du régime qui y règne. Le ministère continue de soutenir, pour sa part, que les Q.S.R. sont le seul moyen de mettre à l'écart les quelques dizaines de détenus réellement dangereux, de manière que tous les autres condamnés (un peu plus de la moitié des trente-cinq mille détenus) puissent bénéficier d'un régime qui se rapproche des prescriptions du Conseil de l'Europe.

Voici que ces Q.S.R. sombrent tout bonnement dans le ridicule puisque leur destination première, et pour ainsi dire ultime, est réduite à néant par la fuite de Jacques Mesrine ! Ces quartiers-miracles, au regard de la sécurité, n'ont-ils pas dans ce cas, d'eux-mêmes et mieux que leurs contempteurs, leurs adversaires irréductibles, démontré qu'ils ne servaient à rien ?

PHILIPPE BOUCHER.

L'ÉVASION DE MARC ROBIN EN 1964

C'est le 2 mai 1964 que l'ex-adjudant Marc Robin, membre de l'O.A.S., s'est évadé de l'hôpital de La Rochelle, où, interné au pénitencier de Saint-Martin-de-Ré, il avait été transporté.

La réaction du général de Gaulle fut rapide et sévère. Le préfet, M. Massol, qui n'en pouvait mais, fut mis en disponibilité, le commissaire central et le commandant du corps urbain des gardiens de la paix suspendus, le gardien affecté à la garde de Robin condamné à cinq mois de prison... et le « parloir libre » supprimé pour les prisonniers politiques.

M. Massol a fait depuis une brillante carrière dans l'industrie privée. Amnistié en 1968, M. Marc Robin est aujourd'hui commerçant à La Rochelle.

Dans la presse parisienne

LE FIGARO : menace sur les citoyens.

« *Nous nous intéressons moins aux problèmes moraux ou psychologiques de gens comme Mesrine qu'au danger couru par les policiers qui tenteront de l'appréhender. Nous sommes moins sensibles à ses états d'âme qu'à la menace pesant sur les simples citoyens qui auront la malchance de tomber sur lui. Il serait grand temps, dans ce domaine comme dans tant d'autres, que l'opinion publique fasse un choix clair. En l'occurrence, le choix est entre la compassion à l'égard des criminels et la considération pour le sort de ceux qui n'ayant ni volé ni « braqué », ni tué personne, précisément semblent n'intéresser personne.* »

MAX CLOS.

ROUGE : l'effet pour la cause.

« *Cette évasion permettra (Peyrefitte vient de faire une déclaration en ce sens) à certains de justifier* a posteriori *toutes les mesures de « sécurité » appliquées à certains détenus. C'est prendre l'effet pour la cause.* »

GEORGES MARION.

L'HUMANITE : système pénitentiaire en crise.

« *Cette surprenante évasion, si elle pose une nouvelle fois le problème des complicités — il faudra bien finir par crever l'abcès — prouve aussi que l'organisation actuelle du système pénitentiaire présente toujours les mêmes lacunes, en dépit des rodomontades gouvernementales au sujet d'une réforme qui n'a rien réglé. Ce qui s'est passé hier à la Santé démontre, en tout cas, qu'au niveau des moyens on est encore loin du compte.* »

ROGER POURTEAU

LIBERATION : en ridiculisant la justice.

« *Le fait que les évadés aient pu se procurer des armes et que l'on ait retrouvé une artillerie planquée dans le parloir des avocats renforce le scandale. Scandale qui, à coup sûr, permettra à la chancellerie d'imposer des mesures de contrôle plus grandes à l'égard des avocats, et plus sévères encore à l'égard des détenus. Pourtant, le dernier argument employé par le ministère de la justice pour défendre les quartiers de haute sécurité est qu'ils déjouaient toute évasion. Cette histoire très morale prouve que l'on peut s'évader de partout. On serait tenté de dire : tant qu'il y aura des femmes et des hommes.* »

G. M.

L'AURORE : un flot de larmes.

« *Depuis des mois nous sommes abreuvés de récits épouvantables sur ce que l'on appelle les « Q.S.R. », c'est-à-dire les quartiers de surveillance renforcée. On n'en finissait pas de nous apitoyer sur les conditions de vie effroyables faites ainsi aux condamnés. Chaque matin un flot de larmes s'épanchait sur eux. (...). Que la prison soit, comme l'a dit le président, une privation de liberté et cela seulement, nous en sommes tous d'accord, mais le jour où elle n'est même plus cela, il est difficile de dire que l'administration pénitentiaire accomplit sa mission.* »

JEAN LABORDE.

SOCIÉTÉ

«L'homme», *de Philippe Saint-Marc*
Le jardinier de la Terre

Les savants ont essayé de faire dire tout ce qu'il peut à l'homme de Néanderthal. Mais celui des demain est laissé trop souvent aux amateurs, qui palpent et retournent des mannequins ou des robots auxquels ils donnent la physionomie de leurs rêves ou de leurs angoisses. M. Philippe Saint-Marc ne veut pas faire partie de cette catégorie de penseurs de salons. La Cour des comptes lui a sans doute appris qu'il vaut mieux faire avancer des idées en les mettant sur un tapis roulant de chiffres, qu'on les puise à l'INSEE, dans les sondages ou ailleurs.

C'est ce qui frappe d'abord dans son dernier ouvrage : *Progrès ou déclin de l'homme ?* (1). On place sous le nez du lecteur des tableaux, des indices, des annexes techniques, plus que des lambeaux d'idéologie. Une force, en ce temps où l'étiquette dans le dos se porte trop bien. Cela ne veut pas dire que M. Philippe Saint-Marc cache cette force intérieure qui le pousse à sonner le tocsin. Bien au contraire.

Depuis des années, nous savons qu'il milite pour l'écologie et qu'il avait, dans son ouvrage *Socialisation de la nature*, lancé des thèmes, orchestrés, depuis, avec quelle fougue. Curieusement, ce succès n'a pas l'air de le réconforter. Son livre est au fond très noir. Toute la première partie : « La société matérialiste, une société de régression », qui décrit le monde dans lequel nous vivons, esclave du produit, de l'argent, des conquêtes de pouvoir, de la vitesse, a des relents apocalyptiques, et la deuxième : « Le bonheur par l'humanisme » paraît presque d'un merveilleux idéalisme .Ce choc entre les deux « visions » est traumatisant. L'*homo beatus* n'est-il pas aussi abstrait que l'*homo oeconomicus ?* Ce qui n'est pas une raison, bien sûr, pour ne pas s'interroger sur le bonheur de l'homme et les conditions de son épanouissement.

Qu'est-ce qui ne va pas ? Le catalogue de M. Philippe Saint-Marc est impressionnant : le cadre de vie, les conditions de travail, des transports, la violence dans la société, l'autodestruction morale par la pornographie, l'autodestruction psychique par la drogue, l'alcool, la fuite hors de soi-même, l'autodestruction physique par les accidents de voiture.

Sur ce dernier chapitre, M. Philippe Saint-Marc est intarissable. Il ne peut s'empêcher — et à plusieurs reprises au cours de l'ouvrage — de revenir sur ce scandale de la nouvelle « peste » qui fauche chaque année les habitants d'une ville moyenne de province, sans parler de la litanie des handicapés à vie, des traumatismes psychiques entraînés par des deuils, etc. Comment ne s'étonnerait-on pas avec l'auteur qu'un « assassin de la route » soit moins puni qu'un voleur de voiture ?

Le résultat de ces faits convergents est que l'indice du bonheur collectif des Français diminue. M. Philippe Saint-Marc a eu en effet l'idée ingénieuse de faire la synthèse de sept critères de société : délinquance juvénile, délinquance nationale, admissions dans les hôpitaux psychiatriques, consommation individuelle de tabac, de médicaments psychotropes, congés de longue maladie pour troubles mentaux, divorces, et de les comparer de 1950 à 1970

De 1950 à 1960, ce qu'il appelle la « régression humaine » est modéré et atteint 15 % : de 1960 à 1970, elle est très forte et s'élève à 58 %. C'est, semble-t-il, entre 1950 et 1955 que la France a été la plus heureuse. La cadence de l'automatisation, de l'industrialisation, et des nuisances, après 1955, a été telle, estime M. Saint-Marc, qu'elle n'a pas pu ne pas réagir sur le comportement des individus, mai 1968 ayant manifesté de façon peu ordinaire le phénomène de « ras le bol ».

N'est-ce pas là le vrai drame de l'Occident ? La croissance des activités d'une population entraîne une réduction de ses satisfactions. Sismondi, cité par l'auteur, écrivait déjà : « *On croirait que l'homme s'est réuni en société non pour assurer son bonheur, mais pour produire à meilleur marché les boutons de métal ou les tissus de coton.* »

L'humanisme ou la mort... C'est la profession de foi de M. Saint-Marc, sans doute parce qu'il n'ose pas trop — il le fait tout de même dans le corps de son livre — inviter ses lecteurs à penser à Dieu. Mais le spiritualiste et le croyant se révèlent en filigrane à travers presque toutes les pages, aussi bien lorsqu'il demande une « nouvelle croissance » et le développement des biens immatériels, qu'une réforme morale. La Suède détient, en Europe, le sait-on assez, le record de la criminalité, du suicide et du divorce. Elle a le niveau de vie le plus élevé, mais, sur le plan moral, elle est le pays le plus sous-développé.

Que l'homme se remette « en paix avec la Terre », qu'il retrouve une terre sécurisante et stimulante, qu'il *redonne* sa place à la nature, au temps, aux communautés vivantes. On a le sentiment d'avoir entendu souvent de tels messages ces derniers temps, mais les mass media ne sont-ils pas devenue pour le pire, mais aussi pour le meilleur, les organes de *la répétition* qui, à force, modifie les comportements.

On reprochera tout de même à l'auteur de n'avoir pas fait ici et là une toilette assez exigeante de son texte, où des redites apparaissent parfois à deux pages d'intervale. Son livre, qui est un noble appel, aurait gagné à plus de densité.

L'essentiel reste qu'il prêche — le mot n'est pas trop fort — pour que l'homme, au lieu de vouloir encore conquérir des biens matériels non indispensables, au détriment de la nature, devienne, dans sa nouvelle sagesse, un véritable « jardinier de la Terre », selon la belle expression de Hughes de Jouvenel.

PIERRE DROUIN.

(1) Stock, collection « Monde ouvert », 416 p., 45 F.

JUSTICE

Faits et jugements

Mme Saunier-Seïté gagne son second procès en diffamation.

Mme Jean-Louis Masson, épouse du député R.P.R. élu dans la deuxième circonscription de Moselle, a été condamnée, le lundi 8 mai, par le tribunal de grande instance de Metz, à 500 F d'amende et un franc de dommages et intérêts. Elle était accusée d'avoir, tout comme son mari, condamné le 26 avril dernier aux mêmes amendes (*le Monde* du 29 avril), diffamé Mme Saunier Seïté, ministre des universités, en laissant entendre que l'argent de sa campagne électorale « *provenait directement des caisses de l'Etat* ».

● *Pour injures publiques envers M. Marcel Caille*, secrétaire confédéral de la C.G.T., M. René Merle, directeur du *Méridional* et M. Gérard Furnon, l'industriel alésien fondateur de l'Union des Français de bon sens, ont été condamnés chacun à 500 francs d'amende, le lundi 8 mai et, ensemble, à 1 000 francs de dommages et intérêts par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris. Un communiqué de M. Furnon, publié le 13 juillet 1977, mentionnait le nom de M. Caille en déclarant qu'il « *faisait partie de l'équipe des bandits du syndicalisme politisé* ».

● *Royalistes condamnés.* — Pour avoir voulu manifester leur hostilité à l'élection au suffrage universel du Parlement européen en occupant durant trois heures le siège du bureau d'information de cet organisme, 63, boulevard Malesherbes, à Paris, dans la matinée du 13 juin dernier (*le Monde* du 15 juin 1977), six jeunes gens se réclamant du « Comité royaliste pour l'indépendance nationale » ont été condamnés le lundi 8 mai à 500 francs d'amende chacun par la dix-septième chambre correctionnelle pour violation d'un local affecté à un service public de caractère administratif.

● *Une délégation d'objecteurs de conscience* — une dizaine de personnes — a distribué des tracts, le lundi après-midi 8 mai, place Vendôme, devant le ministère de la justice, pour demander « *l'arrêt de la vague de procès frappant les objecteurs* ». Neuf personnes ont été conduites au commissariat d'arrondissement pour un contrôle d'identité.

A Versailles

Cinquante-trois mois pour instruire le dossier d'une « bavure » policière

Le procès d'une bavure policière doit-il invariablement comporter une part de flou, véritable écran de fumée, entre la date des faits et celle, souvent éloignée, où la justice est appelée à trancher. La question reste plus que jamais posée après l'examen rapide, le lundi 8 mai, devant la cinquième chambre du tribunal de Versailles, des circonstances dans lesquelles le sous-brigadier René Barre, quarante ans, du commissariat de Vélizy, a grièvement blessé d'une balle dans le dos un adolescent de Chaville, Marc Henry alors âgé de seize ans.

Les faits remontent au 2 décembre 1973, mais les cinquante-trois mois de l'instruction n'ont pas permis de confronter le policier à sa victime ni de convoquer Marc à la reconstitution effectuée sur les lieux du drame : un petit chemin bordant la voie ferrée Versailles-Paris-Invalides, à Viroflay. Pas étonnant, donc, si le procès a été émaillé de lacunes dont toutes n'auront pas pour résultat de desservir le sous-brigadier Barre, inculpé pour coups et blessures volontaires et écroué pendant douze jours au lendemain des faits.

Marc et son frère Mario rentraient cette nuit-là du cinéma lorsqu'il furent les témoins d'un début de bagarre dans un café où ils avaient décidé de prendre un verre avant de rentrer chez leurs parents. A l'arrivée de la police pour disperser les querelleurs, les deux frères et une quinzaine d'autres jeunes gens étrangers à la querelle s'éparpillèrent dans le quartier.

« *J'étais sur le sentier près de la voie ferrée quand j'ai vu les policiers courir dans notre direction*, a expliqué Marc au tribunal. *Je n'ai entendu aucune sommation. Il y a eu un premier coup de feu, puis un second qui m'a atteint. J'ai senti une brûlure dans le ventre.* »

De cette balle qui a traversé le corps de l'adolescent, l'atteignant à un rein et au foie, personne ne sait dire comment elle a été tirée.

« *J'ai fait feu deux fois en l'air, sans viser l'adolescent*, soutient le sous-brigadier.

— *Oui, c'est donc un météorite qui a touché Marc Henry*, coupe sec et ironique le président, M. Daniel Faucilhon.

— *C'est possible, mais j'ai tiré en l'air*, persiste à dire l'inculpé.

— *La première balle, je ne sais pas, mais la seconde, Barre l'a tirée en l'air* », déclare, plus nuancé, le gardien Georges Coupé, qui reconnait avoir dit à son collègue d'ouvrir le feu.

Le président interroge : « *On ne vous a donc jamais dit à l'école de police qu'il ne fallait pas tirer sur un fuyard innocent ?* »

Le gardien Coupé : « *Mais j'ai eu une mauvaise réaction.* »

Cette mauvaise réaction a été partagée par le sous-brigadier Barre, pourtant dans la police depuis quatorze ans. Là encore, l'instruction s'est montrée bien discrète sur la carrière de René Barre, fonctionnaire particulièrement nerveux, à qui ses supérieurs avaient retiré son arme de service pendant près d'un an pour éviter « *un malheur* » sur la voie publique. Affecté à des travaux sédentaires à l'intérieur du commissariat de Vélizy, il avait récupéré son pistolet depuis quinze jours quand, cette nuit-là, il assumait les fonctions de chef de patrouille.

« *Barre avait l'air paniqué. C'était visible* », dira même à la barre des témoins le gardien qui conduisait le car de police-secours.

Seule la découverte sur les lieux des deux douilles de 7,65 permit de confondre le sous-brigadier Barre, qui attendit deux heures avant de prévenir ses supérieurs et cinq heures avant d'alerter le parquet de Versailles. Ces délais lui avaient laissé le temps de retourner sur les lieux et de préparer sa version.

Sans nier les difficultés nombreuses rencontrées par les policiers des commissariats des villes dans l'accomplissement de leur tâche souvent ingrate, M. Daniel Renaut, substitut, s'est montré particulièrement ferme envers le sous-brigadier, aujourd'hui chassé de la police. « *Le sous-brigadier a commis une faute grave, inexcusable et inadmissible* », a-t-il dit en demandant au tribunal de le sanctionner sévèrement en lui infligeant « *une lourde peine d'emprisonnement* ». Le tribunal a ensuite entendu Mᵉ Jean-Claude Martin déplorer, au nom de la défense, que la police française en uniforme soit armée, contrairement à la police britannique, placée dans l'impossibilité de commettre de telles bavures. « *Barre a eu, il faut le reconnaitre, la très mauvaise idée de sortir son arme.* »

Jugement le 22 mai prochain.

DAMIEN RÉGIS.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Fernand Legros en représentation

On ne l'attendait plus ; lui-même pensait ne jamais venir. Et pourtant il était là : M. Fernand Legros, accusé de fraude en matière artistique, contrefaçons et escroqueries, comparaissait le lundi 8 mai devant la 31ᵉ chambre correctionnelle de Paris, que présidait Mme Marie-Louise Wilheilm. Depuis le début de l'affaire, voilà onze ans, M. Legros avait acquis une certaine habitude de l'esquive : « Il y a dans le dossier quantité de motifs qui me permettront d'aller de cassation en cassation. Cela peut durer cent ans. » (« Le Monde » daté 1ᵉʳ-2 février 1976.)

En 1967, à Pontoise (Val-d'Oise), dans une vente aux enchères publiques, à laquelle devait procéder M. Guy Martineau, commissaire-priseur, on a découvert deux Dufy, deux Derain et un Wlaminck suspects. Ces œuvres ont été retirées de la vente. Le propriétaire, M. Fernand Legros, un amateur d'art, était connu en France depuis l'organisation, en 1963, d'un hommage à Raoul Dufy dans les salons d'un grand hôtel parisien. Ancien danseur, né en 1931 à Ismaïlia (Egypte), d'un père français et d'une mère grecque, devenu citoyen américain, il avait fait carrière dans le marché de l'art, n'acceptant plus de vendre que par lots de 1 million de dollars.

En 1964, M. Algur Meadows, un milliardaire texan, achètera, en plusieurs lots, cinquante-quatre œuvres qui, comme tous les tableaux vendus par Fernand Legros, sont munis de certificats d'authenticité dûment signés par les experts. Peu après l'affaire de Pontoise, M. Meadows, dépose plainte pour vente de trente-huit faux.

Au Japon, la Diète ouvre un débat sur l'authenticité de certains achats de tableaux de maîtres vendus par... Fernand Legros. S'il y a des erreurs, affirme ce dernier, elles sont dues aux experts. Et souvent les experts sont morts. M. Malingue, celui qui a fourni les certificats des tableaux de Pontoise, est, lui, encore en vie et comparait aux côtés de M. Legros devant le tribunal de Paris.

Ce vieil homme reste silencieux, timide, auprès de Fernand Legros, qui, dominant sa nervosité, se laisse aller au dernier plaisir de sa mondanité : comparaître devant la justice française. Ses avocats, parmi lesquels Mᵉˢ Tixier-Vignancour, Tincuff et Famechon, ont cependant déposé des conclusions rappelant que, « *pendant trois ans, aucun acte de poursuite ou d'instruction n'ayant été constitué* », la prescription est avérée (articles 6, 7 et 8 du code de procédure pénale). Les conclusions ont été rejetées et l'incident joint au fond.

Ne pouvant plus différer ce procès, M. Legros va faire de cette salle du palais de justice, où se pressent avocats et public, le nouveau décor d'une pièce jouée sans interruption : sa vie. Ce procès ne sera qu'un mot de plus dans l'inventaire de son extravagance : un chapeau noir à larges bords, une chaîne Cartier, un manteau en peau de singe, treize voitures dont une Rolls-Royce blanche et une Lincoln Continental blindée, un livre signé de M. Roger Peyrefitte, *Tableaux de chasse ou la vie extraordinaire de Fernand Legros* (1). « *Une hagiographie sans nuances* » (*le Monde* daté 28-29 mars 1976.)

Fernand Legros, type du personnage « *par lequel le scandale arrive* », mais jamais où on l'attend, dirige son procès. Alliant la sûreté du geste à la perfection de l'imparfait du subjonctif, il prend prétexte des questions « candides » du président pour ironiser sur « *tous ces gens faibles qui prennent peur quand la police vient. Il suffit de lire leurs déclarations ; elles ont toutes la même tonalité, neutre, des dépositions. Ce n'est pas étonnant. A la police, vous dites : c'est doré et argent ; on écrit : c'est rouge et vert. Si vous protestez, on explique qu'il faudra tout reprendre et qu'il y en aura pour des heures. Alors...* »

Deux personnes, « *par chance vivantes et courageuses* », un restaurateur et une jeune femme, se rappellent avoir vu M. Legros en compagnie du vicomte de Léché, l'un de ces aristocrates-amateurs d'art-marchands de tableaux. Au théâtre, elles auraient fait de bien piètres comédiens ; heureusement, pour être un bon témoin il n'est pas indispensable de « parler juste ». Avec habileté, M. Legros utilise sa subtilité et ses talents de parleur pour découvrir les arrières-boutiques des collectionneurs en éludant les questions de ce procès : d'où viennent les tableaux trouvés à la vente de Pontoise ? Quel est le rôle des experts dans l'industrie des ventes d'art ?

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Albin Michel, 450 p., 45 F.

LA SUPPRESSION
Ficher
entretiens du ministre de
enseignement catholique : nous
le système éducatif français
le SNALC : discussion franche e
TOUTE L'ANNEE
AN
FOREIG



ÉDUCATION

LA SUPPRESSION DU DOSSIER SCOLAIRE

Ficher ou parler

« L'invention du bulletin scolaire paraît devoir mourir à sa naissance. Le conseil royal de l'instruction publique, par une décision en date d'hier, l'a condamné, en principe, comme présentant des inconvénients trop graves et a refusé d'autoriser dans les collèges royaux la dépense nécessaire pour la confection des livrets. » C'est ainsi que, le 11 novembre 1838, *le Charivari* annonçait à ses lecteurs la mort d'un ancêtre lointain du dossier scolaire. Cent quarante ans plus tard, M. Christian Beullac annonce à son tour le décès d'une « invention » discutable et discutée, *que son prédécesseur avait* fini lui-même — après l'avoir créée — par juger indéfendable.

C'est par un arrêté du 8 août 1977 que M. René Haby, alors ministre de l'éducation, avait décidé de créer un dossier scolaire qui suivrait chaque jeune Français de la maternelle à la fin de ses études secondaires. C'est par une déclaration à la presse que, *le 8 février 1978, M. Haby* donnait le coup de grâce à l'affaire : *« Je ne me battrai pas pour le dossier scolaire »* (1). Entre ces deux dates — espacées de six mois, — la création du dossier avait donné lieu à des polémiques que les « améliorations » successives apportées par le ministre n'avaient pas suffi à apaiser. *Au contraire* : elles avaient renforcé la détermination de ses adversaires.

Dans son principe, le dossier scolaire devait servir l'élève. Il s'agissait de créer un document permettant à l'action éducative des maîtres de s'exercer dans une certaine continuité. A chaque rentrée, ceux-ci découvrent des élèves qui leur sont inconnus et que l'état des notes obtenues antérieurement ne suffit pas à décrire. Il y a des années que des pédagogues réclamaient la prise en compte — pour l'évaluation des élèves, et par conséquent pour leur orientation — d'éléments non spécifiquement scolaires : aptitudes, qualités personnelles, etc. (2).

C'était mettre, avec de bonnes intentions, le doigt dans un engrenage fatal. Le dossier scolaire — identique dans son canevas, — qu'il était prévu d'affecter à tous les jeunes Français, est apparu rapidement comme un document monstrueux dans ses ambitions, ridicule dans sa précision et dangereux dans son utilisation possible. Aucun élément de la psychologie de l'enfant ne devait être ignoré, ses aptitudes et, surtout, ses comportements devaient faire l'objet de remarques précises et même de « notations » par un système de lettres. L'inventif était repéré, le paresseux catalogué, l'individualiste noté.

Mis au point dans les commissions du ministère de l'éducation, le dossier a eu un retentissement négatif qui a *surpris ceux qui l'ont lancé.* Cela s'explique par l'extrême sensibilité de nos contemporains à toute *initiative qui apparaît* — de près ou de loin — comme une entreprise de fichage. Au siècle de l'ordinateur, toute investigation de la société dans la vie des individus provoque une crainte d'autant plus fondée que ceux-ci sont jeunes. Intervenant après le projet Gamin (Gestion automatisée de médecine infantile) et le projet Audass (Automatisation des directions départementales d'action sanitaire et sociale), le dossier scolaire contribuait — contre la volonté de ses auteurs — à alimenter des fantasmes.

Conçu dans le vase clos de l'éducation, ce dossier a d'abord été attaqué de l'extérieur. Il est significatif que les premières associations qui se sont dressées pour le combattre soient extérieures à l'enseignement : ce furent d'abord la Confédération syndicale des familles, les radicaux de gauche, les médecins de la protection maternelle et infantile, les magistrats, les psychologues. Du côté des syndicats d'enseignants, c'est le SGEN-C.F.D.T. qui a lutté le plus énergiquement contre le dossier, les autres se bornant à donner à leurs adhérents des consignes pour qu'ils refusent de remplir la partie du dossier touchant à la personnalité des élèves.

C'est d'ailleurs le SGEN-C.F.D.T. qui, il y a peu de temps, écrivait au nouveau ministre de l'éducation pour l'inciter à prendre la décision qu'il a annoncée lundi : *« Nous vous demandons de manifester que votre intention est bien celle dite d'ouverture et de la manifester par un geste à la fois significatif et peu coûteux (...) Il s'agit du dossier scolaire (...) Tant que les textes officiels le régissant seront là, nous aurons bien du mal à imaginer votre volonté d'ouverture et de décrispation. »*

En renonçant à peu de frais — sauf ceux engagés par l'impression de dizaines de milliers de dossiers remis aux établissements à la dernière rentrée pour les élèves des cours préparatoires et des sixièmes — à ce dossier scolaire, M. Beullac a pris une décision symbolique, sinon inattendue. Il restera — cette polémique éteinte — à trouver un autre moyen pour assumer la continuité pédagogique nécessaire au « suivi » des enfants. Ce pourrait être le dialogue réel — sans formulaires obligatoires — entre parents, enfants et professeurs. De récentes affaires ont mis aux prises des maîtres sévères et des parents violents : n'y aurait-il pas une troisième voie entre la gifle et la fiche ?

BRUNO FRAPPAT.

(1) *Le Monde* du 10 février.
(2) *Le Monde* du 26 août 1977.

ON NE JUGE PAS UN ENFANT UNIQUEMENT SUR PAPIER déclare M. Beullac

Interviewé lundi 8 mai à TF 1, le ministre de l'éducation a notamment déclaré : *« Je vais supprimer le dossier scolaire. Je crois que mon devoir est d'aller dans le sens de l'intérêt général. Ce dossier scolaire, comme vous venez de le dire, a empuanti l'atmosphère au point qu'il y a eu des critiques qui ont été faites qui paraissent étonnantes dans leurs excès. Seulement, en outre, sur le terrain, on s'aperçoit que peut-être ce dossier est lourd et incertain, que dans certains cas il fait appel à des notions qui peuvent apparaître à des parents, ou à des psychologues, ou à des médecins, comme des éléments confidentiels. Alors, ainsi que l'avait envisagé mon prédécesseur, je supprime le dossier scolaire, et nous allons en revenir au livret antérieur. Au total, on ne juge pas un enfant uniquement sur papier, par un dossier, mais par une collaboration intime entre les maîtres, les enseignants, mais aussi les parents et les élèves, et par conséquent c'est toujours ce climat de confiance qui doit être à la base de toutes nos actions. »*

● *Le S.G.E.N.-C.F.D.T. « prend acte avec intérêt des déclarations de Beullac. Un texte officiel devra cependant concrétiser cette décision ministérielle : il faut espérer qu'il donnera pleine et entière satisfaction aux élèves, parents et travailleurs avec lesquels, dès le début et trop longtemps seul dans le milieu enseignant, le S.G.E.N.-C.F.D.T. a dénoncé les dangers du dossier scolaire ».* Le syndicat *« souhaite que le geste du ministre soit, non pas un simple gage qu'il donnerait à ses interlocuteurs, mais le premier acte d'une révision qu'il s'agit maintenant de mener à bien sur nombre de problèmes tout aussi graves ».*

● *L'Association universitaire pour l'entente et la liberté* (AUPEL), que préside M. Robert Ellrodt, estime que, dix ans après la loi d'orientation du supérieur, *« la réflexion s'impose ». « Les universités,* déclare l'AUPEL, *sont calmes, mais les problèmes demeurent : la formation initiale, encombrée d'échecs en l'absence d'une orientation souple et rationnelle ; la formation permanente, négligée ou accaparée, alors qu'elle est une mission de l'université ; les procédures à alléger, les structures à harmoniser ; l'argent et son bon usage : bibliothèques, publications, relations internationales, sont en péril ; l'accès aux carrières de l'enseignement supérieur, aujourd'hui interdit à de brillants chercheurs ; le déroulement des carrières, qui doit échapper aux conflits idéologiques, et leur simplification, trop longtemps attendue. »*

Les entretiens du ministre de l'éducation

• L'enseignement catholique : nous faisons partie du système éducatif français
• Le SNALC : discussion franche et directe

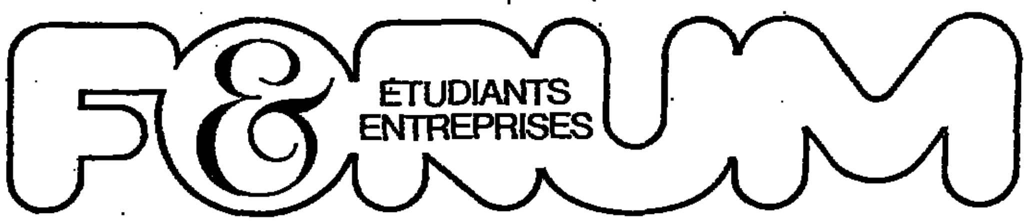
M. Christian Beullac continue ses consultations avec ses partenaires de l'éducation. Lundi 8 mai, il s'est entretenu avec une délégation du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC, autonome) et avec M. l'abbé Gérard Foiret, secrétaire général de l'enseignement catholique. Ce mardi 9 mai, M. Lagarde, président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), doit être reçu par le ministre de l'éducation puis, mercredi 10, M. Jean Cornec, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.). L'un et l'autre ont déjà rencontré M. Beullac depuis son entrée en fonctions. Le 11 mai, deux syndicats d'enseignants ont rendez-vous avec le ministre : le Syndicat national des enseignants techniques et professionnels (S.N.E.T.P.-C.G.T.) et l'Union syndicale nationale des enseignants de France (USNEF-C.G.C.) et, le mercredi 17 mai, le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.).

« La discussion a été franche et directe, a déclaré M. Gérard Simon, président du SNALC, à l'issue de l'entretien, lundi matin. *Nous avons apprécié de rencontrer un interlocuteur abordant les problèmes avec un esprit libre, de voir un ministre prenant suffisamment de recul vis-à-vis de l'administration, qui ne soit l'audience d'aucune faction — ce qui n'a pas toujours été le cas au ministère de l'éducation — et qui, de plus, soit au courant des problèmes de l'emploi. »* M. Simon a ajouté que *« les problèmes demeurent cependant, notamment celui de l'application d'une réforme vis-à-vis de laquelle nous maintenons nos critiques en ce qui concerne l'insuffisance du soutien et surtout l'absence d'approfondissement »*. Le SNALC accorde à M. Beullac un *« délai raisonnable »* de réflexion, et reste *« optimiste et vigilant »*.

Quant à l'abbé Foiret, il a déclaré avoir *« rappelé au ministre que l'enseignement catholique fait partie intégrante du système éducatif français ». « Nous avons insisté,* a-t-il précisé, *sur notre volonté d'association à l'éducation nationale, sans assimilation cependant, et rappelé notre attachement au pluralisme, qui ne signifie ni concurrence ni rivalité, mais coopération ».*

L'entretien a porté sur l'application de la loi d'aide à l'enseignement privé et ses incidences financières, sur la réforme, l'orientation et la question *« que nous considérons comme essentielle »* de la formation des maîtres.





SALON DE LA FORMATION ET DE L'ENTREE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE DES ETUDIANTS

C.I.P. -porte maillot **10,11,12 MAI** entrée gratuite

Ecole des Attachés de Direction

Ecole supérieure de gestion. l'E.A.D. forme des cadres aptes à collaborer efficacement aux principaux services de gestion de l'Entreprise.

Cinq options professionnelles définissent la finalité de sa formation et ouvrent des débouchés réels :

- Gestion financière
- Gestion du Personnel
- Etude du Produit et Distribution
- Publicité et Relations publiques
- Commerce international

Trois ans d'études. Admission directe en troisième année pour les candidats titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent.

ÉCONOMIE ADMINISTRATION DÉVELOPPEMENT
Enseignement supérieur privé
8, rue Saint-Augustin 75002 Paris Tél. 261.81.14
demandez notre documentation

ÉTUDIANTS ET LYCÉENS VOTRE AVENIR VOUS PRÉOCCUPE ?

Étudiants, vous manquez d'informations sur les entreprises Lycéens, vous hésitez sur le choix d'une formation

Venez dialoguer en terrain neutre avec les représentants de 30 Entreprises et 80 Etablissements d'Enseignement Supérieur présents sur les stands du 6e FORUM Étudiants-Entreprises.

Vous y recevrez une information personnalisée qui vous permettra de préparer l'avenir que vous souhaitez.

en 1978 encore au FORUM **BRED**

PTT



CHIFFRE D'AFFAIRES : 28 milliards de Francs

le deuxième employeur de France :
430.000 agents dont 31.000 pour le cadre A tant à Paris qu'en province

un recrutement annuel de 2000 emplois d'encadrement :

ADMINISTRATEURS
Diplômés des grandes écoles : Polytechnique, Normale Supérieure, Centrale, ENSAE, HEC, ESSEC, INSEAD, ou titulaires de certains doctorats.

Responsabilités et préparation de décisions dans les grands secteurs d'activités :
- programmation et études économiques
- organisation de la production
- études commerciales
- informatique

INSPECTEURS
Etudes universitaires ou techniques supérieures
Organisation, encadrement et gestion dans les services administratifs, commerciaux ou techniques.

VÉRIFICATEURS DES TRAVAUX DE BÂTIMENTS
DUT ou BTS, diplômes d'une école spécialisée ou 4 ans de pratique professionnelle
Deux spécialités :
Bâtiments et installations
- Préparation des programmes de construction et des dossiers de marchés
- Contrôle de chantiers
- Réception des travaux

RENSEIGNEMENTS

EN PROVINCE
Direction Départementale des Postes ou Direction Régionale des Télécommunications au chef-lieu de résidence

et SEDEP
LYON : 100 avenue de Saxe 69426 LYON CEDEX 3
LILLE : 65, rue Léon Gambetta 59035 LILLE CEDEX

A PARIS
Postes : 140, bd du Montparnasse 75675 PARIS CEDEX 14
Télécommunications : 18, bd de Vaugirard 75731 PARIS CEDEX 15
et SEDEP
38, bd de Strasbourg 75475 PARIS CEDEX 10
8, 10, rue d'Amsterdam 75008 PARIS

ELECTRICITE DE FRANCE

Les responsables du recrutement vous entretiendront des possibilités d'emploi et de stages dans les Etablissements nationaux sur leur Stand

T29 - T30 - T31

GAZ DE FRANCE

- *Vous êtes à la recherche d'un emploi vivant et enrichissant.*
- *Vous voulez prendre des responsabilités, en désirant être intégré au sein d'une entreprise dynamique qui compte déjà 2000 salariés.*

VENEZ NOUS VOIR

au stand Groupe Maison Familiale du FORUM ÉTUDIANTS ENTREPRISES

les 10, 11, 12 mai 78 où des responsables du recrutement vous entretiendront des possibilités d'emploi et de stage dans l'une de nos 20 antennes régionales en France ou l'une de nos 4 filiales en Europe.



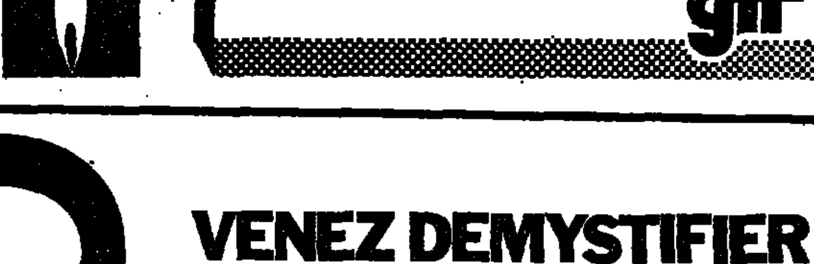
UNIVERSITÉ DE PARIS-SUD (XI)

SCIENCES, PHARMACIE, MÉDECINE, DROIT, INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE

FORMATION PROFESSIONNELLE
- DIPLOMES UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE. Spécialités : Informatique, Mesures Physiques, Chimie, Génie Électrique I, Génie Électrique II, Génie Mécanique, Administration des Collectivités Publiques et des Entreprises, Techniques de Commercialisation.
- 20 MAITRISES : Enseignement - Spécialités : Math, Physique, Électronique, Chimie, Biologie, Géologie - Sciences et Techniques - Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion.
- GÉNIE INDUSTRIEL : Formation de l'ingénieur.
- DIPLOMES DE 3e CYCLE : 35 spécialités en Sciences - 20 spécialités en Pharmacie - 6 spécialités en Médecine - 3 spécialités en Droit.
- DOCTORAT D'ÉTAT ES SCIENCES, PHARMACIE, MÉDECINE, DROIT.

DÉBOUCHÉS
- ENSEIGNEMENT
- RECHERCHE
- CARRIÈRES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ

RENSEIGNEMENTS
OFFICE DES CARRIÈRES ET DE L'ORIENTATION
BAT. 333 - 91405 ORSAY CEDEX
Téléphone 941.72.77



VENEZ DEMYSTIFIER L'INFORMATIQUE AU FORUM ETUDIANTS-ENTREPRISES

avec Burroughs, une société implantée en France depuis 1907.

- **1960 :** 14 directions régionales soit 1220 personnes.
- **1977 :** 46 directions régionales regroupant :
  - des ingénieurs commerciaux
  - des analystes
  - des inspecteurs techniques, soit 2100 personnes dont 70 % de cadres.
- **1978 :** Nous prévoyons une expansion de 15 % de notre service commercial.

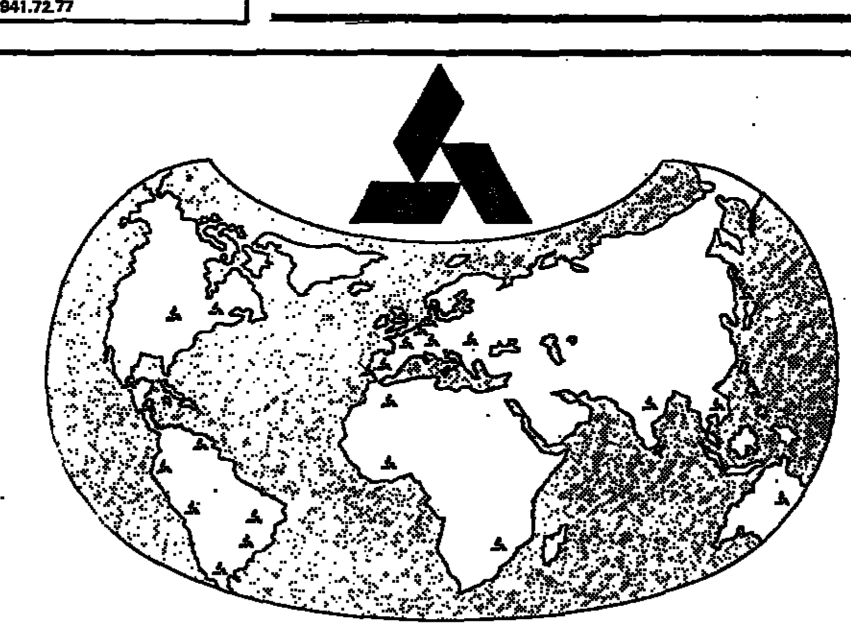
Nous recherchons, à Paris et en Province,
DES JEUNES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COMMERCIAL
pour nos Divisions :
- Equipement.
- Imprimés
- Traitement de textes

Nous vous attendons au stand T. P2 P3 P36 P37



230 Avenue Laurent Cely - 92231 Gennevilliers Cedex

PUBLISCOPE Junior



ROUSSEL UCLAF

Un groupe d'envergure internationale

ROUSSEL UCLAF qui s'est donné pour vocation de mettre la science au service de l'homme et de la nature, est devenu l'une des plus importantes entreprises pharmaceutiques mondiales.

A cette vocation correspondent 3 domaines d'activités complémentaires :
- recherche fondamentale et appliquée
- fabrication de produits chimiques et de spécialités pharmaceutiques, diététiques, vétérinaires, agricoles, cosmétiques et de parfums.
- promotion et vente de ces produits en France et à l'étranger.

Son expansion continue, la diversité de ses activités et son rayonnement mondial permettent à **ROUSSEL UCLAF** de proposer aux jeunes diplômés des carrières attrayantes dans des disciplines scientifiques, industrielles, commerciales et de gestion.

STAND T3 - T4

PUBLISCOPE Junior

I.S.I.T.

INSTITUT SUPÉRIEUR D'INTERPRETARIAT ET DE TRADUCTION

21, rue d'Assas - 75270 PARIS CEDEX 06

Forme en 4 ans après le baccalauréat : interprètes de conférence, traducteurs et cadres trilingues pour les relations économiques internationales dans l'entreprise



ECOLE DE HAUTES ETUDES COMMERCIALES DU NORD
Établissement privé reconnu par l'État

58, rue du Port 59046 LILLE CEDEX Tél. : 54.25.34

FORUM Stand T.50 Bureau des Élèves Tél. : 57.32.85

L'UNION DES CAISSES NATIONALES DE SECURITE SOCIALE
sera présente au Forum, stand T 59-60-62
pour informer sur :

LES EMPLOIS DE LA SECURITE SOCIALE

- RECRUTEMENT - FORMATION - PROMOTION -

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

Pour que le B.E.P.C. n'empiète pas sur les vacances d'été

Le Syndicat national des collèges appelle à la grève le 25 mai

Ce sont les modalités des épreuves du B.E.P.C. qui ont suscité le plus de débats au cours du congrès du Syndicat national des collèges (S.N.C.) réuni à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne) du 4 au 6 mai. Les quelque deux cent cinquante participants, représentant — selon les responsables — 35 000 professeurs et principaux de collèges autonomes, sont vivement opposés au report des épreuves du B.E.P.C. au mois de juillet. *« Nous ne voulons pas que les enfants défavorisés — ceux qui passent le B.E.P.C. — soient pénalisés par rapport à ceux qui pourront partir en vacances le 30 juin »,* a expliqué M. André Zilber, secrétaire général du S.N.C.

Les professeurs de collèges ne veulent pas non plus voir amputé leur temps de vacances, *« acquis intangible »,* aussi vont-ils lancer un mot d'ordre de grève pour le 25 mai, afin de faire pression sur le ministère de l'éducation pour qu'il *« resserve »* le programme des épreuves.

Toujours hostile aux *« ambiguïtés »* de la réforme Haby, le S.N.C. a rappelé son attachement au système des *« groupes de soutien progressif »,* plus souple que le *« tronc commun intégral »* et moins hypocrite que *« le collège unique à filières camouflées ».*

Mais la revendication principale du Syndicat reste la création d'un corps spécifique des professeurs de collège. *« Au collège unique, il faut un corps unique de professeurs et un corps unique de principaux »,* a souligné M. Zilber, en constatant que c'est en ce domaine que la disparité des grades et des traitements est *« la plus forte ». « Nous souhaitons que le collège acquiert son unité, comme l'école primaire et le lycée »* a ajouté le secrétaire général, pour qui la partition des établissements polyvalents doit être menée *« coûte que coûte ».*

● *Après le congrès du Mouvement d'action syndicale* (MAS, proche de la C.F.D.T.) qui a eu lieu à Saint-Etienne du 5 au 7 mai (*le Monde* du 9 mai), la direction sortante annonce qu'*« un bureau, autour de son secrétaire général, se chargera d'animer les débats en vue de la tenue d'une réunion statutaire du mouvement à la rentrée scolaire qui redéfinira le mode d'organisation du MAS pour renforcer la prise en charge de son projet socialiste autogestionnaire par les militants et les étudiants. »*

LA SOCIÉTÉ DES AGRÉGÉS DÉPLORE LA DÉLIVRANCE AUTOMATIQUE DU B.E.P.C. AUX ÉLÈVES ADMIS EN SECONDE

Mauvais fonctionnement des nouvelles sixièmes, anarchie des conseils de classe, B.E.P.C. dévalorisé, recrutement des certifiés et agrégés étranglé, telles sont les constatations faites par la Société des agrégés au cours de son assemblée générale, à Paris, les 6 et 7 mai. L'assemblée a déploré le *« brassage systématique »* des nouvelles sixièmes et demandé que l'on prévoie des horaires distincts pour le soutien et l'approfondissement.

Les agrégés souhaitent que le conseil des professeurs se réunisse chaque trimestre pour examiner *tous* les cas individuels, sans que le conseil de classe puisse modifier ses appréciations. Ils s'opposent à la délivrance automatique du B.E.P.C. aux élèves admis en seconde, et demandent le rétablissement de l'examen pour tous les élèves de troisième désireux d'obtenir le diplôme.

Enfin, l'assemblée a déploré la *« brutale diminution »* des postes offerts aux concours du CAPES (3 250 contre 4 000 en 1977) et d'agrégation (1 200 au lieu de 1 600) et demande l'arrêt de tout accès sans concours aux corps des certifiés et agrégés.

Après la démission de M. Carassus

M. BENNASSAR EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE-LE MIRAIL

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — M. Bartolomé Bennassar vient d'être élu président de l'université de Toulouse-Le Mirail (Toulouse-II), en remplacement de M. Emilien Carassus, qui avait pris la charge de cette université en avril 1976, lors des remous occasionnés par la réforme du deuxième cycle et qui vient de donner sa démission. M. Bennassar a obtenu 44 voix sur 56.

Estimant que l'importance des tâches administratives impose de sacrifier sur le temps consacré à l'enseignement et à la recherche, M. Carassus, en acceptant la tâche présidentielle, avait indiqué qu'il n'était pas dans ses intentions de l'assumer pendant la totalité du mandat. — L. P.

[M. Bennassar est né le 8 avril 1929 à Nîmes (Gard). Agrégé d'histoire en 1952, il est assistant à la faculté des lettres de Toulouse en 1956. Docteur d'État en 1967 avec une thèse consacrée à l'histoire sociale de l'Espagne moderne, il a été nommé professeur titulaire d'histoire à la faculté des lettres de Toulouse en 1969. Il a consacré la plupart de ses travaux à l'histoire de l'Espagne et de l'Amérique latine.

Il est aussi l'auteur de trois romans, dont l'un a été porté à l'écran sous le titre *le Dernier Saut* (1970). M. Bennassar avait été le collaborateur direct de M. Carassus comme premier vice-président en 1976-1977.]

● *L'Union nationale des comités d'action lycéens* (UNCAL) appelle les élèves à une journée de grève dans les lycées, le 11 mai, afin d'obtenir que l'organisation soit reçue par le ministre de l'éducation, M. Christian Beullac. L'UNCAL souhaite exposer ses revendications au ministre avant l'assemblée nationale des comités d'action lycéens qui se réunira à Orsay les 20 et 21 mai.

SPORTS

FOOTBALL

VAINQUEUR DE MONACO ET SOCHAUX

Nice et Nancy disputeront la finale de la Coupe de France

Nice et Nancy disputeront, samedi 14 mai au Parc des Princes, la finale de la Coupe de France de football.

L'A.S. Nancy-Lorraine a passé l'obstacle des demi-finales en infligeant aux joueurs de Sochaux une très lourde défaite : 5 à 0. Devant quelque 20 000 spectateurs enthousiastes, les Nancéiens ont mené vivement leur affaire, imposant un rythme soutenu à leurs adversaires. Au bout d'un quart d'heure de jeu ils ont débordé la défense sochalienne, et ils ouvraient le score, qui s'aggravait rapidement. L'ailier Olivier Rouyer, lui-même auteur de deux buts, a particulièrement animé une partie au cours de laquelle Sochaux, vainqueur en match aller par 1 à 0, ne sut guère se créer que deux occasions de marquer. Après un quatrième but, la deuxième mi-temps a été presque entièrement à l'avantage de Nancy.

Le jeu a été beaucoup plus serré entre Nice et Monaco. Sur leur terrain, les Monégasques se montrèrent d'abord moins rapides que leurs adversaires azuréens. Ils ont néanmoins ouvert le score grâce à une reprise de Noguès. Dans les buts, le gardien Ettori a détourné — comme lors du match aller — deux tirs à bout portant. Toutefois il suffisait aux Niçois, vainqueurs de la première rencontre par 1 à 0, d'égaliser pour se qualifier. Poursuivant leur pression en deuxième période, les équipiers de Jean-Marc Guillou devaient réussir grâce à Bjekovic. But contesté d'ailleurs, car l'avant-centre niçois s'est élancé à la limite du hors-jeu. L'arbitre a néanmoins validé la marque. La rencontre en est devenue houleuse, qui s'est émaillée de coups francs. Les Monégasques se sont rués à l'assaut des buts niçois au cours des dix dernières minutes. En vain. Bref, l'A.S. Monaco ne réussira pas le doublé championnat–Coupe comme en 1963. Et les Niçois, déjà vainqueurs de la Coupe en 1952 et 1954, affronteront les Nancéiens, qui accèdent pour la première fois à la finale.

● *La Fédération internationale des footballeurs professionnels* (FIFPRO), dont le nouveau président est M. J.-L. Janssen van Ray, a adopté une motion soulignant : *« Consciente des difficultés tenant au respect des droits de l'homme en Argentine, la FIFPRO réaffirme le droit des joueurs participant à la Coupe du monde de pouvoir jouir en toutes circonstances de leur entière liberté d'expression et d'information. »*

ESCRIME

Marie-Chantal Demaille trois ans après

En enlevant, dimanche 7 mai, devant les meilleures spécialistes mondiales du fleuret le Challenge Jeanty, la Roumaine Marcella Moldovan (vingt-deux ans) a obtenu sa première grande victoire internationale. La Roumaine a mérité cette consécration grâce à une technique en progrès et à une condition physique parfaite au service d'un esprit d'à-propos très développé. Des qualités qui lui ont permis de dominer les trois Soviétiques « rescapées » en finale. Avec leur style caractérisé par la mobilité, la maîtrise technique, la coordination et la puissance, ces dernières issues d'une école qui domine le fleuret féminin au point d'avoir annexé quinze titres mondiaux par équipe en vingt ans, faisaient pourtant figure d'épouvantails malgré l'élimination prématurée — par Moldovan déjà — de la championne du monde individuelle Valentina Sitorova.

Si Macella Moldava paraît désormais promise à un brillant avenir sportif, le plus bel exploit du Challenge Jeanty 1978 est à mettre à l'actif de la Française Marie-Chantal Demaille. Championne du monde 1971, elle a pris une troisième place très inattendue. Sa dernière participation à la finale d'une épreuve de première catégorie remontait à mai 1975. Jugée alors atteinte par la limite d'âge — elle avait trente-trois ans — elle ne fut pas sélectionnée pour les championnats du monde de Budapest après quinze années en équipe de France.

Elle a renoué avec la compétition en janvier 1978 animée par cette formidable soif de victoire qui l'a toujours caractérisée. On connaît la suite : une troisième place, dimanche, loin devant les autres Françaises.

Marie-Chantal Demaille a sans aucun doute repris rang parmi les candidates à l'équipe nationale. Pourtant elle sait que ses chances d'aller à Hambourg (du 13 au 23 juillet) disputer les championnats sont pratiquement nulles. Les sélectionneurs ont axé leur politique sur les Jeux olympiques de Moscou. Ils lui préféreront vraisemblablement de plus jeunes candidates. Mais pour avoir démontré qu'une préparation physique et psychologique rationnelle permettait de reculer toutes sortes de limites, la conseillère technique de l'Isère restera un exemple à méditer pour les jeunes Françaises Brigitte Latrille, Véronique et Pascale Trinquet, Véronique Brouquier et Christine Feketé.

JEAN-MARIE SAFRA.



CITÉS GÉANTES

BUDAPEST : sur les rives du fleuve-roi

par MANUEL LUCBERT

Cité géante ? Désigner ainsi Budapest est sans doute excessif. Mais la capitale de la Hongrie est une des plus grandes villes de l'Europe de l'Est, certainement une des plus attachantes par son passé et par le charme qu'elle a conservé. Surtout, elle est exemplaire par les problèmes posés par son évolution depuis la guerre et les solutions qui ont été adoptées.

BUDAPEST. — Sans le Danube, Budapest n'aurait pas la moitié de son charme. Elle ne connaîtrait pas non plus le quart des difficultés qu'elle doit résoudre pour devenir une métropole moderne.

De toutes les grandes cités d'Europe centrale que le fleuve agrémente de son cours, la capitale hongroise est celle où il s'étale avec le plus de langueur et de majesté. A Bratislava, il coule, calme et distrait, presque distant, à Vienne et à Belgrade, il passe au large, dans les faubourgs, vivant dans l'esprit des hommes plus par sa légende que par sa présence. A Budapest, il est le fleuve-roi. Souverain, nonchalant, il traverse la ville de part en part, descendant du nord vers le sud avec une lenteur étudiée et tout s'ordonne autour de lui : la cité épouse ses courbes, l'activité des hommes se règle sur les contraintes qu'il impose.

La plus dynamique des villes danubiennes : ce titre de gloire, pour Budapest, est aussi une servitude. Surtout à une époque où les flux humains dépendent étroitement d'une motorisation envahissante.

Les ponts de Budapest n'offrent pas seulement aux poètes un motif apparemment inépuisable de rêveries. Ils représentent pour les responsables municipaux, certes un motif de fierté — en 1945, les Allemands dans leur fuite les firent tous sauter et il fallut patiemment les reconstruire après la guerre, — mais aussi, et de plus en plus, un objet de cauchemar. Plus du tiers des automobiles privées enregistrées en Hongrie sont concentrées dans la capitale. Si l'on ajoute le trafic des poids lourds — Budapest est par excellence une ville de transit entre les Balkans et les Alpes — et, dès le printemps, le flot des touristes (plus de douze millions l'an dernier, pour une population en temps normal de deux millions d'habitants dans la capitale et de dix millions et demi dans l'ensemble du pays), on obtient... de magnifiques embouteillages. Et revenir à la technique consistant, comme dans l'Antiquité, à traverser le fleuve dans des outres de cuir n'est tout de même pas, à l'ère du transport de masse, une solution.

Dès les temps les plus reculés — des témoignages archéologiques attestent un peuplement sur ces rivages à partir du deuxième, voire du troisième millénaire avant notre ère — le Danube a exercé sur les populations la fascination d'un aimant et joué le rôle d'un barrage, d'une ligne-frontière. Si les habitants actuels de Budapest sont les descendants de tribus turco-magyars venues de l'est, il y a environ mille ans, pendant longtemps c'est de l'ouest qu'accourent des peuplades plus ou moins bien intentionnées, irrésistiblement attirées par l'espace de la plaine pannonienne. Toutes ces migrations vinrent immanquablement buter sur la voie d'eau.

Un métro en 1896

Il fallut attendre le milieu du siècle dernier, très exactement l'année 1849, pour qu'un ouvrage d'art, le fameux pont des Chaînes (Lanchid), enjambe les quelque 300 mètres séparant Buda, la ville haute à l'ouest, de Pest, la ville basse à l'est. Budapest connut alors pendant une cinquantaine d'années un développement impétueux. Au tournant du siècle, elle était devenue un centre commercial et industriel animé, se permettant même le luxe de posséder le premier métro d'Europe. La ligne, longue de 3.500 kilomètres, fut inaugurée le 2 mai 1896 par l'empereur François-Joseph en personne, à l'occasion de l'ouverture de l'exposition du Millénaire.

C'est aussi pendant cette période, en 1872-1873, que la capitale hongroise adopta définitivement le nom de Budapest, après la réunion, sur le plan administratif, de ses trois parties constitutives originelles : Obuda (vieux Buda) sur la rive droite, à l'ouest, construite sur l'emplacement de l'ancien camp romain d'Aquincum, nom formé à partir d'une appellation celte antérieure, Ak-Ink, signifiant riche en eau, la citadelle de Buda et, de l'autre côté, Pest, la ville sombre, la ville des marchands, des juifs et des déclassés. Aucun obstacle ne s'opposait désormais à l'extension de la cité. Car tel était le paradoxe de cette ville : née sur la rive occidentale du Danube, elle ne pouvait s'agrandir en raison de la configuration des lieux — présence du mont Gellert et de la chaîne de collines de Varhegy, Szemlö-Hegy, Janos-Hegy, etc. — qu'en s'étendant vers l'est. Or l'expansion industrielle très dynamique de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle exigeait sans cesse plus d'espace.

« Pendant plus de cinq siècles, la Hongrie a été un pays semi-colonial : presque cent cinquante ans d'occupation turque et quatre cents ans de domination des Habsbourg. Cela explique bien des choses en matière d'arriération économique. » Cette présentation de l'histoire que nous a faite un édile municipal n'est pas entièrement fausse. Elle n'est pas non plus tout à fait exacte. Lorsque les Turcs sont chassés définitivement en 1686, il ne reste de Buda, c'est vrai, qu'un monceau de ruines fumantes. En dehors du café, devenu la boisson nationale des Hongrois, leur séjour n'aura légué à la postérité que quelques établissements de bains, au demeurant fort recherchés aujourd'hui encore. A la fin du XVII[e] siècle, Buda, Pest et Obuda ne comptent guère à elles trois que six mille à sept mille habitants.

Epidémies, incendies, inondations, retardent la reconstruction. Mais la ville a des atouts : située au carrefour des routes menant de Transylvanie à Vienne et de l'Adriatique à la Baltique, elle entame son essor commercial vers le milieu du XVIII[e] siècle. Les guerres napoléoniennes favorisent indirectement l'activité des marchands grecs, serbes, macédoniens installés dans la place. En 1800, Budapest compte sur son territoire actuel cinquante-quatre mille habitants. Sa véritable croissance, qui fera d'elle l'une des grandes cités européennes à la veille de la première guerre mondiale, démarre toutefois quelques décennies plus tard.

Sous l'impulsion d'un bâtisseur infatigable, le comte Istvan Szechenyi, l'urbanisation engagée par l'architecte Johann Hild s'accélère : les edifices publics de style romantique, puis ecclésiastique, succèdent aux façades classiques de la période précédente ; théâtres, halles, riches maisons privées, ornent la ville. Aux Grands Boulevards s'ajoutent, plus à l'est, les Petits Boulevards, tracés sur la ligne des anciens remparts, des voies radiales sont ouvertes, cinq ponts, après le Pont des chaînes, sont lancés par-dessus le Danube ; deux sont réservés au trafic ferroviaire. La ville prend la configuration en forme d'aile de papillon qui est encore la sienne.

Entre-temps, Budapest est devenue le principal centre industriel du pays : de 1841 à 1889, près de mille cinq cents usines sont construites. Il faut des bras. La campagne les fournit. De 1800 à 1870, la population est multipliée par six, elle atteint quelque trois cent mille habitants. Jusqu'en 1910, elle fait un nouveau bond et dépasse le million.

L'écroulement de l'empire austro-hongrois en 1918 sonne le glas des rêves de puissance de la bourgeoisie naissante. Par le traité du Trianon (1920), la Transylvanie, la province la plus orientale, est donnée à la Roumanie. Le territoire de la Hongrie est réduit d'un tiers. Du coup, Budapest devient, un peu comme Vienne, sa sœur jumelle, la tête hypertrophiée d'un corps trop petit. Situation encore aggravée après la deuxième guerre mondiale, lorsque, en 1950, la nouvelle administration populaire décide de créer le Grand-Budapest : sept villes et seize communes périphériques fusionnent avec la capitale, dont la superficie s'étend désormais sur 520 km2. La population s'élève à 1,8 million d'habitants. A cette époque, dans un pays encore largement agricole et souffrant toujours des dévastations de la guerre, Budapest fournit plus de la moitié de la valeur de la production industrielle nationale.

Aujourd'hui, la capitale hongroise regroupe encore un cinquième de la population du pays et un quart des salariés de l'industrie, mais sa part dans la production industrielle ne représente plus qu'un tiers de l'ensemble. Ce progrès sensible est le résultat d'une politique de décentralisation mise en œuvre par les autorités à partir de 1960. La période de reconstruction élémentaire terminée (97 % des usines avaient été détruites ou démontées pendant la guerre, nous a dit un responsable), l'énorme concentration ouvrière à Budapest et autour de la capitale devint vite un sujet de préoccupation pour les autorités. Le déséquilibre avec la province déshéritée est trop flagrant et, en période de crise (comme en 1956), les risques d'explosion en sont facilités.

Pour des raisons politique et économiques, le gouvernement décide donc d'encourager une certaine décentralisation. En invoquant la nécessité de protéger l'environnement, on incita ou on obligea des usines particulièrement polluantes (par exemple une fabrique de caoutchouc) à déménager. On agit de la même façon envers des établissements situés dans des quartiers à densité humaine élevée. En même temps, le gouvernement pratiqua dans la capitale une politique de développement industriel sélectif, interdisant à certaines usines de s'agrandir, réduisant dans d'autres les gammes de produits, favorisant au contraire systématiquement les industries propres ou de pointe : télécommunications, pharmacie, certaines branches de l'industrie mécanique. Parallèlement, l'émergence de centres industriels en province fut accélérée.

Quels sont les résultats de cette politique ? Alors que le nombre des salariés d'usine n'avait cessé d'augmenter jusqu'en 1960, il a commencé à diminuer à partir de 1968. En dix ans, la réduction est de cent mille personnes. Mais cela ne signifie pas pour autant un déplacement de population vers la province. Une partie des salariés concernés se sont recyclés sur place dans le tertiaire. D'autres, des banlieusards vivant dans cette ceinture de quarante-deux villes et villages qui entoure la capitale, ont trouvé un nouvel emploi plus près de leur domicile.

La relative prudence avec laquelle le sujet est abordé à Varoshaz, cet ancien hôtel des Invalides transformé en mairie, semblerait indiquer que les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances. Rien d'étonnant à cela : pour un habitant de Budapest, quitter la capitale, fût-ce pour aller s'installer à cent kilomètres de là, est un déchirement, un véritable exil. Mille stratagèmes sont inventés pour tourner les réglements et éviter une mutation en province. Le Budapestois est passionnément attaché à sa ville, et on le comprend. Comment ne pas aimer ces rues grouillantes d'animation, l'atmosphère de bazar qui règne dans les magasins du centre ? Comment ne pas être sensible à cette sorte de poignante mélancolie qui se dégage dans les vieux quartiers de Pest où les murs lépreux et la couche de suie noire qui recouvre les façades ajoutent encore à la tristesse d'un certain abandon ?

Six grands secteurs

Les autorités municipales ne se dissimulent pas l'état de désolation de certaines parties du centre historique. Un plan de rénovation à long terme (jusqu'en l'an 2000) a été adopté en 1970 par le conseil des ministres. Il prévoit la restauration des bâtiments les moins endommagés (la grande rue Rakoczi avec son alignement de maisons repeintes l'an dernier en divers tons pastels en est un exemple), un programme de réhabilitation, c'est-à-dire de modernisation et d'aération de plusieurs quartiers, et enfin la reconstruction complète d'autres secteurs.

Mais, il y a trente ans, les priorités étaient bien différentes. Les trois quarts des appartements avaient été détruits ou gravement endommagés pendant la guerre, et il s'agissait en premier lieu de loger la population. De 1945 à 1975, environ deux cent cinquante mille appartements furent construits.

Deux fois plus, avancent les responsables, que pendant l'entre-deux-guerres. Dix-sept centres d'habitation ont été créés depuis 1960. Cet effort a eu des effets sur les conditions générales de vie : alors qu'il y a trente ans 60 % des logements de la capitale n'avaient pas le moindre confort (souvent même pas l'eau courante), aujourd'hui, cette proportion est tombée à moins de 30 % et, en tout cas, nous a-t-on assuré, l'eau a été amenée pratiquement partout.

L'actuel plan quinquennal prévoit l'achèvement de 90 000 à 95 000 appartements supplementaires, dont un tiers par l'Etat. Pourtant, le nombre des demandeurs de logement (actuellement cent trente mille) risque d'augmenter. Cet éclatement de la famille traditionnelle et le désir d'une meilleure qualité de la vie accroissent les besoins.

Autre aspect, plus récent, du développement urbain : le découpage de la capitale, à partir de critères socio-économiques et culturels, en six grands secteurs. L'idée est née au début de la decennie. Cette division n'a aucune valeur administrative. Elle vise à faire de six nouveaux sous-centres des pôles d'attraction pour le commerce et les loisirs et à créer ainsi de nouveaux flux d'une circulation qui, sans eux, irait engorger le cœur de la cité. Le quartier entièrement moderne situé autour de la place Ors Ezer, à l'est de la ville, illustre bien cette conception. Aux abords de la place, un centre commercial géant est actuellement en construction. D'une superficie de près de 30 000 mètres carrés, il desservira les quelque cinquante mille habitants logés dans les blocs environnants. S'y ajouteront un ensemble culturel comprenant cinémas, théâtre, clubs de musique et un grand parc de stationnement. Grâce au terminus de la ligne de métro est-ouest qui assure la correspondance avec un train de banlieue et plusieurs lignes d'autobus, la place est déjà devenue un nœud de communications important.

Cette politique est encore trop récente pour mesurer son effet stabilisateur. Pour ce qui est du cadre de vie, le résultat est plutôt mitigé. La monotonie et l'uniformité, malgré quelques recherches louables, n'ont pu être évitées. *« Aimeriez-vous habiter ici ? »* avons-nous demandé à l'architecte qui nous faisait visiter le quartier, *« Jamais de la vie »*, eut-il l'honnêteté de reconnaître. Il vit, quant à lui, m'expliqua-t-il, dans une villa individuelle située sur l'une des collines résidentielles de Buda.

L'une des conditions de la réussite de ce plan général d'urbanisation est en tout cas la réalisation parallèle d'un plan de développement des transports. Pour lutter contre l'encombrement grandissant de Belvaros, la ville intérieure, diverses mesures élémentaires ont été prises ces dernières années : transformation de certaines voies en rues piétonnes, déplacement des dépôts de marchandises vers la périphérie de la capitale. Cette décision s'est révélée particulièrement judicieuse. Il y a encore un an ou deux, environ 10 % de la valeur de tous les stocks du pays étaient entreposés dans le centre. La situation était ahurissante. Les poids lourds amenant la production directement des usines pénétraient jusqu'au cœur de la cité. La livraison à domicile entraînait d'autres déplacements.

Mais il existe aujourd'hui, à Budapest, une voiture pour dix habitants. Dans vingt-cinq ans, la proportion, prévoit-on, sera de trois pour dix — comment éviter que ce flot ne se déverse dans les arrondissements du centre ? La décongestion, estiment les responsables des transports, passe par :

— l'équipement des sous-centres, l'encouragement de la formule parking-rail (le stationnement sur les parcs périphériques étant gratuit), le développement du réseau du métropolitain et la construction de nouveaux ponts (trois d'ici 1990).



Un réseau de transports long de 1 000 km

Actuellement, le réseau de transports publics s'étend sur près de 1 000 kilomètres, dont 630 pour les autobus, 230 pour les tramways, 115 pour les trains urbains et seulement 18 pour le métro. Le réseau est assez dense affirment les responsables mais il a besoin d'être amélioré en rapidité, en confort et en sécurité. C'est pourquoi l'ordre d'importance des moyens de transport va être renforcé. Aujourd'hui, autobus et tramways réalisent environ les trois quarts du trafic passager. D'ici l'an 2000, cette proportion doit être inversée au profit du métro et du train urbain. L'extension du métro engouffre presque la moitié des crédits affectés aux transports dans la capitale pour le quinquennat en cours : 11 milliards de florins sur 25 milliards. 11 kilomètres de lignes nouvelles doivent être achevés d'ici à 1980 et 70 autres jusqu'à la fin du siècle. Le réseau des trains urbains sera, pour sa part, doublé d'ici cette date. Certaines rames desserviront des gares situées jusqu'à 40 kilomètres du centre.

Un nouveau boulevard semi-circulaire périphérique devrait venir s'ajouter à ceux déjà existants qui s'échelonnent en ondes concentriques depuis le centre de la ville. Mais, l'objet de toutes les attentions, ce sont les ponts. Tous les huit à dix ans, ils sont soumis à une révision générale. C'est actuellement le tour du pont Marguerite et de l'avenue des Martyrs qui le prolonge.

Les responsables communaux ont placé la population devant un choix : ou bien les travaux de réfection sont menés à un rythme normal, sans trop gêner la circulation et ils devront durer environ deux ans, ou bien le pont est pratiquement fermé au trafic et en neuf mois, avec des équipes de nuit, tout peut être terminé. La deuxième solution a été finalement retenue.

Sur la place Moscou, où commence le chantier, un panneau illustre le programme des travaux. La date de remise de l'ouvrage est fixée au 20 novembre. Un habitant du quartier qui nous a entendus parler français nous interpelle : *« Mais vous verrez, ils auront fini le 7 novembre. »* Je ne comprends pas. *« Eh oui,* reprend mon interlocuteur, *à cause de la prime ! Le 7 novembre, c'est la fête de la Révolution ! C'est étudié pour ! »* Je me risque à demander : *« Mais la nuit, les travaux ne vous gênent pas ? » « La nuit !* s'exclame-t-il, *vous savez ce qu'ils font les ouvriers ? Ils font comme moi, ils dorment. »*

Il reste dans cette ville suffisamment d'humour pour lui conserver son caractère humain.

ENQUÊTES PRÉCÉDENTES : Chicago (11 janvier 1978) ; Los Angeles (18 janvier) ; Tokyo (25 janvier) ; Londres 1[er] février) ; Moscou (8 février) ; Changhaï (15 février) ; Lagos (22 février) ; Calcutta (1[er] mars) ; Le Caire (8 mars) ; Téhéran (15 mars) ; Abidjan (22 mars) ; Barcelone (29 mars) ; Lima (5 avril) ; Bogota et Mexico (12 avril) ; Milan (19 avril) ; Hambourg (26 avril).

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Sauver les races domestiques en péril

La disparition d'espèces sauvages inquiète, à juste titre, les amis de la nature et les écologistes, mais on a très peu parlé, jusqu'à présent, des menaces de disparition qui pèsent sur certaines races de nos espèces domestiques. Or il s'agit bien dans les deux cas du même phénomène, à savoir l'appauvrissement de notre patrimoine biologique.

Des généticiens de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et des zootechniciens, il y a quelques années, ont commencé à parler de ce risque. Un certain nombre de races ont déjà disparu : ainsi, par exemple, le porc limousin, les bovins de la race bordelaise ne sont plus que des souvenirs. Une vingtaine des soixante races françaises actuelles des espèces bovine, ovine, caprine et porcine sont présentement menacées de disparition et ne comptent plus que quelques centaines ou quelques milliers de têtes. C'est le cas de la race bretonne pie noire, originale par sa rusticité, son petit format et l'ancienneté de son implantation en Bretagne. Une étude effectuée en 1975 prévoyait la disparition de cette race vers 1980 si rien n'était fait. Cinq autres races (race bovine d'Aubrac, chèvre poitevine) se trouvent dans une situation préoccupante, car leurs effectifs décroissent rapidement.

Parmi les autres espèces, citons la race asine des baudets du Poitou, originale par son très grand format, extrêmement menacée puisqu'il n'en subsiste plus qu'une centaine d'exemplaires.

Sur ce sujet, on lira ci-dessous les réflexions de MM. Jean-Marie Devillard et Abel Dumont, ingénieurs agronomes qui appartiennent à la sous-direction de l'élevage au ministère de l'agriculture.

LES causes de la disparition de certaines races sont diverses, mais la transformation générale du secteur agricole en est, à coup sûr, la cause principale. L'agriculteur accède peu à peu au statut d'*homo economicus*, contraint à la rentabilité et à la productivité. Il délaisse alors les races régionales, souvent moins productives et plus rustiques qu'il exploitait traditionnellement, et choisit des races plus sélectionnées et plus spécialisées, bénéficiant d'une meilleure image de marque. Parmi ces races réputées, citons la race bovine frisonne pie noire et plus récemment son rameau américain holstein-friesian, la race porcine britannique large white, la race bovine charolaise.

Des races disparaissent cependant, qui étaient très bien placées du point de vue de la productivité. La race bovine flamande est l'exemple le plus typique. D'autres causes existent, en effet, qui se combinent ou s'ajoutent à la première. Les méthodes de lutte contre certaines épizooties (tuberculose, fièvre aphteuse, brucellose dans certaines régions), qui comportent l'obligation d'abattage des animaux atteints, ont contribué à accélerer le remplacement du cheptel traditionnel. L'exode rural, qui a particulièrement touché les régions d'agriculture difficile, est aussi largement responsable de la régression des races adaptées à ces zones.

Accroître la productivité

Les méthodes modernes d'amélioration génétique mises au point par le département de génétique animale de l'INRA sont fondées sur le traitement statistique de données quantitatives exprimant les caractères et performances des animaux. Elles se sont généralisées en France vers 1970, après la loi sur l'élevage de 1966, et ont aussi largement contribué à l'évolution de la composition raciale du cheptel. Ces méthodes, dont la finalité première est l'accroissement de la productivité individuelle des animaux, demandent à être conduites à grande échelle sur des effectifs importants et relativement homogènes, ce qui conduit à prêter moins d'intérêt aux races de petit effectif. Au contraire, la sélection empirique pratiquée auparavant ne tirait pas son efficacité du nombre. Elle laissait place à des options modestes, mais plus diversifiées, même si, *a posteriori*, certaines de ces options apparaissent peu justifiées (sélection sur des particularités morphologiques « décoratives » érigées en caractère de race).

Les pouvoirs publics n'ont pas cherché à freiner la diminution du nombre des races. M. Quittet, inspecteur général de l'agriculture, décédé depuis, avait élaboré dans les années 50 une politique des races bovines qui a inspiré le ministère jusqu'à ces dernières années. Il estimait qu'il aurait été vain de vouloir s'opposer à des évolutions jugées inéluctables, qui, de surcroît, s'avéraient nécessaires pour sortir l'élevage français de son état de sous-développement et pour augmenter les productions animales. Il préconisait au contraire d'intervenir pour accélérer la régression et la disparition des races en déclin, afin d'aboutir à une restructuration du cheptel en quelques grandes races, sur lesquelles il serait possible de travailler.

Une race domestique peut disparaître selon quatre processus différents, d'ailleurs non toujours exclusifs les uns des autres :

1) Disparition des animaux de la race, du fait du remplacement dans l'élevage, par une autre race (cause économique ou sanitaire) ou disparition pure et simple des élevages (exode rural) ;

2) Absorption progressive de la race (race A) par une autre race plus productive (race B) : par croisement d'absorption, le cheptel de race A dérive progressivement vers un cheptel de race B. Les femelles A sont croisées avec des mâles B, puis les femelles de type génétique (A × B) sont à nouveau croisées avec des mâles B, etc. Le porc blanc de l'Ouest a ainsi progressivement disparu, absorbé par le porc landrace. L'insémination artificielle, dans l'espèce bovine, a largement favorisé ce processus, puisque l'éleveur se voit offrir préférentiellement des semences de races « en vogue ».

3.) Les méthodes d'élevage compromettent le renouvellement en reproducteurs : la technique dite de « croisement industriel » (croisement à chaque génération de femelles de la race A avec des mâles de race B), si elle est généralisée à toute la population de femelles A, compromet à terme le renouvellement de la population A en race pure, puisque toutes les femelles de remplacement sont de type génétique (AB). Cette menace pèse sur la race bovine d'Aubrac dont les femelles sont croisées avec des taureaux charolais.

4.) La perte de certaines qualités considérées comme importantes dans une race, malgré le maintien des effectifs de cette race, est une autre forme d'appauvrissement du patrimoine génétique. L'évolution de certaines races de chiens de travail relève de ce processus. La finalité première n'est plus alors l'utilisation (conduite de troupeaux, chasse, etc.) et la sélection sur ce caractère ne se fait plus, car la fonction « compagnie » tend à prédominer sur les autres.

Les races très améliorées qui tendent à dominer numériquement et économiquement ont été aussi considérablement modifiées. Elles ont perdu progressivement leurs caractères de rusticité. Cette perte de la rusticité a des effets négatifs immédiats : on a fait du porc un concurrent alimentaire de l'homme et on le nourrit de céréales qui font défaut à un tiers de l'humanité, et de soja importé des Etats-Unis, qui coûte cher en devises et rend l'élevage français très vulnérable en cas de crise internationale.

L'intérêt général à moyen et à long terme exige la conservation des races en péril. Nous ne pouvons savoir, compte tenu de l'évolution rapide des modes d'élevage, de quels types d'animaux nous aurons besoin au vingt et unième siècle. Or, il est probable que les races en péril portent dans leurs chromosomes des gènes originaux ou des associations de gènes originales, qui pourraient apparaître comme très intéressants dans des conditions d'élevage que nous n'imaginons pas. Si l'on suppose, par exemple, que certaines régions s'orienteront vers une extensification de l'élevage, on voit bien la nécessité de conserver des gènes favorisant la rusticité (aptitude à consommer des fourrages très grossiers, résistance au froid, à la chaleur, à la marche, aux maladies, etc.)

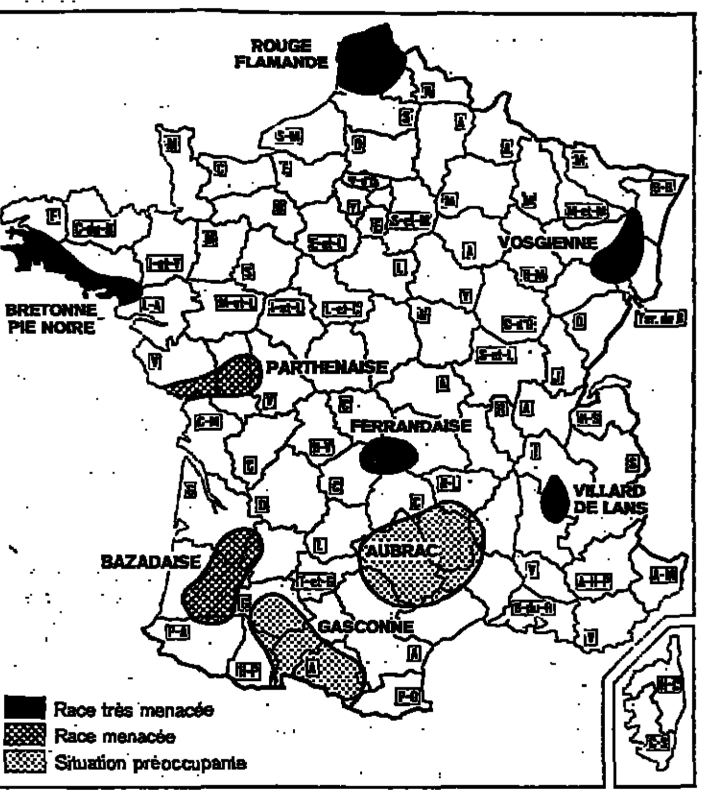
Mais alors, comment estimer l'originalité d'une race en péril, par rapport aux autres races ? Nous disposons d'un certain nombre d'éléments qui sont l'historique de la race (races plus anciennes, ou populations à partir desquelles elle a été constituée), ses aptitudes actuelles dans les conditions d'élevage contemporaines et une certaine connaissance de son polymorphisme biochimique (fréquences des différents groupes sanguins dans la race, protéines du sérum du lait, etc.).

Certains estiment qu'il ne faut conserver que les races « en péril » à vocation originale fournissant des produits originaux demandés par les consommateurs. Cela est insuffisant car les races sans « créneau » actuel se révéleront peut-être très utiles dans cinquante ans, du fait de certaines aptitudes insoupçonnées ou actuellement non prises en compte.

En dehors de ces justifications d'ordre rationnel et technique il existe d'autres raisons, d'ordre philosophico-politique, de conserver les races en péril. Vouloir que ces races, qui sont presque toujours des races régionales, subsistent, c'est aussi revendiquer la reconnaissance du droit à la différence.

Un inventaire des races menacées de disparition a été entrepris au ministère de l'agriculture avec la collaboration de divers organismes et les pouvoirs publics ont consacré depuis deux ans des crédits à la conservation de dix-sept races domestiques, dont dix font l'objet d'un programme de conservation bien structuré. Chaque éleveur souscrit au programme et accepte un certain nombre d'obligations (conservation des jeunes femelles, respect du plan d'accouplements, etc.), avec, en contrepartie, des avantages financiers destinés à compenser le manque à gagner dû à l'entretien de cette race, par rapport à des races plus productives, et le coût de la gestion particulière de la population. Les méthodes de gestion génétique des populations à petits effectifs sont en effet particulières. Mises au point par l'Union nationale des livres généalogiques et l'INRA, elles sont maintenant appliquées dans plusieurs races. Ainsi, dans la race bovine vosgienne, quatre cents vaches (sur les trois mille existant encore), appartenant à vingt éleveurs différents, figurent au programme de conservation. Un programme de conservation similaire, appliqué depuis dix ans à la race ovine solognote, a permis de stabiliser la population à neuf cents animaux.

Les races bovines menacées



Dans certains cas, la situation est très grave (éleveurs très âgés, nombre réduit d'animaux âgés, etc.) et il faudra sans doute se résoudre à regrouper les animaux de la race menacée dans des exploitations agricoles gérées par des collectivités, par exemple les parcs naturels régionaux, dont ce pourrait être une des missions. Ils contribueraient ainsi à une tâche d'intérêt général et donneraient à voir des animaux originaux.

Si l'on s'en tient aux arguments de nature génétique, à l'exclusion des arguments philosophiques ou même affectifs, il est possible à la limite d'envisager la conservation de races en péril sans conserver d'individus vivants de ces races. Le stockage du sperme de taureau permettrait la reconstitution de la race par croissement d'absorption à partir de femelles quelconques, inséminées avec les spermatozoïdes congelés. Trois à quatre générations successives seraient nécessaires et cela prendrait un temps assez long, environ une quinzaine d'années. La congélation sur longue durée d'œufs fécondés de la race à conserver permettrait une reconstitution plus rapide de la population, mais elle n'est pas encore assurée d'une réussite absolue. L'utilisation de ces méthodes artificielles (conservation de sperme congelé et d'œufs congelés) n'exclut pas de toute façon la nécessité de la conservation d'un certain nombre d'animaux vivants.

La conservation de ces races étant justifiée par l'intérêt général, il paraît normal que la collectivité assume la plus grosse part du coût. La consécration de races animales menacées coûtera plus cher, bien entendu, que la conservation de variétés végétales, assurée par ailleurs, et qui s'est déjà révélée fort utile. Le coût supérieur ne saurait être une excuse pour ne rien faire. Les établissement publics régionaux, les conseils généraux devraient aussi participer à ce financement, qu'il faut considérer comme un investissement pour l'avenir. Ce financement, qui reste modeste, doit, bien entendu, être assuré sur une longue période. S'il s'arrêtait en cours de route, la race disparaîtrait et l'efficacité des financements antérieurs aurait été nulle.

LA GESTION DES ESPÈCES DE PETITS EFFECTIFS

La gestion des races domestiques de petits effectifs se fixe un double but : la limitation de *la dérive génétique pour conserver* tous les gènes et la limitation de la consanguinité. La dérive génétique se produit dans les *populations* de petits effectifs, car, le nombre de reproducteurs à chaque génération étant limité, il se produit une fluctuation aléatoire de la fréquence des différents gènes dans les cellules sexuelles, certains gènes pouvant même disparaître. La consanguinité, elle, est la conséquence de l'accouplement d'individus apparentés. Or les individus d'une *population* sont d'autant plus apparentés que la taille de la population est petite. La méthode mise au *point* par l'Union *nationale des livres généalogiques* et l'INRA est fondée sur la répartition des animaux en *un certain nombre de « familles »* d'après la généalogie connue de chacun d'entre eux. La constitution de ces familles est réalisée à l'aide de programmes mathématiques, qui maximisent la parenté interfamille et minimisent la parenté intrafamille. Les accouplements sont ensuite planifiés de manière à minimiser l'accroissement de la consanguinité.

Conserver des gènes sans conserver les animaux

Depuis une dizaine d'années, des *recherches* sont conduites *dans différents* pays (Canada, Etats-Unis, Grande-Bretagne et plus récemment France) sur les *mammifères domestiques*, dans le but d'augmenter artificiellement le nombre de descendants des femelles ayant un niveau génétique élevé, afin d'assurer une meilleure diffusion du progrès génétique acquis sur les femelles. En effet, si les mâles peuvent avoir un grand nombre de descendants, par saillie naturelle ou insémination artificielle. *Il n'en est pas de même* des femelles, dont le nombre de produits est normalement limité. Ces *recherches, qui* ont porté sur l'espèce bovine, se sont révélées très fructueuses et l'on sait *maintenant* prélever de très *jeunes embryons sur une* vache « donneuse » de haut niveau génétique, et les transplanter avec *un pourcentage* de réussite notable sur des vaches « receveuses » assurant seulement la gestation. Ces dernières peuvent être de n'importe quelle *race*, mais *doivent* être synchronisées avec la femelle « donneuse », du point de vue du cycle sexuel. Les veaux qui naissent sont bien entendu de la race de la « donneuse », si celle-ci a été fécondée avec de la semence d'un taureau de sa race. Des études sur la congélation des embryons *prélevés* sur les « donneuses » ont été entreprises au Canada, en Grande-*Bretagne* et *en France, et les résultats se* révèlent encourageants. Si la méthode de congélation des embryons devient *réellement* opérationnelle, elle présentera un très grand intérêt du point de vue du maintien des *races* en péril, qui pourraient alors être conservées « in vitro », sous forme d'embryons décongelables et transplantables à n'importe quel moment. Il faudrait encore être sûr que la survie des embryons congelés dans l'azote liquide peut se maintenir pendant de nombreuses années.

On procède comme suit :

1) On induit une polyovulation chez la vache « donneuse » par l'*injection* d'hormones de *stimulation* ovarienne.

2) Les embryons sont alors prélevés à l'âge de quatre-cinq jours (stade morula) ou à l'âge de dix jours (stade blastocyste), soit par voie chirurgicale mineure, soit par aspiration à travers le col de l'utérus à l'aide d'un cathétère. Ils sont transplantés, sur la *receveuse*, dans un délai de six heures, et selon les mêmes processus. D'après l'INRA, la méthode non chirurgicale (prélèvement et inovulation par cathétère à travers le col de l'utérus) permettrait, à partir d'une donneuse ayant subi une *seule* polyovulation, d'obtenir 1,8 descendant vivant. Plusieurs *polyovulations* pouvant *être déclenchées sur* une *même* vache « donneuse » dans une année, il est possible d'imaginer que l'on obtiendrait par an six à huit veaux de cette donneuse.

Des techniques de congélation des embryons dans l'*azote* liquide, à — 196 °C, ont *été* mises au point depuis un an. Polge, en Grande-Bretagne, a obtenu huit veaux vivants à partir de douze embryons de six jours congelés, prélevés et transplantés par voie chirurgicale. Les taux de réussite, pour des embryons de dix jours, prélevés et transplantés par voie non *chirurgicale*, ne sont que de 20 %. Il s'agit dans les deux *cas* d'embryons qui sont restés congelés pendant une courte période, *mais on manque de recul* pour affirmer le maintien de la vitalité des embryons, après un blocage du métabolisme qui aurait duré de nombreuses années. On sait cependant que le pouvoir fécondant des spermatozoïdes de taureaux, congelés à — 196 °C, ne s'atténue pas sensiblement sur une longue période, et l'on dispose dans ce cas d'un recul de plus de vingt ans. C'est là un élément favorable, mais il est prématuré, en l'état actuel des choses, d'affirmer qu'il en sera de même pour des embryons constitués de plusieurs centaines de cellules.

Trop d'électrons au CERN

Dix photographies vont-elles remettre en cause la théorie des particules?

Ce sont dix belles photographies prises dans la chambre à bulles « Gargamelle » du CERN. On y voit un trait qui part tout seul, quelque part en bas de la photographie, et monte bien dans l'axe. Puis il s'incurve en une spirale de plus en plus serrée, en même temps que naissent sur son parcours d'autres traits pareillement spiralés. Pour un botaniste, ce pourrait être un iris, un glaïeul, ou quelque autre plante à longues feuilles quittant tangentiellement la tige.

Pour le physicien, c'est tout bêtement un électron. Un de ces nombreux électrons atomiques présents dans les 12 mètres cubes de liquide que renferme Gargamelle — on n'écrira pas ici leur nombre, il y faudrait plus de trente chiffres. Cet électron a été heurté par une de ces particules invisibles — des neutrinos — qui entrent dans Gargamelle. Il a reculé tout droit sous le choc, puis a tourné peu à peu dans le champ magnétique qu'un énorme aimant impose à la chambre à bulles, laissant derrière lui un chapelet de bulles microscopiques qui matérialisent sa trajectoire. Au passage, il a heurté quelques autres électrons atomiques, qui sont devenus les feuilles de cette étrange plante.

Ce pourrait être un événement banal. Il ne l'est nullement : pour observer ces dix photographies, il a fallu en analyser cent quarante mille. Mais le drame, c'est que dix est encore beaucoup trop. Tous calculs faits et refaits, on aurait dû trouver n'importe quel nombre entre zéro et quatre — le chiffre théorique est 1,7. Cinq ou six, c'eût été beaucoup, dix c'est vraiment trop. Les facéties de la statistique autorisent évidemment le nombre dix, comme tout autre, mais la probabilité est bien faible. C'est à peu près celle de gagner le gros lot à la Loterie nationale.

L'expérience prouve qu'on gagne parfois à la loterie. Et plusieurs théoriciens espèrent actuellement que cette bonne — ou plutôt mauvaise — fortune est arrivée aux expérimentateurs du CERN, et que les cent vingt mille photos qui restent encore à dépouiller n'apporteront aucun « événement » supplémentaire. Dix électrons sur le total, ce serait encore un peu trop, mais bien plus aisément attribuable aux fluctuations statistiques.

Mais si ce n'est pas le cas, si le résultat du premier lot est confirmé par les suivants, il va falloir modifier fortement la théorie. C'est après tout le métier des théoriciens. L'ennui est que s'il leur est facile de diminuer le nombre théorique de 1,7 électron, il est au contraire très malaisé de l'augmenter. L'ennui aussi est que la théorie qu'il faut profondément changer, et peut-être complètement abandonner, est le « modèle de Weinberg-Salam » que l'on considère comme la grande percée théorique des dix dernières années. Et par un étrange hasard, c'est pratiquement la même équipe du CERN qui avait, en 1973, donné la première confirmation importante du modèle de Weinberg-Salam en découvrant les « courants neutres » (*le Monde* du 31 octobre 1973) et fait passer ce modèle du rang de construction théorique honorable à celui de grand espoir de la physique des particules.

Ce modèle est une théorie des intéractions faibles. On désigne ainsi une « force » qui s'exerce sur la plupart des particules, mais est souvent masquée par deux forces beaucoup plus intenses : l'intéraction forte, qui lie les constituants du noyau, et l'intéraction électromagnétique qui lie les électrons atomiques au noyau, et qui est la seule des trois à obéir à des lois bien connues.

Les neutrinos — il y en a deux espèces, et aussi deux anti-neutrinos — sont les seules particules à ne connaître que l'intéraction faible. De ce fait, ils réagissent très peu avec la matière : le faisceau de neutrinos du CERN, s'il était dirigé vers le bas, traverserait la Terre de part en part en étant à peine atténué. Les réactions de neutrinos sont donc peu fréquentes, mais elles ont l'énorme intérêt de renseigner directement sur l'intéraction faible.

Un caractère unificateur

L'une des premières observations faites est que la probabilité qu'un neutrino intéragisse avec un atome donné est proportionnelle à l'énergie du neutrino. La physique des neutrinos n'a véritablement commencé qu'avec les très grands accélérateurs, après 1960. Jusqu'à l'an passé, les physiciens ne disposaient au CERN que d'un accélérateur fournissant des protons d'une énergie de 28 GeV ; on pouvait, à partir de ces protons, créer des neutrinos dont l'énergie atteignait rarement 10 GeV. La mise en service d'un nouvel accélérateur, le S.P.S., qui donne des protons de 400 GeV, a permis d'avoir aussi des neutrinos bien plus énergiques. Ceux qui furent envoyés sur la chambre à bulles Gargamelle avaient en moyenne une énergie de 25 GeV, mais l'énergie de certains pouvait atteindre 300 GeV. Les possibilités de réaction étaient de ce fait très augmentées. Pour la première année de fonctionnement du S.P.S., les expériences de neutrinos, d'ailleurs, ont bénéficié d'une nette priorité, justifiée par cette croissance avec l'énergie des probabilités de réaction.

Cette croissance fait problème, car elle ne peut durer indéfiniment, une probabilité étant par définition comprise entre 0 et 1. Or, la théorie qu'on faisait vers 1960 prévoyait une croissance indéfinie, et souffrait de plusieurs autres incohérences. En 1967, l'Américain Steven Weinberg et, indépendamment, le Pakistanais Abdus Salam proposèrent une formulation d'un type nouveau. Quelques années plus tard, le Néerlandais t'Hooft démontrait que leur modèle évitait toutes les incohérences et qu'il pouvait être la théorie, et non un simple modèle approximatif et provisoire.

Mais c'est en 1973 que vint la confirmation majeure. Toutes les études de neutrinos alors menées montraient des réactions où le neutrino disparaît pour se changer en une particule, électron ou muon, qui porte une charge électrique. Le neutrino a donc emprunté une charge électrique à l'atome sur lequel il a réagi. Le modèle de Weinberg-Salam prévoyait d'autres réactions, où le neutrino ne change pas de nature — ce qui rend l'observation difficile puisque le neutrino ne laisse pas de traces de son passage. Et, comme on l'a dit plus haut, c'est au CERN, sur Gargamelle, qu'une équipe menée par le physicien français André Lagarrigue, décédé depuis, découvrit ces réactions sans échange de charge — ou pour employer le langage assez obscur des physiciens, à « courant neutre ».

Le modèle de Weinberg-Salam, outre son pouvoir prédictif que l'expérience a confirmé dans plusieurs autres domaines, a aussi un caractère unificateur assez fascinant. Il relie en effet l'interaction faible à l'interaction électromagnétique, beaucoup mieux connue ; bien que la seconde soit des milliards de fois plus forte que la première, toutes deux apparaissent comme deux aspects d'une même réalité. On étend ainsi à l'interaction faible un type de théories, dites de jauge, dont relèvent aussi bien l'électromagnétisme que la théorie einsteinienne de la gravitation (la relativité généralisée). On a aussi quelques raisons de penser qu'une théorie du même moule pourrait décrire l'interaction forte. Le modèle a donc une *grande importance épistémologique*, qui subsisterait s'il était battu en brèche, mais remplacé par une des nombreuses variantes qu'on a construites depuis quelques années.

C'est pourquoi les dix photographies qui viennent d'être obtenues au CERN sont cruciales. Elles paraissent imposer une remise en cause profonde du modèle de Weinberg-Salam et ruinent peut-être les espoirs d'unification qu'il avait fait naître.

L'expérience qui les a fournies est le prolongement direct de l'expérience de 1973 qui découvrit les « courants neutres ». Elle utilise la même chambre à bulles, Gargamelle, et plusieurs des expérimentateurs participaient déjà à l'expérience de 1973. La seule différence est dans l'énergie des neutrinos, bien plus grande puisqu'ils sont créés à partir du nouvel accélérateur de 400 GeV. Ces neutrinos interagissent dans Gargamelle avec des noyaux d'atomes, beaucoup plus rarement avec des électrons. Le modèle de Weinberg-Salam — et d'autres théories envisageables sont sur ce point équivalentes — permet de calculer combien de réactions on doit observer. L'expérience confirme la théorie pour les réactions sur des noyaux, mais pour les électrons, elle donne un nombre — dix — qui, bien que faible, est six fois trop grand. En d'autres termes, on trouve que le nombre de réactions neutrino-électron augmente **plus vite** que l'énergie ; ce qui est à peu près incompatible avec toutes les spéculations théoriques. Il semble donc apparaître un phénomène nouveau, sur lequel personne n'a encore d'idées nettes.

En face d'une découverte aussi troublante, la réaction usuelle, et saine, est un certain scepticisme. Mais les trente-cinq physiciens qui, après plusieurs mois d'analyse, viennent de publier ce résultat ne sont pas des amateurs. Ils ont commencé par faire — et par réfuter — toutes les objections qu'ils ont imaginées. Il n'est donc pas facile d'attaquer le résultat, et celui-ci est pris assez au sérieux pour que d'autres groupes d'expérimentateurs aient entrepris de le vérifier. On devrait dans deux ou trois mois savoir si les dix photographies du CERN sont un caprice de la statistique, ou si la nature vient, sans crier gare, de lâcher un de ses secrets.

MAURICE ARVONNY.

LA DÉCOUVERTE D'UN MATHÉMATICIEN AMÉRICAIN

Quand le polyèdre devient flexible

CE pourrait être un problème de Pierre Berloquin : construire un polyèdre (1), dont toutes les faces sont des triangles rigides, et qui est cependant déformable.

On n'engagera pas le lecteur dans cette recherche. Jusqu'en 1976, c'était un problème insoluble, et on pensait qu'il le resterait. Pourtant, on avait seulement démontré l'impossibilité de déformer un polyèdre *convexe* à faces rigides — c'est-à-dire un polyèdre où tous les sommets font saillie vers l'extérieur, sans aucun creux.

On connaît cependant des structures flexibles, et en 1897 le mathématicien Bricard publiait un mémoire sur « La théorie de l'octaèdre articulé ». On peut déduire de cet « octaèdre » un polyèdre presque déformable, puisqu'il n'y a blocage qu'en un seul point. C'est au cours d'un séjour en France, à l'Institut des hautes études scientifiques (I.H.E.S.) de Bures-sur-Yvette, que le mathématicien américain Robert Connelly a étudié à nouveau le problème et trouvé le moyen d'éviter le blocage grâce à une petite « fossette ». Il a démontré l'existence d'un polyèdre à faces rigides, et pourtant flexible, ayant dix-huit sommets. On pouvait très aisément réduire le nombre des sommets à onze, et avec un peu d'ingéniosité à neuf. D'autre part, on a démontré l'inexistence de polyèdres déformables ayant sept sommets ou moins. Reste le cas de huit sommets, ouvert aux amateurs de problèmes mathématiques... difficiles.

Le point de départ est illustré sur la figure 1, supposée formée de barres indéformables. On constate facilement qu'on peut, sans changer la longueur des barres, soulever les deux sommets *e* et *f* au-dessus du plan des quatre autres sommets — qui dans l'opération se déplacent légèrement et ne restent pas strictement coplanaires. On obtient ainsi l'octaèdre de Bricard, qu'on peut décrire comme formé de deux pyramides de sommets *e* et *f*, ayant toutes deux pour bases le quadrillage *abcd*. Mais il ne s'agit pas d'un vrai polyèdre : si on matérialise les faces, on constate que certaines s'interpénètrent, par exemple les triangles (*ebc* et *fad*).

Pour éviter cet inconvénient, on remplace les triangles de sommet *e* et *f* par de petites pyramides qui pointent vers le haut pour les triangles de sommet *e*, vers le bas pour ceux de sommet *f* (figure 2).

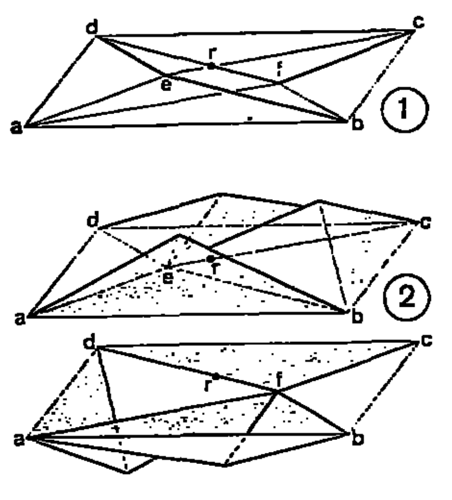
Il est alors presque possible de « soulever » les deux sommets *e* et *f* au-dessus du plan (*abcd*). Si les mouvements de *e* et *f* sont bien coordonnés, il n'apparaît qu'un blocage : le point *r*, où les deux arêtes (*de* et *ce*) se touchent, et où les faces qu'elles limitent tendent à s'interpénétrer. Un mouvement différent permettrait d'éviter ce blocage, mais il apparaîtrait au point symétrique où se touchent les arêtes (*af* et *be*).

La trouvaille de Connelly est essentiellement le dessin d'une sorte d'encoche — le terme accepté est fossette — qui permet d'interrompre une des deux arêtes qui se rencontrent (fig. 3) sans nuire à la flexibilité de l'ensemble. La forme de la fossette est dérivée, comme le reste du polyèdre, de l'octaèdre de Bricard.

En supprimant le blocage, cette fossette rend le mouvement possible. Le directeur de l'I.H.E.S., M. Nicolas Kuiper, qui a lui-même simplifié les résultats de Connelly et proposé quelques généralisations, a sur son bureau un polyèdre ainsi construit dont les faces sont des triangles de tôle articulés. Une simple pression du doigt change la forme du polyèdre sans déformer aucun des triangles de tôle.

L'humanité ayant vécu jusqu'en 1976 en ignorant l'existence des « polyèdres flexibles », cette découverte ne va pas bouleverser l'industrie mécanique, même si elle indique que certaines structures peuvent avoir moins de rigidité qu'on ne l'aurait cru. Son intérêt profond est d'avoir montré que le monde des formes géométriques était plus complexe qu'on ne le pensait, et d'avoir ouvert un nouveau champ de recherches. Les polyèdres flexibles sont des cas particuliers de surfaces plus générales, flexibles sans étirement, ce qui en termes plus précis signifie qu'on peut changer la forme de la surface sans modifier la longueur d'aucune courbe tracée sur cette surface. Plusieurs théorèmes ont déjà été démontrés, qui précisent les classes de surfaces flexibles, donnent des conditions d'impossibilité, ou même utilisent l'existence inattendue de ces surfaces flexibles pour attaquer des problèmes apparemment très éloignés. Et de nombreuses généralisations sont possibles, à commencer par l'étude des polyèdres flexibles en géométrie non euclidienne.

M. A.



La première figure représente l' « octaèdre » de *Bricard* dans une configuration presque aplatie, les arêtes ce et af passant immédiatement au-dessous des arêtes df et be, respectivement. Dans la figure 2, on a remplacé les faces triangulaires de sommets e et f par de petites pyramides pointant respectivement vers le haut et le bas. Ce remplacement est inutile pour les faces ead et fbc et n'a donc pas été fait. En collant les deux parties de la figure, on obtient presque un polyèdre ; la seule difficulté est que la droite ce, qui est un fond de vallée, passe au-dessous de la droite df, qui est une arête de montagne. Il y a donc interpénétration des faces. Celle-ci est évitée par la fossette de la figure 3 qui permet d'interrompre la droite ce et de faire, dans le fond de la vallée, une sorte de dos d'âne lui permettant de passer au-dessus de df.

(1) Le mot « polyèdre » a plusieurs acceptions. Ce sera ici une surface fermée, formée de triangles plans, telle qu'on puisse définir sans ambiguïté l'intérieur et l'extérieur, et qui se transformerait en sphère si les faces étaient élastiques et si on injectait de l'air sous pression à l'intérieur. Un cube dont on aurait divisé chaque face carrée en deux triangles par tracé de la diagonale est un tel polyèdre.

En toute logique

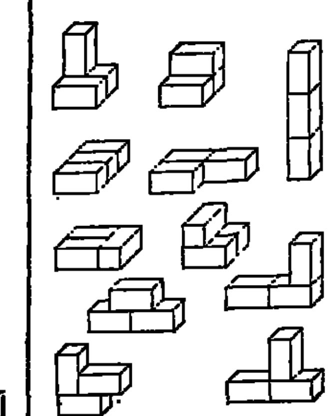
ÉCHECS EN COULEURS

PROBLEME N° 119

On entreprend de colorier les cases d'un échiquier. De combien de couleurs a-t-on besoin, si l'on veut pouvoir poser un roi n'importe où sans qu'il soit capable de joindre deux cases de même couleur en un seul déplacement ?

Solution du problème n° 118

On dénombre onze manières d'assembler trois bâtonnets, sur la figure. Mais elles ne se limitent à onze que si l'on suppose implicitement que les assem-



blages ne doivent pas faire apparaître des longueurs inférieures au côté du carré de base. Si l'on passe outre à cette interdiction, il y a une infinité d'assemblages.

On remarque également qu'une des figures n'est pas obtenue à partir d'un assemblage de deux bâtonnets.

PIERRE BERLOQUIN.



LA 31e ASSEMBLÉE DE L'O.M.S.

L'organisation veut donner la priorité à la lutte contre la sous-alimentation

De notre correspondante

Genève. — La 31e assemblée de l'Organisation mondiale de la santé s'est ouverte, lundi 8 mai, au Palais des nations à Genève et s'y tiendra jusqu'au 24 de ce mois. On peut cependant, d'ores et déjà prévoir qu'elle sera aussi politisée que l'ont été les dernières assemblées annuelles, et craindre que certaine démagogie ne prenne trop souvent le pas sur les problèmes techniques concrets qui figurent au programme : *« Rôle du secteur sanitaire dans l'élaboration des politiques et des plans nationaux et internationaux en matière d'alimentation et de nutrition, technologie appropriée pour la santé, développement et coordination de la recherche biomédicale et de la recherche sur le service de santé, programme spécial de recherche, de développement et de promotion à la recherche en production humaine, programme à moyen terme de santé mentale, éradication de la variole, programme élargie de vaccination, lutte contre les maladies transmissibles par voie sexuelle, production des zoonoses et des maladies transmissibles par les aliments d'origine animale et lutter contre ces affections, action complète de lutte contre les maladies cardio-vasculaires au niveau de la collectivité, conférence des Nations unies sur l'eau ».*

Des mesures contre le paludisme

L'examen de la production des médicaments essentiels et la stratégie de la lutte antipaludique figurent parmi les principales préoccupations qui devraient retenir l'attention de l'assemblée.

L'O.M.S. reconnait que : *« En raison de la gravité du problème, il est urgent de prendre des mesures pour empêcher que le paludisme ne s'étende encore et ne retourne au niveau d'endémicité existant avant le lancement de la campagne mondiale en 1955. »* Le rapport du docteur Halfdan Mahler (Dannemark), directeur général de l'O.M.S., qui doit être soumis à l'assemblée, précise, entre autre, que le nombre des cas qui s'élevait, dans le Sud-Est asiatique, à un million neuf cent vingt mille, a augmenté au point d'atteindre, en 1976, le chiffre de six millions cinq cent trente-deux mille (*le Monde* du 5 avril).

La politique ne sera pas absente du programme, et un certain nombre de délégations semblent manifester un vif intérêt à l'étude du traditionnel rapport sur *« la situation sanitaire de la population arabe dans les territoires occupés, y compris la Palestine »*, qui ne manquera pas d'aboutir, quel que soit le contenu, à la condamnation rituelle d'Israël.

Rappelons que l'Assemblée mondiale de la santé de 1976 avait rejeté à la majorité l'examen du précédent rapport (*le Monde* des 12 et 19 mai 1976) parce qu'il mentionnait certains progrès dans la situation sanitaire des territoires occupés par Israël. D'autre part, aucun des textes de l'O.M.S. n'accorde le moindre intérêt à la situation sanitaire d'autres territoires occupés tels que l'Erythrée ou le Sahara, pour ne citer que des exemples de territoire sarabes occupés.

Il faut souhaiter que ce genre de discussions n'entame pas le temps prévu à l'étude du très important rapport biennal, présenté par le docteur Mahler, directeur général de l'O.M.S., qui met l'accent sur l'aide réelle dont le tiers-monde a besoin.

L'O.M.S. a récemment adopté des politiques qui traduisent son souci croissant de mettre l'accent sur la finalité sociale de la promotion de la santé et sur la contribution de la santé à la promotion du développement social et économique. Ainsi, pour réduire l'écart entre le niveau sanitaire des pays développés et celui des pays en voie de développement, on a adopté une politique visant à réorienter l'activité de l'Organisation de façon que les crédits du budget du programme ordinaire affecté à la coopération technique avec les pays en voie de développement atteignent en 1980 au moins 60 % du total.

Vacciner tous les enfants contre les maladies courantes

Insistant sur la nécessité d'une répartition équitable des ressources consacrées à la santé, l edirecteur général de l'O.M.S. a précisé que l'objectif essentiel de l'Organisation devrait être de faire accéder, d'ici l'an 2000, tous les habitants de la planète à un niveau de santé qui *« leur permettra de mener une vie socialement et économiquement productive »*. Il prévoit par conséquent une priorité aux programmes de santé essentiels, c'est-à-dire la lutte contre la sous-alimentation ainsi que la vaccination avant 1990 de tous les enfants du monde contre les *« maladies courantes »*.

Pour sa part, M. Sione Tapa, ministre de la santé de Tonga, qui a été élu à la présidence de XXXIe Assemblée mondiale de la santé, a déclaré : *« Il est proprement scandaleux que, malgré les progrès rendus possibles par les acquisitions de la science et de la technique, les besoins fondamentaux d'un quart de la population mondiale, les besoins de santé de ces milliards de personnes, demeurent insatisfaits. »*

ISABELLE VICHNIAC.

AUX JOURNÉES NATIONALES DE DIÉTÉTIQUE

Les femmes enceintes doivent éviter la maigreur autant que l'excès de poids

De notre correspondant

Marseille. — « Alimentation et diététique de la femme enceinte », tel était le thème choisi pour les dixièmes Journées nationales de diététique que présidait le professeur Jean Vague, chef de la clinique endocrinologique du C.H.U. de la Timone, à Marseille.

Tout se passe comme si la future maternité exigeait, ont estimé les congressistes, une *« garantie énergétique »*. Alors que l'embryon humain ne dépasse pas la taille d'une abeille et que ses besoins restent minimes, la réserve adipeuse de la future mère s'accroit afin de garantir ce « capital » dans lequel le foetus puisera. Toutes les expériences aboutissent à la constatation d'un véritable bouleversement métabolique chez la femme enceinte, orchestré par une activité hormonale intense.

Ainsi, l'état de gestation augmente considérablement la production d'insuline provoquant, comme l'a montré le professeur J. Girard, du Collège de France, un anabolisme du glucose dans les tissus adipeux et entraînant la capacité de transformer ces sucres en acides gras, capacité qui diminue au fur et à mesure qu'avance la grossesse. Plus qu'à l'état normal, d'autre part, la femme enceinte se montre capable d'écouler des réserves puisées dans son alimentation, mais à l'inverse, elle devient le siège d'un catabolisme accéléré qui lui fait rapidement atteindre un stade d'hypoglycémie en cas de jeûne.

C'est dire que, lorsque ces mécanismes compliqués voot connaître des *« ratés »*, la qualité, la spécificité de l'alimentation joueront un rôle prépondérant, en fonction des dérèglements à pallier.

Qu'appelle-t-on *« alimentation normale »* pour une femme enceinte ? *« C'est une alimentation équilibrée et harmonieuse, répartie au long de la journée, assortie si possible d'une surveillance médicale, rationalisant la prise de poids de la future mère »*, a répondu le professeur M. Gamerre (Marseille). Les travaux du professeur Emile Papiernik et de son équipe laissent apparaître que 27 % des femmes n'augmentent pas suffisamment leur alimentation au cours de la grossesse, pour des raisons essentiellement esthétiques et psychologiques (crainte du surpoids). Les diététiciens, pour leur part, ont rappelé la nécessité d'un apport calorique quotidien chiffré entre 2 200 et 2 400.

Les différents éléments de risque

Les congressistes se sont aussi préoccupés des maigreurs pathologiques pré-existantes ou apparaissant en cours de grossesse. Les études menées sur cette question montrent que, dans la majorité des cas, il existe, durant la grossesse, une sorte « d'état de grâce » (sans doute favorisé par l'abondante sécrétion hormonale) et qui limite considérablement les « accidents ».

A l'aide de trente-cinq cas recensés dans dix mille dossiers puisés à la maternité de Port-Royal, à Paris, entre 1973 et 1977, le docteur L. Schneider a montré que chez des femmes atteintes de maigreur pathologique (poids initial inférieur de 25 % au poids idéal), il n'apparaissait pas chez les patientes ni chez leurs nourrissons de risques obstétricaux ou neurologiques particuliers. Les nouveau-nés accusaient seulement un poids de naissance inférieur de 400 grammes à la moyenne (3 860 grammes contre 3 200), leur mise au monde nécessite plus fréquemment l'utilisation des forceps. Mais la prise de poids de la mère reste voisine de la moyenne.

« Les maigres constituent un cas extrême de terrain initial sur lequel une grossesse évolue normalement sous l'effet d'influences génétiques », a conclu le docteur Schneider. Tel n'est pourtant pas l'avis de tous et notamment du professeur Papiernik qui ne partage pas cet optimisme, s'appuyant sur une étude statistique effectuée sur six mille cinq cents enfants nés à Malmoë (Suède). Les deux-tiers des enfants âgés de cinq à six ans devenus infirmes moteurs cérébraux se retrouvent dans un groupe dont le poids de naissance à terme était inférieur à 2.980 grammes. *« Chez une femme maigre, il y a un risque d'hypotrophie de l'enfant, de même qu'existe une relation entre la faiblesse du poids de la mère et les malformations cardiaques foetales. La maigreur est un élément de risque »*, a répété le professeur Papiernik.

Il est vrai qu'elle peut être combattue en cours de grossesse. Certaines femmes, d'ailleurs, continuent à « manger pour deux ». D'où ces nombreux cas d'obésité gravidique, soit congénitale, soit occasionnelle (avec une prise de poids dépassant 13 kilos), soit encore accompagnée de diabète. Les risques de toxémie et d'hypertension sont doublés chez la mère si sa prise de poids dépasse 14 kilos. Sans parler de complications possibles à l'accouchement. Quoi qu'il en soit, la majorité des congressistes ont insisté sur les risques que présente le surpoids, mais proscrit les anorexiques et les édulcorants de synthèse, sans exception.

Cette surveillance des obèses est d'autant plus impérative que leur état pèse sur la santé future de l'enfant, ainsi que l'a montré le docteur Richard Combes *« Les gros bébés ont plus de chances que d'autres (deux fois et demi) de devenir de gros adultes. »* D'où l'importance capitale de bonnes habitudes nutritionnelles qui doivent être prises dès la naissance. Et même avant, si l'on écoute le pédiatre (professeur Coignet, de Marseille), puisque l'état staturo-pondéral du nouveau-né est conditionné par son alimentation *in utero*, par sa mère interposée.

JEAN CONTRUCCI.

CORRESPONDANCE

Le véritable « inventeur » de l'insuline

Le professeur I. Pavel, membre de l'Académie des sciences médicales de Roumanie, membre correspondant de l'académie de médecine de Paris, nous adresse la lettre suivante :

Dans le numéro du *Monde* daté 2-3 avril figure une erreur, hélas classique, concernant la désignation de l'inventeur de l'insuline en 1921. On y écrit que c'est Banting et Best qui ont découvert l'insuline, que cette découverte a été « confirmée » la même année en Roumanie par Paulesco, puis en France par Charles Gardin, et qu'elle valut à Banting un prix Nobel de physiologie et de médecine en 1923.

L'insuline n'a pas été découverte par Banting et Best et n'a pas été « confirmée » par Paulesco. Bien au contraire, c'est Paulesco qui a découvert l'insuline et c'est Banting et Best qui ont « confirmé » huit mois après les travaux de l'auteur roumain. Ces derniers connaissaient les travaux de Paulesco mais, le citant de manière déformée, ils ont commis une grave erreur qui renversait le sens des travaux de Paulesco et compromettait ainsi les chances de celui-ci d'obtenir le prix Nobel.

Best, à ma requête, a reconnu cette erreur dans une lettre qu'il m'a adressé en 1969. Cette lettre a été publiée, depuis, dans mes travaux sur Paulesco. (...)

Le prix Nobel n'a été accordé, comme de coutume, que pour le travail fondamental chez l'animal, à Banting et McLeod, et en fait celui-ci appartenait à Paulesco.

Les protestations de celui-ci sont restées sans suite. On ne peut revenir sur un prix Nobel, déjà accordé.

Il a fallu l'anniversaire du cinquantenaire de la découverte de l'insuline en 1971 pour que la priorité de la découverte de l'insuline soit remise à l'ordre du jour par Jan Murray en Angleterre et par moi-même dans la conférence d'ouverture aux Journées de diabétologie de Paris en 1971.

Par la suite, les diabétologues les plus éminents se sont ralliés à la priorité de Paulesco dans la découverte de l'insuline. (...)

● *La Caisse nationale d'assurances-maladie des salariés et la Caisse d'assurance-maladie de la région parisienne* ont obtenu gain de cause dans l'action en référé qu'elles avaient engagée contre le syndicat des chirurgiens-dentistes de Paris, qui avait déclenché, le 10 avril dernier, une grève administrative pour protester contre la convention nationale, en éditant à deux cent cinquante mille exemplaires un formulaire de « reçu » destiné à se substituer à la feuille de soins (*le Monde* du 21 avril). Le juge a ordonné *« la saisie sous astreinte »* de ces feuilles de soins.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la visite en France de la délégation du groupe parlementaire d'amitié Mongolie-France, M. Bat-Otchiryn Gotov, ambassadeur de la République populaire de Mongolie, a offert une réception le lundi 8 mai.

Naissances

— Catherine et Robert ARDITTI laissent à Michaël la joie d'annoncer la naissance de

Cyrille,

le 7 mai 1978, à Maisons-Laffitte (Yvelines).

— Anne et Jacques CHAPPUIS ont la grande joie de faire part de la naissance de

Julien,

le 2 mai 1978.
4, place de l'Hôtel-de-Ville,
73000 Chambéry.

— Mme Jeanne HENGY fait part de la naissance de son arrière-petit-fils

Sacha,

chez Alain et Nelly Zurbuchen.
19, Willadingweg,
3006 Berne/Suisse.
4132 Muttenz.

— Jean-François LIONNET, Annie (née Vaté) et Emmanuelle ont la joie d'annoncer la naissance de

Christina,

le 10 avril 1978.
108, rue Saint-Dominique,
75007 Paris.

— M. Patrick PINCEMIN et Mme, née Betty Guillois, ainsi que Tanguy ont la joie d'annoncer la naissance de

Marine,

le 23 avril 1978.
32, La Gaillarderie,
78590 Noisy-le-Roi.

Décès

BERNARD DUFAY

Nous apprenons le décès de
M. Bernard DUFAY,
directeur général honoraire
des Eaux et Forêts,
officier de la Légion d'honneur,

[*Né en 1901 à Baume-les-Dames dans le Doubs, Bernard Dufay fut d'abord avocat puis magistrat à Besancon. En 1932, il devient secrétaire général du Syndicat national de défense de la corporation du bois et commence alors une nouvelle carrière.*

Au lendemain de la guerre il sera directeur, puis directeur général des Eaux et Forêts avant de prendre sa retraite en 1950. Bernard Dufay fut, parallèlement, président de l'Association des maires des communes forestières du Massif Central et président de la Fédération des communes forestières françaises (de 1956 à 1974) ; président du Conseil supérieur de la chasse et du Conseil supérieur de la pêche (en 1946) ; président du Comité du bois de la commission économique pour l'Europe des Nations unies (en 1947).]

— On nous prie d'annoncer la mort de

Mme Edmond BAUER,
née Renée Kahn,

survenue le 8 mai 1978 à son domicile, 6, place du Panthéon, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
De la part de
Mlle Anne-Marie Bauer,
M. et Mme Etienne Bauer et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Bauer et leur fille,
M. Michel Bauer,
Et de leurs amis.
Les obsèques auront lieu le mercredi 10 mai, à 10 h. 45, au cimetière du Montparnasse, entrée principale.

— Chevrières (Loire).

Mme Victor de Boissieu,
Petite Sœur Chantal-Noëlle de Jésus,
M. et Mme Jean-Jacques de Boissieu et leurs enfants,
M. Philippe de Boissieu,
M. et Mme Bruno de Boissieu et leurs enfants,
M. et Mme Alain de Boissieu et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Victor de BOISSIEU,

survenu le 5 mai 1978, dans sa soixante-dix-septième année.
La cérémonie religieuse aura lieu mardi 9 mai, à 15 heures, en l'église de Chevrières (Loire) et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Chamond.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Sa famille annonce le rappel à Dieu de

M. Paul BON,

le 6 mai 1978, dans sa soixantième année.
Les obsèques seront célébrées en l'église Notre-Dame-de-la-Paix de Caluire, le mercredi 10 mai, à 16 heures.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
9, rue Jean-Pellet,
69300 Caluire.

— L'association Economie et Humanisme,
Le Comité de rédaction de la revue,
Le personnel du Centre d'études,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul BON,
secrétaire général du Centre d'études de 1955 à 1975,
administrateur de la revue,
survenu à Lyon le 6 mai 1978.

— Rosette Curiel,
Raoul Curiel,
André Weil-Curiel et la famille,
Guy Braibant et la famille,
Raymond Aghion et la famille,
M. et Mme Bruno Casal et leurs nombreux amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Henri CURIEL,

survenu tragiquement le 4 mai 1978, à l'âge de soixante-trois ans.
L'inhumation aura lieu le jeudi 11 mai, à 14 h. 30, au cimetière du Père-Lachaise à Paris (entrée principale).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Ses camarades,
Les démocrates qui partageaient ses opinions et ses combats,
ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

Henri CURIEL,

lâchement assassiné le 4 mai 1978 à Paris, et appellent tous les démocrates à exprimer leur indignation et leur solidarité en assistant aux obsèques qui auront lieu le 11 mai au Père-Lachaise, à 14 h. 30. (Rendez-vous à l'entrée principale.)
(*Le Monde* du 6 mai.)

— M. et Mme Marcel Durand,
Claudine Durand et ses enfants Eric, Christophe, Françoise, Cécile et Emmanuel,
Les familles Durand, Garnier, Lefevre, Vassal, Lanusse, Broc, Rohmer et Minelli,
ont la douleur d'apprendre le décès de

Jean-François DURAND,

rappelé à Dieu dans sa quarante et unième année.
Une célébration religieuse aura lieu à Marseille, en l'église Saint-Cannat, mercredi 10 mai, à 16 heures, afin que ses amis puissent joindre leurs prières aux nôtres.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Château Bovis,
Estaque-Gare,
13016 Marseille.

— M. et Mme Vassili Karist
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Paulette FERRAN,

leur marraine.
Cet avis tient lieu de faire-part.

161, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

— M. et Mme Michel Gillant,
Dominique, Michèle, Marc et Claire,
Mme veuve Marthe Gillant,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Eric GILLANT,

leur fils, frère, petit-fils, neveu et cousin,
survenu accidentellement le 4 mai 1978, à Labenne (Landes), à l'âge de vingt ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 10 mai 1978, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de Vincennes, où l'on se réunira.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

7, avenue du Petit-Parc,
94300 Vincennes.

— Eymoutiers, la Rivière au Seigneur.

Le vicomte et la vicomtesse Guy de L'Hermite,
Alain, Hugues et Benoît,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de leur tante

Mlle Yvonne LE GUALES
de la VILLENEUVE
de MEZAUBRAN.

Les obsèques auront lieu le mercredi 10 mai 1978, à 15 heures, en la Collégiale d'Eymoutiers.
Condoléances à l'église.

— M. Jean Lemoine,
François, Sylvie, Patricia,
Les familles Lemoine et Gaullier,
ont la très grande douleur de faire part du décès, survenu le 6 mai 1978, de

Mme Jean LEMOINE,
née Odile Gaullier,

à l'âge de quarante et un ans.
Le service religieux aura lieu le mercredi 10 mai, à 16 heures, en l'église Saint-Germain de Saint-Germain-en-Laye et sera suivi de l'inhumation au Nouveau-Cimetière.
29 ter, rue Franklin,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

— Varambon.

Mme Erika Le Sourd,
Ses filles Betty, Catherine, Fanny, Barbara,
M. André Le Sourd,
M. et Mme Otto Betsch,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Eric LE SOURD,

survenu le 29 avril 1978, à l'âge de seize ans.
Ses funérailles ont été célébrées le lundi 8 mai, à 14 h. 30, en l'église de Varambon par Pont-d'Ain (01160).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le Havre, Puechabon, Montpellier.
Mme Catherine Soisson et Caroline,
M. et Mme Eric Soisson,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme le docteur Arlette SOISSON,
née Landes,
de la Faculté de médecine de Montpellier,

survenu le 27 avril 1978.
L'inhumation a eu lieu à Puechabon, le 29 avril.
5, rue d'Edreville, 76600 Le Havre.
Le Fort, 34150 Puechabon.

Erratum

— Dans l'avis relatif au décès de
M. René RENUCCI,
il a été omis de mentionner le domicile du défunt :
10, rue Saint-Lazare, 75009 Paris.

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTE

S. 1. - Obj. art et ameubl. 18e et 19e.
S. 2. - Import. ens. instrum. musiq.
S. 6. - Bijoux, montres.

EXPOSITIONS

S. 7. - Argent. métal. Extr.-Orient, art nègre, maquettes bateaux.
S. 9. - Dessins, tableaux modernes.
S. 12. - Beaux meubles.

Communications diverses

— Les anciens du 152e bataillon de transmissions désirent créer une amicale. Celle-ci sera ouverte à tous les anciens de tous grades. Tous ceux qui sont intéressés sont priés d'entrer en contact avec : M. Joseph Freitag, Biffontaine, 88430 Corcieux ; ou avec : M. Roland Freyburger, 168, rue de Belfort, 68200 Mulhouse.

— Bi-centenaire de la mort de Voltaire. 1978. « Renan devant Voltaire », conférence par Jean Balcou, professeur agrégé, sous la présidence et avec la participation de René Pomeau, professeur à la Sorbonne. Société des études renaniennes (président : M. Etienne Wolff). Collège de France, jeudi 11 mai, 17 h. 15, salle VIII.

— L'assemblée générale ordinaire de l'Association professionnelle des anciens élèves de l'Ecole de psychologues praticiens aura lieu le 20 mai 1978, à 14 h. 30, à l'Institut catholique de Paris.

Visites et conférences

MERCREDI 10 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 16, rue de Birague : « La place des Vosges » (M. de La Roche), entrées limitées.

15 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers ; le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h., 77, rue de Varenne : « Hôtel de Biron ; musée Rodin » (Mme Ferrand), entrées limitées.

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Vacklier : « L'hôtel Lauzun » (Mme Hager).

18 h. 45, entrée de l'exposition : « Exposition Cézanne au Grand Palais » (Paris et son histoire).

15 h. 15, 135, rue Saint-Martin : « Le Centre d'art moderne Beaubourg » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale », entrée libre.

18 h. 15, 35, rue de Sèvres, M. le rabbin A. Chekroun, M. le professeur R. Chaine : « Jésus, pour le juif et le musulman » (Fraternité d'Abraham).

19 h. 30, 26, rue Bergère, M. José Tomas Zeberio : « Les lois de l'évolution créatrice » (l'Homme et la Connaissance).

20 h., PIAP, 30, rue Cabanis, M. José Lara : « L'élimination des tensions physiques émotives et mentales » (Institut Synthèse).

20 h. 30, Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Dinéal : « Exposé et séance de psychanalyse ; l'obsession : la phobie ».

20 h. 30, amphithéâtre de l'annexe, 16, rue de la Sorbonne, M. Andrzej Biernacki : « Lokis, une nouvelle « polonaise » de Prosper Mérimée ».

20 h. 30, palais de Chaillot, salle de cinéma du Musée de l'homme, M. Jean Jamin : « Le monde senoufo, mosaïque de populations et nébuleuse culturelle ».

20 h. 45, 184, boulevard Saint-Germain, M. Fernand Delarue : « L'intoxication vaccinale » (Conférences de l'Oasis), entrée libre.

RELIGION

Invité à Dublin par des protestants

Mgr LEFEBVRE CRITIQUE LES ÉVÊQUES IRLANDAIS ET LE VATICAN

Dublin (A.F.P.). — Mgr Marcel Lefebvre, l'archevêque dissident français, s'est rendu à Dublin, le 8 mai, sur l'invitation des étudiants en théologie de Trinity College, membres de la minorité protestante de la République d'Irlande.

Dans une première allocution, Mgr Lefebvre a critiqué une déclaration récente des évêques irlandais reconnaissant que l'Etat n'est pas dans l'obligation de proscrire la vente des contraceptifs (*le Monde* du 8 avril).

Mgr Lefebvre a déclaré que s'il était un évêque irlandais, il protesterait contre la contraception car elle mène, selon lui, à la « *mort de la foi* ». D'autre part, il a accusé le Vatican de promouvoir le « *libéralisme* » et de soutenir le communisme, particulièrement en Italie. Il a affirmé à nouveau que M. Aldo Moro avait joué le rôle d'agent du Vatican pour parvenir à un compromis avec les communistes.

Dans le diocèse de Beauvais

LES PRÊTRES PROTESTENT CONTRE LE SECRET ENTOURANT L'ENQUÊTE SUR LE « PROFIL » D'UN NOUVEL ÉVÊQUE

La coutume s'est établie qu'avant de nommer un évêque dans un diocèse, l'évêché fasse procéder parmi les fidèles à une enquête indiquant le « profil » souhaitable du nouveau titulaire. Cette procédure fonctionne tant bien que mal. Plutôt mal que bien si l'on en juge par les réactions du conseil presbytéral du diocèse de Beauvais.

On lit, en effet, dans un récent bulletin religieux de ce diocèse : « *A l'unanimité, le conseil presbytéral proteste contre le secret imposé à la synthèse des réponses données, suite à la consultation diocésaine, en vue de la nomination d'un nouvel évêque. Le C.P. demande que soit communiqué aux laïcs, religieux, religieuses et prêtres le résultat de ces enquêtes, sans faire référence aux personnes qui les ont rédigées. (...)* »



Le Monde

Modes du temps

De l'énergie ! Robinets du soleil

PARCE que l'énergie qu'ils utilisent est gratuite, et non polluante, les chauffe-eau solaires sont d'actualité. Ce n'est pourtant pas une nouveauté technique. Dans les années 30, Louis Lumière (l'inventeur du cinématographe) avait acheté l'un des premiers chauffe-eau solaires fabriqués à l'époque. Si le principe et la technologie étaient déjà au point, l'abondance d'une énergie peu chère n'incitait pas à payer le prix d'une installation hors série.

Aujourd'hui, l'augmentation constante du coût de l'énergie a remis en vedette ce soleil qui peut chauffer gratuitement l'eau de la toilette. Partout en France, il est possible de récupérer une part non négligeable de calories solaires. Si le Midi méditerranéen bénéficie de deux mille cinq cents à trois mille heures d'ensoleillement annuel, les autres régions ne sont pas sans ressources : Lille, Brest ou Strasbourg peuvent escompter mille sept cent cinquante heures de soleil par an ; Vannes, Bordeaux et Chambéry, environ deux mille heures. La production d'eau chaude sanitaire est, actuellement, l'application la plus rentable de l'énergie solaire.

Un chauffe-eau solaire comprend un capteur, un ballon d'accumulation d'eau chaude, un système de régulation. Pièce maîtresse de l'ensemble, le capteur solaire est un piège à calories, qui fonctionne selon deux principes physiques combinés : l'effet de corps noir (pour mieux absorber les rayons du soleil) et l'effet de serre, pour emmagasiner la chaleur.

On prévoit généralement un capteur d'une surface de 2 mètres carrés pour un chauffe-eau de 150 litres, dans le sud de la France, ou de 100 litres ailleurs. Peu faciles à dissimuler, les capteurs peuvent s'installer soit en façade (en appui de balcon, par exemple), soit dans la toiture, soit encore en terrasse, au sommet d'un immeuble. Un chauffe-eau solaire comprend deux circuits distincts : l'un destiné au réchauffage de l'eau par l'énergie solaire, l'autre pour le soutirage de l'eau chaude pour les besoins sanitaires.

A côté de quelques constructeurs de capteurs solaires, de nombreux fabricants de chauffe-eau ont compris l'intérêt de ce nouveau secteur « solaire ». Réunis au sein du GIFAM (Groupement des industries françaises des appareils d'équipement ménager), ils sont aussi représentés au GESOL, organisme créé en novembre 1977 et qui groupe une vingtaine de chambres syndicales de constructeurs concernés par l'énergie solaire, du chauffe-eau à la centrale.

Combien coûte actuellement un chauffe-eau solaire ? *« Pour un capteur de 2 mètres carrés, un ballon d'accumulation de 100 à 150 litres et le système de régulation*, répond M. Michel Malnoy, délégué général adjoint du GIFAM et secrétaire de la commission « notoriété » du GESOL, *il faut compter une dépense d'environ 6 000 francs. Plus les frais d'installation du capteur et du ballon d'eau chaude. »* Mais M. Malnoy ajoute : *« Ce surcoût, par rapport à un chauffe-eau classique, peut être amorti, selon les régions, en six à huit ans. Compte tenu de la prime actuellement allouée. »*

Le gouvernement a, en effet, décidé d'attribuer une prime de 1 000 francs aux particuliers qui achèteront un chauffe-eau solaire dans le courant de 1978. La demande doit être adressée au directeur départemental de l'équipement du département où est installé le chauffe-eau. Mais, pour bénéficier de cette prime, le chauffe-eau doit faire partie des matériels admis par une commission spécialisée (1). Cette sélection ne constitue cependant ni un agrément technique ni une garantie quelconque de la part de l'État.

JANY AUJAME.

(1) La liste des chauffe-eau admis au bénéfice de la prime peut être demandée au GESOL, SEPI, B.P. 39816, 75768 Paris Cedex 16.

ON ne parle jamais assez de ce qui intéresse vraiment les gens. Comme par exemple, la fable des cheveux et des chauves. Il n'y a pas si longtemps un jeune homme se suicide parce que ses parents l'avaient obligé à aller chez le coiffeur. Beaucoup l'ont oublié. Pas moi. Première manifestation du racisme anti-jeune, première persécution dangereuse ; en s'attaquant aux cheveux longs on savait qui on frappait, mais en toute légitimité et sans avoir besoin de dire pourquoi.

Aujourd'hui, l'incident est oublié. Chacun poursuit sa vie. Le plus beau chauve intégral du monde est un comptable français de cinquante-deux ans, M. Antoine Herrgott, de Saint-Amarin, en Alsace. Ce titre lui a été décerné par le quatrième congrès mondial des chauves réuni pour une mini-croisière sur le lac de Neuchâtel. Le titre du « plus beau chauve couronné », possédant encore quelques cheveux, est également revenu à un Français, M. Albert Catel, soixante-trois ans, cheminot parisien à la retraite. Les crânes des candidats avaient été soigneusement mesurés à l'aide d'un mètre, et longuement examinés par les membres du jury. Au cours de la même journée, plusieurs nouveaux membres ont été admis dans « la grande famille des chauves », à l'issue d'une brève cérémonie d'intronisation. Les nouveaux « chers frères en calvitie » ont prêté serment de solidarité devant un œuf de pierre posé sur un coussin cramoisi. Du vin a ensuite été versé sur leurs crânes lisses par des « anciens » vêtus de robes portant leurs couleurs nationales respectives.

Les chauves ont cette supériorité des gens qui, après avoir beaucoup fumé, ont cessé tout contact avec le tabac. On croit facilement à leur sérieux. On les voit partout, et, à la télévision, ils font souvent beaucoup d'effet ; Daniel Boulanger répondant récemment aux questions du châtain Pivot en est un savoureux exemple.

Dix ans après mai 68, la coupe de cheveux indique la tendance. Historiquement déjà, chaque inflation capillaire précédait un bouleversement événementiel. La coiffure monumentale de Marie-Antoinette en forme de frégate annonçait la révolution ; les cheveux crêpés de la mode « afro » figuraient l'embrasement de la question raciale aux États-Unis ; les cheveux longs des années 60 précédaient la Sorbonne en folie. Même les cols des vêtements ne sont pas dénués de sens ; la fraise Renaissance, qui présente la tête de celui qui la porte séparée de son corps comme sur un plateau, était le présage symbolique aux décapitations de la Saint-Barthélémy.

Fouilleur de détails
La philosophie au « salon »

Aujourd'hui, où en sont les signes ? J'ai écouté Jean-Marc Maniatis — jeune coiffeur d'origine grecque, qui a réussi à Paris — décrire le paysage politique vu d'en haut : *« Le cheveu giscardien a été très copié. Tous ceux qui ont trois poils les ont mis volontairement dans le sens du président. Il a une conception libérale de la vie ; c'est-à-dire la raie à droite et les cheveux qui vont vers la gauche. Michel Rocard vient ici : il a les cheveux en arrière comme tous les hommes volontaires, tous ceux qui n'ont pas peur de découvrir leur visage ; c'est la nouvelle gauche. Ce qui se démode par contre, c'est la coiffure gauchiste, cheveux ternes en bataille, négligé pelliculaire ; un libéralisme à côté du problème. »*

Ebahi par cette sociologie des figures de tête, je demande une nomenclature : *« J.-J. S.-S. : son côté agressif s'exprime par ses cheveux, des mauvaises herbes en touffes mal plantées. Mitterrand veut se donner un côté anglais, mais avec un réel manque de classe, ses pattes devraient être plus britanniques. Je lui offre une coupe gratuite. Marchais pourrait relancer l'industrie des fabriques de gomina de notre enfance, genre Vitabril et Pento, cela pourrait faire renaître l'espoir dans les usines désertées de ces produits qui sombrent. Françoise Giroud et Simone Veil ont des coiffures ministérielles ; elles veulent trop ressembler à des jules. Quant à Saunier-Seïté, on dirait une Jeanne d'Arc, qui aurait perdu la foi ; elle devient caricaturale.*

Maintenant, c'est l'histoire contemporaine qui y passe : *« Hitler avait une coiffure qui lui convenait parfaitement, parce qu'elle accusait ses défauts, mèche longue devant, cheveux plaqués et très courts sur la nuque. Une impression de malaise et de déséquilibre fou. De Gaulle, coiffure également géniale, parce qu'elle accusait ses défauts, laissait intact le nez à la Cyrano et les paupières d'éléphant qui en a vu d'autres. Paradoxalement, la coiffure de Staline était très bien, parce que rassurante. »* Puis nous débordons du cadre politique, pour aborder d'autres mondes : *« Caroline de Monaco, je voudrais faire d'elle une beauté naturelle (je ne veux pas qu'un jour elle finisse par ressembler à son père) ; Guy Lux, on peut dire que déjà sa coiffure annonçait sa chute. »*

C'est la preuve de la force de l'« image » dans le monde des médias. *« Les cheveux ressemblent aux élections »*, confie Jean-Marc Maniatis. Pour lui, la France reste coupée en deux ; d'une part, celle de la société libérale avancée avec différentes variantes centristes et radicales qui s'expriment en « négligé étudié » — elle porte les cheveux courts dans sa mythologie personnelle représentant l'énergie, l'ambition, l'esprit d'entreprise — d'autre part l'autre France qui se déprime, et là, le jugement de valeur prend fonction de condamnation historique. *« C'est le déclin et le désenchantement, leurs cheveux tombent, ils sont sales et ternes, on dirait des vilains du Moyen Age. »* Après cette prise de position, le coiffeur conclut que le seul pourcentage sûr en politique est que la France vue en rase-mottes possède une majorité de 60 % de brun et que l'avenir pour lui est aux cheveux heureux, courts mais libérés.

Marcel Proust, coiffure de garçon coiffeur brun, homosexuel et catholique, qui passe ses vacances à Illiers, domine l'histoire du roman du dix-neuvième siècle par son œuvre cyclique. Il y discourt longuement des cheveux blonds de Saint Loup entr'aperçus dans le soleil, et dont les rayons à travers les vitres de la salle à manger du Grand Hôtel de Cabourg, donnent au personnage : « une apparence d'auréole dorée dans l'immatériel ». Rendons grâce à l'écrivain des grandes profondeurs ; c'est lui qui nous apprend à nous soucier de l'indicible, des richesses cachées du monde sensible, à rechercher partout la vérité hors de ses évidences, à la traquer dans la loupe des modes du temps, pour finalement avoir raison, envers et contre tous : « Là où je cherchais les lois essentielles, vous me disiez fouilleur de détails. »

GONZAGUE SAINT BRIS.

Superpublicité
ÉTERNEL MASCULIN



SOIXANTE - DIX - HUIT pour cent des femmes achètent les sous-vêtements de leur mari (1). C'est dire l'importance que cette clientèle revêt aux yeux des fabricants et des annonceurs. Jil, le numéro deux sur le marché, après Eminence, fut le premier à parler de la question. En 1971, il s'adressait directement à la femme et, à travers elle, à celui qui partageait sa vie. Le jeu était subtil : grâce à l'achat de la femme, son mari pouvait la séduire.

Sept ans ont passé. Le sous-vêtement s'est sophistiqué. Mais sa promotion demeure toujours aussi délicate. Le produit est, en effet, riche de connotations profondes. Il met en cause le corps, le sexe et même, et surtout, la tête. L'homme y est personnellement impliqué. Comment les publicitaires voient-ils, traitent-ils le sujet ?

Sur le flanc d'un autobus, un homme allongé tient contre lui une petite fille. Symphonie tendre : le père porte un ensemble T-shirt-slip turquoise. La petite fille est en rose. D'autres affiches montrent dans la cuisine, dans la salle de bains, ce père-mère s'occupant de ses enfants.

Chez Mariner, quatrième sur le marché, comme hier chez Jil, la préoccupation fondamentale est d'attirer l'attention de la femme. « Nous avons voulu créer pour le produit une image naturelle, familiale et saine, *déclare Pierre Baudard, directeur artistique à l'agence Gradient.* L'homme qui porte nos sous-vêtements n'est pas le « macho », le mâle narcissique. Nous l'avons choisi beau, propre. Cet homme, représenté chez lui, doit être rassurant pour la clientèle féminine. »

Dans ce tableau paisible, une absente pourtant : la femme. « C'est voulu, *dit-on encore chez Gradient.* Celle qui regarde l'affiche pourrait voir dans une autre femme une rivale. Mais pour nous, la présence des enfants induit celle d'une mère. »

Ce parti pris de rassurer se retrouve dans la conception du sous-vêtement. On le « désexualise » sciemment et en même temps on le fait monter en grade. Le sous-vêtement devient vêtement d'intérieur (les pyjamas sont baptisés des « flâneurs »). « L'annonce a été conçue par des hommes et par des femmes, poursuit *M. Baudard*, et c'est volontairement que nous avons gommé toute allusion sexuelle. Si on attache à une marque de slips des caractéristiques trop poussées sur ce plan-là, les clients ne les achèteront pas à la vendeuse par timidité. »

Cette pudeur n'est pas à proprement parler la stratégie utilisée pour les slips Eminence. L'équipe de l'agence D.D.B. a choisi de montrer une série d'hommes qui posent torse nu, en slip, sans aucun des artifices dont on les entoure habituellement dans cette tenue : pas de journal, pas de tasse de café, pas de décor. « Nous avons voulu montrer la réalité, les hommes tels qu'ils sont chez eux le soir, *fait remarquer Catherine Dalsace, responsable de la conception.* Du reste, nous n'avons pas choisi des mannequins dont c'est le métier de poser, mais des non-professionnels. »

L'homme est là pour se montrer. Sans ambiguïté. Publicité froide et nue où le sujet perd son identité et se confond avec les produits. Au même titre que lui, il est en vitrine. A vendre. Comme hier la femme-objet, tant dénoncée par les féministes, l'homme-objet fait son entrée sur le marché. L'équipe de D.D.B. ne cache nullement son intention ni son plaisir malin à voir ses hommes dans les magazines féminins.

Les images sont épaulées par le texte, qui récupère et qui manipule des expressions jusqu'ici réservées aux femmes. On souligne le « sex-appeal du sexe fort », *on annonce la naissance de l'* « éternel masculin ». *Et, au passage, on égratigne le M.L.F. en évoquant l'apparition de la* « condition masculine ». *Reste à savoir si la condition masculine peut tirer quelque profit de ce nouveau dévergondage commercial ?*

FLORENCE BRETON.

(1) Etude IFOP-ETMAR réalisée pour *Stratégies* n° 158.

Clin d'oeil
Skate-scout

UN petit village du Val-d'Oise à la corne d'un bois sous les frondaisons duquel il y a cent cinquante ans le prince de Conti chassait le cerf. Une rue pentue, sinueuse et goudronnée que gravit lentement une automobile. Trois gamins sur leurs planches à roulettes — c'est plus facile à prononcer que skate-board — se laissent glisser de front, comme des slalomeurs. Ils n'ont pas vingt-cinq ans à eux trois, ces équilibristes téméraires.

Au dernier virage c'est la surprise pour tout le monde. Le face à face inattendu est cependant prévisible. L'automobiliste, qui connaît les lieux, a marqué l'arrêt ; les enfants abandonnent leurs grands patins de plastique ou de bois qui continuent, seuls, vers les caniveaux. Penauds, les garçons regardent le véhicule redémarrer, récupèrent leurs trottinettes sans guidon et remontent la rue en courant afin de retrouver la griserie de la descente.

Ils ont déjà oublié qu'une autre automobile monte peut-être à leur rencontre plus vite, conduite par un chauffeur moins attentif et que cette fois...

Ces enfants des villages sont, comme ceux des villes, des intoxiqués de l'engin roulant. Papa a une auto, l'oncle une moto, le frère aîné un vélomoteur, la sœur une bicyclette. Aux plus jeunes, qui attendent avec impatience de vieillir pour posséder à leur tour successivement ces merveilleux engins, on a offert la planche à roulettes.

MAURICE DENUZIÈRE.

(Lire la suite p. 24.)





Trouvailles

Couture

Travailler le coupon

Acheter un coupon de tissu et se faire une robe ou une veste, c'est tentant. Pour inciter les femmes à coudre — et bien sûr à acheter une machine — Singer vient d'éditer un livre qui rénove ce genre de guide. Sous le titre de « la Couture - plaisir » sont réunis quarante-cinq modèles de style jeune, mais pas trop « mode » ; ils sont très clairement expliqués et classés par ordre de difficulté d'exécution.

Les textes sont simples, sans termes techniques, les croquis d'assemblage bien numérotés, et tous les modèles ont été réalisés, pendant l'élaboration du livre, par des femmes ayant déjà l'habitude de coudre mais aussi par d'autres, totalement inexpérimentées.

★ LA COUTURE - PLAISIR, 320 p., 19 F. Dans les magasins Singer.

Artisanat

Tout batik

Ambiance indonésienne, à la boutique Topka, où une exposition sur le thème du batik a lieu jusqu'au 13 mai. Directement choisis en Indonésie, ces tissus imprimés à la cire sont vendus sous forme de sarong (140 francs), pièce de 1 × 2 mètres dans laquelle on peut faire jupe, blouse, nappe. Quelques vêtements asiatiques sont présentés en batik : gilets, vestes ou kimonos, avec des sacs assortis de diverses tailles. De somptueux jetés de lit, tout matelassés, sont également réalisés dans ces tissus indonésiens aux coloris profonds.

★ TOPKA, 5, rue d'Arcole, 75004 Paris.

Décoration

La fleur à la poignée

Pour apporter une note champêtre dans la maison, de nouvelles poignées de porte sont constituées par des inclusions de vraies fleurs dans une matière plastique transparente. Marguerite, rose rouge, clématite ou bleuet, sont ainsi transformés en poignées pour ouvrir soit des portes de communication soit des portes de placard. Ces boules de forme aplatie, très décoratives et incassables, valent 158 francs en poignée de porte et 138 francs en poignée de placard.

★ LA DECORANDERIE, 22, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris.

Bricolage

Pistolet à souder

Un nouveau fer à souder électrique, d'une puissance de 100 watts, atteint quasi instantanément les températures de fusion des soudures : 195 °C en cinq secondes, 320 °C en quinze secondes. Sa forme de pistolet permet de le tenir bien en main et son centre de gravité rejeté sur l'arrière évite de faire basculer l'appareil sur la soudure en cours. Ce fer, avec lampe incorporée pour bien éclairer le travail à effectuer, est très bien adapté aux soudures minutieuses d'un bricolage électrique : branchement d'un va-et-vient, montage d'un moteur électrique, réparations sur un appareil électroménager.

★ CAMPING-GAZ-INTERNATIONAL, « FR 100 », 96 F environ avec une clé et deux pannes de rechange. Dans les magasins de bricolage.

Clin d'œil

Skate-scout

(Suite de la page 23.)

On conçoit l'attrait de ce jeu sportif pour les petits citadins, mais à voir les petits villageois chercher la rue en pente et le revêtement lisse qui leur permettront de connaître la première griserie de la vitesse, au prix de quelques genoux couronnés, entorses, coudes râpés et bleus divers, *on se demande si nous ne sommes* pas en train de former une génération d'êtres incapables de se mouvoir autrement que sur des roues.

Autrefois, avant l'âge de la première bicyclette, les enfants de la campagne apprenaient à se servir de leurs bras et de leurs jambes, éprouvaient la résistance de leur corps connaissaient les limites de leurs forces et de leur souffle. Le cerceau, le ballon, la corde à sauter, gendarmes et voleurs, la balle au bond, les quatre coins, chat perché, saute-mouton, exigeaient des efforts physiques. Quand les joueurs étaient fatigués, la marelle, colin-maillard, les osselets, les billes, les quilles, le croquet, fournissaient de bons dérivatifs. Grimper aux arbres, sauter les haies et les ruisseaux, construire des cabanes de branchages, tirer à l'arc comme Robin des Bois, se faufiler de buisson en bosquet comme un Peau-Rouge, jouer du lasso comme Buffalo Bill, constituaient des activités autrement absorbantes pour les muscles et l'imagination, que celle qui consiste à se tenir debout sur une planche qui roule... et à recommencer.

Et puis fillettes et garçonnets découvraient en vraie grandeur les mystères et les beautés de la nature. Ils choisissaient eux-mêmes leurs leçons de choses. Quoi de plus exaltant que de suivre un convoi de fourmis, d'observer le travail d'une araignée, de sonder les trous de taupe, de ramasser un oiseau tombé du nid, d'apprivoiser un hérisson.

Pour trop d'enfants de notre temps la simple connaissance de la nature est perçue à travers ce que les grands appellent l'écologie. La nature, on en parle à la radio, on la montre à la télévision, on défile et on manifeste pour la défendre, car l'écologie c'est aussi une mode, une pseudo-philosophie de l'inquiétude et parfois un argument politique.

De toutes ces choses, les gamins dressés sur leurs planches à roulettes se moquent éperdument. Mais qui les incite à aller loin du bitume, où tout roule, vers les champs et les bois, où tout vit ?

MAURICE DENUZIÈRE.

Benjamins 78

Les smocks contre-attaquent

APRES avoir choisi, sinon exigé, de s'habiller comme leurs frères le temps de la vogue du pantalon de « maman », voilà que les petites filles se séparent des garçons et découvrent l'attrait de la robe à smocks, du velours noir à col de dentelle et des imprimés du genre « Liberty ».

Lancé par les boutiques de création pour les tout-petits, comme Le Petit Faune (28, rue Bonaparte), suivies de Bon Point (67, rue de l'Université, 184, rue de Courcelles) et de Suce-Pouce (66, rue de la Tour) pour les plus grands, ce style se caractérise par son exécution artisanale et le choix délibéré de matières naturelles. Les coloris doux reprennent ceux des aquarelles illustrant les charmants livres de Beatrix Potter.

C'est, en fait, le début de la réaction contre le trop-plein de couleurs vives des layettes synthétiques, du lavable en machine pour tout entretien... d'une uniformisation trop accélérée. Depuis, le mouvement écologique est passé par là et la production industrielle s'est infléchie vers l'aspect naturel.

Les grands magasins, les chaînes populaires et les catalogues de vente par correspondance suivent aussi la différenciation des sexes, du moins pour la vie quotidienne. Mais le jean et ses succédanés gardent leurs adeptes au moment des loisirs.

Les filles suivent les tendances romantiques adoptées par leurs mères : robes froncées, jupes souples à châle, chemisiers à col Claudine ou à volants. Les Galeries Lafayette, le Printemps, les Trois Quartiers et la Samaritaine constatent une baisse des ventes de pantalons pour filles en faveur de la jupe et de la robe. Les fabricants de pantalons diversifient les formes, découvrant que les conformations des hanches et de la taille ne sont pas les mêmes, proposant des détails plus féminins et des tissus plus souples.

Les garçons, pour leur part, ont le choix entre d'innombrables tee-shirts et des pantalons en toiles de couleurs vives et légères. L'optique demeure celle du sportswear, à base de blousons du type K-Way, de tricots à encolure en V, à porter avec une chemise, le tout assez élaboré, mais pratique.

Parmi les modèles pour enfants en style « bon genre », Cyrillus (B.P. 25 91160 Longjumeau) édite un petit catalogue de vente par correspondance. Animée par Danielle Telinger, mère de trois jeunes enfants, cette organisation cherche à trouver de bons rapports qualité-prix. La collection est classique, avec des culottes anglaises en toile blanche, des chemisettes de piqué, des bermudas kaki, des robes-sarraus, des maillots de bain en « seersucker » élastique tricolore et de charmantes chemises de nuit ornées de broderie anglaise. Les coloris des tissus et des tricots sont coordonnés pour la saison, voire la prochaine. Les détails sont bien choisis, jusqu'aux chaussettes et ceintures dans une atmosphère détendue de « Poney-Club ».

NATHALIE MONT-SERVAN.



MONOPRIX : ensemble pour garçon de huit à seize ans composé d'un sweat shirt en coton beige, kaki ou ciel à motif « jungle » dans le dos, d'un short bermuda en coton, de chaussettes rayées en fil d'Ecosse, de bottines suédées lacées et d'un casque en paille. La tenue complète est à 155 F.

LA REDOUTE : robe rayée en coton à dominante verte ou jaune, de six à douze ans, avec un empiècement en forme de corselet, à larges bretelles et volant à l'ourlet, portée avec une cloche assortie. A partir de 95 F et 27,50 F dans les magasins du groupe à travers la France.

3 SUISSES : deux-pièces en maille de coton d'Absorba, aux manches en contraste comme le bas de la culotte. Existe en quatre coloris unis ou rayés, de trois mois à deux ans. A partir de 25 F (59076 Roubaix Cedex 2).

Cuisine sur mesure

Avant de se lancer dans l'installation — toujours onéreuse — d'une cuisine, un certain nombre de problèmes techniques sont à envisager. Le groupement professionnel « Belles cuisines françaises », qui comprend six fabricants de mobilier de cuisine, deux constructeurs d'appareils ménagers et un producteur de revêtements (1), vient d'éditer un livre : Les vraies questions à se poser pour réussir son installation de cuisine ».

Hormis une partie publicitaire fort discrète (six pages de photos en couleurs), ce livre est un guide impartial qui permet de faire le point des problèmes à résoudre

(1) Cesa, Chabert et Duval, Collomb, Delac, Mobalpa, Teisseire, De Dietrich, Scholtès, Polyrey.

★ Ce livre est remis chez les installateurs B.C.F., ou envoyé, contre 10 francs, sur demande formulée à Publi-Trans, BP 123, 91160 Longjumeau.

LANCE-PARFUM

On sait que la prospérité d'une maison de couture dépend souvent de la création et du lancement réussi d'un parfum. C'est dire toute l'importance du contrat récemment signé entre Jean-Louis Scherrer et Harriet Hubbard Ayer dans ce sens.

Harriet Hubbard Ayer est, en effet, la filiale de beauté et de cosmétiques d'Unilever, le géant multinational des lessives et de la margarine — Astra — entre autres. Jean-Louis Scherrer s'y trouvera en bonne compagnie avec Alexandre, le coiffeur des cours, notamment de Monaco.







Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Le musée de l'Empire à Versailles

Quatorze salles nouvelles sont ouvertes au Musée national, au château de Versailles, à partir du 18 mai. Inaugurées le 16 mai par le président de la République, elles offriront au public la collection complète des peintures et sculptures de l'époque consulaire et impériale dans un château de Versailles qui vient d'achever la restauration de sa partie centrale.

Huit salles consacrées à la période du Consulat et de l'Empire, inaugurées il y a huit ans et aménagées au deuxième étage, sont réservées aux tableaux de petits et moyens formats, tandis que les quatorze nouvelles salles installées au rez-de-chaussée abritent les tableaux monumentaux. C'est Louis-Philippe qui avait créé en 1834 le Musée de l'histoire de France du Moyen Age à la Restauration. C'est également lui qui en avait conçu la décoration initiale et demandé que les salles ne soient pas décorées « d'hommes de guerre et particulièrement de maréchaux morts », *mais de* « tableaux de batailles et autres appartenant à l'époque de l'Empire ». *Le décor est resté identique avec les grands tableaux qui font* « partie de la boiserie » *ou qui sont pris dans de grands panneaux décorés d'arabesques par Jean Alaux. Ces trente-quatre*

L'archéodrome à Beaune

Un musée archéologique, l'Archéodrome, en partie en plein air et consacré à l'histoire de la présence humaine en Bourgogne, de l'ère paléolithique à l'époque gallo-romaine, sera ouvert prochainement sur l'aire de repos de Beaune (autoroute Paris-Lyon). Il comportera, dans un bâtiment d'exposition, des reconstitutions grandeur nature de huttes néolithiques, de tumuli, de section de travaux des légions romaines pour le siège d'Alésia, avec ses pièges, ses fossés, sa muraille et ses tours de défense, un temple et une villa de l'époque gallo-romaine. Le prix d'entrée sera de 5 francs.

Sept ans de fouilles à Poitiers

La direction régionale des antiquités historiques organise à Poitiers une exposition destinée à présenter les résultats des fouilles provoquées par l'activité de la ville moderne depuis 1970. De nombreux objets, colonnes, céramiques locales et d'importation, monnaies, objets, outils de fer et de bronze, clefs, statuettes et mosaïques permettent de reconstituer l'histoire de la ville antique (Lemonum) depuis le milieu du premier siècle.

Si la présentation des conditions de fouilles en milieu urbain et des techniques de sondage archéologique, appuyée par des panneaux explicatifs et de belles photographies, ne manque pas d'intérêt, ce sont surtout les sculptures et les bijoux exposés qui retiennent l'attention. Une tête féminine encadrée de bandeaux ondulés et une Vénus sous édicule, du deuxième siècle, une plaquette en os représentant l'histoire de Jonas (cinquième siècle) et une fibule cloisonnée, d'époque mérovingienne, contribuent à éclairer, dans un raccourci étonnant, les origines culturelles de la cité.

★ Poitiers. Hôtel de Rochefort. Jusqu'au 18 mai.

Braque au salon de Montrouge

Le Salon d'art contemporain de Montrouge, qui réunit plus de deux cents peintures et sculptures, dessins et collages d'artistes contemporains, rend hommage cette année à Georges Braque. Elle comprend vingt-huit peintres et papiers collés qui vont de l'époque cubiste à 1962, une dizaine de gouaches et dessins, une vingtaine de gravures et deux sculptures. C'est une manifestation qui mérite le déplacement, tant pour l'importante réunion de Braque, peintre moderne, héritier de Chardin, que pour l'ensemble des œuvres contemporaines où l'on trouve des peintures et des sculptures de Messagier, Adami, Bazaine, Buri, Télémaque, Hélion, Music, Pignon, Antigas-Gardy, Gafgen...

Musique

Le dialogue interrompu

Devant une assistance choisie, Merce Cunningham dialogue avec John Cage : l'un invente des gestes, l'autre des sons, la durée seule est fixe, une heure quinze environ, mais personne ne sait et tout se passe comme si rien n'était prévu... Les invités arrivent, parmi eux, les membres du comité de soutien et du directoire de l'American Center for Students and Artists (261, boulevard Raspail) qui organise le Spring Festival. Petit speech de circonstance, le spectacle peut commencer, même s'il n'est pas évident pour tout le monde que c'en soit un...

Sur la scène, à gauche, une table en bois, un cendrier de salle d'attente et, devant, un tapis roulé. Au centre, dans le fond, une double échelle métallique, une valise, une plante verte dans son pot... John Cage, en entrant, porte la valise au premier plan, à côté d'un gobelet en plastique, puis va s'asseoir derrière son établi, tout à fait à droite ; il joue à caresser des plantes sèches sonorisées : chardons, maïs, cactus qui rendent de petits sons secs un peu mats, très espacés. « Depuis que j'ai vu Merce Cunningham, dans *Solo*, ressembler à un animal, *dit John Cage*, j'ai pensé qu'à mon tour je pourrais être une plante... » *De temps en temps, Cage frappe deux claves l'une contre l'autre ; silence — plutôt on perçoit des échos du dehors : cloches lointaines, violon tzigane sorti d'un transistor, des gens qui entrent. Sans se laisser troubler, dans son temps à lui, Merce Cunningham a commencé ses gestes quotidiens redécouverts à travers la maîtrise du corps. C'est de la danse parce que chaque mouvement va au bout de l'impulsion qui l'a engendré ; cela pourrait n'être qu'une gymnastique gratuite, mais il y a la fantaisie, ou plutôt l'invention perpétuelle hors des pièges de la symétrie mécanique, par le jeu de la variation : Merce Cunningham découpe l'espace et le rythme avec ses membres. John Cage se lève, va vers le micro chanter une phrase très courte, curieusement ornée. De retour à sa table il réécoute le fragment qu'il vient d'enregistrer sur un petit magnétophone, coupe la bande, la recolle (pour obtenir une « boucle ») et la fait repasser, tournant toujours sur elle-même tandis qu'il y superpose de brèves interjections irrégulières. Merce Cunningham est sorti, il revient cinq minutes plus tard dans une autre tenue et le dialogue se poursuit. Nouveau départ ; on applaudit comme pour en finir plus vite, mais John Cage continue doucement à frapper sur ses plantes sèches, à secouer des haricots géants comme des maracas ; on a peur qu'il ait oublié la réception chez l'ambassadeur : l-t-il seulement une montre ?*

Merce Cunningham s'est encore changé, en rouge cette fois. John Cage déplace la chaise puis la table qu'il pousse vers la rampe, pose dessus le gobelet en plastique blanc, retourne à ses notes, va chercher la plante, hésite, regarde le danseur qui tour à tour se crispe et se détend de tout son long. Brusquement la lumière s'éteint, Merce Cunningham salue, John Cage arbore son large sourire... C'est vraiment la fin et si certains s'en vont avec le sentiment qu'on s'est un peu moqué d'eux ils n'ont peut-être pas tout à fait tort, sauf de s'en offusquer car une « moquerie » de cette qualité ressemble fort à un hommage... On n'en essuie pas de pareilles tous les jours.

GÉRARD CONDÉ.

Théâtre

DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

Deux directeurs en quête d'une salle

Depuis une vingtaine d'années, l'action théâtrale dans le Nord-Pas-de-Calais, et singulièrement dans la métropole lilloise, suscite autant de fracas par les querelles qu'elle engendre que par ses créations scéniques. De nouveau, c'est l'imbroglio. Quel est l'avenir des deux centres dramatiques nationaux officiellement reconnus : la Salamandre, que dirige Gildas Bourdet et qui depuis 1974 a pris la succession du Lembrequin de Jacques Rosner, et le Théâtre populaire des Flandres (T.P.F.), que Cyril Robichez fonda en 1953, ce qui lui vaut une antériorité certaine sur le terrain ?

Quel est l'avenir aussi de ce théâtre moderne, l'Espace Rose des vents, conçu par Jacques Rosner dans la ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq, voisine de Lille, qu'anime Pierre-Etienne Heyman, lui-même directeur d'une troupe, le Théâtre de la Planchette, nullement agréée, ce qui ne l'empêche pas de glaner quelques succès ? D'un côté, deux directeurs en quête d'une salle ; de l'autre, une salle sans troupe ni comédiens reconnus.

Quoi qu'il en soit, les projets en cours, encore officieux, alimentent une controverse ardente dans la presse locale. Des pourparlers sont en cours entre l'Etat et l'Etablissement public régional (E.P.R.) que préside M. Pierre Mauroy, maire de Lille qui, dit-on, aboutiraient à installer la Salamandre à Lille et le T.P.F. à Villeneuve-d'Ascq. Voilà d'emblée qui soulève la protestation de l'association La Rose des vents et de la municipalité de la ville nouvelle, qui estiment que l'Etat n'a pas tenu ses engagements.

A la vérité, aucun statut n'a été défini pour cet équipement. On pensait aboutir à une reconnaissance légale par la création d'un centre d'animation culturelle mais il semble maintenant qu'on s'en éloigne.

Gildas Bourdet s'installera sur la grand-place de Lille, dans la salle Roger-Salengro rénovée. Depuis son arrivée dans le Nord, il a toujours affirmé sa volonté de rayonner à partir de la capitale des Flandres. Il a quitté Tourcoing et refuse de s'installer à Villeneuve-d'Ascq : *« Nous sommes un centre dramatique à roulettes,* disait-il. *Nous ne faisons pas de la décentralisation, nous errons... »*

Cyril Robichez, qui prépare le vingt-cinquième anniversaire du T.P.F., affirme : *« J'ai toujours travaillé à Lille, je resterai lillois... »* Il envisage cependant une collaboration avec l'équipe de la Rose des vents en regrettant qu'on l'invite à s'expatrier à quelques kilomètres...

A l'arrière-plan de ces problèmes, où les susceptibilités personnelles et les rivalités politiques jouent beaucoup, on trouve évidemment le financement. Et par conséquent l'intervention de l'Etat. Depuis des années, la région négocie à Paris. Elle n'a obtenu en 1975 la reconnaissance des deux centres (dont la promotion du T.P.F. qui, jusqu'alors, n'était que troupe permanente) qu'en s'engageant à apporter des crédits. C'est encore la discussion financière pour le renouvellement des subventions qui est à l'origine des mesures envisagées.

L'accord de juin 1975 prévoyait une collaboration étroite entre les deux centres. Or, il faut bien constater qu'elle n'a pu se réaliser, prolongeant ainsi une situation de concurrence que l'on connaît ici depuis 1960, date de l'implantation du centre dramatique à Tourcoing avec André Reybaz. Un projet de GIE (Groupement d'intérêts économiques) pour gérer en commun la salle Roger-Salengro a échoué. Il fallait donc trancher.

C'est ainsi qu'on aboutit à l'idée de confier cette salle à Gildas Bourdet et de demander à Cyril Robichez d'utiliser l'Espace Rose des vents. Si cette solution a pu être esquissée au ministère, elle a été mal accueillie à Villeneuve-d'Ascq, où les élus locaux estiment anormal qu'on ne les ait point consultés. Le ministère, cependant, se refuse à reconnaître la troupe de la Planchette, ne voulant pas s'orienter vers la création d'un troisième centre dramatique... De son côté, Pierre-Etienne Heyman redoute d'être intégré au T.P.F. et de voir son action d'animation remise en cause, ce qui reviendrait purement et simplement à donner son théâtre moderne au T.P.F. On en est là.

Il reste que cette bataille des centres intéresse surtout pour l'instant la métropole Lille-Roubaix-Tourcoing. Deux centres dramatiques implantés pratiquement sur le même lieu, pour deux départements démunis et quatre millions d'habitants à conquérir au théâtre.

GEORGES SUEUR.

Jazz

CAT ANDERSON ET LES ELLINGTONIENS

Un « hommage à » (il arrive à Paris qu'on dise un « *tribute to* ») peut être le meilleur et le pire des concerts. Le pire si le regret, par la contemplation de l'image figée d'un passé, condamne à l'impuissance, c'est-à-dire au rabâchage. Le meilleur si la disparition d'un homme n'a pas abattu le courage de ses amis, si sa mort n'a pas arrêté l'élan de ceux qui agirent avec lui et continuent, sans lui, de fabriquer une musique qui fut toujours, dans son esprit, collective, toujours inventée à plusieurs, don, aussi par eux.

Bonne a été, justement, la soirée de l'Espace Cardin, parce que Cat Anderson et Sam Woodyard, par exemple, pour ne citer qu'eux, ne se sont pas sentis plus distants de la musique de *Black and Tan*, qu'ils jouaient ensemble, en 1958, avec Duke Ellington, que ne s'éprouveraient éloignés de celle de *The Blessing*, enregistrée la même année, un Don Cherry et un Billy Higgins s'ils avaient à la continuer, ou plutôt à la recréer aujourd'hui. ou, plutôt, à la recréer aujourd'hui. ces morceaux joués dimanche : *Mood Indigo, I got it bad, What am I here for ? Don't get around much anymore, The boy meets horn, Squaty roo, Just squeeze me,* qui mériteraient des arrangements moins circonscrits aux simples exposés des thèmes.

Ce que font maintenant Cat Anderson et Sam Woodyard — avec Harold Ashby (s.t.), Norris Turney (s.a.), Booty Wood (t.b.), Raymond Fol (p.), Aaron Bell (b.), — c'est ce que firent constamment les musiciens d'Ellington en marge de leur travail dans le grand orchestre : jouer le répertoire et reprendre les rôles. Cat Anderson a tenu le sien en improvisant souvent avec la sourdine et en fréquentant la région du suraigu que le jazz a conquise pour la trompette. D'autres musiques l'imitent désormais en cela. Cat Anderson reste pourtant sans beaucoup de rivaux à ces hauteurs où il grimpe, et à propos desquelles un critique américain écrivit avec humour : une note encore au-dessus, et seul un chien pourrait l'entendre.

LUCIEN MALSON.

★ L'orchestre de Cat Anderson sera le mardi 9 à Bordeaux, le jeudi 11 à Anvers (Turnhout), le vendredi 12 à Valenciennes, le samedi 13 à Orange, le dimanche 14 à Biarritz.

Notes

Cinéma

« Le Cercle infernal » de Richard Loncraine

Obsédée par le souvenir de la mort de sa fille, mort dont elle se rend responsable, une femme se réfugie dans une solitude que sa névrose peuple d'hallucinations diverses...

Ainsi résumé, le scénario de ce film paraît assez simple. Mais le réalisateur Richard Loncraine le noie dans un brouillard si épais que le comportement de l'héroïne — sa quête désespérée pour abolir son malheur — devient vite incompréhensible. En fait, sous le couvert d'une histoire de schizophrénie, Loncraine puise sans retenue dans le vieil arsenal du fantastique anglo-saxon — maison hantée, communications avec l'au-delà, crimes impunis, enfants possédés — et cherche avant tout à créer un climat d'épouvante. S'il y réussit parfaitement, c'est moins grâce à sa mise en scène qu'à la présence de Mia Farrow, toujours émouvante dans ces rôles de personnages égarés, dédoublés, écartelés entre le réel et l'imaginaire... Décidément n'est pas Polanski qui veut.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir Les films nouveaux.

Photo

Alain Chartier à l'Œil du Diaph.

Prix Niepce 1978, Alain Chartier vit à Compiègne. Ses photos ont la couleur de la banlieue et de l'automne. En Picardie, il a suivi le travail des ramoneurs et des épiciers ambulants qui visitent les plus petits villages. Ce sont les visages simples qui l'émeuvent : les femmes en bonnet de laine et en fichu, les joueurs de boules en casquette, tous ceux qui, le dimanche, mettent encore un costume du dimanche. Chartier s'attache à reconstituer par touches, par portraits, du café à la cour de ferme et à l'atelier du potier, la vie du village. Pour une fois, la couleur n'est pas clinquante, elle est près de la réalité, grise et rousse, un peu humide.

Deux autres photographes sont exposés dans le sous-sol de l'Œil du Diaph. Ils travaillent, eux, en noir et blanc. François Coumert a vécu pendant un mois dans un bidonville de Portugais et d'Arabes, à Carrières-sur-Seine, dans la banlieue nord de Paris. Les enfants ont encore de la joie dans le regard. Les hommes travaillent dans les communes voisines pour des entreprises de nettoiement, les plus jeunes dans un garage ou une usine. Ils sont fiers de leurs voitures chromées. Les filles se marient. Aujourd'hui, le bidonville n'existe plus, ses habitants ont reçu un ordre d'expulsion. La « belle image » n'intéresse pas Coumert, et ce n'est pas l'attrait d'un sordide exotique qui a motivé son reportage ; juste raconter des instants de vie. Patrick Dantec présente d'assez beaux paysages : plages, grèves et dunes, terres crevassées et ciels sombres, rouilles des mécaniques abandonnées.

HERVE GUIBERT.

★ Place Jean-Zay, 75014 Paris. Jusqu'au 30 mai.

Expositions

Patchworks réalistes

Dans l'évier traîne un minuscule bout d'éponge ; sur l'abat-jour blanc se sont posées deux mouches ; le torchon est accroché à son clou. Les carreaux de faïence au mur ne sont pas tout neufs : c'est une cuisine. A examiner de plus près la lampe, vous apercevrez l'ampoule. Tout est de chiffon cousu. Patience. De même, vous croyez ne voir qu'une échelle posée contre un arbre près d'une maison silencieuse. Derrière la fenêtre fermée, un matou noir est assis : distinguez son ombre, contour sombre sous le voilage de dentelle. Vieilles broderies. Plus loin, un autre rideau claque, aspiré par le vent, échappé d'une fenêtre à guillotine. Le mur triste est de brique rouge. Fenêtre encore sur fond de fin velours jaune pâle : fenêtre gaie celle-là, avec ses persiennes vertes et, devant, un buisson multicolore : fleurs de soie rouge, de coton bleu, de pilou à pois, de jersey délicat, de moire glacée, ou de tergal vert foncé ou clair.

Nadine Rusé a commencé par là : sa première « fenêtre » (« au tuyau ») pourrait être américaine car les tissus qui la dessinent se composent en un vigoureux tableau hyperréaliste. L'artiste couturière brode son prénom et une initiale pour signer Nadine R. Allez voir ses canapés, le grand canapé vert surtout, et aussi sa porte couleur bouton d'or. Dans la boîte aux lettres est glissée une enveloppe de toile blanche. L'adresse est écrite avec un fil noir. Le timbre est beau. Tout cela est harmonieux, précis, vraiment méticuleux et surtout très joli.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello, jusqu'au 30 mai.

Rock

Blue Oyster Cult au Pavillon de Paris

Le « Heavy Metal Rock » est sans doute né avec le Blue Oyster Cult ; à coup sûr, le groupe en a réuni les principales composantes avec force et vérité. Le métal lourd, c'est la pression des cités, le besoin insatiable d'exorciser l'ennui, de pallier la frustration par des excipients toniques, l'exutoire idéal lorsque le champ de vision est réduit à un environnement hostile et que les autoroutes mènent à d'autres autoroutes. Mais au-delà de la violence épidermique qu'il engendre, le Blue Oyster Cult est un groupe culturel qui sait faire appel à des références stylées. L'action des musiciens, si elle vise à un défoulement spontané de l'auditeur, n'en reste pas moins savamment réfléchie. Leurs interventions sont menées avec précision. La froide détermination des instruments soutient un travail parfait des voix qui s'alignent sur des harmonies métalliques. La section rythmique martèle les thèmes sans tendresse, et les compositions suggèrent un climat asphyxiant. Un rock puissant et évocateur exécuté par des musiciens virtuoses. Lundi soir, au Pavillon de Paris, le Blue Oyster Cult a déclenché une machinerie infernale avec force effets de lasers et fumigènes.

ALAIN WAIS.

★ Tous disques chez C.B.S.

Théâtre

Conversation chez les Stein

Cette « Conversation chez les Stein sur Monsieur de Gœthe absent », du dramaturge Peter Hacks, auteur estimé aujourd'hui en Allemagne et en Autriche, est un monologue : Charlotte von Stein, aristocrate de Weimar, seule en scène, remue à voix haute les fantasmes, les souvenirs de sa liaison amoureuse avec Goethe.

La traduction française de Jean Jourdheuil et Jean-Louis Besson est sans doute fidèle, mais il semble qu'ici la pièce ait été très écourtée, en tout cas nous n'entendons que des variations assez simples sur la vie privée d'un écrivain célèbre, sur les orages d'une femme mariée. Pas mal de facilités spirituelles, qui font rire un public à peu de frais. Ce n'est pas fondamentalement différent d'une pochade de Sacha Guitry.

Décor romantique de Farouk Ratib, éclairages de Jean-Louis Aichhorn jouant sur les cordes sensibles. Le metteur en scène Jean-Pierre Engelbach s'emploie à bien servir Marie-Christine Barrault (Charlotte von Stein), qui change souvent de toilette, ôte sa chemise, prend un bain, détaille ce texte ingrat avec gentillesse, sans inventer la poudre.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Oblique, 21 heures.

« Femmes à poils » au Marie-Stuart

Elles doivent dire « queuqu'chose » au lieu de quelque chose. Pour traduire la poésie de Gaston Couté, un fabricant de vers qu'a point la berlue, Jeanne Friedrich et Michèle Gleizer ont aussi pris le pli le rouler queuques « R », puisqu'il leur faut causer surtout des filles de la campagne. Elles sont habillées pareil, comme deux sœurs, en robes longues imprimées — rouge ou couleurs d'automne. Un violoneux et un guitariste les accompagnent avec patience : ils proposent, entre chaque récitation, des intermèdes de leur création, plutôt agréables. Très sérieusement et très féministement, les deux « copines » se relancent la complainte des filles trop tôt engrossées et bien vite vieillies sous la coupe de leur mari, ou sur les trottoirs de Paris. Les hommes sont méchants : on connaît la chanson.

M. L.-B.

★ Théâtre Marie-Stuart, 19 heures.

■ Des courts-métrages réalisés en mai 68 ou sur mai 68 seront projetés jeudi 11 mai, à 20 h. 30, à la Maison populaire de Montreuil (9 bis, rue Dombasle, 93100 Montreuil, tél. : 287-08-68). Ils seront suivis d'un débat sur le thème « Mai 68, début d'une lutte prolongée ? »

■ Le prix du quatorzième concours Charles-Dullin, organisé à Aix-les-Bains, les 4, 5 et 6 mai, par la Fédération des Théâtres d'amateurs et d'animation, a été attribué aux Baladins du Havre qui présentaient « Ecoutez la nouvelle », de Gregory.

INSTITUT

L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES A LA RECHERCHE D'UN SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

L'élection au poste de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, en remplacement de M. Pierre Clarac, démissionnaire, ne semblait pas présenter de difficultés. La recherche d'un candidat avait abouti l'an dernier, autour de Noël, à la désignation de M. Bernard Chenot. M. Jean-Baptiste Duroselle, pressenti auparavant, avait décliné l'offre pour raisons de santé. Or, cinq tours de scrutin — fait exceptionnel pour élire un secrétaire perpétuel — n'ont pas suffi à donner la majorité requise à l'ancien ministre de la justice. Vingt-quatre voix se sont stabilisées sur son nom aux trois derniers tours, vingt et vingt-deux aux deux premiers, sur quarante votants. Il lui en aurait fallu vingt-cinq, le règlement stipulant que compte devait être tenu du nombre total des académiciens, et non seulement des membres présents. D'autres suffrages se sont portés sur un académicien qui n'avait pas fait acte de candidature, et qui d'ailleurs était absent. Sans compter les bulletins blancs et les choix sporadiques.

La *situation* est donc confuse. Comment sera-t-elle dénouée le 12 juin, si cette date est maintenue ?

L'Académie a entendu ensuite une communication de M. Georges Balandier, professeur à l'université René-Descartes, sur l'« Anthropologie de la violence ».

PRESSE

En grève depuis sept mois

DEUX QUOTIDIENS DE MONTRÉAL REPRENNENT LEUR PUBLICATION

La Presse et *Montréal-matin*, les deux quotidiens québécois paralysés par une grève des journalistes depuis le 6 octobre 1977, ont reparu le lundi 8 mai à Montréal.

M. Roger Lemelin, directeur de *la Presse*, affirme dans un long éditorial que la grève qui a paralysé *« le plus grand quotidien français d'Amérique »* (près de 200 000 exemplaires) a été menée par des *« activistes syndicaux qui ont plongé le Québec dans un état d'anarchie larvée »*.

Un conflit entre la direction et la rédaction portant sur des questions salariales était à l'origine de la grève des deux quotidiens, *dont le groupe financier* de l'industriel Paul Desmarais est propriétaire. Un protocole d'accord avait toutefois été signé le 1er mai entre les deux parties en conflit.

Par ailleurs, le quotidien québécois *le Soleil* (près de 150 000 exemplaires) reste paralysé par une grève commencée en août dernier. — *(A.F.P.)*

● *Le quotidien « l'Union »*, édité à Reims, n'a pu paraître ce mardi matin 9 mai en raison de la reconduction de la grève des journalistes, dont le mot d'ordre avait été lancé dimanche par l'Intersyndicale. *« La direction de* l'Union, précise le communiqué des grévistes, *a pris lundi la décision de ne pas faire paraître le journal de mardi, et s'est refusée à toute entrevue avec les représentants syndicaux. »*

De son côté, la direction refuse de se prononcer sur ce conflit.

● *M. Philippe Vasseur*, rédacteur en chef des *Echos*, vient d'être nommé président de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille. Il succède à M. Jules Clauwaert, directeur général de *Nord-Eclair*, qui assumait cette responsabilité depuis 1962 et avait renoncé à solliciter un nouveau mandat.

● *Le Syndicat national des journalistes* (autonome) convie les journalistes pigistes à une réunion d'information sur l'application de la loi Cressard, mardi 9 mai à 18 heures, au siège du S.N.J., 33, rue du Louvre, à Paris.

CALENDRIER DES CONCERTS

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : les Contes d'Hoffmann.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ?
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Cyrano ou les Soleils de la raison. — Gémier, 20 h. 30 : Dans la jungle des villes.
Petit Odéon, 18 h. 30 : la Nuit et le Moment ; 21 h. 30 : Rousseau.
T.E.P., 20 h. 30 : Maître Puntila et son valet Matti.
Petit T.E.P., 20 h. 30 : Libre parcours variétés.

Les salles municipales

Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : Yiddish Story.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Kolinda.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 15 : Parade.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Si l'été revenait.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : l'Intervention.
Comédie-Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Fontaine, 21 h. : Y a des jours comme ça.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Jacques Villeret.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse ; 22 h. : le Bluff.
La Bruyère, 21 h. : Louise Michel.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : la Gioconda. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Ecrits de Laure.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.

Mardi 9 mai

Mathurins, 20 h. 45 : Dom Juan se retourne.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Moderne, 21 h. : la Nuit des tribades.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Oblique, 21 h. : Conversation chez les Stein sur M. de Goethe absent.
Œuvre, 21 h. : Dom Juan.
Orsay, I, 20 h. 30 : Beckett.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Turandot.
Renaissance, 21 h. : le Journal d'un fou.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Plantons sous la suie.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 10 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Zazoni le rose-croix.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Rêves de Farlatev.
Théâtre Marie-Stuart, 19 h. : les Femmes à poils ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : B. Vitse.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : la Surprise ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 30 : M. Sergent.
Campagne-Première, 19 h. : les Fantasticks ; 21 h. 30 : P. Chatel.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. 30 : Francis Perrin.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : A. Burton ; 21 h. 30 : France Léa ; 22 h. 30 : C. Kursner.
Le Fanal, 18 h. : le Président.
Le Lucernaire, 21 h. : J. Antonin ; 22 h. 30 : A. Faure-Mayol. — II, 22 h. 30 : E. Piaf parmi nous.
Le Mama du Marais, 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : Zézette ; 22 h. : Kuillères-valises.
La Mûrisserie de bananes, 21 h. : J.-C. Vannier ; 22 h. 15 : les Etoiles.
Petit Bain - Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Monteils.
Petits-Pavés, 21 h. : Flash dingue ; 22 h. : M. Fontenay ; 22 h. 30 : J. Aveline.
Le Plateau, 20 h. 30 : A. Sachs ; 21 h. 45 : R. Favey.
Le Point-Virgule, 20 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes ; 21 h. 30 : Un après-midi d'automne ; 22 h. 30 : Horizon Graffiti.
Quatre-Cents-Coups, 19 h. : Flic frac ; 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
Le Splendid, 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Agrupacion musica ; 22 h. : C. Astier ; 23 h. : J. Coutureau. — II, 20 h. 30 : C. Ricard ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. : Bayou sauvage.

Les théâtres de banlieue

Athis-Mons, église Saint-Denis, 21 h. : Trio Couperin (Vivaldi, Rameau, Couperin, Telemann, Bach).
Clamart, C.C. Jean-Arp, 20 h. 30 : Ensemble Pro Arte de Munich (Beethoven, Vivaldi, Telemann, Mozart).
Créteil, Maison A.-Malraux, 20 h. 30 : Si Sacha nous était conté.
Evry, Agora, 21 h. : la Baby Sitter ; la Paix chez soi.
L'Haÿ-les-Roses, Salle municipale, 21 h. : Mouloudji.
Meudon, C.C., 21 h. : les Croque-Notes des vertugadins.
Neuilly, église réformée, 20 h. 45 : A. Kopp, A. Delorme (Bach, Telemann, Leclair, Langlais).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, 20 h. 45 : Jennifer Muller and the Works.
Sartrouville, CAC, 21 h. : Sugar Blue et Louisiana Red.
Le Vésinet, CAL, 21 h. : les Libertés de La Fontaine.

Chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.
Dix-Heures, 22 h. : le Troisième Tour.

Les concerts

Lucernaire-Forum, 19 h. : J. Tirant, trompette.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Quartetto Italiano (Schubert).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : A. Gazarian et D. Hovora, piano (Satie, Mozart, Schubert, Lidholm, Debussy).
Salle Chopin-Pleyel, 21 h. : L. Laufman, violoncelle, et C. Rivera, piano (Bach, Franck, Hindemith, Messiaen, Davidoff).
Salle Gaveau, 21 h. : K. Bjarnason, violoncelle (Bach, Schumann, Britten, Brahms).
Galerie Nane Stern, 19 h. : A. Pinto et M. Podeur, clavecin ; C. Whitfield, basse-taille (musique des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles).
Musée Guimet, 20 h. 30 : K. S. Subramamian et T. Ranganatan, musique de l'Inde du Sud.
Bibliothèque Beaugrenelle, 19 h. 30 : Octuor de Paris (Brahms, Beethoven, Galuppi).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre et Chorale P. Kuentz (Bach, Corelli).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 21 h. : Orchestre de chambre J. Barthe (Haendel, Schubert).
Eglise Saint-Louis de la Salpêtrière, 20 h. 45 : Chorale Joie et Chant, dir. F. Vellard (Messiaen, polyphonies profanes et religieuses).
Eglise Saint-Médard, 21 h. : Ensemble instrumental Ars Longa, dir. A. Sabouret (Schubert, Bartok, Barber).
Goethe Institut, 20 h. 30 : Trio Deslogères (Richer) ; les Grands Concerts de la Sorbonne, dir. M. Deutsch (hommage à C. Bailly).

Jazz, pop', rock et folk

Palais des arts, 18 h. 30 : Shiro Daimon et Steve Lacy.
Stadium - Bar Totem, 21 h. : Frank Love, Philip Wilson Quartet.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, Le cinéma et les arts, 15 h. et 18 h. 30 : les Arts plastiques ; 20 h. 30 : A Bigger Splash ; 22 h. 30 : Pirosmani, de G. Chenguelaia.

Les exclusivités

ADIEU A ELVIS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93). Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).

A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (359-52-70), Colisée, 8e (359-29-46) ; V.f. : Impérial, 2e (742-73-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86).

L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clé, 5e (337-90-90).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97), Galerie Point-Show, 8e (225-67-29).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

ATTENTION... LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) (*) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Les Tourelles, 20e (636-51-98).

LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29), Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des Arts, 3e (227-62-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) (h. sp.).

LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Balzac, 8e (359-52-70), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

BRANCALEONE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Olympic, 14e (542-67-42).

CINQ LEÇONS DE THEATRE D'A. VITEZ : Palais des Arts, 3e (272-62-98) (h. sp.).

COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82).

COMMENT ÇA VA ? (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99) ; La Pagode, 7e (705-12-15).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

EMMANUELLE (Fr.), (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'EPREUVE DE FORCE (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

EQUUS (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) : Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

FREDDY (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f. : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

JESUS DE NAZARETH (It.) (1re et 2e partie) v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).

JULIA (A.) v.o. : St-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA MAITRESSE LEGITIME (It.) (**) v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71).

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It.) v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

L'ŒUF DU SERPENT (A.) (*) v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Studio Dominique, 7e (705-04-55) sauf mar. ; v.f. : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

QUI A TUE LE CHAT ? (It.) v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

RENCONTRES DU IIIe TYPE (A.) v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LE ROTI DE SATAN (All.) (*) v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES ROUTES DU SUD (Fr.), Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80), Paris 8e (359-53-99), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 5e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

SALE REVEUR (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Impérial, 2e (742-72-42) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; PLM-St-Jacques, 14e (589-68-42).

STAY HUNGRY (A. v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA TERRE DE NOS ANCETRES (Finl., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42)

LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.). Colisée, 8e (359-29-46)

VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.

LA ZIZANIE (Fr.), Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE, film canadien d'André Forcier : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; La Pagode, 7e (705-12-15).

LA VIE T'EN AS QU'UNE, film français de Denis Guedj : Le Seine, 5e (325-95-99) ; La Pagode, 7e (705-12-15).

MAI 68 PAR LUI-MEME, films collectifs (trois programmes) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

LES NOUVEAUX MONSTRES, film italien de M. Monicelli (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

OMBRE DE SOIE, film canadien de Mary Stephen : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).

LE CERCLE INFERNAL, film américain de Richard Loncraine (*) (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; (v. f.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

UN PAPILLON SUR L'EPAULE, film français de Jacques Deray : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

OUTRAGEOUS, film américain de Richard Benner (v.o.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f./v.o.) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE, film américain de Gary Nelson (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46)

LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvet, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DIABOLO MENTHE (Fr.) : Cinéac-Italiens, 2e (742-72-19) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75).

ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les festivals

CHATELET-VICTORIA (v.o), 1er (508-94-14) : 13 h. : la Mort d'Alexandre, 14 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 20 : Taxi Driver ; Au-delà du bien et du mal ; 23 h. : Cabaret.

J.-L. GODARD : Châtelet-Victoria, 1er, 20 h 15 : A bout de souffle, 22 h. : Pierrot le Fou ; Le Seine, 5e (325-95-99). 14 h. 30 : A bout de souffle. 16 h. 30 : Alphaville.

STUDIO 28 (v. o.), 18e (606-36-07) : le Héros sacrilège.

C. CHAPLIN (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Temps modernes.

M. DIETRICH (v.o) : Action Christine, 6e (325-85-78) : Ange.

JAZZ ON MOVIES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).

TATI : Champollion, 5e (033-51-60) : Jour de fête.

FELLINI-PASOLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. : Casanova, 17 h. 20 : Fellini-Roma, 19 h. 30 : Satyricon, 22 h. : les Mille et Une Nuits.

BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50) : I, 13 h. : Easy Rider, 14 h. 45 : Frankenstein Junior ; 16 h. 45 : New-York, New-York, 19 h. 15 : Repérages, 21 h. : Cabaret. — II, 13 h. : la Horde sauvage, 15 h. 30 : le Lauréat, 17 h. 30 : les Damnés, 20 h. : Mort à Venise, 22 h. 15 : Phantom of the Paradise.

WESTERNS : Classiques et Renouveau (v.o). Olympic, 14e (542-67-42) : Wandez arrive.

IIIe SEMAINE DES CAHIERS DU CINEMA (v. o.) : Action République, 11e (805-51-33) : Flammes ; Chili impressions ; la Jungle plate.

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

AMARCORD (It., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Calypso, 17e (754-10-68).

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE CONFORMISTE (It., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

LES DAMNES (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

EASY RIDER (A., v.f.) (**) : Eldorado, 18e (208-18-76).

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Lucernaire, 6e.

HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LES HORS-LA-LOI (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

L'IMPERATRICE ROUGE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LA CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISES (Alg., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MORE (A., v.o.) (**) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Daumesnil, 12e.

LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

QUOI DE NEUF, PUSSYCAT ? (A., v.f.) : Maxéville, 9e ; Calypso, 17e.

SALO (It., v.o.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

UNE VIE DIFFICILE (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

MON ONCLE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

BRONCO APACHE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 9 au 16 mai)

Centre Pompidou (277-11-12), mer., 15 h. 45 : Mini-cinéma ; jeudi et ven., 15 h. : Animation, avec Quentin Blake. — Esplanade, mer., sam., dim., 15 h. ; jeudi, ven., sam., dim., 18 h. 30 : Cirque.

Cirque de Paris, jardins du Ranelagh (224-00-12), mer., sam., dim. et lundi, 15 h. : la Famille Pépinos.

Nouveau Carré (277-88-40), mer., jeudi et ven., 14 h. 30 : Ballets d'Ethéry Pagava.

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer., 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 ; sam., dim. et lundi, 15 h. et 16 h. : le Cirque en folie.

Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : le Noble Jeu de l'oye.

Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-88-50), lundi, mardi, ven. et sam., 20 h. 30 ; sam. et dim., 15 h. 30 : David Copperfield.

Les Blancs-Manteaux (277-42-51), mer. et sam., 15 h. : Sur la mer Pistache.

Palais des glaces (607-49-93), mer., 15 h. : Brin de ballade.

Les Quatre-Cents-Coups (329-39-69), mer., 14 h. 30 : Histoire du petit lapin Robespierre.

Théâtre Adyar (878-33-47), mer., jeudi, ven., 14 h. 30 ; mer., jeudi, 20 h. 30 : le Voyage du train.

Théâtre d'animation, Vincennes (782-19-60), mer. et dim., 15 h. : l'Enfant avec un oiseau sur la tête (marionnettes).

Théâtre Campagne-Première (322-75-93), mer. et sam., 15 h. : Un roi de papier.

Sélénite (635-73-34), sam. à 15 h. : les Cornemuseux.

Le Manuscrit (887-82-60), mer. et sam., 15 h. : la Fête au village

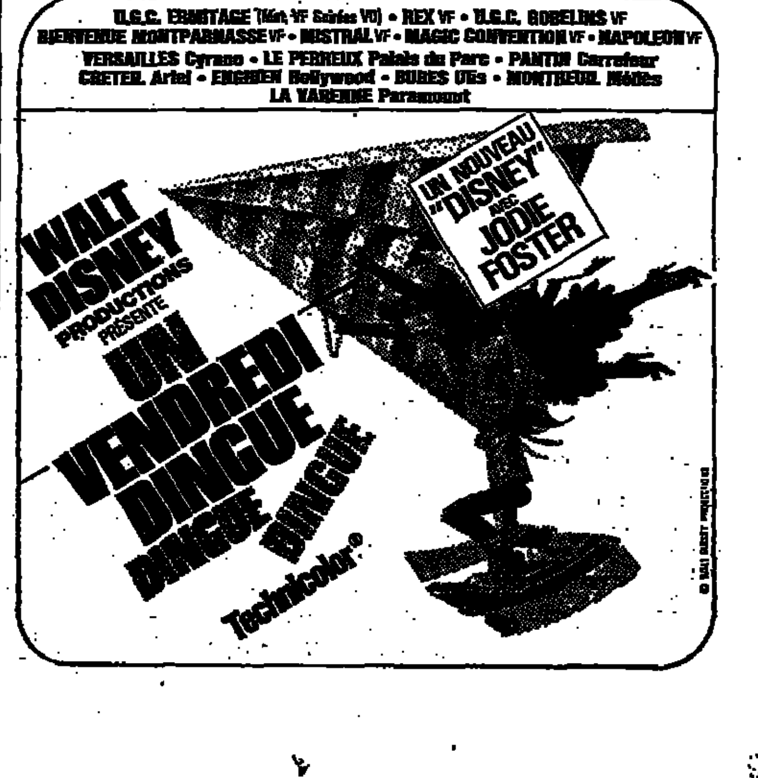
Jardins du Ranelagh (224-00-12), ts les jours, sauf mardi, de 15 h. à 18 h. 30 : Premier musée ambulant de la musique mécanique.

Théâtre de la Tanière (337-74-39), mer., 14 h. 30 et 16 h. ; dim. 15 h. : le Trésor de la planète Musicalie.

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse : (enfants) la Guerre des étoiles, la Planète sauvage, Bernard et Bianca, l'Incompris, Commencez la révolution sans nous, les Trois Caballeros, le Nouveau Cartoon à Hollywood ; (adolescents) le Crabe-Tambour, Barberousse, l'Amour violé, Julia, Elles deux, Iphigénie, le Bois de bouleaux, Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?, Qui a tué le chat ?, Tournant de la vie, Harold et Maude, Phantom of the Paradise, Vera Romeyke n'est pas dans les normes, la Fièvre du samedi soir, Sale rêveur, American Graffiti, les Chevaux de feu, Frankenstein Junior.







RADIO-TÉLÉVISION

Le départ d'Anne Gaillard

La nouvelle grille de France-Inter entrera en vigueur le 29 mai. Les matinées seront animées par Jacques Paugam (de 7 heures à 9 heures) et par Gérard Holtz (de 9 heures à 11 h. 30), les après-midi par José Artur (de 14 h. 30 à 15 h. 30), Jacques Chancel (de 16 heures à 17 heures). Claude Vilers et Patrice Blanc-Francard (de 17 heures à 19 heures), les soirées par Henri Gougaud (de 20 heures à 22 heures) et Pierre Bouteiller (de 22 heures à 24 heures).

A point nommé

« Il paraît que je suis trop agressive... » Dans la voix acide d'Anne Gaillard, le sourire le dispute à l'amertume, quand elle explique ainsi la disparition de son émission de la « nouvelle *grille* » de France-Inter. Le 27 mai, entre 11 heures et midi, exaspérés ou ravis, les auditeurs entendront, une dernière fois, Anne Gaillard, bousculer ses « invités », exigeante, incisive, catégorique et excessive.

Aucune explication, si logique soit-elle, n'empêchera de penser que la disparition de cette émission arrive à point nommé. A peine les élections gagnées par la majorité, le secrétariat d'État à la consommation retourne aux oubliettes, l'Institut national de la consommation reste sans directeur, l'émission d'Anne Gaillard est supprimée... Ce n'est pas un hasard. Producteurs, distributeurs, publicitaires, vont pouvoir souffler et retrouver une assurance quelque peu entamée par un début de politique de la consommation. Anne Gaillard, avec sa trop grande liberté d'expression — dont elle abusait parfois, — n'était qu'une des manifestations de la réalité de cette volonté politique. Sa disparition des antennes en fait un symbole.

Certes, elle abordait trop de sujets divers, tous plus techniques les uns que les autres (des contrats d'assurances à la composition des produits alimentaires, de la vente des automobiles à l'enseignement par correspondance) pour échapper à l'erreur. Ces erreurs justifiaient de la part des professionnels incriminés les réactions les plus vives, juridiques ou non : en France, ceux qui détiennent le pouvoir économique n'ont pas encore admis de voir leurs méthodes ou leurs produits mis en cause.

De plus, Anne Gaillard — c'est une litote — manque singulièrement de courtoisie. Mais peut-on faire preuve de cette qualité à l'antenne en face d'hommes habitués à vanter l'excellence de leurs réalisations, si l'on veut obtenir d'eux la reconnaissance de faits que l'on sait vrais ?

Au-delà du cas personnel d'Anne Gaillard, c'est le problème de l'information et de la prise de conscience du consommateur, on devrait même dire de l'usager, qui est posé.

JOSÉE DOYÈRE.

« Le monopole n'est plus protégé »

estiment les responsables de Radio-Fil-Bleu

De notre correspondant

Montpellier. — Après l'ordonnance de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier qui approuve la décision de non-lieu prise par le juge d'instruction en faveur des responsables de Radio-Fil bleu (*le Monde* daté 7-8 mai) — et le pourvoi du parquet général de la cour d'appel devant la chambre d'accusation, — ceux-ci ont souhaité que les radios privées *« s'engouffrent en nombre, mais en bon ordre »* dans la brèche ouverte par cette décision et qu'elles adoptent *« un code de bonne conduite »* afin de se distribuer les longueurs d'onde. Ils notent que si le monopole subsiste, *« il n'est plus protégé »*.

Les attendus de la chambre d'accusation viennent d'être rendus publics. Ils relèvent que *« l'ordonnance de non-lieu du magistrat instructeur se fonde d'une part sur les dispositions de l'article 10 de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales publiée par le décret du 3 mai 1974 »* et *« que ledit article dans son premier paragraphe dispose que toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière »*.

Ils reconnaissent parallèlement qu'en vertu de ce même texte *« le droit à la liberté d'expression n'empêche pas les Etats de soumettre les entreprises de radiodiffusion à un régime d'autorisations »*.

Dans sa conclusion, l'arrêt déclare : *« Dès lors qu'en l'absence d'un texte pénal il échoit de décider que le principe de la légalité criminelle* nullum crimen sine lege *énoncé par l'article 4 du code pénal en ces termes : nulle contravention, nul délit, nul crime, ne peuvent être punis de peines qui n'étaient pas prononcées par la loi avant qu'ils ne fussent commis, s'oppose au renvoi des intimés devant la juridiction répressive le principe de la légalité criminelle étant garant de la liberté individuelle. »*

LA DÉMISSION DE LA C.G.T. DE CERTAINS RÉALISATEURS

Plusieurs des réalisateurs de télévision qui ont quitté la C.G.T. pour la C.F.D.T. (*le Monde* du 30 avril) ont expliqué leur décision au cours d'une conférence de presse lundi 8 mai. M. Jean Lallier, l'un des porte-parole du groupe, a déclaré que la C.F.D.T. leur paraissait mieux placée pour obtenir des résultats au niveau des directions des chaînes et que la décentralisation et la régionalisation chères à la C.F.D.T. étaient plus proches des préoccupations de la base que la philosophie centralisatrice de la C.G.T. *« Cette séparation*, a-t-il dit, *n'est pas un appauvrissement de la lutte syndicale, mais une clarification. Chacun se regroupe, mais pour mener une lutte unitaire. »*

La C.G.T. affirmant n'avoir enregistré la démission que de trois réalisateurs (*le Monde* du 9 mai), M. Lallier a souligné que certains avaient quitté ce syndicat depuis plusieurs années ou avaient cessé d'y militer.

Au premier rang de leurs revendications, figure l'obtention d'un quota de production qui préserverait l'emploi (deux cents réalisateurs seulement sur deux mille auraient du travail) et d'un statut des réalisateurs de télévision, *« hommes vulnérables jamais homologués »*.

VU

La dernière guerre

Pour permettre à TF 1 d'apporter sa modeste pierre à la commémoration de mai 68, M. Jean-Louis Servan-Schreiber soumettait lundi soir à son « Questionnaire » deux éminents universitaires accoutumés à réfléchir sur l'évolution des sociétés. M. Pierre Chaunu, historien, qui était à l'époque, paraît-il, plutôt porté à défendre les C.R.S., et M. Alain Touraine, qui était, lui, résolument du côté des étudiants. De ces deux maîtres penseurs M. Jean-Louis Servan-Schreiber voulait apprendre ce qui reste, dix ans plus tard, du mouvement de mai.

Il fallut au meneur de jeu beaucoup de ténacité pour tenter de ramener ses invités sur ce terrain, car autant ils se montraient prolixes pour évoquer, comme tant d'autres avant eux, les causes des événements, autant ils faisaient preuve d'une remarquable discrétion pour analyser la situation d'aujourd'hui. Les spécialistes, qui n'avaient pas prévu, comme chacun sait, mai 68, préparent toujours la dernière guerre.

Si l'on a bien compris, nos deux experts, à quelques nuances près, s'accordent pour dire que des tendances profondes (résumées par cette formule de mai : « on ne tombe pas amoureux d'un taux de croissance ») ont fait soudainement irruption un jour de printemps et que, nées silencieusement quelques années avant 1968, elles continuent de cheminer longtemps après. On aurait aimé savoir, précisément, quelle forme revêtent maintenant ces forces obscures, porteuses d'un mal futur et sûrement différent. On ne nous l'a pas dit. Dans dix ans peut-être.

THOMAS FERENCZI.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 9 MAI

— *M. François Ceyrac*, président du C.N.P.F., est l'invité du journal de TF 1, à 20 heures.

MERCREDI 10 MAI

— Le magazine *R.M.C.-Choc* est consacré aux problèmes économique et médical des conserves, sur R.M.C., à 13 h 20.

— Ivan Levaï reçoit *Mme Anne Gaillard* à propos de son émission sur France-Inter, sur Europe I, à 8 h. 30.



MARDI 9 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les jeunes ; 18 h. 45, Comment faire ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 20, Journal.

19 h. 55, Football : Eindhoven-Bastia, finale de la Coupe de l'U.E.F.A., match retour

20 h. 45, Eh bien, raconte ; 21 h., Football : Eindhoven-Bastia (2e mi-temps) ; 21 h. 50, Variétés : Découvertes ; 22 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie , 18 h 55, Jeu . Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Enrico Macias) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, FILM : 1958, D'UNE REPUBLIQUE A L'AUTRE, de G. Larriaga et A. Cancès

Un montage de documents d'archives sur les événements d'Algérie et de métropole en mai 1958

Vers 22 h., Débat : Le retour du général de Gaulle au pouvoir.

Avec MM. Olivier Guichard (alors directeur adjoint du cabinet du président du conseil), le général Jacques Massu, Alain de Sérigny (alors directeur de l'Echo d'Alger*), Léon Delebecque et René Andrieu (alors rédacteur en chef adjoint de* l'Humanité*).*

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre · Catacombes · L'église du silence 20 h . Les jeux.

20 h 30, FILM (westerns, policiers aventures) : ARSENE LUPIN CONTRE ARSENE LUPIN, d'E. Molinaro (1962), avec J.-C. Brialy, J.-P. Cassel, D. Cauchy, F Dorléac, H Garcin. (N.)

En 1925, après la mort d'Arsène Lupin, ses deux fils naturels — qui ne se connaissent pas — deviennent rivaux dans la recherche d'un trésor, compliqués d'une affaire politique

Un brillant « à la manière de » l'univers de Maurice Leblanc. Style de comédie-vaudeville, interprétation savoureuse.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de R Barthe, d'après J. von Eichendorff ; 19 h 25, Sciences : Darwin et le darwinisme ;

20 h., Dialogues : Deux cheminements de contemporains, avec Daniel Guérin et David Rousset ; 21 h. 15, Musique de notre temps : portrait de Rostropovitch ; 22 h 30, Nuits magnétiques.. L'espace des hommes par N.-L Bernheim : « Je ne t'ai jamais promis un jardin de roses » ; à 23 h. 30, Entretiens avec Bernard Noël, par J. Daive.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Jazz time ; à 19 h. 45, Eveil à la musique ; 20 h., En direct de Stockholm : la vie musicale en Suède ; 20 h 30, Orchestre des jeunes de la communauté européenne, dir E Heath : ouverture des « Maîtres Chanteurs de Nuremberg » (Wagner) et « Symphonie n° 6 » (Mahler), dir C Abbado ; 22 h 30, France-Musique la nuit.. Les critiques musicaux : « Monsieur Croche Antidilettante », de C. Debussy (Berlioz, Rameau, Rolland Honegger) ; à 23 h., Jour J de la musique ; 23 h 15, Nouveaux talents premiers sillons . le trompettiste B Soustrot (Bach, Francheschini Scarlatti, Telemann) ; à 0 h 5, Musique pour deux pianos et quatre mains (Tailleferre, Ohana, Louvier, Chabrier) ; à 0 h 30, Introduction à l'année Schubert.

MERCREDI 10 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire : l'habillement ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 16 h. 45, Dessins animés , 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 45, Comment faire ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien, raconte ; 19 h. 55, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeu policier : L'inspecteur mène l'enquête (Un rôle ambigu) ; 22 h., Magazine médical, d'I Barrère Indications.

Avec un reportage sur un médicament récemment découvert, le cimetidine ; la nouvelle technique de consolidation osseuse ; la vie quotidienne avec un mongolien de cinquante-six ans ; polémique sur les valves cardiaques.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Malaventure... Aux innocents les mains pleines (5e épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame . 15 h. 5, Série L'homme qui valait trois milliards ; 15 h. 55, Un sur cinq . 17 h 55, Accords parfaits : Michèle Pena ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Enrico Macias) ; 20 h., Journal.

20 h. 10, Football . Liverpool-Bruges (finale de la Coupe d'Europe des clubs champions. En direct de Wembley).

22 h., Feuilleton · Septième Avenue.

Jay Blackman affronte la mafia de la confection

22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma 16 : La photo souvenir, de E. Sechan, avec J.-C. Carrière, Vi Vilers, B. Lecoq.

22 h., Journal ; 0 h.5, Magazine : Ciné regards : Objectifs cinéma (avec G. Oury, D. Boulanger) :

0 h. 05, Magazine : Ciné regards : Objectifs cinéma (avec G Oury, D. Boulanger).

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Poésie . Jean Daive lit Pierre Reverdy (et à 14 h., 19 h 55, 23 h 50) , 7 h 5, Matinales : instants tunisiens ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le biofeedback ; à 8 h 32, Autour de Karl von Linné ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h 7, Matinée des sciences et technique ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h 2, Kurt Weill par M Cadieu ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h 45, Panorama : l'Argentine et l'Uruguay ;

13 h 30, Solistes F Clidat, piano (Scriabine), R. Viroval, violon (Ysaye) ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Adieu prairies heureuses », de K Raine ; 14 h 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Le cinéma et mai 68 ; à 16 h 25, en direct avec le réalisateur P Pilard ; 17 h 32, Kurt Weill ; 18 h 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de R Barthes, d'après J. von Eichendorff ; 19 h 25, La science en marche : les mathématiques à l'assaut de la cellule vivante ;

20 h., La musique et les hommes . Darius Milhaud au Brésil (1917-1918) ; 22 h 30, Nuits magnétiques... L'espace des hommes, par N.-L Bernheim : « Amour sans lambeaux ou corps morcelé ? » ; à 23 h. 50, Entretiens avec Bernard Noël, par J. Daive.

FRANCE-MUSIQUE

7 h 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, En direct du Festival d'Evian... Le matin des musiciens (Beethoven, Mozart, Haydn) ; à 10 h 15, « Quatuor K 589 » (Mozart), par le Quatuor Haviak ; 12 h., Chansons : de 48 à 68 ; 12 h 40, Jazz classique : les enfants de F Henderson ;

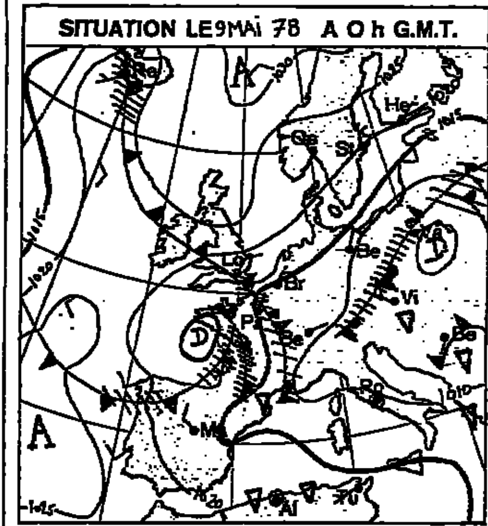
13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère (Strauss Ellenberg, Suppe) ; 14 h. 30, Triptyque.. Prélude (Ibert, Dukas) ; à 15 h. 32, Concert de l'Orchestre philharmonique, dir. O Klemperer (Bach, Beethoven, Schumann) ; à 17 h., Postlude (Enesco, Mompov, Lutoslawski) ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time.

19 h. 45, Soirée lyrique ; à 20 h., En direct du grand auditorium : « les Amants turcs », de Cimarosa, par les chœurs de Radio-France et le nouvel Orchestre philharmonique, dir. R Norrington, avec C. Chateau, J. Chamonin, M. Berod ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Les critiques musicaux : « Monsieur Croche Antidilettante », de Debussy ; à 23 h., La dernière image ; à 0 h. 5, Musique pour deux pianos et quatre mains (Messiaen, Ohana, Busoni) ; à 0 h. 30, Introduction à l'année Schubert.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9 MAI 78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 10. 5. 78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 9 mai à 0 heure et le mercredi 10 mai à 24 heures :

La perturbation qui affectait encore mardi matin le sud-ouest de la France s'éloignera vers la Méditerranée, tandis qu'un régime de vents, de secteur nord-ouest, s'établira progressivement sur notre pays.

Mercredi 10 mai, il fera beau dans le Midi méditerranéen, avec, cependant, quelques averses en Corse. Les vents, de nord, y seront assez forts.

Sur le reste de la France, la matinée sera très nuageuse et brumeuse, mais de très belles éclaircies se développeront l'après-midi, en particulier de la Bretagne à l'Aquitaine. Les vents, de nord-est, seront modérés et irréguliers. Les températures minimales varieront peu par rapport à celles de la veille, mais les maximums, l'après-midi, seront en hausse.

Le mercredi 9 mai, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016,1 millibars, soit 762,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 mai ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 17 et 8 degrés ; Biarritz, 15 et 11 ; Bordeaux, 16 et 11 ; Brest, 13 et 9 ; Caen, 14 et 9 ; Cherbourg, 12 et 9 ; Clermont-Ferrand, 16 et 8 ; Dijon, 15 et 11 ; Grenoble, 14 et 4 ; Lille, 12 et 10 ; Lyon, 15 et 10 ; Marseille, 20 et 13 ; Nancy, 12 et 10 ; Nantes, 14 et 10 ; Nice, 17 et 11 ; Paris-Le Bourget, 15 et 10 ; Pau, 15 et 10 ; Perpignan, 21 et 12 ; Rennes, 15 et 10 ; Strasbourg, 13 et 10 ; Tours, 16 et 9 ; Toulouse, 17 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 9 degrés ; Amsterdam, 16 et 7 ; Athènes, 22 et 15 ; Berlin, 13 et 6 ; Bonn, 14 et 6 ; Bruxelles, 13 et 10 ; Iles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 18 et 4 ; Genève, 13 et 6 ; Lisbonne, 20 et 13 ; Londres, 12 et 8 ; Madrid, 21 et 11 ; Moscou, 17 et 10 ; New-York, 14 et 11 ; Palma-de-Majorque, 23 et 12 ; Rome, 18 et 11 ; Stockholm, 14 et 5.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 8-9 mai 1978 :

DES ARRETES

● Fixant la valeur de remboursement de la fraction du capital de l'emprunt d'Etat 8,80 % 1977 amortie le 23 mai 1978.

● Portant promotion, nomination et admission à la retraite (contrôle général des armées et services extérieurs).

Bourses

PRIX « DÉCOUVERTE DU JAPON »

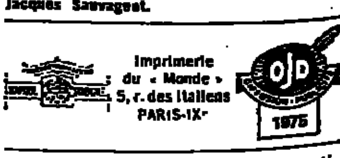
L'Association de presse France-Japon, qui groupe des journalistes japonais en poste à Paris et des journalistes français s'intéressant au Japon attribue un prix annuel « Découverte du Japon », destiné à encourager les études sur le Japon dans tous les domaines, journalistique, politique, économique, culturel, scientifique, technique, sociologique, artistique, etc.

Le lauréat reçoit un billet d'avion Paris-Tokyo (offert pour l'aller par Japan Air Lines et pour le retour par Air France), est logé durant le mois d'août à la Maison franco-japonaise de Tokyo et bénéficie de facilités pendant son séjour. Les candidats doivent être de nationalité française et âgé de moins de trente ans. Ils devront adresser avant le 10 juin 1978 (date de la poste) en triple exemplaire un mémoire d'une centaine de lignes dactylographiées au maximum sur le sujet de l'étude ou de l'enquête qu'ils souhaitent mener ou compléter au Japon. Ce mémoire sera accompagné d'un bref curriculum vitae d'une page environ. Les candidats qui ont concouru en 1977, et dont les travaux n'avaient pas été retenus peuvent, s'ils le souhaitent, faire de nouveau acte de candidature.

Le Jury, composé de dix membres (cinq membre de l'Association et cinq personnalités extérieures) attribuera le prix avant le 3 juillet.

★ Association de presse France-Japon, 15, rue Cimarosa, 75116 Paris, tél. 727-30-90.

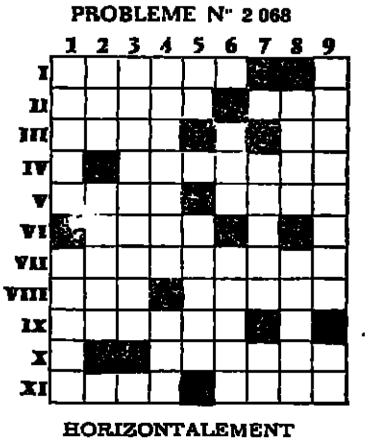
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 068



HORIZONTALEMENT

I. Eléments d'informations pour devins spécialement avertis. — II. Empêche de fermer les yeux ; Monnaie. — III. C'est à prendre ou à laisser ! : Possessif. — IV. Ont des fleurs odorantes. — V. Localité de France . Odeur suspecte chez une blanchisseuse. — VI. Capitale étrangère. — VII. Sans cesse tourmentée par de pressants besoins — VIII. Déplacé ; Anneaux. — IX. Gagnées dans la hâte. — X. Quelle sale bête ! — XI. Moyen d'échange ; Possessif.

VERTICALEMENT

1. Garniture indispensable à l'assiette ; Entraine une diminution. — 2 Ornement ; Couvertures. — 3. Noires. — 4. Ballet fantastique ; Indien. — 5. Article étranger ; Modifient très sensiblement des paysages. — 6. Une mignonne est quand même moins séduisante en sa compagnie ; Familières au navigateur. — 7. Ne font pas pitié à voir ; Symbole. — 8. Permet de serrer très fortement ; Tient donc debout. — 9. Auraient besoin d'être précisées : Préposition.

Solution du problème n° 2 067

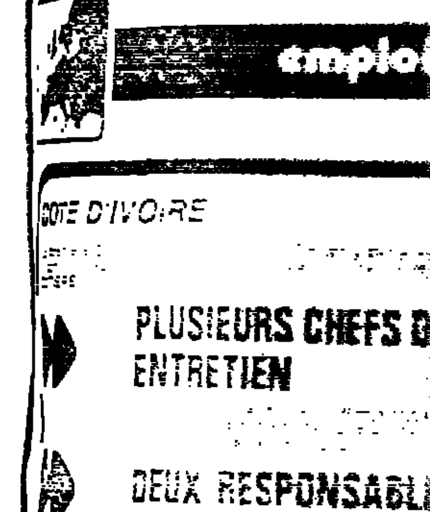
Horizontalement

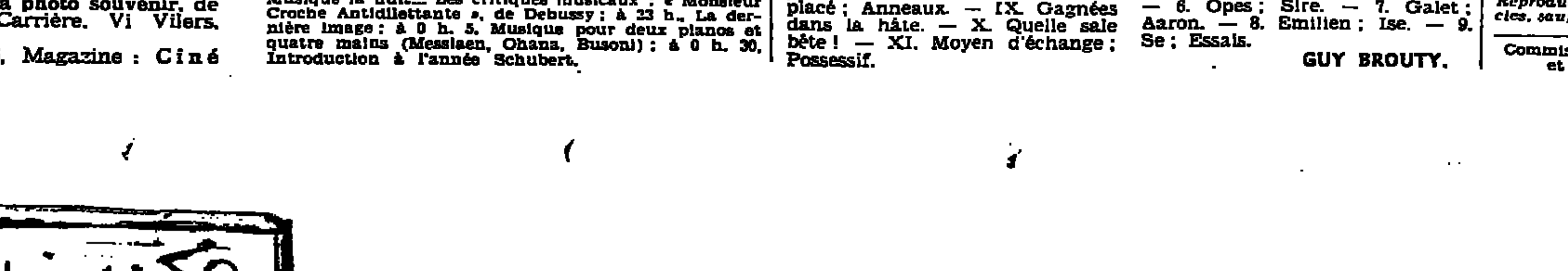
I. Etripages. — II. Roide ; Ame. — III. Rum (rhum) ; Noli (me tangere). — IV. Erésipèle. — V. Us ; Abêtis. — VI. Mils ; Es. — VII. Cane ; Ana. — VIII. Paressa. — IX. Iles ; Iris. — X. Les ; Eros. — XI. Es ; Chênée.

Verticalement

1. Erreur ; Pile. — 2. Tours ; Calés. — 3 Rime ; Mares. — 4. Id ; Saines. — 5. Pénibles ; Eh ! — 6. Opes ; Sire. — 7. Galet ; Aaron. — 8. Emilien ; Ise. — 9. Se ; Essais.

GUY BROUTY.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



gouvy Nancy

Forge - Traitement des métaux
Pièces d'usure de machines agricoles
Outillage horticole et d'entreprises

Notre entreprise dont la tradition de qualité, alliée au dynamisme commercial a imposé l'image de marque en France et à l'étranger (25 % du CA à l'export) souhaite intégrer avec la préoccupation d'une gestion efficace un

attaché à la direction générale

pour lui confier :
— la responsabilité des services juridiques et contentieux et de la gestion du patrimoine immobilier.
— le secrétariat de la Direction Générale qui comportera la préparation et le suivi d'études et missions spécifiques.

Ces différentes fonctions sont placées sous l'autorité directe du PDG et comportent de nombreux contacts extérieurs.

Pour ce poste nous envisageons un jeune

HEC - ESSEC - SUP de CO

ayant au minimum 30 ans, une solide expérience d'une fonction analogue acquise de préférence dans une société industrielle et la compétence souhaitée en matière juridique et fiscale notamment.

A la souplesse d'esprit d'un homme de missions et de projets, il devra allier la rigueur, un tempérament de réalisateur et de grandes qualités de contacts.

Le poste est à pourvoir pour le siège à Nancy.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidatures (lettre manuscrite, photo, rém.) sous référence 5442 à Mme Sigolet, 93, av. Charles de Gaulle, 92200 Neuilly.

bernard julhiet psycom

PS Conseil

CONTROLEUR DE GESTION
140.000 F

Ouest — Une société française (600 personnes, chiffre d'affaires : 110 millions de francs hors taxes) du *secteur mécanique, en voie de restructuration* et de diversification, recherche, pour son siège situé dans une grande ville universitaire de l'Ouest, un *Contrôleur de Gestion*. Sous l'autorité du Président-Directeur Général *et dans le cadre d'une décentralisation des responsabilités*, il dirigera les services comptables (comptabilité générale et analytique) et améliorera les procédures afin de mettre en place un contrôle budgétaire et une analyse des écarts rigoureux. Il jouera enfin un rôle d'audit interne auprès des différentes directions ou filiales. Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure, âgé d'au moins 32 ans, possédant une bonne pratique des comptabilités générale et analytique et l'expérience du contrôle de gestion en milieu industriel. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 140.000 francs, sera fonction de l'expérience acquise. Ce poste offre d'intéressantes perspectives d'évolution à un candidat de valeur. Écrire à J. MOUNIER.

Réf. A/2618BM

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.

Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PS CONSEIL
8, rue Bellini, 75782 Paris - Cedex 16
Tél. 727-35-79





emplois internationaux

COTE D'IVOIRE

La première Société ivoirienne d'huile de palme en pleine expansion, recherche pour ses huileries de la REGION COTIERE :



PLUSIEURS CHEFS DE PRODUCTION-ENTRETIEN *(Réf. 38 M 127 A)*

Adjoints directs du Responsable d'huilerie formation électromécanicien de la marine marchande ou techniciens supérieurs expérimentés.



DEUX RESPONSABLES D'HUILERIES *(Réf. 38 M 131 B)*

- Electromécaniciens confirmés ayant l'expérience de la gestion d'une unité de production similaire

Pour tous ces postes, une première expérience de la vie Outre-Mer serait appréciée.

- Logements équipés, meublés, voitures de fonction
- Facilités de scolarisation des enfants
- Contrats expatriés et avantages sociaux inhérents.

Adresser lettre de candidature, C.V. détaillé, photo et prétentions, 69, rue de Monceau 75008 PARIS - en rappelant la référence correspondante.

Les candidats pressentis recevront une documentation *sur la Société et les postes à pourvoir* avant les entretiens.




Importante société Paris recherche pour ses activités à l'étranger

INGÉNIEUR PORTUAIRE

Diplômé d'une grande école, âgé de 30 ans minimum, cet ingénieur se verra confier des responsabilités qui nécessitent une large expérience en structures portuaires, une disponibilité pour travailler à l'étranger, une bonne connaissance de l'anglais. Merci d'adresser votre candidature (prière joindre C.V. et indiquer rémunération) sous la référence 3944 à MEDIA P.A. 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

Pour renforcer une équipe d'ingénieurs d'assistance technique en Algérie, société française recherche

INGÉNIEUR

Travaux publics urbains (voirie, réseaux divers). Ingénieur diplômé, min. 30 ans, séjour en célibataire, congés annuels. Veuillez écrire (joindre C.V. + rémunération actuelle) sous la référ. 12.918 à MEDIA P.A. 9, bd des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. *Outre-Mer Mutations*, 47, r. Richer, Paris (9e)

JEUNES ATTACHÉS COMMERCIAUX

Notre société spécialisée dans une activité en forte croissance

les Télécommunications

recherche :

VENDEURS DE BIENS INDUSTRIELS

pouvant nous apporter la preuve, à travers une première expérience, de leur réussite commerciale.
Postes à pourvoir à LYON et à CREIL.

JEUNES DIPLOMÉS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

(COMMERCE ou GESTION) qui se sentent capables de devenir très rapidement des vendeurs confirmés.
Postes à pourvoir à LYON.

L'importance du territoire de vente que nous leur confions et le niveau de notre clientèle justifient une rémunération composée d'un fixe élevé et d'un intéressement motivant.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo à n° 4.603,

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

TRES URGENT, IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE rech. pour une de ses filiales située dans le VAUCLUSE

CHEF DE PRODUCTION

Les candidats âgés de 30 ans au minimum devront avoir :
— une formation ingénieur A.M. ou équivalent ;
— une expérience de l'organisation et de la gestion de la production ;
— la connaissance des poudres alimentaires.

Env. C.V. détaillé, photo et prét. s./réf. 1020 à : J.G.M. CONSEIL 2, avenue Maréchal-Foch, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

CABINET EXPERT-COMPT. recrute COLLABORATEUR responsable secteurs forfaitaires (cadre). Expérience nécessaire : 5 ans. Adr. C.V. manuscrit et photo à EUROSUD, No 7051 13300 SALON

GRANDE SURFACE TRADITIONNELLE dans ville de l'Ouest recherche

RESPONSABLE RAYON A DOMINANTE « PAPETERIE »

bonne formation de base au service d'une compétence et d'un dynamisme commercial éprouvés.
Première lettre avec photo et rémunération souhaitée, sous le n° 7 377 à H.A.P. hall petites annonces 7X 44040 Nantes Cedex qui transmettra.

Entreprise commerciale recherche pour son siège de ST-DIZIER :

CHEF COMPTABLE

— D.E.C.S. ou équivalent ;
— Formation complémentaire à la gestion souhaitée ;
— Réelle perspective d'avenir à candidat motivé.

Adr. C.V. dét.: photo et prét. à : M. PILC, G. B., 4, rue de l'Abbé-Cornu, 52100 Saint-Dizier. Téléphone : (25) 05-21-25.

---

heuliez®

situé dans les DEUX-SEVRES (à 80kms du bord de mer)
l'un des premiers carrossiers français - 1600 personnes

recherche pour sa
DIVISION AUTOMOBILE
(sous-traitance carrosserie)

jeune ingénieur A.M.

Une première expérience serait appréciée, mais non indispensable.

Libéré obligations militaires.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser C.V. détaillé photo et rémunération souhaitée à M. le Directeur du Personnel (sous pli personnel), Boîte Postale No 9, 79140 CERIZAY.

UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche immédiatement pour

INSTITUT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
ORAN - ALGÉRIE

A. 1 **INGÉNIEUR** conseiller en organisation études ingénieurs de conception des télécommunications publiques

- Formation ingénieur grandes écoles ou agrégation Université. Expérience pratique sept ans minimum
- Contrat un an, possible trois ans.

B. 1 **INGÉNIEUR** enseignant sur systèmes logiques et informatique pour création cours et centre de calcul

- Formation école ingénieur spécialisée ou Université. Expérience pratique hardware et software sept ans minimum
- Contrat un an, possible deux ans.

Adr. C.V. détaillé avec proposition rémunération U.I.T., place des Nations - 1211 GENÈVE 20.

Important Groupe Industriel cherche d'urgence pour filiale étrangère pays francophone :

INGENIEUR DE PRODUCTION

Il sera le responsable de la gestion d'un atelier de 150 personnes.
Il aura 30 ans environ une formation d'INGÉNIEUR MÉCANICIEN et si possible une expérience en Tréfilerie et Câblerie.
Envoyer lettre manuscrite et CV détaillé sous réf. 29.728 M à HAVAS CONTACT. 49, rue du Président Herriot - 69002 LYON.

HAVAS CONTACT

ALSACIEN

n'êtes vous pas tenté de mettre vos compétences au service de votre

Région

Nous sommes une **BANQUE REGIONALE D'ALSACE** en pleine expansion qui cherche à s'attacher quelques collaborateurs à tous les niveaux et jusqu'au plus élevé.

Vos offres de services, que vous voudrez bien adresser à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 sous no 62320 seront examinées très confidentiellement.

SOCIETE DE CONSTRUCTION ELECTROMECANIQUE DE PRECISION

rech. pour sa nouvelle unité de production implantée à L'AIGLE (61)

UN AGENT ADMINISTRATIF SERVICE DU PERSONNEL

capable à terme d'assurer les fonctions de responsable du personnel.
Très sérieuses référ. exigées pour un candidat (homme ou femme), dynamique ayant le sens du contact humain et l'esprit d'entreprise.

Ecrire avec C.V. détaillé et prét., sous n° 34533 B : BLEU, 17, rue Lebel 94300 VINCENNES.

MEA

recrute

HOTESSES DE L'AIR

basées à BEYROUTH (Liban)

Les candidates, âgées de 25 ans environ, éducation secondaire, parlant anglais, bonne présentation et personnalité agréable, mesurant 1,57 m et plus, poids en proportion, devront écrire avec photographie récente à :

MIDDLE EAST AIRLINES, 6, r. Scribe, 75009 Paris. (Ne pas se présenter.)

SOCIETE SANDERS et THOMAS INC.

Griffith Towers, Pottstown PA.19464 - U.S.A.
Telex n° 846430 (Santom Pot)

recherche

INGÉNIEURS ASSAINISSEMENT

pour leur filiale à ABIDJAN

Position importante débouchant rapidement sur Direction de mission. 10 ans d'expérience requise, de préférence dans des pays en voie de développement. Bonne connaissance de l'anglais. Atout important. Entretiens à PARIS. Prière fournir curriculum vitae détaillé.

Importante société d'engineering française recherche ECONOMISTE chargé des études

DE PLANIFICATION DES TRANSPORTS

à l'échelon national, régional et sectoriel d'un pays d'Afrique Noire francophone. Ce spécialiste, diplômé de l'enseignement supérieur, âgé de 35 ans min., a acquis une première expérience des problèmes qui se posent aux organisations et services publics en ce domaine, si possible à l'étranger. Vous voudrez bien écrire en joignant votre C.V. et en indiquant dernière rémunération ss la référ. 8.129 à MEDIA P.A. 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

MÉDECIN SANS FRONTIERE recherche POUR THAILANDE

UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

ayant expérience outre-mer pour 3 mois

UN ANESTHÉSISTE

pour formation personnel pour 2 mois - départ juin
Contacter Médecin ss frontière, 19, rue Daviel, 75013 PARIS. Tél. : 589-95-64.

GESTION 2000
Chantier Tunisie

INGÉNIEURS CHEFS CHANTIER

CHARPENTE METALLIQUE
supervision montage
expérience chantiers exigée
246-42-01

Impt bureau d'études Paris recherche pr son établissement Sud-Ouest

INGÉNIEUR ouvrages d'art DÉBUTANT

de formation grande école (ponts et chaussées, Centrale, E.S.T.P.), complétée par CHEBAP, anglais, grande mobilité permettant d'envisager ultérieurement un emploi à l'étranger. Merci d'adresser votre candidature (C.V. + prétentions) sous la référence 2 143 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui trans.

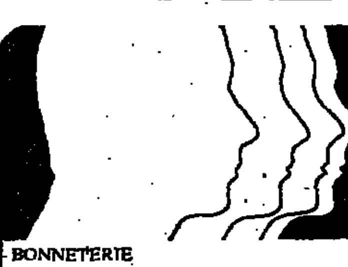
Important bureau d'études siège social Paris recherche pour région RHONE-ALPES

SURVEILLANT DE TRAVAUX

ayant une expérience confirmée

EN OUVRAGES D'ART

acquise en supervision de travaux importants autoroutiers en particulier. Veuillez écr. (joindre C.V. + rémunération actuelle) sous la référence 7 136 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui trans.



secrétaire général
230 000 F +

BONNETERIE — NORD DE LA FRANCE

Notre entreprise (CA 80 millions) fabrique et commercialise des articles de bonneterie de bon standing. Notre marque jouit d'une forte notoriété. En liaison avec le PDG, LE SECRETAIRE GENERAL DEFINIT NOTRE POLITIQUE GENERALE ; il se préoccupe de diversifier nos produits. Il coordonne et contrôle l'ensemble de la structure mais anime plus directement le Commercial (marketing et vente). Ce poste sera confié à un homme de 35 ans minimum, de formation supérieure (commerciale ou de gestion), ayant déjà assumé une Direction générale ou de marketing dans une entreprise distribuant des produits de grande consommation.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1059 M (à mentionner sur l'enveloppe a J.P. VELLA.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

médecin du travail

CREUSOT LOIRE recherche un médecin du travail à mi-temps pour renforcer ses structures actuelles à l'usine de Saint-Chamond (3000 personnes).

Il sera chargé de tous les problèmes médicaux concernant le personnel d'unités regroupant un effectif de 1000 personnes environ.

Ce poste s'adresse à un médecin (H ou F) diplômé(e) *H.I.M.T.* et ayant acquis de préférence quelques années d'expérience professionnelle en milieu industriel.

Les candidatures, avec indication de la rémunération actuelle ou souhaitée, sont à adresser à :
M. DURAND Site Industriel CREUSOT LOIRE
42403 ST-CHAMOND.

HAVAS CONTACT

CREUSOT-LOIRE

Constructeur d'installations d'appareils de Manutention lourde
recherche

UN CONDUCTEUR DE CHANTIER SUPERVISEUR

Susceptible de travailler souvent à l'étranger et habitué à le faire.

Apte à conduire, à gérer et à coordonner des chantiers importants en France.

Habitué aux relations avec des sous-traitants et avec des clients.

LE CANDIDAT RECHERCHÉ DEVRA :

— posséder au moins l'anglais (la pratique d'une autre langue comme l'allemand outre le français serait appréciée) ;
— être apte à des déplacements de 4 à 6 mois et parfois plus.

Il sera mécanicien de charpente et de levage.
Il aura des notions électriques, la pratique de la manutention continue.

Il sera ingénieur diplômé ou ingénieur cadre autodidacte.

La rémunération France ne sera pas inférieure à 85/90 000 F par an. Elle sera fonction des possibilités et de l'expérience du candidat.

Lettre manuscrite avec CV détaillé, réf. et photo à INSTITUT POUR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES I.G.H. - BP 5 - 16 rue Bellevue 68700 MORSCHWILLER-LE-BAS.

BANQUE Privée

recrute pour son
Agence de TOULON :

Un CONSEILLER de GESTION

Homme jeune et dynamique

Pour prospection et gestion clientèle particuliers. Expérience bancaire souhaitée.

Larges possibilités d'évolution de carrière

Env. C.V., lettre manuscrite et photo à O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris sous la référence 600 M.



marketing-développement

AGRO-ALIMENTAIRE

La fonction est à créer, dans une Moyenne Entreprise, au niveau de *l'équipe restreinte de Direction, autour du Président.* Le poste est directement opérationnel.

Il implique un redéploiement et une organisation de la politique *commerciale dans l'optique Marketing.*

● un très bon niveau est requis ● une ampleur et une précision dans la préparation des projets ● une capacité de réalisation au niveau de l'équipe commerciale et du terrain.

Base : petite ville Sud Ouest.
Mobilité nécessaire pour des déplacements en France et éventuellement à l'étranger.

Merci d'adresser au Cabinet R.C.C., lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération actuelle, photo, en précisant la réf. 810-M.

Toute discrétion à l'égard des candidatures est assurée.

RC Recherche / Conseil / Cadres
6, AVENUE DU COQ - 75009 PARIS

SINTRA
recherche

Agents Techniques de Maintenance

ayant bonnes connaissances en ELECTRONIQUE et MINICALCULATEURS
Lieu de travail :
Un poste REGION du NORD.
Un poste en ORLEANAIS.

Adresser C.V. et prétentions

SINTRA
Direction du Personnel,
26, rue Malakoff, 92600 ASNIERES.

Puissant Groupe Multinational fabriquant des biens d'équipement électroniques
Recherche pour sa Filiale Française

CHEF DU SERVICE DES METHODES

Sous la responsabilité du Directeur Général, ce collaborateur sera chargé de l'étude des dossiers et de l'industrialisation des produits. Il organise les chaînes de montage, la manutention et le stockage des produits et établit les prévisions d'investissements.
Age minimum : 35 ans
Formation : Ingénieur Electronicien Ecoles Ecole d'Electronique de l'Ouest, ISEN Lille, etc.
Expérience professionnelle de 5 ans minimum, acquise en bureaux d'études, ateliers de fabrication, bureaux de méthodes (Grande expérience MTM).
Langue allemande ou anglaise indispensable
Lieu de travail : environs de Rouen
La rémunération est intéressante.
Evolution de carrière à l'intérieur du Groupe pour un candidat de valeur.
Adresser **curriculum vitae détaillé + photo** en indiquant la référence 71060 A à

SECE Jean WEGBECHER
Boîte Postale 222 R6
67006 STRASBOURG CEDEX

GROUPE CORPORATIF FRUITIER DU SUD-EST
recherche

SON DIRECTEUR

L'HOMME :
— 30 ans minimum.
— Formation supérieure.
— Trilingue Anglais - Allemand.
— Organisé, précis, dynamique.
— Sens du contact et des relations humaines.
— Une expérience déjà réussie dans les fonctions gestion et commercial.

LE POSTE :
— Outre les fonctions de généraliste, ce Directeur devra dynamiser la fonction commerciale sur le plan international.
● Il assurera le suivi financier et administratif.
● Il mettra en place un système de coordination et d'information de toutes les coopératives adhérentes au Groupe.

Env. lettre man. + C.V. + photo et prétentions, sous références : 26-09, à :

GERMINAL 11, rue Saint-Augustin, 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE
région RHONE ALPES
spécialisée dans la construction de matériels (mines)
recherche pour compléter son équipe commerciale pour la :
- prospection de marchés
- rédaction d'offres
- négociation de contrats

JEUNE INGENIEUR

2 à 3 ans d'expérience industrielle (mines appréciée)
Bonne pratique de l'allemand et de l'anglais. Nombreux déplacements de courte durée France et étranger.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions s/réf. 2944 à P.LICHAU SA, BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

COMITÉ D'EXPANSION ÉCONOMIQUE DÉPARTEMENTALE
(REGION VAL DE LOIRE)
recherche

1 INGÉNIEUR ÉCONOMISTE

— Ayant une expérience de plusieurs années de l'aménagement du territoire et des rapports avec les collectivités locales dans leurs actions économiques ;
— Ayant le goût des problèmes de développement économique régionaux.

IL AURA POUR MISSION :
● De coordonner et soutenir une équipe d'animateurs de comités de « pays » ;
● D'assurer l'animation de groupes de travail composés d'élus et de socio-professionnels ;
● De réaliser les études et la documentation adéquate.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions à REGIE PRESSE
N° T 005098 M. 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

ORGANISME DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ DU BATIMENT ET DES T.P.
recherche
pour son centre banlieue ORLÉANS

ANIMATEURS DE FORMATION

1) CONDUCTEUR DE TRAVAUX
Génie Civil
Formation de base : niveau DUT ou B.T.S. spécialiste T.P.
Expérience professionnelle chantier génie civil et d'ouvrages d'art.

2) TECHNICIEN ÉLECTRICIEN
Formation de base : niveau B.T.S. Expérience travaux d'installations et d'équipement bâtiment ou établissements industriels.

Références minimum 5 ans bâtiment ou T.P. Formation à l'animation assurée pendant 3 mois. Emplois stables. — Position cadre. Avantages sociaux divers.

Adr. C.V. et prét. à O.P.S.B.T.P., 2 bis, r. Michelet, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

ADMINISTRATION DES VENTES

Les Brasseries KRONENBOURG recherchent un jeune diplômé ESC pour lui confier un poste de chargé d'études au sein de leur Direction Commerciale.

Relevant de l'administration des ventes, il sera en contact permanent avec les directions régionales de ventes dont il recevra les demandes de crédits clients ainsi que les informations commerciales qu'il analysera pour présenter et défendre les opérations envisagées auprès de la Direction Financière. Il assurera en outre des missions d'étude et de diagnostic commercial et financier.

Le candidat recherché (ESC, Sciences Po, Sciences Eco...) possède de bonnes connaissances de gestion financière et a acquis une première expérience du dialogue et de la négociation à tous niveaux (clientèle, commercial, financier), de préférence dans le domaine de la distribution.

Lieu du poste : Strasbourg.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. P 02, à Patrick Dubert BSN-Gervais Danone - 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

bsn, gervais danone

MATRA

recherche pour son centre de SALBRIS (Loir et Cher)

INGENIEUR ELECTRONICIEN position II Grandes Ecoles

— Rattaché au responsable du contrôle électronique, il aura la charge de la recette de matériels aéronautiques.
— Une expérience du contrôle série et de l'encadrement est souhaitable. Réf. SM 317

INGENIEUR MECANICIEN débutant ou position II Grandes Ecoles

— Adjoint au responsable de l'équipe méthodes contrôle, il définira le plan et les outillages du contrôle de matériels aéronautiques. Réf. SM 318

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée en indiquant la référence

MATRA à Monsieur KORFAN
BP N° 1 - 78140 VELIZY

S.A. Burroughs

Usine de VILLERS-ECALLES
(15 Kms de ROUEN)

* recherche pour le département «Electronique» de son bureau d'Etudes concevant des terminaux bancaires :

1 ingénieur électronicien débutant

motivé par l'électronique analogique pour concevoir et développer des alimentations à découpage.

* offre un contexte multinational formateur et des possibilités de logement.

Envoyer C.V., photo et prétentions à l'attention du Chargé de Recrutement B.P. 5 - 76360 BARENTIN.

Très importante Société Industrielle Région Est
Recherche

CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE

Dépendant du Directeur Administratif, il sera responsable de l'application et du suivi du plan informatique de la Société.
Il exploitera de façon optimale l'outil en place et participera activement au développement de l'informatique au sein de la société.
Conditions :
Formation : Diplôme d'Etudes Supérieures
Expérience programmation RPG et COBOL, télé-traitement et analyse-systèmes, acquise dans un service informatique d'une société industrielle.
Age minimum : 35 ans
Connaissance de la langue allemande.
Ce poste, à larges responsabilités, sera confié à un candidat ayant non seulement une grande compétence technique, mais également le sens de l'expérience de la conduite des hommes.

Adresser CV détaillé + photo en indiquant la référence 71061 A

SECE Jean WEGBECHER
B.P. 222 R6
67006 STRASBOURG CEDEX

T.I.T.N. PROVENCE
société d'Engineering en informatique du groupe THOMSON C.S.F. recherche pour son agence d'AIX-EN-PROVENCE

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

3 à 4 ans expérience en systèmes temps réel. Formation grande école
Envoyer C.V., prétentions à : T.I.T.N.-PROVENCE rue Louis-Armand Z.I., 13290 AIX-LES-MILLES.

SOCIETE D'ETUDES recherche pour région MEDITERRANEENNE

INGÉNIEUR

Pour étude et réalisation de documents de synthèse sur systèmes d'arme complexes.
Expérience industrielle nécessaire.
Poste réclamant initiative personnelle avec de nombreux contacts.
Envoyer C.V. et prétentions à n° 61.998 CONTESSE PUBLIC., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

---

offres d'emploi

THOMSON-CSF

Dans le cadre du développement de ses activités dans le domaine du
CONTROLE DU TRAFIC AÉRIEN
T.V.T. recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

(Grandes Ecoles ENSAE, ENST, ESE, ENSI, ISEP, ISEN)

ou ayant quelques années d'expérience pour s'intégrer dans les équipes techniques et participer à des études, conception et réalisation de matériels et systèmes.

Différents postes peuvent être proposés dans les domaines suivants :
— traitement du signal temps réel (microprocesseurs) ;
— techniques digitales ;
— techniques radar départ d'informations, visualisation ;
— logiciel informatique temps réel, programmation mini-ordinateurs.

Bonnes connaissances de l'anglais souhaitées. Possibilité de déplacements.

Ecrire avec curric. vitae au Service du Personnel, THOMSON CSF - TVT, B.P. 34, 92306 MEUDON-LA-FORET.

Société française appartenant à un groupe international recherche pour son siège en Proche Banlieue Nord

informaticien chef de service études

30 ans minimum - 120 000 F + / an

Diplômé d'une grande école ou d'études universitaires de niveau équivalent, il a impérativement l'expérience de l'étude et de la mise en place d'applications de gestion et de télé-traitement. Chargé d'une équipe de plus de 10 personnes, il sera l'animateur et le coordinateur de l'évolution informatique dans les différents domaines de la gestion avec utilisation de base de données DL 1/CICS.

Toutes informations sur cette offre seront données *confidentiellement au téléphone par INFORMATION-CARRIÈRE* SVP 11-11 aux heures de bureau du Lundi au Vendredi
Réf. 386

Information Carrière

On peut aussi adresser son dossier à
SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

Société de Distribution exploitant chaîne de magasins de *Décoration, Cadeaux, Artisanat et Vêtements*
recherche

pour un de ses grands points de ventes parisien

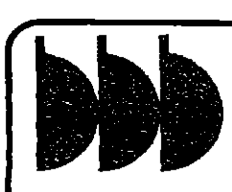
UN DIRECTEUR DE MAGASIN

Il pourra justifier qu'il a acquis l'expérience de la direction d'un magasin :
● Gestion des stocks ;
● Achats/Ventes ;
● Optomisation du rendement des surfaces ;
● Dynamisation du personnel.

Son expérience du produit « Cadeaux » et son sens commercial lui permettront de participer efficacement à l'évolution de la politique des achats au niveau général du groupe.

Salaire motivant + intéres. pourcentage sur ventes.

Envoyer Curriculum vitae à :
REGIE PRESSE
N° T 5078 M. 85, bis, rue Réaumur - PARIS-2e.



SODEXHO

Nous sommes un Groupe Français International
SPECIALISTE DE LA RESTAURATION DES COLLECTIVITES
C.A. 725 Millions de Francs — Croissance 30% par an

Vous cherchez une Société dynamique tournée vers les marchés étrangers.

Vous possédez une formation HEC - ESSEC - IEP - ESCP.

Vous maîtrisez bien l'anglais et vous êtes intéressé par un poste de JEUNE

attaché financier

Vous participerez à l'élaboration et au suivi du plan de financement du Groupe et plus généralement aux études juridiques et financières liées au développement international.

Vous vous affirmerez homme de relations, capable de vivre les réalités d'une équipe de Direction.

Vous pourrez évoluer ultérieurement vers un poste opérationnel.

Une première expérience dans une entreprise de dimension internationale est souhaitée.

Le poste est à pourvoir à : BOIS D'ARCY (78).

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions à SODEXHO 3, avenue Newton 78390 Bois d'Arcy.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

IMPORTANTE BANQUE AMERICAINE
recherche pour PARIS 16ème

sous-directeur

Il sera chargé de la coordination et du suivi des relations commerciales avec la clientèle, les Banques et Etablissements Financiers.

La fonction proposée est appelée à devenir très importante dans un avenir proche et nécessitera un contact permanent et direct avec notre Siège de New York.

La personne choisie, dotée d'un excellent esprit d'analyse devra avoir de réelles aptitudes au *contact* et à *la négociation.*

Dans le cadre du développement et de la diversification des activités internationales de la Banque, d'importantes perspectives d'avenir seront ouvertes à un élément de valeur, dynamique et motivé.

Le candidat retenu aura :
- 30 ans minimum.
- Formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP, Sciences Po.).
- 3 à 4 ans d'expérience bancaire dans le domaine de l'analyse de crédit et des contacts clientèle.
- Expérience des opérations purement bancaires souhaitée.
- Facilité d'adaptation.
- Excellente présentation.
- Goût des voyages.
- Anglais courant (écrit et parlé).

Adresser C.V., photo et prétentions sous la référ. No 62236 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra. Discrétion assurée. Réponse à toutes les candidatures.

L'UNION NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE DE FRANCE
recherche

responsable secteur assurance

MISSION :
Après une étude de la situation actuelle, il concevra les conditions d'assurances des caisses et les négociera avec les compagnies. *Il aura un rôle de conseil et* d'assistance auprès des différents établissements. Il participera à l'élaboration des produits d'assurances proposés à la clientèle.

PROFIL :
Il aura une excellente formation juridique générale et une bonne connaissance des problèmes d'assurances. Il possèdera une expérience d'au moins 5 ans acquise si possible dans un établissement financier.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 5567 à UNCEF 5, rue Masseran - 75007 PARIS

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

pour prendre en charge la commercialisation de périphérique d'ordinateurs auprès des constructeurs de systèmes d'informatique et d'automatisme.

Une bonne connaissance de l'Anglais, une première expérience de la vente O.E.M. et une rapide disponibilité sont des atouts supplémentaires.

La rémunération qui se compose d'une partie fixe (selon expérience) et de commissions sur les ventes motivera les candidats dynamiques.

Des possibilités réelles de promotion interne existent pour ceux qui sauront prouver leur valeur.

Ecrire avec lettre manuscrite, C.V. et photo à RÉGIE-PRESSE
Nº T 005097 M, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2ᵉ.

ENTREPRISE INDUSTRIELLE
fortement implantée en France et à l'Etranger
recherche pour Direction Commerciale
située en Province proche PARIS

INGENIEUR d'AFFAIRES

Le poste :
- négocie contrats après conception offres techniques auprès clientèle (administrations, entreprises publiques, bureaux d'études...)
- développe la vente à l'Exportation.

L'Homme :
- Ingénieur Centrale, A&M, T.P. ou équivalent, minimum 32 ans. Expérience B.E. (5 ans) dans les RESEAUX ELECTRIQUES.

Poste convenant à Ingénieur d'affaires dans grosse Entreprise d'Installations Electriques.

ANGLAIS COURANT OBLIGATOIRE,
Espagnol souhaité.

Présenter dossier de candidature (rémunération incluse) sous référence M/IA

CORBIN S.A. CONSEILS EN ORGANISATION
57, rue du Temple 75004 PARIS.

---

offres d'emploi

etap

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
(Secteur mécanique- C.A. 60 millions - export 50 %) rattachée à important groupe européen banlieue SUD PARIS
recherche pour être rattaché au P.-D.G.

CONTROLEUR DE GESTION

Il participera au fonctionnement et au développement des moyens de gestion ainsi qu'à l'élaboration des budgets et du plan.

Ce poste peut convenir à candidat :
- formation supérieure ;
- ayant 3 à 5 ans d'expérience de contrôle de gestion acquise en milieu industriel;
- témoignant de réelles qualités de rigueur et de contact.

Ecrire sous référence MX 472 AM.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
réalisant des équipements de haute technicité recherche pour son établissement ville COTE D'AZUR

SPÉCIALISTE FIABILITÉ

Ce poste intéresse un ingénieur grande école, 32 ans mini, ayant 4 à 5 ans environ d'expérience dans les problèmes de qualité-fiabilité.

Il sera chargé d'études d'évaluation, de négociations de plans qualité et de leur contrôle.
Ce poste implique de nombreuses relations internes (études, production) et externes (sous-traitants et utilisateurs).

Fonction comportant un réel intérêt technique pour candidat qualifié.

Ecrire sous référence KV 470 AM.

etap

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE
Etudes d'installations industrielles (1.000 ingénieurs, techniciens et employés) - PARIS - recherche son

DIRECTEUR AFFAIRES SOCIALES ET PERSONNEL

Il s'agit d'un poste important qui peut convenir à cadre supérieur diplômé Sc. Po, Droit, ESSEC ou école équivalente, 35 ans mini, ayant acquis une très solide expérience de la direction des affaires sociales d'une importante entreprise groupant nombreux cadres et techniciens.

La pratique des techniques les plus modernes de la gestion prévisionnelle du personnel, recrutement, formation, appréciation, bilan social... est indispensable.

Mise en place assurée par l'actuel Directeur prenant sa retraite.

Ecrire sous référence GR 466 AM.

SAFER AUVERGNE

RECHERCHE POUR LE DÉPARTEMENT DU CANTAL

CHEF DE SERVICE DÉPARTEMENTAL

Ce poste peut convenir à un ingénieur agronome,
- ayant minimum 5 ans d'expérience acquise en milieu agricole et impliquant relations extérieures et négociations ;
- témoignant de qualités marquées de contact et de rigueur ;
- capable d'animer une équipe et d'assumer ses responsabilités avec initiative et rayonnement personnel.

Ecrire sous référence LW 471 AM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap

Standard Chartered Leasing

Importante société européenne de location d'ordinateurs IBM recherche pour sa filiale française :

ASSISTANT DE MARKETING

- 25 ans minimum
- expérience confirmée de la vente
- connaissance des ordinateurs IBM
- anglais courant.

Le candidat retenu s'intégrera à une équipe marketing.
Une carrière d'avenir est offerte avec une rémunération de départ attrayante pouvant être augmentée ultérieurement de commissions sur résultats.
Envoyer votre C.V. à M. GOCATRE, STANDARD CHARTERED LEASING 27-29, Avenue de Saint-Mandé, 75012 Paris.

Plain Champs

---

direction commerciale et technique G.P.L. 180 000 +

SOCIETE FRANÇAISE D'IMPORTATION ET DISTRIBUTION DE GAZ DE PETROLE LIQUIFIES (C.A. France 150 M de NF) recherche son Directeur Commercial et Technique.

Dépendant directement du Président, Il aura la responsabilité : ● des orientations et de la gestion de la politique technico-commerciale de la Société, ● de son application au niveau des services centraux et des unités opérationnelles décentralisées (effectif global 230 personnes).

Assisté au plan technique par un Responsable de Département, son action concernera :
- la conception, l'organisation et la gestion des moyens techniques (Parc Matériel, Achats, B.E.),
- l'amélioration de la rentabilité des centres de stockage et d'embouteillage.

Sur le plan commercial, Il sera responsable :
- du développement de l'ensemble des ventes de la Société,
- de l'animation, de la coordination du réseau et des unités de ventes régionales.

Ce poste convient à un ingénieur jeune, jouissant d'une expérience de plusieurs années de terrain dans le secteur G.P.L. Les connaissances techniques, l'agressivité commerciale et un talent de négociateur sont indispensables au bon exercice de cette fonction.

Anglais et Allemand souhaités.

Pour information sur le poste envoyer lettre manuscrite + C.V. sous réf. 2928-M à
CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 av. Victor Hugo - 75116 Paris

BANQUE PRIVEE 8ᵉ ARROT
cherche
EMPLOYE CLASSE 2
pour service titres. Expérience administrative et comptable de préférence. Env. C.V. à Archat, 34, bd Haussmann, 75009 Paris (réf. D. 041), qui transmettra.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE IMMOBILIERE
cherche
COLLABORATEUR (TRICE)
28-40 ans, pour travaux de secrétariat et assistance des dirigeants. Licence en droit ou *diplômes équivalents indispens.* Tél. 387-81-83, 9 h. 30 à 12 h.

Ingénieurs électroniciens P2 pour études systèmes logique et analogique.
Ingénieurs électroniciens études circuit logique, aspect fiabilité. Ecr. s/ no 2.952 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

VILLE DATHIS-MONS 91200 Essonne, recrute sous-bibliothécaire. C.A.F.B. Jeunesse et/ou discothèque. Libre 1ᵉʳ juillet. Adresser candidature et C.V. Madame le Maire, mairie d'ATHIS-MONS 91200 ATHIS-MONS.

CAP SOGETI SYSTEMES

recherche pour le développement de son activité bancaire en pleine expansion :

- **2 INGÉNIEURS** de haut niveau (diplôme grande école, 5 à 6 ans d'expérience) connaissant le milieu bancaire. Réf. JS100.
- **1 CHEF DE PROJET** ayant l'expérience des mini-ordinateurs et de leur emploi spécialisé dans les services bancaires (expérience de réalisation nécessaire). Réf. : JS200.
- **5 INGÉNIEURS ou ANALYSTES** connaissant les terminaux spécialisés de guichets (IBM, NIXDORF, LOGABAX...) et leurs langages (ASSEMBLEURS). Réf. : JS300.
- **4 ANALYSTES-PROGRAMMEURS** connaissant PL/1 ou l'ASSEMBLEUR et CICS (pratique nécessaire). Réf. : JS400.
- **3 ANALYSTES-PROGRAMMEURS** COBOL et ASSEMBLEUR (connaissance CICS appréciée). Réf. : JS500.

Adresser C.V. et prétentions en précisant la référence du poste à CAP/SOGETI-Formation, 92, bd du Montparnasse - 75014 Paris.

---

offres d'emploi

SOCIÉTÉ DE COMMERCE EXTÉRIEUR
Spécialisée dans la vente et la distribution à l'étranger
de **PRODUITS ALIMENTAIRES**
recherche

UN RESPONSABLE COMMERCIAL

capable d'organiser et de gérer un réseau mondial d'agents et de filiales avec un haut niveau de professionnalisme.

La réussite dans cette fonction implique, outre une très grande mobilité (nombreux déplacements à prévoir) et ouverture d'esprit, une réelle expérience de la

VENTE AUX DIFFÉRENTES FORMES DE DISTRIBUTION (y compris DÉTAILLANTS ET COLLECTIVITÉS) A L'ÉTRANGER
ainsi qu'une compétence préalable en
MARKETING et MERCHANDISING
acquise par exemple chez un fabricant de produits alimentaires de grande marque.

Age : 30 ans environ.

Excellente pratique d'une ou deux langues étrang.

Discrétion absolue.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à RÉGIE-PRESSE
nº T. 5.079 M., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2ᵉ.

---

recrutement de cadres

La Direction des Relations Humaines d'un des premiers groupes industriels français recherche pour compléter son service Recrutement de Cadres, un (e) jeune diplômé (e) d'Études Supérieures.

Son rôle sera d'assurer la recherche et la sélection de Cadres pour des fonctions variés au profit de Sociétés se situant elles-mêmes dans des secteurs d'activité très différents. Sa mission s'exercera en coopération très étroite avec les services hiérarchiques concernés.

La diversité et le niveau des interventions représentent une possibilité d'évolution intéressante pour une personne ayant une première expérience dans le domaine des Relations Humaines (comportant des activités de recrutement), acquise dans une entreprise ou un cabinet-conseil.

Ecrire: HAVAS CONTACT sous réf. 74650 M 156 bd Haussmann 75008 Paris qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Management Consultant Télécommunications Téléinformatique

Arthur D. Little, société internationale, spécialisée dans l'étude des problèmes de stratégie et de développement industriel, recrute pour sa filiale française plusieurs consultants de haut niveau. Arthur D. Little-France recherche en particulier un expert spécialisé dans les problèmes de télécommunications et de téléinformatique.
Formation : grande école + si possible, formation économique complémentaire (MBA ou équivalent).
Langues : anglais courant parlé et écrit; allemand ou espagnol souhaitable.
Le candidat devra avoir un minimum de trois ans d'expérience *dans l'industrie, plus particulièrement* en matière de réseaux informatiques, au niveau de la conception de matériels réalisés pour des utilisations sectorielles.
Les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion et devront être adressées avec curriculum vitae détaillé au Directeur du Personnel d'Arthur D. Little-France.



Arthur D Little
90, Champs-Élysées, 75008 Paris.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour sa
DIRECTION INFORMATIQUE

INGÉNIEUR

FONCTION
- assumer la responsabilité d'études de matériel et de logiciels liés à la TÉLÉ-INFORMATION.

FORMATION :
- diplôme d'une École ingénieur (option : télécommunication et/ou informatique).

Écrire avec C.V. et photo sous Nº 34634 B
BLEU PUBLICITÉ, 17, rue Lebel
94300 VINCENNES qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

VYDEC • FRANCE

Notre société est la jeune filiale française de l'un des tout premiers groupes multinationaux du monde décidé à prendre une part importante d'un marché considérable dans un proche avenir. Dès maintenant, entre nos produits et la machine à écrire, il y a plus de distance qu'entre les calculatrices électroniques et la machine de Pascal. Leur implantation dans les entreprises est d'une rentabilité évidente mais bouscule souvent de vieilles habitudes, c'est donc une décision de direction générale, nous recherchons des

cadres commerciaux de haut niveau

140 000 F + par an — **région parisienne**

28 ans minimum — parlant Anglais

Ingénieurs ou gestionnaires de formation supérieure, analystes rigoureux, ouverts aux techniques de pointe, passionnés d'efficacité, ayant le goût du dialogue et le tempérament du résultat.

Ils auront pour mission d'ouvrir et de développer un marché neuf et très évolutif dont les clés sont entre les mains des seuls dirigeants. Leur expérience antérieure devra donc apporter la preuve de leur impact à ce niveau.

Nous souhaitons en faire demain des managers responsables.

Information Carrière SVP 11-11

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du Lundi au Vendredi aux heures de bureau par INFORMATION-CARRIERE SVP 11-11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.
Réf. 387

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

GROUPE DE SOCIETES
pr projets internationaux
INGÉNIEURS LOGICIELS
IRIS 50 - MITRA 125 - MMT 2
SOLAR - MITRA 15 - PDP 11
3 à 4 ans expér. temps réel.
Aptitudes à la direction
Projets salaire : 130.000/an
CIS, 9, r. Hanovre-2e - 337-99-79.

URGENT
C.C.E.F. Wagons-Lits
recherche
DIRECTEURS
camps fixes Pyrénées,
40 jeunes 13-15 ans,
juillet/août.
Ecrire, 40, rue de l'Arcade
75008 PARIS.

LOGESYS
recherche
• **INGÉNIEURS**
Gde école (même déb.)
• **ANALYSTES-PROGRAMMEURS**
en
— logiciel de base,
— application de contrôle de processus industriels sur mini-ordinateurs type MITRA, SOLAR, NOVA, PDP.
Tél. : 209-81-34 pour rdez-vous, ou écrire avec C.V. :
11, rue Bailly, PARIS (3e).

Jeune Ingénieur

Pour l'étude de la modélisation de système physique dans le domaine des transports publics

Filiale en pleine expansion d'un groupe international, travaillant en liaison avec de grandes administrations françaises et étrangères sur des projets complexes nécessitant l'utilisation de techniques électroniques de pointe, recherche un Jeune Ingénieur.

Mission :
Responsable de la définition et de la garantie des performances d'un système de transport public, intégrant les aspects : motorisation, contrôle et régulation, il jouira d'une relative autonomie au sein d'un service technique de 8 personnes.

La réussite dans ce poste suppose :
— une formation supérieure de base : Supaéro, spécialisation système, ou automatique, Supélec, option asservissement ou électronique industrielle, ou équivalent,
— une bonne connaissance de la physique de base et de la programmation,
— une imagination créatrice orientée vers des réalisations concrètes, logique, rigueur intellectuelle, esprit d'analyse et bonne aptitude à la synthèse.

Lieu de travail : Paris.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + C.V. détaillé, photo, rémunération souhaitée, sous réf. 73441, à Mme CLERE, *Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.*

première entreprise industrielle dans notre secteur

Nous concevons et réalisons des ensembles industriels de grandes dimensions. Nous gérons un carnet de commandes de plusieurs milliards de francs.
Pour renforcer le service Études et Opérations Financières, nous souhaitons recruter :

un cadre financier

En collaboration avec trois autres cadres, il réalisera les études suivantes :
- plan de financement,
- budget et plan d'investissement,
- suivi financier de filiales et assistance à la création - prise de participation ou fusion des sociétés,
- et plus généralement toutes analyses financières sur l'entreprise, ses associés, ses clients ou ses fournisseurs.

Il assurera également des fonctions de conseil et d'assistance aux Divisions techniques de l'entreprise.
Ce poste conviendrait à un diplômé de Grande École Commerciale (HEC, ESSEC, SUP DE CO...), titulaire d'un DECS, et ayant acquis une expérience de 4 à 5 ans dans une grande entreprise industrielle (de préférence de fabrications à cycle long).
Candidature et CV sont à adresser sous la réf. 39073 à Havas Contact - 156, bd Haussmann - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Tektronix®

COMMITTED TO EXCELLENCE

division Informatique Graphique

recherche dans le cadre de son expansion

ingénieurs commerciaux expérimentés

Ces postes sont destinés à des candidats ayant une expérience réussie de la vente (2 à 3 ans), de bonnes connaissances des systèmes informatiques et une bonne pratique de la langue anglaise.

Après une période de formation, ces ingénieurs basés dans la région parisienne seront chargés d'assurer la vente de notre gamme de produits : terminaux, ordinateurs de table et systèmes graphiques.

jeunes ingénieurs

Libérés obligations militaires

Ces jeunes diplômés d'écoles d'ingénieurs, ou, équivalent, possèdent des aptitudes à la vente et souhaitent s'orienter vers une carrière commerciale.

Après une période de formation de plusieurs mois, ils seront intégrés à notre équipe.

Envoyer C.V., photo et prétentions à TEKTRONIX
Service du Personnel - B.P. No 13 - 91401 ORSAY

THOMSON-CSF

Pour Service Gestion Industrielle

D.U.T. GESTION

Dynamisme et facilités aux contacts humains indispensables


Envoyer curr. vitae et photo à : THOMSON-CSF, Centre Guynemer - 48, rue Guynemer, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Patron des ventes aux collectivités

Le marché des collectivités est celui qui évolue le plus dans le domaine des produits de grande consommation. Il y a déjà plusieurs années que vous le pratiquez et cela vous passionne.

Nous vous proposons de diriger, de façon autonome, le service des ventes aux collectivités de notre société réputée mondialement pour ses produits alimentaires.

Le CA actuel que nous faisons sur ce marché n'est encore que de 20 millions, nous voulons et vous pouvez le doubler en 2 ans. Grâce à vos qualités de gestionnaire complétant celles, innées, d'animateur et de négociateur. A vous d'élaborer les objectifs, entraîner les vendeurs, voir les grands clients, organiser les promotions, négocier les marchés. Tout ceci à partir de Paris.

Nous avons confié aux consultants du cabinet de recrutement SIRCA le soin de nous présenter votre candidature. Ecrivez leur sous référence 781 108 M.


Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

IMPORTANTE SOCIETE AGRO-ALIMENTAIRE
30 km OUEST PARIS, recherche

CHEF DE PROJET

LES CANDIDATS DOIVENT NECESSAIREMENT :
- être de formation supérieure ;
- posséder une expérience de 5 ans minimum dans l'analyse et la programmation des problèmes liés à la gestion de l'entreprise et aux calculs scientifiques ;
- avoir la connaissance des procédures d'organisation ;
- avoir utilisé le langage GAP II.

Poste à temps plein.
Nombreux déplacements envisagés dans les filiales.

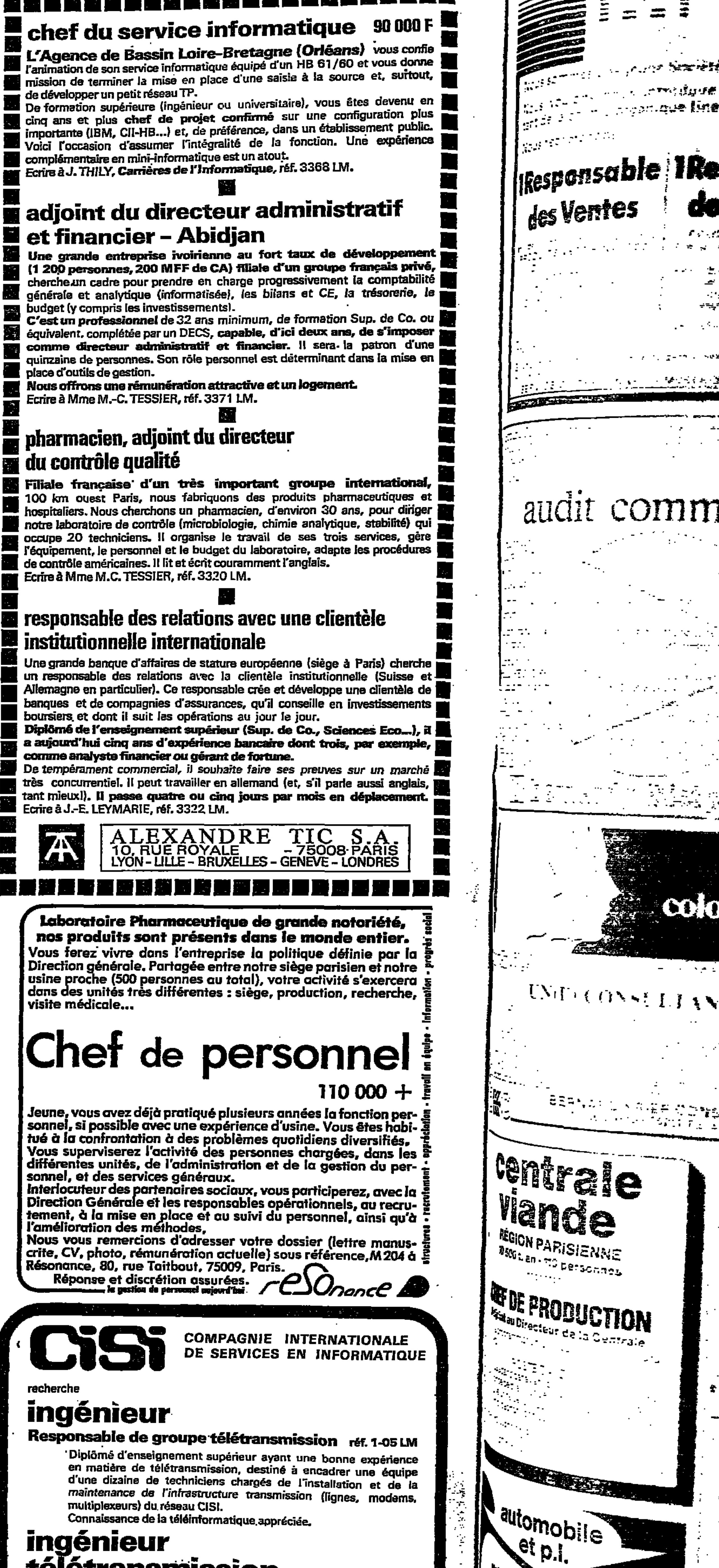
Envoyer curriculum vitae détaillé, photo et prét., sous référence 2600 à :
J.-G.-M. - CONSEIL,
2, av. Mal-Foch - 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

IMPORTANTE SOCIETE DE TRANSPORTS
LEVALLOIS - PORTE D'ASNIERES
recherche

JEUNE CADRE COMPTABLE

Diplôme Etudes Supérieures + D.E.C.S.
Poste d'avenir.

Adresser candidature et C.V. manuscrit sous no 34.514 B à BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, q. tr.



chef du service informatique 90 000 F

L'Agence de Bassin Loire-Bretagne (Orléans) vous confie l'animation de son service informatique équipé d'un HB 61/60 et vous donne mission de terminer la mise en place d'une saisie à la source et, surtout, de développer un petit réseau TP.
De formation supérieure (ingénieur ou universitaire), vous êtes devenu en cinq ans et plus **chef de projet confirmé** sur une configuration plus importante (IBM, CII-HB...) et, de préférence, dans un établissement public. Voici l'occasion d'assumer l'intégralité de la fonction. Une expérience complémentaire en mini-informatique est un atout.
Ecrire à *J. THILY*, **Carrières de l'Informatique**, réf. 3368 LM.

adjoint du directeur administratif et financier – Abidjan

Une grande entreprise ivoirienne au fort taux de développement (1 200 personnes, 200 MFF de CA) filiale d'un groupe français privé, cherche un cadre pour prendre en charge progressivement la comptabilité générale et analytique (informatisée), les bilans et CE, la trésorerie, le budget (y compris les investissements).
C'est un professionnel *de 32 ans minimum*, de formation Sup. de Co. ou équivalent, complétée par un DECS, **capable, d'ici deux ans, de s'imposer comme directeur administratif et financier.** Il sera la patron d'une quinzaine de personnes. Son rôle personnel est déterminant dans la mise en place d'outils de gestion.
Nous offrons une rémunération attractive et un logement.
Ecrire à Mme M.-C. TESSIER, réf. 3371 LM.

pharmacien, adjoint du directeur du contrôle qualité

Filiale française d'un très important groupe international, 100 km ouest Paris, nous fabriquons des produits pharmaceutiques et hospitaliers. Nous cherchons un pharmacien, d'environ 30 ans, pour diriger notre laboratoire de contrôle (microbiologie, chimie analytique, stabilité) qui occupe 20 techniciens. Il organise le travail de ses trois services, gère l'équipement, le personnel et le budget du laboratoire, adapte les procédures de contrôle américaines. Il lit et écrit couramment l'anglais.
Ecrire à Mme M.C. TESSIER, réf. 3320 LM.

responsable des relations avec une clientèle institutionnelle internationale

Une grande banque d'affaires de stature européenne (siège à Paris) cherche un responsable des relations avec la clientèle institutionnelle (Suisse et Allemagne en particulier). Ce responsable crée et développe une clientèle de banques et de compagnies d'assurances, qu'il conseille en investissements boursiers et dont il suit les opérations au jour le jour.
Diplômé de l'enseignement supérieur (Sup. de Co., Sciences Eco...), il a aujourd'hui cinq ans d'expérience bancaire dont trois, par exemple, comme analyste financier ou gérant de fortune.
De tempérament commercial, il souhaite faire ses preuves sur un marché très concurrentiel. Il peut travailler en allemand (et, s'il parle aussi anglais, tant mieux!). **Il passe quatre ou cinq jours par mois en déplacement.**
Ecrire à J.-E. LEYMARIE, réf. 3322 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

Laboratoire Pharmaceutique de grande notoriété, nos produits sont présents dans le monde entier.
Vous ferez vivre dans l'entreprise la politique définie par la Direction générale. Partagée entre notre siège parisien et notre usine proche (500 personnes au total), votre activité s'exercera dans des unités très différentes : siège, production, recherche, visite médicale...

Chef de personnel

110 000 +

Jeune, vous avez déjà pratiqué plusieurs années la fonction personnel, si possible avec une expérience d'usine. Vous êtes habitué à la confrontation à des problèmes quotidiens diversifiés.
Vous superviserez l'activité des personnes chargées, dans les différentes unités, de l'administration et de la gestion du personnel, et des services généraux.
Interlocuteur des partenaires sociaux, vous participerez, avec la Direction Générale et les responsables opérationnels, au recrutement, à la mise en place et au suivi du personnel, ainsi qu'à l'amélioration des méthodes,
Nous vous remercions d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo, rémunération actuelle) sous référence, M 204 à Résonance, 80, rue Taitbout, 75009, Paris.
Réponse et discrétion assurées.

résonance — la gestion du personnel aujourd'hui

structures - recrutement - appréciation - travail en équipe - information - progrès social

CISI

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

ingénieur

Responsable de groupe télétransmission réf. 1-05 LM

Diplômé d'enseignement supérieur ayant une bonne expérience en matière de télétransmission, destiné à encadrer une équipe d'une dizaine de techniciens chargés de l'installation et de la *maintenance de l'infrastructure* transmission (lignes, modems, multiplexeurs) du réseau CISI.
Connaissance de la téléinformatique appréciée.

ingénieur télétransmission

réf. 2-05 LM

Ingénieur ayant une bonne connaissance de la télétransmission, chargé de l'installation et de la maintenance de l'infrastructure transmission (lignes, modems, multiplexeurs) du réseau CISI. Notions de téléinformatique appréciées.

Adresser C.V. et prétentions, en précisant la référence du poste choisi à :
CISI, 35, boulevard Brune, 75014 PARIS.

emplois et carrières



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

MOSER-3M

Nous sommes une jeune Société, filiale d'un groupe international.

Nous voulons nous introduire rapidement et efficacement sur le marché. tant de la chimie organique fine que de la pharmacie vétérinaire.

Nous recherchons

1 Responsable des Ventes
et de l'introduction de nos PRODUITS VETERINAIRES
Docteur Vétérinaire ou Pharmacien
3 ans d'expérience
Connaissance de l'anglais indispensable.

1 Responsable des Ventes
PRODUITS CHIMIQUES
Niveau ingénieur chimiste ou équivalent
ayant grande expérience de la vente tant nationale qu'internationale.
anglais indispensable.

1 Responsable Marketing
pour PRODUITS VETERINAIRES ET CHIMIQUES
H.E.C. Sup. de Co.
4 ans d'expérience
anglais indispensable.

Le lieu de travail étant tant Paris que Pithiviers, il est souhaitable que le domicile soit situé entre ces deux villes.

Si vous pensez correspondre à ce profil, venez rejoindre notre équipe et adresser votre C.V., photo, prétentions à :
SERVICE DU PERSONNEL — MOSER-3M — Avenue du 11 Novembre — 45300 PITHIVIERS.

COURTIERS Import-export MATIERES PREMIERES PRODUITS ALIMENTAIRES recherchent
COLLABORATEURS
à la commission, expérimentés, sérieux, actifs. Connaissance anglais, commerce international. Env. lettre manuscrite sous le nº 61939, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Petite équipe ayant développé inventions mécaniques originales et ayant licenciés importants dans le monde entier recherche
JNE INGEN. MECANICIEN
passionné physique et sachant réaliser de ses mains.

après un an confirmation à la planche, à l'étau et au banc. Il aura respons. de prototypes de conception à mise au point avec prolongement pour mise en série chez licenciés Europe, Amérique du Nord, Japon.

Indispensable anglais, dég. O.M. Envoyer C.V. manuscr. + photo à OMPHALE S.A., 33, rue Godefroy, 92800 Puteaux.

C.I.R.C.E., Centre de Calcul du C.N.R.S. (2 X IBM 370/168) recherche
UN INGÉNIEUR SYSTÈME
maîtrise ou équivalent, dégagé O.M. Natur. Fr. Connaiss. IBM. Et/ ou télétraitement souhait. Adr. C.V. et prét. au secrétariat du CIRCE, bâtiment 506, 91405 ORSAY Cedex.

France et Etranger

Ingénieur d'essai sur site

Spécialiste d'essai de matériel et de son environnement en traction électrique

Filiale en pleine expansion d'un groupe international, travaillant en liaison avec de grandes administrations françaises et étrangères sur des projets complexes nécessitant l'utilisation de techniques électroniques de pointe, recherche un ingénieur d'essai sur site, 32 ans min.

Sa mission s'inscrit dans le cadre de la première mise en service des matériels de traction électrique et des systèmes environnants en France et à l'étranger. Elle comporte les 3 volets : organisation, surveillance et exploitation des essais.

La réussite dans ce poste suppose une bonne maîtrise de l'électrotechnique (machines tournantes), la pratique de la mesure électrique (y compris les courants forts), une bonne expérience des asservissements et de la régulation, ainsi qu'une bonne connaissance de la langue anglaise.
Base Paris - déplacements 70 % du temps.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + C.V. détaillé, photo, rémunération souhaitée sous réf. 73443/M, à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Bernard Julhiet Conseils, à travers 28 ans d'expérience dans le conseil en commercialisation, a su être l'initiateur d'une démarche originale, qui intègre avec le partenaire-client réflexion et mise en route des solutions retenues.

Son département audit recherche un

audit commercial

Sa mission consiste à apporter aux entreprises avec lesquelles il collabore une amélioration de la fonction commerciale. Il s'agit :

- de procéder à une évaluation quantitative et qualitative à partir de l'ensemble des données de l'entreprise.
- de proposer des actions d'amélioration et de les mettre en route avec les hommes concernés.
- de construire l'instrument de mesure permanent permettant de contrôler les solutions retenues et d'effectuer les révisions périodiques nécessaires.

L'homme que nous recherchons a 30 ans minimum, une formation supérieure commerciale (HEC, ESSEC, SUP de CO...) et comptable (D.E.C.S. ou équivalent).
Il a vécu la mise en place complète de méthodes de travail nouvelles dans une entreprise et/ou a exercé la fonction d'auditeur financier. Nous souhaitons qu'il ait une approche humaine des problèmes lui permettant de déboucher sur des solutions réalistes avec ses partenaires-clients.
C'est à l'une des sociétés de notre groupe, Bernard Julhiet Psycom, que nous confions ce recrutement. Ecrire sous réf. B/6452 à Mme Greff, 93, av. Charles de Gaulle, 92200 - Neuilly.

bernard julhiet psycom

SUCRE UNION
quartier Etoile recrute

ASSISTANT CHEF SERVICE PRODUIT

Sous la supervision du chef de service pulpes et mélasses, il veillera à l'exécution des contrats de vente (livraison, facturation, comptes clients, etc.) et il sera formé aux transactions avec les fournisseurs (Sucreries et coopératives de distribution) et les clients (négociants et consommateurs).
Dans ce poste la formation I.U.T. ou diplôme équivalent et une expérience analogue de 3 à 4 ans (contrats FOB et CAF, transports, douane) sont indispensables.
Une excellente connaissance de l'anglais écrit et parlé est impérative. De bonnes notions d'allemand sont appréciées.
Veuillez écrire en précisant votre salaire actuel sous référence S.U. à notre conseil, Richard Bénatouil GROUPE BBC - 37, boulevard de Sébastopol 75001 Paris.
Discrétion garantie et réponse assurée avant le 12 juin 1978.

HAVAS CONTACT

---

adjoint secrétaire général

110 000 F

GROUPE INDUSTRIEL — PARIS

Le secrétaire général d'un important groupe industriel français souhaite confier la coordination des dossiers de gestion sociale à un homme jeune, capable de réunir et synthétiser l'information nécessaire aux prises de décision, suivre l'application de celles-ci, prendre en charge des missions d'études. En position fonctionnelle par rapport aux directions du personnel des différentes filiales du groupe ; ce collaborateur a un rôle d'études et de conseil, mais peut évoluer, après 2 à 3 ans vers un poste opérationnel.

Des qualités de méthode, de rigueur intellectuelle, d'adaptation sont indispensables.

Une expérience de la fonction Personnel acquise auprès d'un Directeur des Relations humaines dans une entreprise industrielle est nécessaire.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 804183 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06



colombus

Dans le cadre de son développement, COLOMBUS, Agence de Promotion du Groupe BERNARD KRIEF CONSULTANTS recherche

UN(E) CONSULTANT(E)

justifiant d'une expérience confirmée en Agence de Promotion, Publicité ou Annonceur.
Participant activement à la conception des campagnes de Promotion et de stimulation qui lui sont confiées il (elle) aura pour mission essentielle la réalisation de ces campagnes ainsi que le développement commercial (prospection).

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle, sous la référence 570 M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

---

nicholas angell

Une Société Américaine, d'importance mondiale recherche pour son service d'audit dirigé de Paris un

INTERNATIONAL AUDITOR

Voyages 80 % — Environ 120.000 F

Son champ d'activité sera le monde entier, y compris des périodes aux États-Unis.

Il participera aux audits opérationnels dans des filiales de fabrication et de distribution.

Les candidats devront posséder :
— une expérience au niveau senior dans un cabinet d'audit Anglo-saxon.
— L'Anglais courant, plus d'autres langues si possible.
— La liberté totale de voyager.

Le poste a des possibilités d'évolution vers le contrôle de gestion.

Adresser votre C.V. en indiquant votre salaire actuel, sous réf. 78107 à :
Nicholas ANGELL s.a.r.l.
149, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS

conseil en recrutement financier

INGENIEUR CHEF DE PROJETS

L'ENTREPRISE :
Groupe industriel (2000 personnes), structure décentralisée.

LE POSTE :
Ingénieur Chef de Projets Informatiques.
Basé à Paris. Rémunération 90 à 110.000 F. selon l'envergure du candidat.

LA MISSION :
Développer un nouveau système d'informations complet, fondé sur une informatique répartie.
Larges responsabilités. Nombreux contacts avec les utilisateurs régionaux

L'HOMME :
Ce poste conviendrait à un Ingénieur Grandes Ecoles, dynamique, rigoureux, ayant quelques années d'expérience comme Chef de Projets.

Possibilités de carrière dans le groupe au delà de l'informatique.

Prière d'adresser votre dossier de candidature (sous réf.RB) à notre Conseil, qui vous garantit une totale discrétion

SLIGOS à l'attention de Mme BELKHEIR
91, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX.

Très importante société française métallurgie
recherche pour le poste d'

ADJOINT A SON DIRECTEUR COMMERCIAL

diplômé d'une grande école, E.C.P., H.E.C. ou équivalent

Après formation d'un an environ aux produits et techniques, le candidat assumera progressivement les responsabilités du poste à pourvoir.

Missions confiées :
- négociations à très haut niveau de marchés, surtout internationaux;
- animation d'un réseau de vente international;
- gestion de services.

Candidat souhaité :
- 10 à 15 ans d'expérience commerciale, financière et administrative;
- personnalité affirmée, mais aux contacts humains chaleureux;
- parlant couramment l'anglais et l'espagnol.

De larges perspectives d'avenir s'offrent au candidat qui fera ses preuves dans le poste à pourvoir.

Réf. 187 bis

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo sous No 62.052 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.
Réponse et discrétion assurées.

---

centrale viande

RÉGION PARISIENNE
10 500 t/an - 110 personnes
recherche

CHEF DE PRODUCTION

Adjoint au Directeur de la Centrale

chargé programmation et organisation travail des ateliers.

POSTE D'AVENIR
proposé à candidat ayant acquis minimum 3-4 ans expérience de préférence dans production et gestion d'une unité de fabrication, ayant sens communication et sachant conduire les hommes.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence GA/M. à Madame LABIE
25, rue François-1er - 75008 Paris

bleu

Importante usine Seine-et-Marne spécialisée dans la fabrication des câbles électriques et téléphoniques, recrute.

JEUNES GENS
dégagés obligations militaires.

possédant

B.T.S. ELECTROTECHNIQUE

B.T.S. ELECTRONIQUE

C.A.P. ou B.P. ELECTROTECHNIQUE

Possibilité de logement.

Envoyer C.V. à SILEC, B.P. nº 6, 77130 MONTEREAU. TEL. : 432-03-08.

SOCIETE D'ETUDES TECHNIQUES région VERSAILLES recherche

INGÉNIEUR
diplômé grandes écoles (CENTRALE, MINES) ADJOINT CHEF DOMAINE ELECTRO-CHIMIE.

Expérience 2 à 3 années électrochimie, chimie-électricité.

Nationalité française.

Avantages sociaux.

Adr. C.V. dét. et prétent. à nº 62 152, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

IMPORTANTE STE secteur AUTOMOBILE rég. parisienne recherche

CADRE TECHNICO CCIAL
Débutant ou expérimenté.
Ingénieur diplômé ou grande école commerciale.
Déplacements fréquents.
Esprit vendeur.
Langues étrangères appréciées.
Envoyer C.V. manuscrit à Mme LAMY nº 100 THIVILLIER DARRAS, 168, avenue Charles-de-Gaulle, 92200. NEUILLY.

---

automobile et p.l.

Un important constructeur d'organes automobiles développe ses marchés à l'exportation et recherche.

INGÉNIEUR COMMERCIAL

diplômé d'une école de mécanique, introduit auprès des constructeurs d'automobiles européens. Allemand courant indispensable, anglais ou italien souhaité. Le salaire est de l'ordre de 120.000 F pour un candidat confirmé.

Adr. lettre manuscrite CV et photo sous réf. 322 à A.S. CARME - EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

IMPORTANT GROUPE D'ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS
PARIS
recherche
pour son réseau commercial

- JEUNES CADRES

diplômés Écoles Supérieures de Commerce ou équivalent, à la recherche d'un premier emploi

- CADRES

ayant 2 à 3 ans d'expérience professionnelle dans activité similaire, diplômés ou non.

Pour poste d'

INSPECTEURS COMMERCIAUX

chargés de :
- l'animation commerciale dans le cadre de réseaux de vente (domaine véhicules automobiles particuliers ou industriels).
- l'étude et le suivi de dossiers de financement
- la gestion d'agences régionales

Mobilité indispensable dans le temps à l'échelon métropolitain, ainsi que possibilités d'évoluer vers d'autres responsabilités.

Écrire avec C.V. + photo sous Nº 33.523 B

bleu — 41, avenue du Château 94300 VINCENNES qui trans.



jeunes attachés administratifs

GROUPE BANCAIRE SPECIALISE — PARIS

Notre groupe souhaite renforcer sa direction administrative et comptable et recherche de jeunes collaborateurs dynamiques. Ceux-ci apporteront au sein de petites équipes leur collaboration à l'étude et à la mise en place de projets administratifs et comptables.
En fonction de leurs compétences et des opportunités offertes, ils pourront ultérieurement assumer des responsabilités d'encadrement et de gestion.
Le, ou les candidats retenus auront :
- une formation supérieure (E.S.C. - D.E.C.S. ou I.U.T., option finance-comptabilité),
- une expérience de deux à trois ans.

Des connaissances en informatique constitueraient un réel atout.
Adresser C.V., photo récente et rémun. actuelle à Mme Monique Beucler sous réf. 2035 M
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

offres d'emploi

steria

recherche plusieurs

ingénieurs informaticiens

pour travailler sur des systèmes temps réels ou des logiciels de base :
- compilateurs et moniteurs sur mini-ordinateurs
- *systèmes de commutation téléphonique* (public et privé)
- applications spatiales : lanceurs de satellite, systèmes d'armes.
- télétransmission et réseaux à commutation de paquets.

Une expérience professionnelle de 1 à 4 ans est nécessaire.

Prière d'adresser C.V., photo et prétentions à :
Michel RITOUT
steria 26, av. de l'Europe
78140 VELIZY



BADGER-FRANCE

SOCIETE INTERNATIONALE D'ENGINEERING
PETROLE - PETROCHIMIE - CHIMIE
recrute

INGÉNIEURS DE PROJET ET DE PROCÉDÉ

Formation : ingénieurs chimistes ou généralistes français, bonnes notions d'anglais technique.

Expérience : au moins trois ans d'expérience de réalisation de projets couvrant si possible les différentes phases d'une réalisation (avant-projet, études détaillées, approvisionnements, construction, mise en route).

Fonctions : responsabilité complète de réalisation de projets après une période de formation au sein d'une équipe.

Ecrire ou téléphoner ✆ : BADGER-FRANCE, Tour Atlantique, Cedex 6, 92.080 Paris - La Défense, tél. : 775-30-31, sous référence 4.760.



Heurtey industries

ingénierie chimie-pétrole

recherche pour son service IMPORT-EXPORT

Cadre confirmé

- ayant l'expérience des problèmes transit usines clés en main à l'étranger.
- très bonnes connaissances en emballage/ transports/ douane/ assurances matériels industriels, au niveau passation marchés et réalisation.
- Le candidat retenu serait dans un premier temps affecté comme responsable local transit sur un chantier à l'étranger (MAROC). Ensuite réintégration siège PARIS pour poste responsabilités si élément de valeur.
- Plusieurs années d'expérience exigées. Anglais écrit et parlé indispensable. Libre rapidement.

Envoyer C.V. détaillé précisant rémunération actuelle, photo, accompagnés d'une courte lettre manuscrite sous réf. 766 M au :

SERVICE DU PERSONNEL
30, 32, rue Guersant 75017 -Paris-

IMPORTANT GROUPE DE SERVICES
recherche pour son siège social à PARIS

CONTROLEUR DE GESTION

pour ses FILIALES FRANÇAISES
H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent.

1 à 2 ans d'expérience dans un poste similaire en entreprise.

Cette fonction, nouvellement mise en place, nécessite des qualités créatives et le sens du contact humain.

Adr. C.V. détaillé et prétentions sous réf. 6234 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

IMPORTANTE STÉ RÉGION PARISIENNE
recherche

INGÉNIEUR ANALYSTE

MISSION :
chargé d'études logistiques au sein d'une équipe.

FORMATION :
supérieure (type École des Mines) et complément IAE appréciée.

EXPÉRIENCE :
environ 3 ans en organisation administrative au sein d'une *entreprise de transport ou service de distribution.* Avoir participer au lancement d'applications informatiques de gestion.

Rémunération proposée : environ 80 000 F l'an + voiture + avantages sociaux.

Envoyer C.V. et photo sous n° 30854 B

bleu 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES qui trans.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION JURIDIQUE PRATIQUE DE HAUT NIVEAU TECHNIQUE

recherche

JURISTE DE DROIT SOCIAL

D.E.S. Droit privé. Une connaissance approfondie dans les domaines du Droit du travail et de la Sécurité Sociale ainsi qu'une expérience professionnelle de nombreuses années sont indispensables pour ce poste qui exige une grande aptitude aux travaux de rédaction et un esprit clair et méthodique.

Adr. lettre MANUSCRITE et C.V. très complet à EDITIONS LEGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES Direction du Personnel, 19, r. Peclet, 75015 PARIS.

MERCEDES-BENZ FRANCE

Pour sa Direction Régionale Parisienne recherche

conseiller de gestion

Dépendant du Directeur Régional, il assure en application des directives générales élaborées par le Service Méthodes du Siège le contrôle administratif, financier et comptable des concessionnaires dont il est le conseiller de gestion.

Les candidats, âgés de 25 ans au moins, diplômés d'études supérieures, option Gestion-Comptabilité, auront si possible une première expérience courte de la fonction en Entreprise.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement par téléphone du lundi au vendredi aux heures de bureau par INFORMATION-CARRIERE SVP 11-11 qui fixera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière

Réf. 332

On peut aussi adresser son dossier à
SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

80.000 FRANCS PAR AN + FRAIS

NOUS...

Nous sommes une société de composants électroniques dont le taux d'expansion est très supérieur à celui du marché.
Nous sommes liés à un groupe international puissant. Nous voulons étoffer notre force de vente.

VOUS...

Vous êtes de formation INGENIEUR.
Vous PARLEZ COURAMMENT L'ANGLAIS.
Vous avez une expérience d'au moins 3 ans dans les différents domaines de l'électronique professionnelle.
Vous êtes sérieusement motivé par la promotion et la vente des composants actifs et passifs.

Si vos souhaits rencontrent les nôtres, adresser C.V. lettre manuscrite en anglais et photo à l'attention M. PLAS, RIFA S.A., 55, rue Carnot, 92100 Boulogne-Billancourt.

AIR LIQUIDE

RECHERCHE POUR SA DIVISION ENGINEERING CHAMPIGNY

INGÉNIEUR DE VENTES HAUT NIVEAU

E.C.P. - MINES - E.N.S.I.C. ou équivalent, ayant minimum 3 ans expérience ventes biens d'équipement génie chimique.

Il sera chargé de négocier des contrats de ventes d'ensembles de génie chimique dans le monde entier.

Situation très active et intéressante pour candidat dynamique et bon négociateur. Anglais courant indispensable. Espagnol souhaité.

Ecrire sous référence IT 468 AM.

4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue
etap

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour son siège européen

JEUNE ANALYSTE FINANCIER

LE CANDIDAT RETENU AURA :
- un diplôme d'études supérieures (I.E.P., H.E.C., E.S.S.E.C.) ;
- une parfaite maîtrise de la langue anglaise ;
- une connaissance en comptabilité anglo-saxonne et une expérience préalable d'analyse des comptes de filiales.

Excellente rémunération avec bonnes perspectives d'évolution.

Ecrivez-nous avec C.V. *détaillé sous réf. AF/PHW* T.A.S., 77, rue La Boétie - 75008 PARIS.

CABINET INTERNATIONAL DE REVISION COMPTABLE
PARIS 16è
recherche :

COLLABORATEUR FISCALISTE

ayant une formation licence D.E.S. en droit ou D.E.C.S., désireux de s'intégrer au sein d'une équipe.
Expérience en cabinet souhaitée avec bonnes connaissances de la langue anglaise parlée et écrite.

Envoyer C.V. et prétentions s/réf. 8024 à **P. LICHAU SA - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.**

GROUPE INTERNATIONAL DE PREMIER PLAN
recherche
POUR SA FILIALE PHARMACEUTIQUE

PHARMACIEN

sous l'autorité du Directeur Commercial de ce département, il aura pour mission :

- de poursuivre **LE DEVELOPPEMENT DE L'IMAGE DE MARQUE** indispensable à la réalisation d'objectifs ambitieux ;
- d'assurer, en étroite collaboration avec la force de vente, **LES RELATIONS AVEC LES PHARMACIENS ET ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES** en établissant des contacts personnels et en animant des réunions d'information.

Ce poste conviendrait à un pharmacien, 30 ans minimum, possédant une bonne connaissance du milieu professionnel, un goût prononcé pour les **RELATIONS PUBLIQUES** et disponible pour des déplacements fréquents.

Rémunération de départ : fonction de l'expérience acquise et tous avantages d'une grande société.

Adresser candidature, curric. vitae, photo sous référence BLIN (mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

fnac

Département Informatique

(Système en temps réel)
recherche un

chef de projet

qui
- dialoguera avec les utilisateurs et analysera leurs problèmes,
- trouvera les solutions d'organisation administrative et/ou informatiques,
- animera une équipe d'Analystes Programmeurs.

qui
- est un jeune Ingénieur, Grande Ecole (X, Mines, Centrale, Supelec...), qui a acquis une expérience de 2 à 5 ans au sein d'un Service Informatique utilisant un gros équipement et ce en milieu tertiaire (Banque, Assurances, Distribution...).

qui
- a une bonne connaissance du matériel IBM et du langage Cobol,
- a une notion naturelle du travail en équipe et de la négociation (interface utilisateurs, équipe propre, autres Chefs de Projet).

Ecrire sous réf. LVK-515 à Philippe VUITTENEY *2, rue de la Paix - 75002 Paris.*

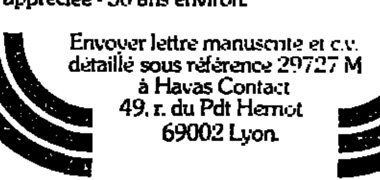


IMPORTANTE CÂBLERIE
Nord-Ouest Paris
recherche

INGÉNIEUR MÉTHODES

Il sera chargé :
- de l'établissement et du suivi des gammes,
- du contrôle des coûts de fabrication,
- de l'étude des modifications ou installations de matériel.

Formation Arts et Métiers - Expérience Câblerie appréciée - 30 ans environ.



Envoyer lettre manuscrite et c.v. détaillé sous référence 29727 M à Havas Contact 49, r. du Pdt Herriot 69002 Lyon.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE TECHNIQUES AVANCÉES
Banlieue
recherche son

RESPONSABLE GESTION INDUSTRIELLE

dont la mission sera :
- avec l'aide du bureau des méthodes et du bureau *d'ordonnancement de :*
  - planifier l'activité des moyens techniques ;
  - gérer l'industrialisation des produits ;
  - participer aux choix des sous-traitants et les assister techniquement.

Le candidat retenu sera un INGENIEUR DE GRANDE ECOLE (ENSI minimum).
Agé de 30 ans minimum.

Adresser curriculum vitae et photo à n° 62.208, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Grande Banque Privée souhaite intégrer à sa Direction de la Clientèle Privée à Paris un

cadre confirmé classe VI

Adjoint au Directeur, il sera spécialement chargé :
- de l'étude et de la conception de produits nouveaux,
- de la formation et de l'animation du réseau pour tous les produits concernant la clientèle de particuliers.

Pour cela, il est indispensable d'avoir des qualités d'animateur, une expérience approfondie de ce secteur de 3 à 4 ans minimum et un niveau d'études supérieures.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous n° 751671 à Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

ASSISTANT CHEF DE PRODUIT

BSN-Gervais Danone, premier groupe alimentaire français, offre l'opportunité à des HEC, ESSEC, ESCP débutants, de se former au marketing des produits de grande consommation.

Assistants d'un chef de produit sur des marques nationales de boissons, ils approfondiront sur le terrain les différents aspects de la fonction et seront confrontés rapidement à des responsabilités concrètes.

Des stages dans la vente ou le marketing grande consommation seront des compléments très appréciés à une formation initiale de haut niveau.

Ces postes sont à pourvoir en région parisienne.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous référence P 03, à Patrick Dubert - BSN-Gervais Danone - 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

bsn. gervais danone

Maison d'Editions

recherche
Pour emploi à plein temps

RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE

- Mathématiques
- Physique
- Chimie
- Technologie

CONFIRMÉ

Envoyer curriculum vitae à : N° 752.183 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITION
recherche

RESPONSABLE DES ÉDITIONS AUDIO-VISUELLES

connaissant parfaitement les matériels : image, son, film, vidéo, il sera chargé de concevoir et réaliser des produits audio-visuels éducatifs et de loisir dont il contrôlera également la fabrication.

Imaginatif, capable de travailler en équipe et de créer sa propre cellule, il sera attentif à l'étude des marchés et à la recherche des créneaux de vente.

Soucieux de rentabilité, il devra aider à prendre une part importante de marché.

Les contacts internationaux rendent l'anglais indispensable.

Écrire avec CV détaillé, en précisant la *rémunération actuelle, sous référence 13264 M,* à D. JOUSSET

plein emploi
10, rue du Mail, 75002 Paris.

CABINET DE COURTAGE INTERNATIONAL D'ASSURANCES
recherche

UN COLLABORATEUR COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU

- Diplômé de l'Enseignement supérieur (Sup. de Co. ou équivalent).
- Bilingue anglais (allemand apprécié mais non indispensable).
- Ayant déjà une expérience dans l'Assurance.
- Ayant de solides aptitudes commerciales.

Il aura la tâche de développer une clientèle d'entreprises nationales et multinationales avec l'appui d'une importante organisation internationale.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo à Madame GAILLAT, 12, villa Saint-Pierre — B. 3 94220 CHARENTON-LE-PONT.

CABINET INTERNATIONAL DE REVISION COMPTABLE
recherche pour PARIS

UN DIRECTEUR FISCALISTE

ayant une solide expérience en cabinet ou dans l'administration, le qualifiant comme conseil fiscal agréé.
Le candidat doit également être en mesure de tenir de façon courante les conversations en anglais ainsi que de rédiger directement des rapports dans cette langue.

Envoyer C.V. et prétentions s/réf. 8023 à **P LICHAU SA BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.**

Société de SOUDAGE mondialement connue désirant développer ses activités en France recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

âge minimum : 35 ans
pour diriger une équipe de vendeurs et d'agents techniques.

PROFIL DEMANDE :
- formation d'ingénieur, complétée par de bonnes connaissances du soudage, acquises soit à l'ESSA soit par expérience personnelle ;
- expérience de la vente ;
- déplacements fréquents, mais courts, en France ;
- langue anglaise indispensable.

Ecrire lettre manuscrite avec curriculum vitae (discrétion assurée) à Cl. BREJAUD 199, Faubourg-Saint-Antoine. — 75002 PARIS.

offres d'emploi

Directeur Administratif

INGÉNIEUR ELECTRICIEN

INGENIEUR CONSEIL

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE

INGÉNIEUR CADRE INFORMATICIEN

IMPORTANTE SOCIETE MATERIAUX 2ND OEUVRE DU BATIMENT

INGÉNIEUR LABORATOIRE

Ingénieurs logiciel

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,18
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

TÉLÉSYSTÈMES

Société française de service en informatique de pointe poursuit sa forte expansion et recherche son

Directeur Administratif

PARIS ~ 150.000 F +

Rattaché au Directeur Général, il aura la responsabilité opérationnelle de la politique du personnel et des recrutements de cadres, des services comptables, achats et intérieurs, de l'organisation administrative en général.
Agé de plus de 35 ans, diplômé d'Études Supérieures, il aura déjà fait la preuve de sa polyvalence et de ses compétences dans une fonction comparable auprès d'une société employant un personnel d'encadrement nombreux.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi aux heures de bureau par Information Carrière SVP 11-11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP 11-11

Réf. 369.

On peut aussi adresser son dossier à
SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

SOCIETE PROTECTION INCENDIE PROCHE BANLIEUE OUEST
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

Grande Ecole (E.S.M.E...).
4 à 5 ans d'expérience.
Sera chargé d'affaires importantes France et étranger.
Etudes et réalisations, installations de détection alarme, commandes d'asservissement...
Anglais courant indispensable.
Allemand apprécié.

Adresser candidature, C.V. et prétentions sous Nº 7134 « Le Monde » Publicité 5, rue des Italiens - 75427 Paris-9e

---

INGENIEUR CONSEIL

PARIS 90.000 +

Nous sommes un cabinet international d'Audit et de Conseil de tout premier plan. Nous recherchons un diplômé d'enseignement supérieur (Ecole de Gestion + DECS ou équivalent). Après une première expérience de 3 à 5 ans dans les services comptables en entreprise, il désire s'orienter vers le conseil. Il sera appelé à participer à des missions variées tant en France qu'à l'étranger. Une bonne maîtrise de la langue anglaise est souhaitée. Une bonne pratique des techniques comptables française et anglo-saxonne est requise. Dans le cadre de notre cabinet, le candidat retenu aura de nombreuses possibilités de formation et de carrière. Adresser C.V. et prétentions à Michel Soyer, 6, avenue Marceau 75008 Paris sous référ. D852.

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES RECH.
- Pour son Service Trésorerie Quartier BOURSE
  1 Aide-Comptable, niveau C.A.P.
- Pour ses Services Commerciaux quartier Champs-Elysées
  1 Secrétaire Sténodactylo ayant bonne connaissance publicité presse.
- 1 Dactylo d'exécution expérimentée.
- 1 Pigeur. Ce poste peut convenir à retraité, bonne écriture indispensab., petite manutention.

Nombreux avantages sociaux.
Absences pour vacances d'été assurées.
Tél. pour rendez-vous 233-44-21, poste 319, ou écrire REGIE-PRESSE, Service du Personnel, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche pour siège à Paris

INGÉNIEUR
ou
CADRE INFORMATICIEN

De formation supérieure technique, niveau Grandes Ecoles d'Ingénieurs, il aura reçu des formations spécifiques dans les domaines de la gestion des entreprises et des techniques de l'informatique et sera appelé à assurer la responsabilité de projets informatiques de gestion.

Envoyer C.V. et prét. à nº 61.981, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MATÉRIAUX DE SECOND ŒUVRE DU BATIMENT
recherche pour
LABORATOIRE GOURNAY-sur-MARNE

INGÉNIEUR LABORATOIRE

Expérience LIANTS HYDRAULIQUES souhaitée.

Adresser avec référ. T.K., C.V., lettre manuscrite photo à WEBER et BROUTIN, B.P. 2, 77170 Servon.

Filiale Française d'un Grand de l'Informatique

Ingénieurs logiciel

Paris - Lyon
Chargés de l'assistance à la définition et à l'utilisation de nos systèmes,
Expérience dans le domaine de la gestion ou de l'industrie - Anglais indispensable.
Ecrire sous référence IL 3 avec C.V. + photo à la :
Direction du Personnel de DIGITAL
18, rue Saarinen, Zône Silic, 94528 RUNGIS Cedex.

CENTRE AUDIO-VISUEL LANGUES VIVANTES
(enseignemen supér., commercial et format. perm. d'adultes) proche banlieue ouest, métro, recherche à plein temps

ASSISTANT (E)
PEDAGOGIQUE - ANGLICISTE

pour coordination équipe enseignants, toutes langues et relations avec entreprises. Expér. enseignement anglais avec méthode audio-visuelle et laboratoire de langue indispensable. Autorité et sens relations publiques nécessaires. Ecr. nº T 05115 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

I.B.G.
recherche

DEUX JEUNES CADRES
fortement motivés par la formation et l'animation
— Acceptant déplacements.
— Ayant solides compétences.
— L'un en psychosociologie
— L'autre en technique de gestion des entreprises.
— Un à deux ans expérience.
— Rémunération suivant compétence.

Env. C.V. à I.B.G., 14, place de France, 95200 SARCELLES.

Organisme technique du secteur agricole PARIS
recherche

UN CALCULATEUR
Notion d'informatique et de statistique nécessaire.
Formation I.U.T. ou équivalent
Ecr. nº T 05083 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Société distribution composants cherche

INGÉNIEUR DE VENTES
connaissance marché SEMI-CONDUCTEURS indispensable. Ec. nº 19 152 P.A. S.V.P., 37, r. G.-Foy 75008 Paris

---

JEUNE CADRE

maximum 28 ans
ESSEC, HEC, SUP de CO (option finances, comptabilité)
2 ans minimum expérience.

AUDIT ORGANISATION

pour organisation systèmes comptables, mise au point procédures informatique.

Envoyer C.V. et prétentions à : nº 19256 P. A SVP, 35, r. Général-Foy, 75008 Paris.

Industrie chimique recherche responsable labo application résines, polyesters. Tél. CENAF - 742-98-39.

Niveau PUBLIC-RELATION pour situation grand standing. Ecr. nº 5.563 à ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 - PARIS, qui transmettra.

CLUB de PREVENTION, commune banlieue Ouest, recherche EDUCATEUR (TRICE) pour travail de rue, expér. exigée. T. : 971-76-06 ou 965-66-81.

Centre hébergement de Créteil, 16, rue de Joly à Créteil, ch. EDUCATRICE ou assimilé avec P.C. emploi immédiat. Tél. 899-38-03 ou écr pr R.-vs.

Société SERVICES, rattachée à un groupe international - SIEGE à PARIS, recherche MARKETING ASSOCIATE Expér. contacts haut niveau - AGE INDIFFERENT Adr. C.V. ss référ. 18.501 Grafa, 82, r. Fg-St-Honoré, 75008 Paris.

ALFA-ROMÉO
cherche RECEPTIONNISTE - dactylo - aide-comptable
Se prés. 52, av. Gal-Leclerc, 92100 Boulogne

P.M.E. COURBEVOIE cherche
RESPONSABLE TECHNIQUE D'AFFAIRES
A T. P.
electronique numérique et automatisme. Tél. 789-39-39.

GROUPE PHARMACEUTIQUE EN EXPANSION 300 PERSONNES
recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Dans un premier temps :
— résolution complète des problèmes ponctuels posés par les utilisateurs ;
— maintenance des systèmes existants ;
— programmation avec l'analyste responsable.

Expérience min. 2 ans
Connaissance matériel WANG et BASIC appréciée
Adr. C.V. et prétentions à :
GUERBET S.A.
16/24, rue Jean-Chaptal
93609 AULNAY-SOUS-BOIS

ANTONY - Parfumerie rech.
ESTHÉTICIENNE
av. références. Vacances juillet. 668-07-53, lundi et soir ap. 20 h.

AEG TÉLÉFUNKEN FRANCE S.A.
recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS
ou
TECHNICIENS SUPÉRIEURS
Parlant ALLEMAND.

Ayant 3 à 5 ans d'expérience de la vente et du contact clientèle pour vente matériel industriel, en particulier moteurs et câbles électriques.

Travail à PARIS.
Fréquents déplacements en province.

Avantages sociaux.
Frais de déplacement payés

Adresser C.V., photo et prétent à A.E.G. TELEFUNKEN Service du Personnel, 6, bd du Général-Leclerc 92115 CLICHY.

Organisme PARIS-17e
recherche
CONTROLEUR
ADMINISTRATIF et COMPTAB.
Adr. C.V. + photo à SOPRODA, 140, rue Marcadet, 75018 Paris.

SOGEN AVIS

Société de location de voitures en longue durée, en pleine expansion, filiale d'une banque nationale et du premier Groupe international de location de voitures,
recherche

3 JEUNES ATTACHÉS (ÉES) CCIAUX

habitués aux contacts auprès de Sociétés, pour gérer et développer la clientèle GRANDES SOCIETES et P.M.E.
La connaissance du secteur automobile et de l'anglais est souhaitée.

Postes à pourvoir sur Paris et sa région.

Fixe + commissions + frais remboursés, à titre indicatif, la rémunération moyenne après 2 ans d'activité est de 80 000 F par an.

Envoyer C.V. avec photo à SOGEN AVIS 19, rue Albert, 75013 PARIS.

Société fabricant pièces métalliques pour COMPOSANTS ELECTRONIQUES situés dans l'Essonne
recrute

INGÉNIEUR MARKETING

chargé de la recherche et du développement des produits nouveaux.

- Formation souhaitée : grande école technique + expérience commerciale.
- Langue anglaise exigée.
- Nombreux déplacements.

Adresser C.V., photo et prétentions sous nº 3634 P.M.P., 69, rue de Provence, 75009 PARIS qui tr.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE TECHNIQUES AVANCÉES
Banlieue SUD-EST
recherche

INGÉNIEUR

possédant de bonnes connaissances en électronique et physique générale, pour études de conception de matériels soumis à des environnements radiatifs.

Adresser curriculum vitae et photo à nº 62.210, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE ALLEMANDE
fabriquant réducteurs engrenages
recherche

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

pour organiser et développer les ventes de son matériel en France
- Langue allemande exigée.
- Poste basé région parisienne comportant déplacements France entière.

Adresser C.V. et prétentions sous nº 61.730 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01.

SYNDICAT PATRONAL INTERPROFESSIONNEL recherche

COLLABORATEURS-CADRES

Ceux-ci devront posséder :

— une bonne formation commerciale et industrielle ;

— une bonne connaissance des entreprises et le goût des contacts.

Adresser C.V., photo et prétentions s/nº 2956 à P. LICHAU SA, BP 220 - 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

GROUPE FRANÇAIS INTERNATIONAL - PARIS
recherche

AUDITEUR INTERNE

Il effectuera des missions d'audit mais participera également aux travaux d'analyses financières du Groupe.

Il sera l'un des futurs « Controllers » du Groupe.

Les candidats âgés de 25 ans minimum doivent justifier d'une expérience d'environ deux ans dans une firme d'audit anglo-saxonne. Une connaissance parfaite de l'anglais est indispensable.

Adress. C.V. et prétent. sous nº 7.131, « Le Monde », Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE
recherche son

RESPONSABLE DES ETUDES INFORMATIQUES

2 ans d'expérience dans une fonction analogue.

Le salaire annuel ne sera pas inférieur à 100.000 F.

Adresser C.V. à Monsieur THORET, S.G.P. B.P. No 88 - 75840 PARIS CEDEX 17.

Filiale Important Groupe Français
(100 millions de C.A.)
BANLIEUE OUEST
recherche

RESPONSABLE SERVICE CONTRATS ET MARCHÉS

CADRE II - 25 ans minimum

— Expérience contrats administration et export ;
— Gestion financière des contrats ;
— Etudes crédits clientèle.

Env. C.V. et prét. sous nº 61.805 à CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

Société NORBERT BEYRARD FRANCE
études économiques, financières Génie industriel
spécialisée dans Assistance technique au pays en voie de développement
68, rue Pierre-Charron, Paris-8e
recherche

INGENIEUR GRANDE ÉCOLE

avt sér. formation économique Et, dans la mesure du possible, expérience en matière de finances publiques.
Pouvant envisager séjours à l'étranger.
Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE NORD DE PARIS
recrute pour l'étude des problèmes d'élaboration et de maintenance de programmes de calcul des structures

UN JEUNE INGÉNIEUR
GRANDES ECOLES ou équivalent

Ayant une expérience de 2 à 3 ans dans l'utilisation des méthodes numériques du calcul des structures.

Connaissance du système CDC 7600 et des programmes d'éléments finis souhaitable.

Anglais lu indispensable.

Adresser C.V., photo et prét. No 61.248 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er

---

SOCIETE, Leader sur son marché, recherche

JUNIOR EXPORT
26 ANS MINIMUM
Déplacements sur zone anglophone pour prospection et négociation tous matériels pesage

Exigeons 2 à 3 ans expérience similaire

Ecrire à M. HOLTZ 8, rue Popincourt, Paris (11e) ou tél. : 805-84-40

Important Organisme de Prévoyance rech. dans le cadre de son développement

UN RESPONSABLE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Ayant, au minimum, 3 ans d'expérience pratique dans le domaine des assurances de groupe.
La personne retenue sera responsable des relations et des négociations avec les organisations professionnelles et certaines entreprises importantes, au niveau du siège.
Elle aura des liaisons fonctionnelles avec les bureaux de province.
Le poste est basé à Paris.

Ecr. avec C.V., photo et prét., nº 62.330 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Cabinet EXPERT des Compagn. d'assurances Parisien
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
Toulouse, Grenoble. SUP. ELEC.
30 ans minimum,
ayant quelques années d'expér. secteur industrie.
Ecr. à T 05.047 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

MADAME
NE DEMANDEZ PLUS D'ARGENT A VOTRE MARI

Le nº 1 ALLEMAND d'articles culinaires en émail vous propose de diffuser par réunions à domicile des PRODUITS NOUVEAUX et de QUALITE.
Si vous avez :
- 30 ans minimum,
- une voiture,
- si possible le téléphone,

contactez vite Mme GLASER au 604-05-38.

PICARD SURGELES
recherche pour ses magasins
DÉBUTANTS
niveau BTS distribution ou équivalent. Envoyer C.V. : B.P. 418, 95005 Cergy cedex.

INFASS
S.S.C.I.
recherche
ANALYSTE
Diplômé Gde Ecole. Equival. ou expér. démarr. syst. P.M.E.

ANALYSTE PROGRAMMEUR
(Niv. lic. ou ingénieur) pour application gestion sur mini-ordinateur.

Envoyer C.V. et prétentions à :
SOCIETE INFASS,
4, rue du Général-Leclerc
91230 - MONTGERON

S.F.E.N.A.

Importante Société d'équipements aéronautiques VELIZY-VILLACOUBLAY

recherche d'urgence

dans le cadre du développement de son département TEST AUTOMATIQUE

1) INGÉNIEURS CONCEPTEURS ÉLECTRONICIENS
pour étude, mise au point et intégration d'ensembles numériques.
Connaissances en logique ECL appréciées.

2) INGÉNIEURS INFORMATICIENS
ayant expérience ou formation orientée « Logiciel de base ».
Formation : Ingénieur ou équivalent.

Adresser C.V. et photo à S.F.E.N.A., B.P. 59, 78140 Vélizy-Villacoublay.

U.S.C.I. INTERNATIONAL
LEADER MONDIAL CARDIOVASCULAIRE

recherche pour la France

RESPONSABLES DE RÉGIONS

EXPERIENCE ET ANGLAIS SOUHAITES.

Ecrire C.V. et photo U.S.C.I., 95, route de Suisse, C-H 1290 VERSOIX (SUISSE).

Important Groupe de Presse souhaitant développer ses abonnements
recherche

SPÉCIALISTE VENTE PAR TÉLÉPHONE
(homme ou femme)

Cette personne devra constituer et animer une équipe efficace. Elle devra pouvoir justifier d'une expérience réussie de plusieurs années dans ce mode de vente. Ce poste important nécessite un candidat de valeur qui pourra faire ultérieurement une carrière intéressante dans le groupe.

Adresser curr. vitae et prétent. à Mme DURAND, 43, rue Carnot, 78000 VERSAILLES.
Discrétion totale assurée.

GROUPE IMMOBILIER INTERNATIONAL
recherche pour son siège à PARIS

ATTACHÉ (E) DE PRESSE
à temps complet

Ce journaliste expérimenté (5 ans minimum) sera chargé :
— des relations avec la presse écrite, radoi, T.V. ;
— des relations avec la presse écrite, radio.

Rémunération prévue : 120 à 150.000 F/an.

Ecrire. Nº 7.119 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

SOCIÉTÉ DE PROMOTION SANDERS
19, quai de l'Industrie
91200 ATHIS-MONS
recherche

COMPTABLES

possédant D.E.C.S. ou équivalent pour contrôle de ses filiales en PROVINCE.

Ecrire avec C.V. et photo.

IMPT ÉTABLISSEMENT FINANCIER NATIONAL
recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

pour réalisation et maintenance chaînes Informatique de gestion sur IBM 370/158 sous OS/VS. Possibilité FORMATION ET EVOLUTION de carrière.

Niveau maîtrise informatique débutant ou DUT + 2 ans d'expérience.

Envoyer C.V., photo et prétentions à Nº 4589 COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

GROUPE DE PRESSE
recherche pour revue du « BATIMENT »

UN JOURNALISTE Plein temps
UN (E) SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
UNE STÉNO-DACTYLO

Envoyer C.V., photo et prétentions Nº 5105 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.
Réponse et discrétion assurées.

GROUPE EUROPÉEN
C.A. 1978 : 2,2 milliards
recherche

RESPONSABLE DE SON SECTEUR RELATIONS PUBLIQUES HAUT NIVEAU

Travail réparti entre le siège social à PARIS et le siège administratif en province (2 h. PARIS)
Ce poste conviendrait particulièrement à :
HAUT FONCTIONNAIRE CIVIL OU MILITAIRE EN DISPONIBILITÉ.
PERSONNALITE DE PREMIER PLAN DE L'INDUSTRIE OU DES SERVICES
JEUNE CADRE BRILLANT (ENA ou X)
désirant par cette première fonction accéder à un poste de direction dans le groupe.

Rémunération prévue : 170 000 à 230 000 F/an.
Ecrire nº 7.118 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

PRENDRE EN CHARGE LA TRANSITION VERS UN LANGAGE DE HAUT NIVEAU...

IMPORTANTE BANQUE (Banlieue Est)
recherche

SPECIALISTE COBOL

pour former à ce langage et assister les programmeurs d'un important projet DB/DC (OS/CICS).

De formation IUT ou Expert en Traitement de l'Information, le candidat retenu dominera son sujet et aura un goût marqué pour l'enseignement.

Ecrivez à notre Conseil sous référence 309 M - Jean PORRACCHIA



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

secrétaires secrétaires secrétaires secrétaires

de direction



CHRYSLER FRANCE
recherche

SECRETAIRE DE DIRECTION TRILINGUE
(Français - Anglais - Espagnol)
pour ses Services d'Etudes à Carrières sous Poissy

SECRETAIRES DE DIRECTION BILINGUES
(Français - Anglais)
pour les Services de son Siège Social à Paris.

- 26 ans minimum,
- Capacités d'initiative et d'organisation
- Possédant plusieurs années d'expérience dans des fonctions similaires.
- BTS Secrétariat ou équivalent.

Nombreux avantages sociaux - Prime de langue.

Adresser dossier de candidature (CV + photo) et rémunération souhaitée à CHRYSLER FRANCE Administration du Personnel Cadres et ATAM 45 rue Jean Pierre Timbaud 78307 POISSY.

GROUPE DE PRESSE
Centre de Paris
rech. pour Direction générale
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
ayant réelle expérience professionnelle et très bonne formation générale. Excellente sténodactylo indispensable. Horaires décalés se terminent à 21 heures.
ECRIRE :
S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS

Secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE
PARIS 15e
recherche
SECRÉTAIRE
BILINGUE
FRANÇAIS-ANGLAIS
(Sténo anglaise appréciée)

Formation B.T.S. ou équivalent. Travail demandant initiatives. Expérience indispensable.

Adresser C.V., photo et prétent. nº 60929, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Importante Société
Nord-Ouest de Paris
recherche
pour ses Directeurs :
SECRÉTAIRES
STENODACTYLOS
Expérimentées, dynamiques. Bonne présentat. Postes stables. Adr. C.V., photo à Mme Linot, SELECTION, 40, r. de Chabrol, 75010 Paris
Téléph. : 246-41-57

IMPORTANT EDITEUR
pour la JEUNESSE
recherche :
SECRÉTAIRES D'ÉDITION
TRES EXPERIMENTES (EES)
pour ouvrages encyclopédiques.

Ecrire avec C.V. à nº 62281, Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q.t.

représent. offre

GROUPE FINANC. CANADIEN
recherche
REPRESENTANT
introduit en Europe et Afrique auprès clientèle fortunée. Rentabilité exceptionnelle pour clients et représentants. Ecr. réf. D 045 à Archat, 34, bd Haussmann, 75009 Paris, q. tr.

formation profession.

Formation professionnelle responsable socio-éducatif
1 AN STAGE REMUNERE
2.150 F mens. Age min. 23 ans Justifier expér. dans animation
Ouverture prochain cycle : octobre 78. Sélection candidatures fin juin. Renseignements et dossiers inscription :
Centre Public C.R.J.S.
BOIVRES 86000 POITIERS.

capitaux ou proposit. com.

ORGANISATEUR H.E.C. propose à importante P.M.E. mission de gestion de courte durée. Forfait envisagé : 20.000 F. Ecr. nº 2.543, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CAPITAUX DISPONIBLES
Fonds disponibles au niveau international pr projets rentables $ 300.000 minimum. Contacter :
Venture Capital Consultants
15300 Ventura Bd,
Suite 500 A
Sherman Oaks,
California 91403
U.S.A. (213) 789-0422.
Télex :
651355
VENCAP LSA.

Sté d'agents immobiliers suisse située au centre de Zurich cherche des contacts avec des partenaires français pour vendre à sa clientèle suisse des immeubles en France. Chiffre 61'242, Publicitas, Service International, CH - 8021 ZURICH.

Sté suisse ch. représentations produits français tous domaines. MATHEY B.P. 58. CH—1865 DIABLERETS.

propositions diverses

Professionnelle de soins esthétiques ass. détente et décontraction par relaxation et massages. TELEPH. : 543-04-37.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

VOLKSWAGEN 1300 - 1970
Moteur (5.000 km), boîte, pneus, freins nfs. Radio. Carr. bon état. Tél. : 633-83-01

LEYLAND BOURSAULT
Mini spécial noire - Neuve Disponible - Crédit au leasing possible. - Tél. : 293-65-45
11, rue Boursault, PARIS-17e

Part. vd LN Citroën oct. 77. 7.000 km. Gar. oct. 78. 17.000 F. Tél. : (16-4) 472-32-17

12 à 16 C.V.

604 - 76 Toutes options Gros crédit
Tél. : 644-16-31

5 CV
555 F par mois
DE SUITE SANS APPORT
48 mensualités
[illegible] de contrat 26640 F
MINI 850
17.035 F clés en mains
GARAGE DES ARDENNES
3, rue des Ardennes 19e
203.30.75 • 700.75.46

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans - 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
• 524.50.30 •

box-parking

A VENDRE 18e arr.
Dans immeuble récent
3 à 50 BOXES LIBRES.
Px intéressant suivant quantité.
Sur PLACE LUNDI, MARDI, MERCREDI de 14 h 30 à 17 h.
82, RUE DOUDEAUVILLE
TEL. : 723-38-48.

deux roues

A VENDRE MOBYLETTE
L 92 N S P 400 kilomètres.
ETAT NEUF
Porte-bagages - Clignotants. Marche arrière - Toit en plexi. PRENTOUT, 19, avenue Mme-d'Houdetot - 95600 EAUBONNE
Téléph. : 959-14-43.

demandes d'emploi demandes d'emploi demandes d'emploi

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT d'une société industrielle de 2000 personnes (C.A. 250 millions de Francs) désire assumer une responsabilité de

direction générale

dans une entreprise de dimension similaire ou plus importante.

- *48 ans. Formation supérieure et Business School.*
- *Gestionnaire dynamique de très haut niveau, est convaincu qu'une entreprise ne se justifie que si elle est rentable ; place néanmoins les relations humaines en tête de ses préoccupations.*
- *Maîtrise parfaitement l'ensemble des problèmes économiques et financiers de l'entreprise. Pratique les méthodes modernes de management et de marketing.*
- *Habitué aux négociations à l'échelon le plus élevé ; grande expérience des relations avec les partenaires sociaux : syndicats, organismes patronaux et Administration.*

Ecrire à No 59852 CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

GESTIONNAIRE EXPORT
— 34 ans —
E. S. C.

Dix ans expérience en gestion et coordination administratives, financières et comptables en France et à l'étranger de contrats à participation multinationale de vente à l'exportation d'ensembles industriels.

Anglais - Espagnol - Portugais
Accepte longs détachements à l'étranger.
Ecrire N° T 005095 M, REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur - PARIS 2e.

CADRE COMMERCIAL
Français - Anglais - Portugais
32 ans

Marketing management. International business. M.C. Gill University Montreal.

Rompu aux techniques nord-américaines de marketing et au commerce international.

Plusieurs années d'expérience de vente et gestion. Afrique. Europe et Amérique du Nord.

Recherche poste de responsabilité en Afrique francophone, anglophone ou lusophone.

Ecrire N° 7.129, « LE MONDE » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

JEUNE HOMME 28 ANS, LICENCIÉ EN DROIT
- *Responsable du personnel, entreprise 400 personnes, filiale d'un groupe important ;*
- *Responsable du recrutement, bilan social, logements, formation continue, etc.*

cherche poste
ASSISTANT DIRECTION RELATIONS HUMAINES
Offrant possibilités d'avenir.

Ecrire N° T 005075 M - REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

DIRECTEUR COMMERCIAL
SPECIALISTE VENTE
BIENS D'EQUIPEMENT LOURD
France - Etranger

53 ans, responsable animation équipe, marketing, promotion des ventes, négociation aux niveaux les plus élevés, gestion financière.
Grande puissance de travail.
Disponible pour tous déplacements France et étranger, recherche
SITUATION SIMILAIRE ou POSTE RESPONSABIL. DANS EQUIPE DE DIRECTION GENERALE.

Ecrire n° 62.612 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

CADRE
CHEF COMPTABLE
33 ans. 14 ans d'expérience générale, industrielle, budgétaire, fiscalité, payes, trésorerie, Institut ccial de Normandie. Capacitaire en droit. D.E.C.S. en cours. Stage traitement informatique.
Bourgogne - Rhône-Alpes.
Rech. poste à responsab.
Ecr. no 2575, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

INGENIEUR CIVIL + CHEBAP + Inform. Nat. libanaise, 30 a., 5 ans expér. Paris, Bât. ouvr. art., cherche poste B.E.T. ou entrpr. France et Moyen-Orient. Ecr. nº 2582, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Vous travaillez avec le MAROC Spécialiste contrôle marchandises, quantité, qualité, contrôle d'expédition. Contrôle document, ch. situation dans société travaillant avec le Maroc. - Ecr. à M. Roger MOLLIMARD, 34, rue Berthier 91170 VIRY-CHATILLON

Anc. légionnaire, moniteur sport, expert close-combat, 26 ans, recherche place garde du corps en protection rapprochée.
Téléph. : 567-60-10, après 10 h.

DESSINATEUR, ch. exécution plans de pav., de rénovation, tout graphisme. Tél. : 626-74-87.

J. Homme, 23 a., angl., allem., bonne pré., étud. ttes proposit. à plein temps ou à mi-temps. TEL. : 772-27-66.

INGENIEUR E.S.T.P., I.C.G., 48 ans, polyvalent, combatif mais raisonnable, susceptible prendre en main réalisation importante et/ou problèmes complexes, ch. poste en rapport, 16, r. des Marnes. Tél. 709-27-74. TRON, 92410 VILLE-D'AVRAY.

Jne Fme 36 ans, cherche poste COMPTABLE Paris Sud ou centre, libre de suite. Accepte mi-temps intéressant. DELOIZY. TEL. : 378-20-41.

EXPORTATION. J. F., 36 ans, B.T.S. commerce international TRILINGUE espagnol, anglais. 7 ans d'exp. EXPORT dt 3 ans responsable transit transport export ch. poste similaire, rég. parisienne ou Sud-Est France. Libre rapidement.
Ecr. nº T 05 084 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGENIEUR D'AFFAIRES
41 ans
I.C.I./E.S.C.
spécialiste exportation produits industriels, métallurgiques, techniques. Expérience direction export, administrative et commerciale, développem. marchés.
ANGLAIS/ALLEMAND
recherche
Poste responsable exportation. Possibilité déplacements.
Ecr. à T 04.969 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE DE DIRECTION
- 40 ans manager, autodid. Compétence gén. confirmée.
- Gde expérience prod. métal. et sidér. (aciers alliés, inox et ordinaires).
- 8 a. direct. dépt oxydécoupage (gestion adm, techn. et commerciale).
- Sens commercial, organisateur, créateur, combatif, sens respons. init. et commandem.
- Gde facilité adaptation toutes branches d'activités. Accept. éventuell. déplacements France/Etranger.

Conn. anglais, arabe et notions italien.
Cherche sit. adjoint chef d'entrepr. ou direct. P.M.E./P.M.I. rég. Paris de préf. Lib. de suite. Ecrire A.R.E.F., 7, cours du Buisson - Noisiel, 77420 CHAMPS-SUR-MARNE.

Directeur ccial et technique 44 ans (ingénieur niveau A.M.). Trilingue français-angl.-espagn., notions allemand. Spécialisé en électricité industrielle - Electronique - Electromécanique - Traitements de surfaces - Circuits imprimés, ch. situation de haut niveau, région parisienne.
Ecr. nº 6.023, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Homme, 34 ans, comptable principal, niveau BP, 13 ans expér. comptabilité générale analytique, déclaration sociale et fiscale, bilan. Libre de suite - 5.000 F X 13.
Ecr. à 82.184 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Chef de fabrication, cadre, 49 a. forte expér. décolletage, découpage, reprises, montages, méc. gén., électr., entret., T.T., revêt. O.S.T., px rev., achat, ss-trait., client., bil. Fr.-Esp., ch. sit., région indifférente.
Ecr. à 6.022, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FEMME INGÉN. CHIMISTE
nombreuses années de trav. en labo de synthèse organique, bne connaissance de l'angl., dactylo, s'unaltant se diriger vers fonction commerciale, cherche poste en rapport avec ses connaiss. Tél. 350-25-70.

ÉCONOMISTE
40 ans, 16 ans d'expérience Afrique et Amérique latine.
Esprit très indépendant, grande capacité d'adaptation, excellent contact à tous niveaux, recherche situation active

RÉGION TOULOUSE
Missions à l'étranger acceptées. Libre rapidement. Rémunération actuelle à l'étranger : 260 000 F. Etudierait toute proposition si perspectives d'avenir dans la région.
Ecrire nº 7128, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09

INGÉNIEUR E.T.P.
11 ans d'expérience variée en programmation et en maîtrise d'œuvre sur plusieurs centaines de M2 de plancher d'immeubles neufs et anciens.
recherche un
POSTE AU NIVEAU DIRECTION
chez tout Maître d'Ouvrage développant d'importants investissements immobiliers.
Ecrire N° T 004926 M, REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

GESTIONNAIRE
50 ans, licence droit, I.C.G., I.S.A.
Anglais et Italien courants
20 ans expérience bancaire approfondie

Pratique. — Direction et gestion d'entreprise, Finances, Comptabilité, Trésorerie, Juridique, Droit des sociétés, etc.

Cherché : Direction générale, Direction financière ou administrative, secrétariat général.

Ecrire nº 2568, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

ORGANISATEUR INFORMATICIEN
Polytechnicien
12 ans d'expérience
cherche poste à responsabilités, secteur tertiaire.
Ecrire nº 2523, « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Si vous recherchez pour votre entreprise industrielle implantée en région parisienne

UN DIRECTEUR
possédant une bonne expérience de la direction d'une P.M.E. et une grande compétence ccîale. avec résultats de réussite assez exceptionnels, je peux me mettre à votre disposition dans un bref délai.

Ecr. nº 62.516 Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er

U E R demande pour des
ASSISTANTS ès Sciences et 3e cycle
9 ans ancienneté enseignement-recherche.
Nombreuses Publications LAFMA 72.
Postes de **MAITRE-ASSISTANT**
S'adresser à l'U.E.R. de physique, Université Paris 7, 2, place Jussieu, PARIS-5e.

J.F., 20 a., rech. garde enfant juill. bord mer, ayant permis et fait colonies.
Ecr. à 8.881, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SUPÉRIEUR 46 a.
possédant parfaite connaiss. du montage et du suivi des opérations immobilières, rech. poste de responsabilités. Ecrire référ. nº T 05103 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur 75002 Paris

CHEF COMPTABLE
43 ans, niv. D.E.C.S., bne expér. Prof. ds entrep. ind. et ccîales. Pratiq. contrôle gest., ch. pl. st. Ecr. no 2570 « le Monde » Publ., 5, r. d. Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

INGÉNIEUR E.T.P. + I.A.E.
RESPONSABLE d'AFFAIRES
Haut niveau France et étranger.
13 ans expérience T.P., banque et bâtiment, cherche poste à
HAUTE RESPONSABILITE
— Large autonomie.
— Basé région parisienne.
Ecr. nº T 004963 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

D.E.C.S. complet
4 années expér. cabinet expert comptable. - Tenue, surveillance comptabilités entièrement informatisées.
J.H. 27 ans. Dispon. 1er sept. 78.
Ecr. nº 2581, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ACHETEUR 44 ans
Exp. Matériel Electrique, relance, suivi, gestion de stock, approvisionnement.
Ecrire : M. EGOT,
96, bd Batignolles, 75017 Paris

Je perds mon temps dans un Enseignement supérieur paralysé jusque dans ses organismes de recherche et ses Ecoles d'ingénieurs et où il ne m'est plus possible d'entreprendre.

INGÉNIEUR DES INDUSTRIES CHIMIQUES, DOCTEUR ÈS SCIENCES,
j'ai 45 ans, de très bonnes références d'enseignant (Ecole d'ingénieur), de formateur d'adultes et d'animateur d'équipe de recherche (chimie, physique). Quelle tâche et quels moyens me proposez-vous dans la région Rhône-Alpes ?

Ecr. nº 7130, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Hom. 28 ans. H.E.C., D.E.S.S.
CONSEIL et FORMATION
analyses, diagnos. plans, programmes, de format., animat., bonne expér. format. ouvrière, ch. emploi similaire ou respons. ds fonction personnel ou format. Ecr. nº T 05086 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H. 28 ans
B.E.I. - B.T.
ADJOINT DE DIRECTION
dans magasin de confection de luxe, ch. poste à responsabilité.
M. Didier BERGER
6, rue de l'Avre (Appt 335)
78340 Les Clayes-sous-Bois

traductions

Demande

Traductions à part. de l'allem. et l'espagnol d'ouv. litt., scient., etc., par traduct. ayt sél. 5 ans en Allemag. et 8 ans en Espag.
Ecr. nº 7.098, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

travail à domicile

Demande

FRAPPE de vos manuscrits, thèses, sr I.B.M. sphère, rapide. Téléph. : 926-95-00.

occasions

Ach. comptant bijoux, or, brill., etc., argenterie — Tél. 770-17-25 OPERA, 4, Chaussée-d'Antin. ETOILE, 37, aven. Victor-Hugo. PERRONO, vente en occasion.

EN SOLDE, moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 100.000 m2 sur stock. Téléph. : 355-66-58.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

Métro EXELMANS appt 3 p., soleil, Tél., balc., 2 850 F mens. TEL. : 345-55-10.

18e METRO SIMPLON
DIRECT PROPRIETAIRE
Immeuble neuf, grand standing, 2e ét., calme, stud., entr., s. de bns, w.-c., cuis. indép., terrasse s/jdin, Tél., cave, 1 070 F ch. c. T. 222-07-56 m. 9/14 h., s. 18 h. 30/20 h., sauf mercredi.

RUE DOCTEUR-BLANCHE
STDG S/VERDURE GD STUDIO, 1 120 F. Téléph. : 266-92-15.

Région parisienne

DANS VINCENNES, Mo Saint-Mandé-Tourelle, dans immeuble de stdg appts 5 p. en duplex tout cft, libres immédiatement. TEL. : 874-77-04.

ASNIERES
(gare Bois-Colombes), récent studio tout cft. Tél., parking, 870 F ch. compr. — 742-99-09.

A L'ISLE-ADAM
proche de Paris
et à la campagne
à louer
3 pièces : 1 500 F par mois
4 pièces : 1 800 F par mois
5 pièces : 2 000 F par mois
charges en sus.
Résidence La Croix-des-Vignes 92, avenue des Bonhommes. SECAU. Téléph. : 272-16-75.

BECON Près gare Imm. récent.
Liv. + chbre. Tt cft. Tél. Park. 1.100 F + charges. — 742-99-09.

locations meublées Offre

Paris

Etoile, 11, rue Arsène-Houssaye. Très grand dble living, 1 chbre, luxueux, env. 120 m2, 1 bain, 1 cuis., 3 500 F. S/place mercredi de 11 h. 30 à 13 heures. Cabinet J. COURTOIS 261-80-02.

immeubles

Achète immeuble vide ou occupé ou hôtel Mur et Fonds Paris. M. Pasternack, chemin du Serin, 06610 La Gaude.

REPUBLIQUE IMMEUBLE de bureaux, LIBRE. 1.800 m2, 70 BUREAUX. Prix : 6.700.000 F - 580-54-08.

locations non meublées Demande

Paris

Particul. recherche appartement Montparnasse ou St-G.-des-Prés 150 m2 environ. Bon état, calme, ensoleillé. Loy. mens. maxi. 4 500 F + ch. Agences s'abstenir. Tél. : 941-16-87, après 17 h. 30.

Couple cherche à Paris un appt 2-3 pces (50 m2 env.). Prix raisonnable. Agence s'abstenir. Tél. de préférence après 19 h. au : 329-04-61.

Ch. appt 4 p. 95 m2 min., Paris : 13e, 14e, 15e, parkg, libre juin-juillet. Tél. au 329-04-89 ou écrire A. du Temple, 31, rue de Buci, 75006 PARIS.

Chambre 5e, 6e ou 14e, si poss. 350 F max., ind., urgt pr étud. Ecr. nº 6 002, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INTERNATIONAL HOUSE
rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49**
pour cadres de banque et FONCTIONNAIRES

Région parisienne

Pour Société européenne cherche VILLAS, PAVILL. pr CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. : 283-57-02.

Etude cherche pour CADRES : Villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4 000 F maxi. 283-57-02.

appartem. achat

VERSAILLES (R. D. ou N. D.). Partic. ach. appart. 125 m2 min. De préfér. immeuble ancien. Trav. possib. Téléph. 950-18.16.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris-15e, 17e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement compt.

Rech. appts 1 à 2 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Paiement comptant chez notaire. TEL. : 873-23-55.

appartements occupés

SAINT-DOMINIQUE
2 p. occupées, loi 48, 200 000 F, PROMOTIC 322-15-89.

hôtels-partic.

Calme, rue privée 19e, maison 9 pces, cft, courette, 800.000 F. Tél. : 201-62-59.

SURESNES, magnifique maison de maître, somptueuse récept., 7 chambres, ravissant jardin 2.200 m2 — « TAC » - 329-33-38.

immobilier (information)

L'IMMOBILIER
Numéro de mai 1978
« 4 Résidences de qualité »
- Les Jardins du 17e – SIVEGI
- Le Montsouris – SIVEGI
- Résidence Tesson Parmentier – PIERRES ET BRIQUES
- Le Parc Royal – SOREMA avec le concours du Groupe PIERRE BATON S.A.

Documentation sur demande :
12, rue des Lions St Paul 75004 PARIS

Nom............................
Adresse........................

هكذا من الأصل

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

PROPRIETAIRE vend 2/3 pièces. 3e cour. Ascenseur. A rénover. 400 000 F. Heures de bureau 734-99-75.

PORTE DAUPHINE dans très bel imm. studio 27 m2 + 37 m2 jardin privatif. Prix : 250 000 F avec crédit. Tél. : 278-77-63.

Butte Montmartre exceptionnel 2 ateliers artiste en duplex, c., bains, W.-C., chf. cent. V.-O. 35 m2 libre 6 m haut 150 000 F. 65 m2 loué 7 m haut 250 000 F. 520-13-57 ou 14-16 h. samedi, dimanche, lundi, 55, r. Abbesses

AV. SAINT-MANDE (près), grd 5 P. + terrasse, imm. récent, excellent état, plein sud, box. 705-24-10.

4e, rue Spontini. Rez-de-chaussée 200 m2., park., gd conf. Px int. T. matin 705-82-10. Vis. 11-13 h.

AVENUE GEORGES-MANDEL, somptueux Rez-de-Ch. 200 m2, jardin d'hiver, décoration raffinée. Téléphone : 567-22-88.

RUE DE SAUSSURE
Immeuble rénové, très beau, studio plein sud, terrasse, 125 000 F Tél. : 504-22-56 le matin ou 522-95-20.

MAIRIE VINCENNES, récent entrée, séj., 3 chbres, cuis., tt confort, balc. 328 000 F. 246-63-85

NATION, près boulevard Picpus, pierre de t., entrée, cuis., séj. + salon, 2 chbres, tt cft, chf, asc. 465 000 F. Tél. : 344-71-97.

Urgent, Particulier à particulier, vend 2 studios tout confort, 14e et 20e arrondiss. Bon placement. Tél. : 579-77-19.

VENTE AUX ENCHERES
Rue G.-Vicaire, 6 P. 125 m2. Pierre de taille, 2e étage. Crédit possible par Crédit Foncier. Me P. JOURDAIN. 271-14-34.

7, RUE DE L'ASSOMPTION
Appts de 164 et de 196 m2, Balcon, parking, sous-sol. Petit immeuble neuf.
Sur place de 14 h à 19 h. GEFIC. Tél. : 224-10-28.

Mo SEVRES-BABYLONE 100 m2
IMM. CARACTERE, 3e étage
4 P. entrée, cuisine, bains, wc, tél.
11, rue de Babylone, sur rue. Mardi, mercredi, 14 à 17 heures.

16e FACE BOIS - Vue exceptionn., très élégant dble livg, 2 ch., 2 bains, roberie, cuisine équipée. - Exclusivité AUDOLI - 525-77-11.

Rue de DURAS. Imm. ancien, 2 P. - Cuisine, bains, CALME. 270.000 F - 266-92-15.

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tournelles
Rénovation de grande qualité, du STUDIO au 2, 3, 4, 6 pièces en duplex. Visite du mardi au samedi inclus, 16 h. à 19 h. ou téléphoner heures bureau. 359-30-85

SUR VILLA REUNION
Très beau liv. + 2 chbres Cuis., bains, w.-c. 96 m2 Tt conft - Calme
Tél. au 256-20-23

République - Voltaire
ATELIER ARTISTE
5 P. 2 bains - Caractère 105 m2 - R.-de-ch.
Prix : 450.000 F
Tél. : 700-18-22 ou 909-42-44

XVIe - IÉNA
Dans bel imm. pierre de taille
GRAND 5 PIECES Salon, salle à manger, 3 chbres sur rue et cour dégagée
Petits travaux
PRIX : 880.000 F
S/place mercredi de 13 h. 30 à 17 h. 30 et jeudi de 14 à 18 h. 30.
11, RUE DE BASSANO ou TEL. 723-96-05.

MARAIS PROCHE THORIGNY
Bel imm. XVIIIe de caractère et de bon standing. - Parfait état. 2e ét. s/rue. VRAI 3 P. Haut de plafond - Cuis., w.-c., bns, moderne, chff. centr., tél. Px 398.000 F. Crédit 80 %. Voir pptaire mercredi, jeudi, 14 h. 30 à 18 h. 30, 31, rue CHARLOT-3e.

LAMARCK Sur jardin 2e ét. - Joli
2 pces, cuis., s. de bains, w.-c. CLAIR - SOLEIL.
Prix : 170.000 F. — 387-27-60.

TROCADÉRO
7 P., 3 s. de bns, 6e ét., gd cft. MICHEL ET REYL 265-90-85.

CHARDON-LAGACHE
PROPRIETAIRE VEND dans hôtel particulier rénové GRAND APPARTEMENT 111 m2 + terrasse 90 m2, living 40 m2 + 2 chambres + 2 s. bains. Tél. SUR PLACE MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, 14-17 H., 25 bis, rue Chardon-Lagache.

17e COURCELLES WAGRAM
DANS BEL IMMEUBLE 2 A
Triple récept.+loggia, 3 chbres. Studio, service, tout confort.
210 m2
PREVOIR TRAVAUX
Visite s/place le 10 mai de 11 à 16 hres, 111, r. Courcelles, 6e ét.

3e SAINT-CLAUDE
BEL IMMEUBLE ANCIEN
Living, chambre, cuisine, bains. Tél. : 266-67-06

17e WAGRAM
PROPRIETAIRE VEND dans bel immeuble pierre de taille - rénové
Gd 6 pces en DUPLEX
Entièrement refait neuf
TRES ORIGINAL
PRIX : 1.250.000 F
Voir mercredi, jeudi, 14-18 h., 4, RUE PUVIS-DE-CHAVANNES ou 723-91-28.

16e aven. Président-Wilson
Part. à part.
Très bel immeuble - Tt confort 3 pièces, 110 m2 - Plein soleil
Tél. après 18 heures : 531-98-58.

PORTE DE PASSY
Grand 5/6 P. + 2 jard. privés. Imm. stand. 2 chbres de serv. 265-00-72 ou 224-53-75

Avenue VICTOR-HUGO
Imm. grand standing. 5 PCES, 150 m2 environ, chbre service. MARTIN Dr Droit. — 742-99-09.

Métro LAMARCK
Dans imm. pierre de taille. 2 p., cuis., w.-c., bains. Entièrement refait nf. A partir de 150.000 F. 770-73-77 le matin ou 522-95-20

CHARDON-LAGACHE
PPTAIRE VEND dans hôtel particulier - rénové
UN 2 PIECES 70 m2
Double liv., gde chbre, s. de bains, cuisine, tél.
UN BEAU STUDIO 35 m2 S/JARDIN - Tout conft
S/PL. MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, 14 h. - 17 h., 25 bis, rue Chardon-Lagache.

Paris Rive gauche

TOUR EIFFEL (près)
Imm. pierre de taille, asc. payé, 3 P., CUIS., BNS - 259.000 F. Mardi, merc., 14 h. à 19 h. 5, BD GRENELLE - 870-87-10.

157, BD SAINT-GERMAIN
Situation exceptionnelle
4 P., tt cft, 115 M2, entresol, cour calme, caractère. Sur pl. : mercredi, jeudi, de 15 h. à 19 h.

CHAMP-DE-MARS
2 pièces, 38 m2 - 197.000 F. Calme, verdure - 322-15-89.

FELIX-FAURE
Dans superbe imm. pierre de taille. 5 PCES 120 m2, tt cft, soleil - Tél. : 293-62-16.

Pr. PORT-ROYAL, 3 P., 90 m2. LIVING 32 m2 + 2 chambres. Balc. Soleil. 480.000 F. 535-86-37.

MONTSOURIS 10e étage Vue/Paris
4 P. 95 m2 + 30 m2 balc. Tél. Park. 620.000 F. 589-49-34.

ALESIA Imm. fin 77 Beau 3 pces
+ terrasse 30 m2 - CHARME Calme. - Soleil. - 320-99-80.

CHAMP DE MARS 7e - Asc. 240 m2
Récept. 4 chbres. 3 bains. Plein de charme et soleil. - 293-47-05.

LUXEMBOURG
STUDIOS DUPLEX
3/4 P. IMM. RENOVE CARACTERE
par architecte - GD CONFT. Tél. 140.000 F. — 296-12-93.

LA MOTTE-PICQUET
STUDIO. 119.000 F. - 579-75-80.

5 P. ODEON - 130 m2
Imm. Directoire
CHARME PROVINCIAL
633-29-17 - 577-38-38

ATELIER ARTISTE 73 m2 balcon
MAUBERT-MUTUALITE
Cuis., chbre, bains, ét. élevé. Ascenseur. - 331-81-11.

FALGUIERE - VOIE PRIVEE
— MAISON 104 m2 + grenier.
— MAISON ATELIER 115 m2 + 3 p. 82 m2. Cft. RIC. 02-44.

PROXIMITÉ IMMÉDIATE
NOTRE-DAME
Petit imm. entièrement restauré
2-3 PIECES 83 m2 ENVIRON
Gros œuvre et aménagements
TRES SOIGNES
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

15e Beau 2 PCES. Tout confort + jardinet. - Exceptionnel 165.000 F. - Ce jour 14/18 heures, 121, rue Brancion. 306-15-30 - 366-07-38

PARC MONTSOURIS (14e)
Double living + chbre. Balcon. Confort. Vue très étendue. 5e ét. sans ascenseur. Tél. : 588-56-75

15e - Métro LOURMEL
2-3 pièces sur rue, 2 exposit., entrée, cuis. équip., s. de bains, wc, chauffage indiv. Tél., cave, 6e sans ascenseur, calme. Très bon état. 220.000 F - 734-83-25.

219, bd Raspail - Luxueux duplex original, terrasse 85 m2 envir. + 10 m2 de terrasse. Etat impeccable. Double living, 1 chambre, cuisine, bains, tél. Cave. Sur place : mercredi et jeudi, de 14 h. 30 à 16 h. 30. Cabinet J. COURTOIS 261-80-02

ECOLE-MILITAIRE - Dans imm. neuf, grand séjour, 2 chambres, balc. Soleil - 705-24-10

PLAISANCE — ODE. 95-10
ATELIER ARTISTE
40 m2 - Hauts plafonds.

PRES MOSQUEE
3/4 pièces, 80 m2. Tout confort. TEL. Ascens. Cuisine équipée. PARFAIT ETAT. 560.000 F - Téléph. : 325-89-90.

13e QUARTIER CHOISY
ETAGE ELEVE
Ds immeuble neuf. Tt confort.
AVEC 40.000 F
STUDIO, CUISINE, BAINS
Téléph. : 256-67-06.

5e PIÉTONNIER
Part. vend Studio tout confort, poutres apparentes, 180.000 F. Tél. : 325-18-48. Ag. s'abstenir.

PRÈS SEINE
Charmant appartement de caractère en duplex, 120 m2, living + 2 chambres, 2 bains, cuisine équipée, dressing room. Prix justifié.
Serge KAYSER - Tél. 329-60-60.

PLACE DES VOSGES (MÊME)
MAGNIFIQUE APPT 8 PCES + dépendances et garage. Exceptionnel. 1.850.000 F. Etude des Vosges - 278-09-40.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe siècle, restauré, 2 à 5 pièces de 92 m2 à 170 m2. Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

Métro COMMERCE
Immeuble pierre de taille, 3 p., 6e étage, ascenseur, confort. Jean FEUILLADE — 566-00-75.

RUE JACOB
Dans bel immeuble 1850
6 P 230 M² Standing, possibilité profession libérale + chambre service - 720-96-55, le matin.

appartements vente

Région parisienne

CHENNEVIERES/MARNE, près toutes commodités, R.E.R., autobus, gare S.N.C.F., réseau Est. Particulier à particulier vend ds ensemble mod., résidentiel, bel appartement : entrée, beau séjour, loggia, cuisine, 3 chbres, 2 s. de bns, W.-C. ind.; nbx placards, cave. Prix : 220.000 F. M. CRETON, tél. 374-55-41 A.-M.

A vendre Bois-d'Arcy, appartement 2/3 P. 66 m2 ds rés. très calme. Cave, parking, loggia, sans vis-à-vis. Possibilité garage 160 000 F. Tél. 045-49-29 ap. 18 h.

Champigny, 10 min. R.E.R. Part. vend 3 P. cuis., cave, parking 63 m2. 170 000 francs. Tél. 706-55-93, après 17 heures.

IMMEUB. NEUF ST-GRATIEN RESIDENTIEL
4e et dernier étage. 5 p. 106 m2 + 16 m2 terrasse. 2 park. Cave. Px 550.000 F. - Tél. : 989-31-74.

MEUDON - BELLEVUE
5 pièces 122 m2, 4 chambres + 110 m2 jardin privatif, 910.000 F, 2 parkings compris. Visite s/pl. : 34, av. Gallieni, tous les jrs de 18 h. à 20 h. T. : 027-14-13 ou COCIM 387-84-30

VINCENNES R.E.R.
5 PCES Près bois P. de taille
Sur rue et jardin - Soleil Tt cft. Balc. Tél. Parking. 430.000 F. Tél. 824-73-33.

VERSAILLES grd siècle - 5 P. 120 m2, cave, park. 630.000 F. Bur. : 950-87-23 ou 950-92-68 soir.

SAINT-MAUR - Part. vend dans imm. bourgeois, P. de t., Appt duplex, 3e et 4e ét., sans asc. 8 pces luxueusement décorées, cuisine aménagée, 2 bains, wc, 2 caves. Tél. à partir de 17 h. : 283-85-33

MEUDON - BELLEVUE
4 pces 95 m2 + 10 m2 loggia, 3 chbres, 635.000 F + parking. Vis. s/place : 34, av. Gallieni, tous les jours de 18 h. à 20 h. T. : 027-14-13 ou COCIM 387-84-30

MEUDON - BELLEVUE
Studio de 30 m2 sur jardin : 197.000 F + parking. Visite sur place ts les jours, 18 h à 20 h., 34, av. Gallieni - Tél. : 027-14-13 ou COCIM, 387-84-30

Boulogne résid. - ENSOLEILLE. Appt 65 m2. Tél. Confort. Prix intéressant - Tél. 604-06-18 pr RV.

NEUILLY
Magnifique studio, kitchenette, bains, refait neuf. - Dans hôtel particulier. - 567-22-88.

COURBEVOIE (gare)
Beau 2 pces. Entièrement refait neuf. Cuis., wc, bains. 145.000 F. Possib. crédit. — Tél. 522-95-20.

CREIL
IDEAL PLACEMENT
Imm. récent - Très beaux
3 PIÈCES tout confort
Balcon - 107.000 F
Avec 20.000 F comptant + crédit
Gros rapport - Location assurée
Documentation sur demande
345-86-41

NEUILLY BARRÈS
150 m2 env. - Ancien - Standing
Belle réception sud sur bois
2 chbres + chbre de service
Claude ACHARD - 624-76-97

BOULOGNE près Métro
4 P. 80 m2 Dépendance tt conft, 2e ét.
Visible mardi 9, de 11 à 15 h. 135, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres JOUBERT et ANDRE. 266-67-06

Province

NICE quart. Gambetta, 100 m. mer, coquet 2 p., cuisine équipée, bains, w.-c., 3e ét. sans asc., 200 000. MADDOLI, 18, r. St-Philippe Nice. T. (93) 88-48-04.

locaux commerciaux

Présentation meubles et décoration, rech. 4e, 6e, 7e, 8e et 16e, local commercial à louer, Surface pour exposition : 250 m2 sur rue et étage + bureaux 150 m2 + appt. : 100 m2 + cave. Souhaite locaux non aménagés et négociat. directe de préférence. — Tél. 535-68-77.

bureaux

1 à 20 BURX tous quartiers. Location sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55.

15e Métro DUPLEIX
Petit imm. 30 burx, parfait état, 8 tél., park., 400 000 F PAR AN. 720-56-62.

fonds de commerce

ROYAN Pas-de-pte, état neuf, centre ville, 11 m. vitr. angle, 2 niveaux, appt F3, sous-sol, raison familiale. Écr. à T 5.030 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

A VENDRE
dans centre cclal AVIGNON, PAS-DE-PORTE, pour emplac. 40 m2, bien situé, propriété des murs en leasing. Prix de vente : montant du leasing déjà remboursé depuis ouverture du centre commercial, conviendrait pr création parfumerie, jouets, chasse et pêche, etc.
TRES BONNE AFFAIRE
URGENT, cause transfert du fonds de commerce actuel pour agrandissement. Ecrire sous réf. T 5109 M - REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

URGENT
RUE DE SEVRES
Vendons magasin ts commerces Prix très intéressant. Bon placement. Téléphoner au 548-54-36.

A CÉDER
CABINET MÉDICAL
SECTEUR
MARSEILLE SUD
IMPORTANTE CLIENTELE
Ecrire EUROSUD, no 3.551
2, rue Breteuil
13001 MARSEILLE

CAVAILLON vends murs magas. 50 m2 total. équipé, décoré, tél., vitrine, util. immed. ss frais poss. ts comm., emplac. 1er ordre, prix intér. vte directe. M. LEMIC 84220 Le Coustellet Tél. : (90) 71-92-92 matin.

usines

75 km PARIS-OUEST
prox. ANET (28), usine 510 m2 construct 74. S/ZI, tte équip. S/7 000 m2 terr. entièrem. clos, élect. 110 kW. Vte ou loc. vte. T. : 16 (32) 36-75-38 h. bur. ou écr. A. PARTURIER, 12 rue René, 92700 Colombes.

locaux indust.

QUAI JEMMAPES, 10e, imm. cclal 7 niveaux (R.+6) pour industrie, 1.500 m2 développés. Nombreuses possib. Travx à prévoir. Prix 2.500.000 F - THIERRY FABIEN - 525-93-92.

pavillons

BOUGIVAL résidentiel - Récent 4 PCES sur sous-sol total, gar., jardin : 430.000 F - 827-57-40

RUEIL, 7' R.E.R. - Part. vend pavillon 125 m2 habitables + sous-sol total. Jardin. Gd cft. 680.000 F - Tél. 977-39-82 ap. 18 h.

ASNIERES-BECON, quartier calme et résidentiel. Réception 60 m2, bureau, 5 chbres, parfait état. Gar. 3 voitures, 650 m2 de terrain : 1.200.000 F - 788-49-08

Rech., Paris-banlieue proche, petite maison libre, sympathique, à rénover ou non, jdin si poss. VIDAL, 758-12-40
41, rue Ybry, à Neuilly-s/Seine

terrains

CORSE COTI CHIAVARRI
Part. vd terrain pied ds l'eau, viabilisé. Electricité. 6.090 m2. 280.000 F - Tél. 990-59-91.

1 km. Sens, terrain 1 500 m2, bord Yonne, peupliers, idéal caravaning ou pêcheur. 28 000 F. Tél. (93) 99-04-13.

SOLOGNE
A VENDRE
TERRAINS viabilisés et constructibles avec ou sans étangs et bord rivière également terrains pour création étangs. Tél. matin 9 h. à 11 heures au 16 (38) 35-00-58.

HOULGATE. Terrain à bâtir. 2 500 m2. Eau-gaz-électricité. 59 F le m2. 359-30-85, h. bur. ou 567-07-08, après 20 heures.

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER
ACHETE COMPTANT
TERRAINS
TOUTES SURFACES
à partir de 5 000 m2
Faire offre :
Société DEVIQ,
60, av. Joffre, 60 CHANTILLY.
Tél. : 16 (4) 457-12-82.

viagers

JARDIN DES PLANTES
BEAU 3 P., 65 m2, tt cft, occupé par vendeurs 79 et 81 a. 200.000 - Eicher, tél. 359-99-69.

7e. Beau 10 m2, soleil, vue, service. Occupé 2 têtes 76/79. Cpt 310.000 F, rente 4.200 F.
VIAGER 130, rue de Rivoli. 233-05-75.

MONTPARNASSE - Beau 70 m2, balcon, 270.000 F sans rente - Occupation limitée 12 ans -
F. CRUZ 8, rue La Boétie. 266-19-00.

Société spécialiste viager
F. CRUZ 8, rue La Boétie. 266-19-00.
Prix indexation et garantie - Etude gratuite et discrète.

VERSAILLES, 2e ét., 124 m2, comportant 3 appts dont 1 libre de 3 p., cuis., dche, cft, garage. 2 têtes 69 et 71 ans. 140.000 F comptant + rente 3.400 F/mois. Pptaire : 924-66-79 ou 490-72-15

villas

HOUILLES Résidentiel villa meulière
sur 700 m2 terrain décoré, 6 pces, 4-5 chbres, séjour dble 26 m2 avec cheminée, belle cuis., salle d'eau, dressing, garage indépendant. Sous-sol total - Prix : 662.000 F - 913-07-44.

Rég. Dourdan (91). Vue, forêt, 2 MAISONS caract. : 480.000 F et 650.000 F - 503-03-18

BANDOL, Var - Luxueuse villa neuve 200 m2, vue mer imprén. Chauff. solaire et central, terr. couverte, terrain de 1.400 m2 : 1.300.000 F - Tél. : (94) 29-42-06

Particulier à Particulier
UZES (30), quartier calme. Villa F-6 + garage, 1.510 m2 jardin enclos avec arbres : 350.000 F à débattre. Téléph. : 16-66-67-35-85

Vds, DROME, villa anc., toit ardoise, 9 p., parc 9.000 m2 : 750.000. Villa en pierre, tout cft + autre habit. + nombreuses dépend. grande surf. Parf. état av. 5.000 m2 terr. clos 900.000 F justif. Agence Vauban, 36, bd Vauban, 26000 Valence.

SUD-LUBERON, 25 km d'Aix, villa 270 m2 av. pinède, patio intér. 7 p., bureau, bibliothèq., cuis. équip., bains, 2 douches, garage 2 voit. Jardin 2.700 m2. Cabane. Prix : 110 M. Téléph. : (90) 68-06-74 matin et après 19 heures

Pr. SAINT-LEU-LA-FORÊT
Bordure forêt JOLIE VILLA 1972. SEJOUR 48 m2, large terrasse plein midi. BUREAU, 4 CHBRES. Cuis. éq., s. bains + s. eau. Gar. 3 voit. PISCINE CHAUFFEE 10 × 5 agréable. JARDIN. 900 000 F.
AG. DE L'ILE-DE-FRANCE
960-04-23 - 960-38-28.

maisons de campagne

TARN, près Cordes, sur 1,20 ha, maison caract, bon état, 7 pces, confort, dépend. fruit. Toutes sortes. Vue panoram. 320.000 F. Foresta Virac, 81400 Carmaux.

Cherche petite maison rurale à rénover, rég. Avallon, Vézelay, Dornecy, parc Morvan. Ecrire CESCHINI, 10, r. A.-Bourdelle, 75015 Paris - Tél. : 544-05-98.

propriétés

PROVENCE Pied Lubéron, grand mas pierre à rénover, 10 pces + dépend. + 55.000 m2 vignes, prés, cour arborée, vue except., e., él., net 530.000 ou créd. G. MARCHANT, 84220 LE COUSTELLET. Tél. : (90) 71-92-92.

15 kilomètres MILLY
Propriété de caractère. Impec. Vallée Essonne. 1 ha 20 a, boisé rochers, living 50 m2, poutres, cheminée XVIIe; grande cuisine, 4 gdes chambres, 280 m2 habitables annexes. Prix : 700 000 F. Cabinet LACOMBE à Malesherbes 45330. Tél. (38) 03-85-34.

Médecin vend maison de caractère en meulière, à 25 km de la gare de Lyon. Centre ville. Parfait état. Séjour de 70 m2. 3 chambres + pavillon de gardien, grand confort, sur 840 m2 de jardin, clos de murs. Prix : 700 000 francs. Tél. : 060-70-01.

(41) A 10 KM AU SUD-EST de VENDOME, S/Riv. La Houzée. Site calme et verdoyant.
PROPRIETE RESTAUREE
(Anc. moulin). Cuis., s. à m., salon, 7 ch., 3 s. de bns, cave, chf. cent. maz. Surface av. terres, prés et bois : 16 ha. Me Aubert, notaire 41100. VENDOME.

VAR, particulier vend gde bastide, 12 P., chf cent. + dép. de 600 m2 à finir d'aménager sur magnif. terrain 16 000 m2 (riv., sources), ttes poss. auberge, magasins centre vacances. LES MAUQUIERS 83690. VILLECROZE. Tél. : (94) 70-66-73.

SOLOGNE
A VENDRE
TERRAINS ET TERRITOIRES de 1 à 100 ha, avec possibilité création étangs, dont certains constructibles. Téléphone matin, 9 h. 30 à 11 heures au 16 (38) 35-00-58.

châteaux

Centre. Château 13e, 9 p., av. dom. élevage lib. 50 ha. Agrém. Rapport. Etang, bois. Prix : 1.600.000 F. Interméd. s'abstenir. Ecr. no 7.124, « le Monde », 5, r. d. Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Adj. Et. Me OLIER, not. REBAIS (77) tél. 404-50-17 - Lundi 22 mai 1978 15 h. à la Mairie de DOUE (S.-et-M.)

DROIT DE CHASSE
pour 4 ans.
sur 425 ha de terres et bois
Région COULOMMIERS
Domaine de la Loge.
S'adr. notaire, les amateurs devront se faire connaître par lettre au plus tard le 19 mai 1978.

VENTE SUR LICITATION AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le LUNDI 29 MAI 1978, à 14 heures - EN QUATRE LOTS :

Commune de SAINT-TROJAN (ILE d'OLÉRON)
(Charente-Maritime)

1) PROPRIÉTÉ, 27, BOULEVARD ARISTIDE-BRIAND
Comprenant VILLA élevée sur terre-plein, d'un rez-de-chaussée divisé en cuisine, office, 5 chambres, 5 salles de bains - Combie perdu au-dessus. Un petit bâtiment à usage de GARAGES - JARDIN
Le tout d'une contenance de 1.583 m2, lieudit « LA PLAGE » **MISE A PRIX : 120.000 F**

2) PROPRIÉTÉ, 4, BOULEVARD ARISTIDE-BRIAND
Dénommée « LES GENETS », compr. VILLA élevée sur caves, rez-de-ch. divisé en s. à manger, salon, vestibule, cuis., w.-c. ; 1er étage : 4 ch., 3 cab. toilette ; 2e étage mansardé : 2 ch. - CAVE au sous-sol. - JARDIN
La tout d'une contenance de 1.729 m2, lieudit « MANSON » **MISE A PRIX : 170.000 F**

3) UNE PARCELLE en nature de VIVIER, lieudit « Prise des Marteaux » Conten. 11 a 11 ca - UN CHEMIN privé, même commune, même lieudit
MISE A PRIX : 500 F

4) UNE PARCELLE en nature de TAILLIS simple, en bordure du chemin rural, dénommée allée des Martinets, lieudit « LE MARTINET »
MISE A PRIX : 5.000 F

LES 4 LOTS SONT LIBRES DE LOCATION ET D'OCCUPATION
S'adr. à Me Jean-Pierre FRANK, avocat à la Cour, 29, bd Jules-Sandeau, Paris (16e), tél. 504-04-17 ; Me Pierre NOT, avocat à la Cour, 10, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris (10e), tél. 770-03-48 ; tous avocats près les Trib. de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; sur les lieux pour visiter, les mercredi 10, 17, 24 mai de 14 h. à 16 h., et les samedis 13, 20, 27 mai, de 14 h. à 16 h., en s'adressant à Me CORDEAU, huissier de justice à SAINT-PIERRE-D'OLERON, tél. 47-02-16.

VENTE sur surenchère du dixième, après liquidation de biens au PALAIS DE JUSTICE A PARIS, LE JEUDI 25 MAI 1978, à 14 heures
EN UN LOT

UN IMMEUBLE A USAGE DE BUREAUX
UN HANGAR MÉTALLIQUE - Contenance : 411 m2
à L'HAY-LES-ROSES (94) - 19, RUE DISPAN
(anciens nos 17 et 19)
et le DROIT AU BAIL d'un TERRAIN de 131 m2 (au no 19 bis)
MISE A PRIX : 770.000 F - S'adresser à Me BAILLY,
avocat à Paris (1er), 18, rue Duphot, tél. 260-39-13 ; Me DE SARIAC, avocat à Paris (16e), 70, av. Marceau ; Me LYONNET DU MOUTIER, avocat à Paris (1er), 182, rue de Rivoli ; à ts avocats près Trib. de Grande Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; et sur les lieux pour visiter.

VENTE sur surenchère du dixième, au Palais de Justice à PARIS, le JEUDI 25 MAI 1978, à 14 heures - EN HUIT LOTS

8 LOGEMENTS DONT 1 LIBRE
(certains avec dépendances)
22, Rue des Lombards - PARIS (4e)
MISES A PRIX : 35.200 F - 41.800 F - 46.200 F - 46.200 F 38.500 F - 67.100 F - 33.011 F - 62.700 F
S'adr. Me ALAIN GASTINEAU, avocat à PARIS (1er), 29, rue des Pyramides, tél. 260-46-79 ; - Me PHILIPPE RACCAT, avocat à PARIS (6e), 27, rue de Fleurus, tél. 544-71-20 ; Mes DE SARIAC et SCHMIDT, avocats à Paris ; et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente au Tribunal de BAYONNE, lundi 29 mai 1978 à 14 h., en 4 lots dépendant du domaine de LARRALDIA à VILLEFRANQUE (64)

Château de Larraldia

1er lot : Hôtellerie du Château de LARRALDIA
4 étoiles, 21 chambres Grand Luxe et Salles de Bains, Salons, Salles à Manger, dépendances avec Restaurant, Bar, Salons, Chambres, Solarium, Barbecues, Salle de Club-Séminaire, Piscine, Chapelle. Tout confort et Grand Luxe. 2 lignes téléphoniques, commun sur 105 022 m2 de terrain boisé, Pelouses, Parcs, Jardins d'agrément.
MISE A PRIX : 1 300 000 F

2e lot : CLUB HIPPIQUE « Le Cheval Roux »
Ecuries, Manèges et Logements sur 214 791 m2 de terrain boisé, Pelouses, Promenades.
MISE A PRIX : 40 000 F

3e lot : MOULIN de POYLOA
avec 2 906 m2 de terres, situé pour partie sur VILLEFRANQUE et sur SAINT-PIERRE-D'IRUBE.
MISE A PRIX : 5 000 F

4e lot : Ensemble de TERRAINS - 64.914 m2
à VOCATION CONSTRUCTIBLES
MISE A PRIX : 250 000 F
Pour renseignements s'adres. Mes P. PIQUEMAL et Alain HUMMEL, avocats à BAYONNE, 12, r. Thiers. T. (59) 25-03-82 ou à tout autre Avocat au Barreau de BAYONNE.
Pour les visites, s'adresser à Me UGALDE, Huissier à BAYONNE, Cité du Palais, Chemin de Marhum. Tél. : (59) 25-00-81.

Vente au Palais de Justice à VERSAILLES, le 24 mai 1978, à 10 heures

APPARTEMENT à ÉLANCOURT (78)
3, rue Paul-Cézanne
« LA GRANDE VILLEDIEU »
5 Pièces, Cave et Parking
MISE A PRIX : 170.000 FRANCS
Rens. Me Michel PENOT, avoc., 41, av. de St-Cloud, Versailles (950-02-18).

ADJUDICATION - Chambre des Notaires de Paris, mardi 16 mai, 14 h. 30

PARIS-XVe - 3-4, Rue du Théâtre
DANS PETIT IMMEUBLE 5 ÉTAGES - RÉNOVÉ - TOUT CONFORT
3 APPARTEMENTS 4 PIÈCES - LIBRES
MISES A PRIX : 550.000 F - 540.000 F - 530.000 F
Consignat. pour enchérir 20 % des mises à prix par chèques certifiés. S.C.P. MAHOT DE LA QUERANTONNAIS, BELLARGENT, LIEVRE, notaires associés, 14, rue des Pyramides, Paris (1er), tél. 260-31-12. VISITES : tous les jours sauf fériés, sur rendez-vous au 577-09-00.

régions

Pays de la Loire

Nouvel urbanisme à Angers ?

La ville change moins vite que les hommes

De notre envoyée spéciale

Angers. — La boulangère de la rue Baudrière a bien du mérite de continuer à vendre pain et croissants au milieu de cette désolation. En plein centre d'Angers, à deux pas du château et de la cathédrale, tout un quartier est là, ventre à l'air. L'immense terrain vague libéré par les démolitions est devenu parking, une aubaine. Près du quai, quelques maisons en sursis, habitées par le vent, attendent le bourreau. Une voiture grimpe la rue en trombe, profitant du désert. Les boutiques sont « mortes », murées ou abandonnées. Reste la boulangère. « *Je suis ici depuis vingt-deux ans*, dit-elle comme on s'excuse. *Oh ! ce n'est pas bien confortable !... Il paraît qu'ils vont restaurer ce qui reste, mais ils ne savent pas bien par quel bout le prendre !* »

C'est le moins qu'on puisse dire. La municipalité d'union de la gauche, qui a remplacé en mars 1977 l'équipe dirigée par M. Jean Turc, a décidé de sauver ce qui peut encore l'être dans le quartier République, promis depuis les années 60 à la rénovation bulldozer. « *C'est notre trou des Halles*, explique M. Jean Monnier, le maire socialiste d'Angers. *L'opération est commencée depuis treize ans... mais on ne savait même pas ce qu'on allait en faire ; exemple frappant d'acquisitions foncières qui n'ont pas abouti. Or les terrains ont été acquis par l'emprunt. A nous de payer l'ardoise.* »

En fait, il y a un plan ; il y en eut même plusieurs, dans la lignée des aménagements de centres-villes des années 60 : parkings souterrains, immeubles de bureaux et commerces sur dalle, etc. — d'autant plus denses que l'Etat n'avait pas voulu combler, même en partie, le déficit.

Ce projet grandiose, très contesté, fut abandonné, au début de 1976, par l'ancienne municipalité. « *On n'allait pas faire le front de Seine dans l'îlot de la République* », affirme aujourd'hui M. Auguste Chupin, ancien adjoint au maire, chargé de l'urbanisme. Un nouveau projet, reconstituant les volumes des immeubles, le tracé des rues et l'aspect général du quartier — c'était bien la peine ! — fut alors établi par l'agence d'urbanisme. Mais aucune décision ne fut prise. « *Nous avons fait, sans le vouloir, un trou. J'estime qu'il ne faut pas le boucher et en profiter pour aménager un jardin, une place, quelque chose* », estime M. Chupin.

Le nouveau maire a d'autres idées en tête. Les acquisitions foncières ont déjà coûté 20 millions de francs. Le déficit prévu — même sur le premier projet — était de 15 millions de francs. Il faut faire quelque chose. « *Nous allons lancer, d'ici à l'automne*, annonce M. Monnier, *un concours d'idées sur le programme retenu par la municipalité. Trois équipes d'architectes seront ensuite appelées à établir un projet définitif. Nous voulons une gare routière pour servir de poumon au plateau piéton que nous avons commencé à réaliser dans le centre, un parking souterrain bien sûr et un jardin, un marché couvert et un équipement culturel. Mais, au lieu de construire un temple de la culture et de le faire vivre à grand coût, nous nous contenterons d'un bâtiment modeste à la République et nous équiperons aussi les quartiers périphériques.* »

C'est aussi l'idée des actuels animateurs de la maison de la culture, provisoirement installée dans les anciens locaux d'un journal régional (la salle des machines pourrait faire un superbe théâtre) : « *Nous voulons, pour les tenter, que les badauds butent sur la culture ; qu'elle fasse partie de leur quotidien* », expliquent-ils.

La maîtrise d'ouvrage

Ce programme d'équipements publics — il faudra trouver les financement — devrait s'accompagner d'une tentative pour réhabiliter les immeubles qui sont encore debout, rue Baudrière, et peut-être rue de la Poissonnerie. Un dossier a été présenté au Fonds d'aménagement urbain pour réaliser une quarantaine de logements dans les petites maisons de la rue Baudrière. « *Mais il ne faut pas que la réhabilitation atteigne un coût insupportable pour la collectivité* », précise le maire. De toute façon, une partie des maisons devront être démolies pour terminer l'élargissement du quai Ligny, disons plutôt de l'autoroute du bord de Maine qui court au pied du château, aménagement typique des années 70 et violemment critiqué à l'époque.

Avant de reprendre à sa manière l'aménagement du quartier de la République, la nouvelle municipalité veut se donner les moyens de le contrôler directement. L'opération a, en effet, été concédée à une société d'économie mixte départementale, la Société d'équipement du Maine-et-Loire (SODEMEL), dont le président est M. Auguste Chupin, adversaire de M. Monnier aux municipales. Le maire d'Angers est d'ailleurs le seul représentant de la ville au conseil d'administration de la SODEMEL, dont l'activité s'exerce pourtant, pour les deux tiers au moins, dans le chef-lieu du département.

Bien sûr, la SODEMEL est au service des élus. Elle travaille pour leur compte et suit leurs directives, comme l'affirment en chœur son directeur, M. Dominique Brière, et son président, M. Chupin. Et comme le rappelle aussi M. Monnier. Mais celui-ci ajoute : « *Nous voulons que la ville assure la maîtrise d'ouvrage réelle et que l'outil dépende politiquement d'elle.* » La nouvelle municipalité s'apprête donc à créer une nouvelle société d'économie mixte qui s'appuiera sur l'agence d'urbanisme (son directeur vient de changer) et sur deux petites sociétés de rénovation existantes. « *Le directeur sera choisi en accord avec la Société centrale d'équipement du territoire (S.C.E.T.)* », assure M. Monnier, qui n'entend pas se couper des filiales de la Caisse des dépôts. « *Petit à petit, les opérations importantes — à commencer par celle du quartier de la République — passeront sous le contrôle direct de la collectivité locale. Cela se fera progressivement. A l'angevine* », dit le maire.

« *Si la ville d'Angers décide que la SODEMEL n'est plus un bon outil* », cela ne me gêne pas, affirme M. Chupin. « *Il y aura toujours du travail à faire à Cholet ou dans les zones rurales. Faire du chiffre d'affaires n'est pas un but en soi. Mais,* ajoute-t-il malicieusement, *ce sera très long de résoudre les problèmes juridiques de transfert à une autre société... Je crois que la ville aurait tort de se priver des services de la SODEMEL.* » Le directeur de la société, M. Brière, dissimule moins une certaine inquiétude pour l'emploi des vingt personnes de son équipe.

Dans cette région angevine, les conflits sont souvent comme émoussés. Chacun veut faire la preuve de son urbanité, de sa courtoisie. Le nouveau maire rend quasiment hommage à ses prédécesseurs. Le candidat battu aux élections s'attache à convaincre son interlocuteur de l'excellence de ses relations de travail avec son vainqueur, au sein du comité d'expansion. Ne dérangeons pas les lignes...

Encore un peu étonnée d'être installée à la mairie (après une bataille juridique qui prolongea l'incertitude jusqu'à une confirmation des résultats par le Conseil d'Etat en novembre dernier), la municipalité de gauche avance sur des œufs. Les « orientations générales » de sa politique d'urbanisme ont été présentées : *maîtriser la croissance de la ville, réanimer le centre, structurer les quartiers périphériques, réhabiliter les logements anciens, exprimer un projet social...* Elle a des projets précis. Des secteurs de réhabilitation ont été délimités dans le centre et un bureau d'information du public vient d'ouvrir. « *Il faut éviter le collectivisme,* explique le maire, *et donner aux gens l'information et les outils.* »

Mort du centre

Le centre de la ville est un enjeu important. Sa population vieillit, s'appauvrit et diminue dans des proportions importantes (— 16 % entre 1968 et 1975). Il abritait 29 % de la population de la ville en 1962, mais n'en accueille plus que 18 % aujourd'hui. La moitié des logements sont sans confort ; à peine l'eau courante.

De nouveaux quartiers ont été construits au sud (trente-cinq mille habitants) et à l'ouest de la ville. Ils vont encore grandir, notamment près du fameux lac de Maine (un plan d'eau artificiel de 90 hectares) et de son parc de loisirs où quatre mille logements doivent être construits. Jusqu'ici les efforts ont surtout porté sur les faubourgs (aménagement des routes, de zones industrielles, de quartiers neufs) bien que leur équipement soit loin d'être complet. Le centre, à part quelques constructions « juteuses » d'immeubles de standing en bordure des boulevards, a été plutôt laissé de côté.

Quelle que soit sa couleur politique, la municipalité aurait eu à s'en occuper aujourd'hui. La dégradation de l'habitat, l'invasion de l'automobile (70 % des déplacements se font en voiture), la fuite des habitants qui préfèrent, surtout en Anjou, construire une petite maison « *à la campagne* », posent des questions urgentes.

Comment les résoudre, alors que « *les caisses sont vides* » ? « *Nous avons un taux d'endettement limite ; nous sommes de ce point de vue au troisième rang après Tours et Orléans* », assure M. Monnier. « *Bien sûr, ce qui a été fait n'est plus à faire, mais nous prenons la responsabilité d'une situation financière difficile. Depuis 1971, les dépenses augmentaient plus vite que les recettes. Nous devons mener une politique de rigueur financière. Dès notre arrivée, nous avons dû augmenter les impôts de 24 %.* » La marge de manœuvre est faible.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Nord-Pas-de-Calais

Malgré une amorce de dialogue entre l'État et les élus

La conversion industrielle marque le pas

De notre correspondant

Lille. — Quels enseignements tirer de l'évolution des rapports entre l'Etat et la région, après la présence à Lille, pendant quatre ans, de M. André Chadeau, qui vient d'être nommé délégué à l'aménagement du territoire et prend ses fonctions le 11 mai.

Certes, l'établissement public régional a été jugé bien faible, dans ses moyens et dans ses pouvoirs, par les élus. Mais, on le constate maintenant, il a eu le grand mérite de renforcer la cohésion régionale et de donner une nouvelle dimension à l'action de ces mêmes élus. On s'est souvent insurgé contre les contraintes imposées par le pouvoir central (dont le préfet est le représentant) mais on n'a pas pour autant manqué l'occasion de définir non sans mérite, et pour la première fois, une authentique politique régionale. Les élus, et M. Chadeau est le premier à le reconnaître, au-delà des prestations de principe et des discours politiques, ont su faire preuve aussi de réalisme. Cette conjonction des efforts a, au bout du compte, été positive.

La région Nord-Pas-de-Calais a surtout plaidé pour rattraper un retard évident dans de nombreux domaines : éducation, santé, infrastructures, environnement... Elle a été la première à lancer une grande campagne d'information pour préparer le septième Plan. Effort qui a finalement abouti, après la visite de M. Giscard d'Estaing à Lille, où s'est réuni un conseil des ministres en 1976, à la mise en œuvre du « *dialogue institutionnel* », selon l'expression de M. Pierre Mauroy, président (P.S.) du conseil régional. M. André Chadeau a été un partenaire actif dans ce débat région-Etat par le truchement des ministères. On a vu se dégager peu à peu une méthode de travail à laquelle le comité économique et social (que préside M. Pierre Delmon) était étroitement associé. Méthode qui a permis à la région de se présenter à Paris avec des dossiers bien étudiés et sur lesquels, déjà, un accord était acquis pour les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais.

On n'ira pas jusqu'à prétendre que le pouvoir central s'est laissé convaincre facilement et qu'il a répondu entièrement à l'attente des élus, mais personne ne niera que des résultats tangibles ont été obtenus. C'est ainsi, par exemple, que, pour l'année 1978, le concours financier de l'Etat se monte à 186,6 millions de francs, la région apportant, pour sa part, 45,5 millions de francs, soit approximativement le quart.

Concrètement, le programme routier engagé est le plus important de France, avec la mise en chantier de l'autoroute Arras-Calais, des rocades minières qui seront achevées en 1982, de l'ouverture d'une partie de l'autoroute Lille-Valenciennes. Le raccordement du canal à grand gabarit au réseau belge est engagé au prix de quelques modifications. Treize plans d'aménagement rural ont été établis. Un effort particulier a été engagé pour l'humanisation des hôpitaux et sept établissements d'une capacité de deux mille sept cents lits ont été ouverts. Mais tout cela est encore bien loin de répondre aux besoins. Si la rénovation du bassin minier suppose notamment la transformation de quelque soixante-cinq mille logements et la remise en état de 840 kilomètres de voirie, et si elle a fait l'objet de quelques exceptions dans des procédures pour accélérer le rythme des travaux, on demeure encore très réservé sur le résultat attendu. En revanche, le schéma des transports collectifs, le premier du genre en France, a fait l'unanimité : il s'agit pratiquement d'une opération blanche pour la région qui se contente d'avancer 250 millions de francs à la S.N.C.F...

Une autre échelle, d'autres moyens

Dans une des dernières lettres adressées aux maires et aux responsables régionaux, M. Chadeau dit sa satisfaction de ce bilan. Il n'en va pas de même pour ce qui concerne l'économie régionale, dont il ne cache pas « *les perspectives préoccupantes à terme de dix ans* ».

Certes, en quatre années, on a maintenu à peu près le niveau global de l'emploi : 1 360 000 personnes travaillaient à la fin de 1977 contre 1 369 000 au début de l'année 1973, mais pour répondre à l'augmentation naturelle de la population et ralentir l'exode (qui touche dix-sept mille personnes par an depuis quatre ans) l'emploi régional aurait dû croître de manière importante. Ici comme ailleurs ce n'est pas le cas, et les résultats ont été affectés par la crise. M. Chadeau constate : « *C'est cependant à une autre échelle et par d'autres moyens que se pose et que pourrait se résoudre le problème industriel du Nord-Pas-de-Calais.* »

Selon lui, trois directions doivent être explorées : celle des petites et moyennes industries, celle, plus aléatoire, des investissements étrangers et enfin celle, très mal comprise, des décentralisations du secteur tertiaire.

Par ces propositions, on débouche sur l'action de la DATAR. Il n'est pas douteux que M. Chadeau estime certaines procédures trop complexes, trop centralisées et pour tout dire inopérantes. Il l'a constaté sur le terrain. C'est le cas du régime des aides, qui, finalement, doit être remis en cause pour être assoupli et rendu plus opérationnel. C'est vrai notamment lorsqu'il s'agit d'obtenir l'implantation de grandes entreprises étrangères, car, dans la compétition internationale, la France ne met pas en avant assez d'atouts. Faut-il, dans l'octroi des primes, que les collectivités locales soient plus associées aux procédures ?

Pour la décentralisation tertiaire, M. Chadeau n'est guère satisfait de la seule installation de l'Imprimerie nationale à Douai. Le Nord est demeuré au dernier plan en ce domaine. Ne faut-il pas affirmer une politique beaucoup plus volontariste ?

M. Chadeau qui, passant à la DATAR, abandonne du même coup la carrière préfectorale, affirme vouloir « *exercer au niveau national un métier comparable par ses objectifs sinon par ses méthodes à celui que j'ai pratiqué pendant trente ans...* ». Il insiste sur le fait qu'il aborde une mission interministérielle sous la responsabilité directe du premier ministre. C'est donc au niveau gouvernemental qu'il envisage une action qui, ainsi que le soulignait le communiqué de Matignon annonçant sa nomination, « *doit renforcer les liaisons de la DATAR avec l'ensemble des régions.* »

« *Je me propose de réunir, à la fin de 1978, une conférence nationale de l'aménagement du territoire ouverte à tous ceux qui, dans leur région, leur commune, leur entreprise, souhaitent faire des propositions concrètes et participer à la mise en œuvre de la nouvelle politique d'aménagement du territoire (...) qui bouscule des préjugés et des habitudes.* » Voilà ce que déclarait le président de la République en février dernier. Voilà un plan de travail, précis, pour le nouveau délégué.

GEORGES SUEUR.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Un éditeur au ras du thym

La Calade. Un nom qui chante, un hameau sur la R.N. 7 à une dizaine de kilomètres au nord d'Aix-en-Provence. Dans ce coin de terre provençale, l'odeur du papier et de l'encre d'imprimerie concurrence la senteur du thym et du romarin. C'est là, loin des bruits de la ville, dans un petit bâtiment sans grâce, entouré de marronniers, que s'est installé Charly-Yves Chaudoreille, pour mener à bien une entreprise suicidaire entre toutes : l'édition. Mais ce diable d'homme, grand et massif, a mis sa ténacité au service de sa passion.

Sa maison, il l'a montée depuis cinq ans sans un sou, jour après jour, livre après livre. Et comme si ce défi ne suffisait pas, cet économiste de quarante ans en rupture de management a monté encore la barre : il est l'un des derniers en France à publier des thèses de géographie. Il est vrai que celles-ci ont toutes un point commun : la Méditerranée, un univers qui constitue une autre passion de Charly Chaudoreille. Quatre titres déjà en témoignent dans une série intitulée Monde méditerranéen : les Souks marocains, *de Jean-François Troin,* la Population des îles de la Grèce, *d'Emile Kolodny,* les Paysages forestiers de Haute-Provence et des Alpes-Maritimes, *d'Annick Douguedroit et* la Terre et les Hommes aux îles Baléares, *de Jean Bisson. Cette vocation méditerranéenne doit se confirmer dans les mois à venir avec le lancement d'une nouvelle collection plus accessible à un large public et dont deux ouvrages sont déjà en chantier, l'un sur le Sud tunisien et l'autre sur l'Espagne.*

Cette ouverture sur le monde méditerranéen, Charly Chaudoreille y tient. Il refuse en effet de se laisser confiner dans une perspective trop strictement régionale. Il ne veut pas être éditeur de province, dit-il, mais éditeur en province. « Si l'on veut vraiment que la région existe, *explique-t-il,* il faut qu'elle possède tous les attributs d'une vie culturelle et intellectuelle. Un Toulonnais, un Aixois ou un Niçois sont en droit de trouver là où ils vivent tous les moyens d'expression et de communication. Pourquoi l'édition serait-elle concentrée dans la capitale ? Il faut, c'est certain, changer bien des habitudes, transformer les mentalités. Ils sont nombreux les fervents partisans du renouveau régional — c'est à la mode — qui, lorsqu'il s'agit de leurs œuvres, préfèrent prendre le train ou l'avion et négocier avec un éditeur parisien. »

Etre éditeur en province, c'est aussi contribuer à l'émergence et parfois à la démystification d'un patrimoine culturel souvent très riche. Charly Chaudoreille s'est engagé dans cette voie avec la publication d'un ouvrage collectif sur l'Histoire d'Aix-en-Provence.

« Il y a un autre piège dont il faut se garder, *nous dit Charly Chaudoreille.* Je ne veux m'enfermer ni dans la région ni dans l'évocation des gloires passées. Le rôle d'un éditeur est aussi de s'inscrire dans l'avenir, d'explorer des voies nouvelles, de rendre compte d'expériences originales. » *C'est à cette volonté que correspond une collection* « technologies douces » *qui comporte un titre paru,* le Chauffe-eau solaire, *et deux en préparation,* les Eoliennes *et* le Chauffage solaire.

Depuis deux ans, Charly-Yves Chaudoreille mène aussi bataille pour coordonner les efforts et la diffusion d'un certain nombre de ses confrères régionaux. « Notre développement, voire notre survie, *dit-il,* sont à ce prix. »

DANIEL JUNQUA.

Le Monde

économie

AFFAIRES

L'AVENIR DE BOUSSAC

Gouverner, c'est prévoir

Boussac : un dossier tristement exemplaire. Depuis plusieurs semaines, communiqués, rumeurs, se succèdent ; tandis que se déroule, sous le regard angoissé des travailleurs vosgiens menacés dans leur emploi, un étrange ballet qui oppose les dirigeants et les propriétaires du groupe en perte de vitesse. La puissance publique, après avoir retardé l'échéance pour des raisons électorales, observe, attendant le moment de mettre en œuvre sa nouvelle doctrine sur les entreprises en difficulté.

L'orientation en est connue : l'heure est au réalisme et au libéralisme. L'administration, avant d'intervenir — si elle décide de le faire, — exigera donc de ce groupe qu'il assainisse sa situation, en adaptant ses effectifs à ses possibilités et en abandonnant ses activités jugées non rentables. En clair, des licenciements semblent inévitables.

Fatalité ? Elle a bon dos. Il ne s'agit pas ici de défendre une politique d'intervention et de subventions étatiques à fonds perdus. Chacun sait ce que peut coûter à la collectivité nationale le soutien aveugle d'entreprises défaillantes. Qui ne se souvient de la triste histoires des Forges d'Hennebont, aujourd'hui disparues après après avoir été tenues à bout de bras des années durant à coups de subventions ?

Mais, entre ces deux voies — retour brutal à la loi du marché ou intervention systématique de l'Etat, — il existe celle de la reconversion.

Les difficultés du groupe Boussac ne datent pas d'hier. Qu'a-t-on fait pour préparer les reconversions indispensables au maintien de l'emploi dans une région déjà sinistrée ? Sans doute la tâche était-elle délicate, les vallées vosgiennes ne se prêtant guère à une telle politique. Mais, précisément, ces obstacles n'appelaient-ils pas une mobilisation des imaginations et des moyens ?

A qui fera-t-on croire qu'il n'était pas possible, à défaut d'obtenir du groupe Boussac qu'il procède lui-même à ces mutations, de susciter — par exemple — des créations d'entreprises afin d'offrir aux travailleurs touchés par les licenciements des emplois sur place? L'adaptation de l'appareil productif français est sans aucun doute une nécessité. Mais si cette politique ne devait se traduire que par des licenciements ou des fermetures d'usines, elle serait vite inapplicable tant elle susciterait d'oppositions légitimes. Gouverner, c'est prévoir, dit-on. Il serait temps qu'on s'en souvienne. — Ph. L.

Les nouvelles formules de restauration décidées par la S.N.C.F. créent des difficultés à la Compagnie des wagons-lits

L'intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C. et Fédération maîtrise et cadres) de la compagnie internationale des wagons-lits (C.I.W.L.T.) appelle, ce mardi 9 mai, à un arrêt de travail de vingt-quatre heures les personnels de wagons-restaurants, des « grills » et des wagons-lits. Les syndicats s'opposent à plusieurs dizaines de licenciements décidés par la société pour améliorer sa rentabilité.

Le conflit actuel est le résultat d'une évolution qui a enlevé à la C.I.W.L.T. son autonomie de décision. En 1961, ses wagons-restaurants sont rachetés par la S.N.C.F. En 1969, l'introduction des voitures « grill-express » réduit la part de restauration traditionnelle. En 1973, la S.N.C.F. met fin au monopole de la C.I.W.L.T. en confiant 17 % des services ferroviaires à d'autres sociétés telles que S.H.R., Rail-Service ou CESAF. En 1975, la mise en service des voitures « Corail » conduit à un nouveau type de restauration par plateau-avion.

Désormais, la restauration ferroviaire se partage, en France, entre la restauration traditionnelle, maintenue sur les trains de prestige et les T.E.E., la vente ambulante, le libre-service dans les « grill-express » et le plateau dit « corail ».

« *Ces modifications techniques décidées par la S.N.C.F. ont entraîné pour notre société une diminution de ses services*, reconnaît M. Guy Trarieux, directeur du réseau ferroviaire pour la France de la C.I.W.L.T. *Jusqu'à présent, les inévitables diminutions d'effectifs et les modifications des qualifications s'étaient effectuées sans remous, par exemple lors de l'introduction des « grill-express ».*

» Nous avons été contraints, en septembre 1977, de licencier cent dix-sept personnes et, aujourd'hui, de programmer quarante-cinq départs en mai et quarante-trois en septembre 1978, parce que la conjoncture économique maussade a supprimé la mobilité du personnel. »

La C.I.W.L.T. affirme avoir proposé aux futurs licenciés soit une mutation à Paris dans des services ayant besoin de personnel, soit une affectation dans les service « corail » avec diminution de 10 % de leurs salaires.

Les syndicats sont conscients des contraintes extérieures qui pèsent sur la compagnie. La C.I.W.L.T. a supprimé quatre cent trente-neuf emplois en seize mois dans son secteur ferroviaire, mais, d'après eux, elle n'y était pas totalement obligée. « *La recherche de la productivité lui a profité exclusivement*, disent-ils. *Nous demandons que le personnel en bénéficie aussi grâce à une amélioration des conditions de travail. Et, puisque la S.N.C.F. impose ses choix techniques à ses partenaires, nous proposons au ministre des transports une convention collective qui s'appliquera à toutes les entreprises de la profession... Ainsi, la C.I.W.L.T. ne pourra pas prendre prétexte de la concurrence pour diminuer encore les effectifs de son personnel.* » — Al. F.

● PRECISION. — Dans un article consacré à Manufrance publié dans nos éditions datées du 20 avril, nous faisions allusion à un éventuel accord entre la firme stéphanoise et la société suisse Bernina sur la distribution de quarante mille machines à coudre Omnia... La société Thimonnier, qui « *depuis de nombreuses années représente d'une façon exclusive la firme Bernina pour la France* », nous demande de préciser que les discussions engagées entre Bernina et Manufrance n'ont pas abouti et qu'aucun contrat n'a été signé.

Le groupe Renault Véhicules Industriels entend relancer sa coopération avec la Chine

De notre correspondant régional

Lyon. — Le vice-premier ministre de la République populaire de Chine, M. Ku Mu, accompagné d'une délégation, a visité, lundi 8 mai, les usines Renault véhicules industriels (R.V.I.), de Vénissieux. De cette visite dépend pour une part le sort du constructeur français du poids lourd né du rapprochement de Berliet et de la Saviem. La réserve traditionnelle des visiteurs n'a pas permis de percevoir dans leur comportement le « clin d'œil du destin » sur lequel M. François Zanotti, P.-D. G. de R.V.I. compte en partie pour faire de l'entreprise « *un des six grands groupes mondiaux* »

Pourtant, ce « clin d'œil » serait le bienvenu, car les résultats de 1977 marquent pour les exportations une chute encore très sensible. Or, a rappelé au cours d'une conférence de presse, ce lundi 8 mai, M. Paul Berliet, vice-président de R.V.I. international, « *la Chine constitue un marché potentiel considérable* », surtout dès lors que les dirigeants ont décidé — et c'est le cas — de faire de la Chine « *un grand pays industrialisé* ». Les perspectives de développement du parc poids lourds chinois sont, en effet, très importantes. Actuellement, ce parc n'est pas supérieur à 150 000 véhicules pour une population de neuf cent millions d'habitants. En U.R.S.S. pour deux cent cinquante millions d'habitants on compte 2 200 000 camions.

Les premières relations de Berliet avec la République populaire de Chine datent de 1958, date de la première commande (500 camions en 1960). En 1965, la société a cédé trois licences de fabrications de camions de gros tonnages qui sont depuis construits sur place. Mais, en dix ans, de 1965 à 1975, la société a vendu plus de 11 000 véhicules à la Chine. Les dernières unités d'un contrat portant sur 1 000 camions de 19 tonnes ont été livrées en 1976. Depuis 1974, aucune nouvelle commande n'a été passée.

Après un colloque organisé à Pékin sur les derniers développements techniques et technologiques du véhicule industriel, R.V.I. a expédié deux véhicules prototypes en démonstration (4 × 4 et un 6 × 6 tous terrains) et se propose de présenter bientôt un tracteur de 350 CV dont les éléments sont actuellement testés dans la capitale chinoise. Ce sont des types de matériels, ainsi que l'amélioration des puissances des moteurs actuellement fabriqués en Chine par adjonction de turbo-compresseurs et l'espoir de créer des usines nouvelles qui offrent des possibilités de prolongement concrets.

La réponse du vice-premier ministre chinois à l'allocution de M. Berliet a été plutôt encourageante : « *La société Berliet est très connue en Chine parmi les milieux du transport et fort appréciée*, a-t-il dit. *Nous estimons qu'à l'avenir les relations amicales de coopération entre la Chine et la France doivent se développer et jouer un rôle beaucoup plus grand. Nous sommes sûrs que Lyon apportera sa contribution dans ce rôle.* »

Toutefois tant que la quatrième phase, celle de la discussion des prix et de la fixation des délais de livraison, n'aura pas été abordée, l'incertitude persistera. R.V.I. n'est pas le seul constructeur à partir à la conquête de ce marché. Les Italiens, les Allemands de l'Ouest et les Suédois sont nos concurrents les plus dangereux, estime M. Berliet.

BERNARD ÉLIE.

Le sort du groupe Terrin

• Les salariés continuent d'occuper les locaux
• Des navires reportent leur venue à Marseille

Au cours de l'assemblée générale réunie le lundi 8 mai, à Marseille, les quatre mille salariés du groupe de réparation navale Terrin ont décidé, par un vote quasi unanime, de continuer leur grève et l'occupation des locaux, afin de « *s'opposer aux huit cent vingt-cinq licenciements demandés par les syndics* ».

Dans un communiqué, les délégués C.G.T. et C.G.C. de l'entreprise précisent qu'ils ont saisi l'inspection du travail pour la convocation de la commission paritaire de l'emploi dans la réparation navale, conformément aux accords en vigueur dans cette profession. Ils soulignent aussi « *la responsabilité des pouvoirs publics qui, en refusant toute aide, ont contribué à la dégradation de l'entreprise* ».

Dans l'après-midi de lundi, une cinquantaine de véhicules (camions, camionnettes et camions-grues) ayant à leur bord près de deux cents ouvriers de Terrin ont défilé dans le centre de Marseille, provoquant d'importants embouteillages. Ils ont distribué des tracts demandant que « *des mesures immédiates soient prises par les pouvoirs publics* ».

Cinq bateaux ont reporté, la semaine dernière, leur venue dans le port de Marseille pour réparation, par crainte de troubles sociaux, ce qui représente selon les syndicats une perte de 80 000 heures de travail.

Quant aux négociations entre le groupe TAG, dirigé par M. Akram Ojjeh, et le groupe Terrin, elles seraient en bonne voie. Toutefois, les deux parties examineraient de très près toutes les procédures concernant les licenciements, qui sont la pierre d'achoppement à tout accord.

LA C.G.M. COMMANDE DEUX PORTE-CONTENEURS AUX CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

Ce sont les Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, qui construiront les deux navires porte-conteneurs pour le transport des bananes que vient de commander la Compagnie générale maritime (C.G.M.). Ces deux navires, d'un coût de 200 millions de francs chacun, seront livrés en 1980. Les Chantiers de l'Atlantique seront eux-mêmes propriétaires de ces navires, et ils les affréteront à la Compagnie générale maritime selon une charte de quinze ans.

Selon cette formule originale de financement, les Chantiers de Saint-Nazaire bénéficieront d'une double aide des pouvoirs publics : les subventions aux armateurs et les subventions au titre de la construction navale.

On sait que deux autres navires porte-conteneurs bananiers ont été commandés par la C.G.M. aux Chantiers de Dunkerque et qu'ils seront livrés en 1979. Les Chantiers de La Ciotat avaient étudié la possibilité de prendre la commande d'un des porte-conteneurs que vont construire les Chantiers de l'Atlantique (« le Monde » du 24 novembre 1977).

LA COMMISSION DES OPÉRATIONS DE BOURSE A DIX ANS

L'action doit redevenir un produit d'épargne loyal et marchand

déclare M. Donnedieu de Vabres

La Commission des opérations de bourse, appelée plus familièrement la COB, a dix ans. Elle fut créée officiellement le 3 janvier 1968, par une ordonnance du 28 septembre 1967. Née d'une idée de M. Pompidou reprise par M. Michel Debré, cette commission devait, dans l'esprit du gouvernement, jouer un double rôle : d'une part « *moraliser* » le marché des valeurs mobilières, grâce au pouvoir qui lui était confié « *de faire la vérification nécessaire et d'obtenir les communications qu'elle jugera utiles* » ; d'autre part « *inciter l'épargne à long terme, notamment celle des nouvelles catégories d'épargnants, à s'investir davantage en valeurs mobilières, en assurant la clarté et la sincérité des informations diffusées par les sociétés auprès du public* ».

Devant l'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF), le président actuel de la COB, M. Jean Donnedieu de Vabres, présentant son rapport annuel, le 9 mai, a profité de cet anniversaire pour dresser le bilan de ces dix années et réfléchir sur l'avenir.

Orienter l'épargne des cadres

Dotée au départ d'un personnel administratif assez réduit, porté maintenant à quatre-vingt-cinq personnes, et d'un budget de 5 millions de francs (15 millions de francs en 1978), la commission se borna initialement à surveiller l'exécution par les sociétés de leurs obligations réglementaires en matière de publication d'informations, clouant au pilori les mauvaises volontés ou les défaillances. Puis, sous l'impulsion de son premier président, M. Pierre Chatenet, et de son premier secrétaire général, M. Jean-Jacques Burgard, elle se « *fit les dents* » sur deux affaires survenues au printemps 1970. La première concernait la prise de contrôle du Bon Marché par les frères Willot. Ceux-ci rachetèrent, au quintuple de leur valeur cotée, les actions d'un holding détenant 28 % du grand magasin. La COB rendit publique sa réprobation, et favorisa l'ouverture d'une information judiciaire. La seconde avait trait à la cession au groupe d'Etat Elf-Erap de la société pétrolière Antar, au moyen d'une O.P.A. lancée par ce même groupe sur la holding Socantar, qui détenait 50 % d'Antar, à un prix largement supérieur à la valeur boursière de cette participation. La COB porta un jugement sévère sur l'opération, mais dut en rester là, faute de moyens juridiques pour agir, et dans l'obligation de céder à la raison d'Etat.

La COB devait se rattraper l'année suivante en contraignant les fameuses sociétés civiles de placements immobiliers à soumettre à son visa leurs documents publicitaires comme la loi du 31 décembre 1970 les autorisait. Ce fut ensuite la découverte du scandale de La Garantie foncière et le fer rouge porté dans cette forme de placement.

Ultérieurement, la commission devait étendre et approfondir son action, notamment dans le sens d'une amélioration de l'information. A l'heure actuelle, seulement 12 % des sociétés publient des rapports financiers déficients, tandis que 63 % d'entre elles font connaître leurs comptes consolidés. La protection des actionnaires minoritaires a été renforcée, en leur permettant de céder leurs titres dans les mêmes conditions que l'actionnaire qui prend la majorité d'une société par acquisition d'un bloc d'actions lui en donnant le contrôle. Enfin l'activité des commissaires aux comptes et des « réviseurs comptables » a été passée au crible et parfois sévèrement sanctionnée, comme dans le cas de la firme anglaise Price et Waterhouse, suspendue pour six mois en 1976.

Aujourd'hui, a déclaré son président, la commission entend se consacrer à la réhabilitation de l'action comme instrument d'épargne privilégié et comme moyen de financement de l'entreprise. Prenant appui sur les mesures prévues dans le programme de Blois, elle a fait sienne une grande part des propositions présentées récemment par M. Delouvrier pour orienter l'épargne des cadres vers les placements à risques, essentiellement sur le moyen d'un dégrèvement d'impôts en cas d'achats d'actions. La COB va également s'efforcer de hâter la sortie des textes législatifs concernant la position des actionnaires dans l'entreprise : obligation de publier des comptes consolidés ; représentation des « minoritaires » au conseil d'administration des sociétés ; limitation des conséquences de l'autocontrôle, qui permet à certains dirigeants d'échapper à toute contestation. Elle estime qu'au moment où l'investissement dans l'entreprise redevient une priorité, sa tâche primordiale est de permettre à l'action de redevenir un emploi naturel de l'épargne et un produit loyal et marchand. Vaste programme ! — F. R.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep +	ou Dép −	Rep +	ou Dép −	Rep +	ou Dép −
$ E.U.	4,6320	4,6380	+ 20	+ 30	+ 35	+ 55	+ 75	+ 115
$ can.	4,0970	4,1090	+ 5	+ 30	0	+ 25	+ 25	+ 90
Yen (100)	2,0690	2,0730	+ 70	+ 125	+ 130	+ 200	+ 850	+ 1100
D M	2,2100	2,2150	+ 80	+ 110	+ 170	+ 300	+ 560	+ 620
Florin	2,0690	2,0730	+ 60	+ 75	+ 125	+ 140	+ 385	+ 420
F B. (100)	14,1930	14,2180	+ 240	+ 340	+ 630	+ 730	+ 1580	+ 1920
F S.	2,3360	2,3420	+ 140	+ 170	+ 170	+ 290	+ 850	+ 910
L. (1 000)	5,3250	5,3350	− 230	− 180	− 495	− 430	− 1550	− 1370
£	8,3960	8,4030	− 175	− 110	− 350	− 270	− 1010	− 870

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M	3 1/16	3 7/16	3 1/8	3 5/8	3 3/16	3 9/16	3 1/4	3 5/8
$ E.-U.	7 3/16	7 9/16	7 3/8	7 7/8	7 3/8	7 7/8	8	8 5/16
Florin	4 1/4	5 1/4	4 1/8	4 5/8	4 1/8	4 5/8	4 3/8	4 15/16
" (100)	4 1/2	5 1/4	5	5 3/4	5 1/4	6	6	6 5/8
F S.	3/8	7/8	9/16	15/16	5/8	1 1/8	1 1/8	1 5/8
L. (1 000)	7 1/4	11 1/4	12 1/4	13 1/4	13	14	13 1/2	14 1/2
£	7 7/8	8 5/8	9 7/8	10 5/8	10 1/4	11	11	11 5/8
Fr. franc.	7 7/8	8 1/4	8 7/8	9 3/8	9 1/4	10	9 7/8	10 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

LES ENTRETIENS SYNDICAUX DU C. N. P. F.

F.O., avec réserve, la C.G.T. avec scepticisme acceptent de négocier au niveau des branches

Les entretiens exploratoires que le C.N.P.F. a engagés avec les grandes centrales syndicales, devaient se terminer, mardi 9 mai, après une rencontre avec les dirigeants de la C.F.T.C. La veille, M. André Bergeron (F.O.), a annoncé qu'un accord s'était dégagé sur les mécanismes de discussion (négociation par branches ; pas d'accord au sommet sur les salaires et la durée du travail), mais il a fait part d'une grande prudence tandis que M. Georges Séguy (C.G.T.) insistait sur l'insuffisance des propositions patronales ; tout en ajoutant que la C.G.T. participerait aux prochaines discusisons.

« *Nou: nous sommes mis d'accord sur les mécanisme de discussion* », a annoncé M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., à l'issue d'un entretien d'un peu plus de deux heures, lundi matin 8 mai, avec les dirigeants du C.N.P.F. « *Il n'y aura pas de négociation globale sur les salaires, mais des discussions au niveau des branches, et nous entendons recommander à nos syndicats d'écrire dans les jours qui viennent aux fédérations patronales.* » Sur la durée du travail, a poursuivi M. Bergeron, « *il y aura une concertation nationale interprofessionnelle, non pas pour aboutir à un accord-cadre, mais pour définir quelques orientations dont il sera tenu compte au niveau des branches.* » Des négociations auront lieu cependant « au sommet » avec le C.N.P.F. pour améliorer les accords existants sur l'indemnisation du chômage, la pré-retraite et les conditions de travail. « *Les choses évoluent* », a estimé le leader de F.O. Peut-on parler de satisfaction ? « *Je n'en sais encore rien. Il faut attendre pour connaître ce qu'on pourra mettre dans les accords.* » Pour F.O., qui refuse l'idée patronale d'une garantie annuelle de ressources et entend « *ne pas enterrer la cinquième semaine de congés payés* », il ne faut pas se faire d'illusions. « *Les problèmes seront difficiles à résoudre.* »

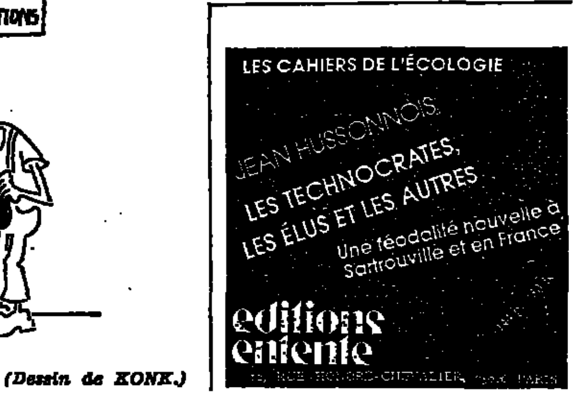
Les déclarations de M. Georges Séguy, lundi après-midi 8 mai, après trois heures de discussions avec le C.N.P.F., étaient plus sévères que celles de M. Bergeron, mais empreintes de la même volonté de participer quand même aux négociations envisagées.

« *Cette rencontre*, a déclaré le leader de la C.G.T., *était présentée comme exploratoire. En fait, ce fut une exploration à travers de vastes zones désertiques, en raison de l'attitude du C.N.P.F. qui n'a pas été sensiblement modifié.* » En énumérant les thèmes principaux évoqués au cours de l'échange de vues avec le C.P.F., M. Séguy a dressé un constat négatif. Les salaires ? « *La nouvelle conception patronale sur une garantie annuelle de ressources aggraverait les inégalités sociales.* » L'emploi ? « *Li position du C.N.P.F. nêa pas varié depuis l'accord séparé de novembre 1974. Le patronat propose l'idée d'un aménagement et d'une modulation des horaires mais se déclare opposé à tout allongement des congés payés et à toute réduction de la durée du travail.* » « *Nous savons qu'il y aura des possibilités de discussions*, a ajouté M. Séguy, *mais, si ces discussions se déroulent dans le cadre des limites fixées par le premier ministre et reprises par le patronnat, le risque est grand de s'enliser dans des parlottes sans grand intérêt.* »

Cependant, a noté le secrétaire général de la C.G.T., « *nous n'avons pas l'impression d'avoir perdu notre temps. (...) Nos représentants seront présents partout où les problèmes des travailleurs seront discutés. Ils ne seront pas là pour s'extasier sur la volubilité du patronat mais au contraire pour faire échec à toute tentative de laisser les problèmes sociaux se noyer sous le flot des procédures formelles.* » En tout cas, a conclu M. Séguy, l'attitude du C.N.P.F. « *renforce notre conviction de développer l'action, la cohésion des salariés et l'unité syndicale* ».

SALLE DES NEGOCIATIONS

(Dessin de KONK.)



P.M.E. ET P.M.I. : nous ne sommes pas engagés par les projets du C.N.P.F.

La Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.) a déclaré, lundi 8 mai, dans un communiqué, que « ne participant pas aux contacts qui ont lieu actuellement entre le C.N.P.F. et les organisations syndicales », elle ne saurait se « considérer comme engagée par les projets d'accord qui peuvent faire l'objet de ces rencontres ».

La C.G.M.P.E., poursuit le communiqué, se « réserve de recevoir en son temps et à son niveau les représentants de ces mêmes centrales », et estime par ailleurs que « dans l'état actuel de la conjoncture la priorité doit être donnée à la réanimation des entreprises ».

Le Syndicat national de la petite et moyenne industrie a, de son côté, adopté la même position en affirmant que les discussions envisagées par le C.N.P.F. « ne sauraient engager, en aucun cas, la petite et moyenne industrie, qui n'appliquera que les accords pour lesquels elle aura été consultée ».

Pour la cour d'appel de Paris

LE PLAN BARRE NE SUSPEND PAS LES CONVENTIONS COLLECTIVES

Par deux arrêts rendus le 3 mai, la première chambre de la cour d'Appel de Paris a mis fin, sauf éventuel pourvoi en cassation, à deux procès qui opposaient la C.G.T.-F.O. au patronat sur la validité et l'application des conventions collectives signées avant la mise en place du plan Barre (*le Monde* des 1er et 11 mars 1977). Dans les deux cas, les employeurs refusaient d'appliquer les clauses relatives à l'évolution des salaires par respect des recommandations du premier ministre sur le seul maintien du pouvoir d'achat.

La cour d'Appel a tout d'abord confirmé le jugement de première instance qui condamnait Pechiney-Ugine-Kuhlmann à appliquer le contrat signé avec les syndicats. La cour a retenu l'argumentation de Me Norbert Castellane, qui, au nom de F.O., invoquait un principe fondamental du libéralisme économique défini par l'article 1134 du code civil, qui veut que « *les conventions légalement formées tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faites* ». Elle a estimé que les impératifs du plan Barre imposé aux entreprises, s'ils constituent une gêne, ne dispensent pas les signataires du contrat collectif de remplir leurs obligations.

C'est au nom de ces mêmes principes que la cour a infirmé le jugement de première instance qui donnait raison à la Fédération patronale des cuirs et peaux et condamnait la clause d'indexation des salaires sur les prix.

Si la cour ne se prononce pas sur la *validité des* clauses d'échelle mobile des salaires, elle n'en ouvre pas moins le débat en remarquant que cette pratique est devenue courante

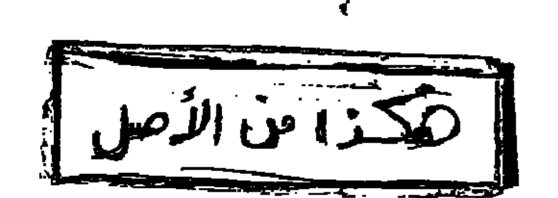
● *Grève dans les centres de Radio-Maritime.* — A l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., le personnel des centres de Radio-Maritime de Boulogne-sur-Mer, Le Conquet, Donges, Arcachon, Saint-Lys, Marseille et Grasse a observé une grève lundi 8 mai. Le personnel réclame une augmentation des effectifs, le maintien des cours professionnels pour une bonne qualification et l'amélioration de la « veille-sécurité »

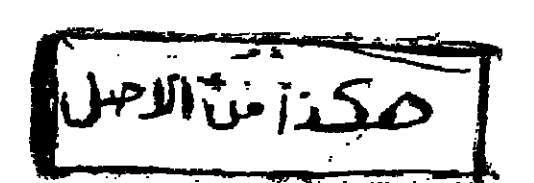
LA C.F.T.C. A M. BOULIN : une vraie formation pour de vrais emplois.

L'emploi, les salaires et la participation ont été les principaux thèmes abordés au cours de l'entretien de deux heures que M. Robert Boulin a accordé, lundi 8 mai, à la C.F.T.C. dans le cadre de ses consultations avec les organisations syndicales. La délégation de la C.F.T.C., conduite par MM. Jacques Tessier, président, et Jean Bornard, secrétaire général, a particulièrement insisté sur les nouvelles mesures qui doivent être prises en faveur de l'embauche des jeunes et a notamment demandé « *une vraie formation pour de vrais emplois* ». Le projet de loi sur les nouvelles dispositions du « pacte national » doit être mis au point au conseil des ministres du 17 mai, avant d'être présenté à l'Assemblée nationale : il préconisera en particulier un resserrement du dispositif de contrôle des stages en entreprises, qui seront aussi vraisemblablement réduits à quatre mois au lieu de six à huit.

Au sujet des salaires, la C.F.T.C. a souhaité que l'encouragement à la discussion d'un minimum professionnel dans les branches n'empêche pas le gouvernement de revaloriser substantiellement « *le SMIC qui constitue une garantie générale pour l'ensemble des salariés* ». Enfin, la délégation a souhaité que des mesures d'amélioration de la représentation du personnel dans les entreprises soient prises rapidement. Le ministre du travail et de la participation lui a indiqué, selon *son* expression, qu'il « *pousserait les feux* » dans ce sens, avec, notamment, la révision des ordonnances de 1959 et de 1967.

● *Grève à l'usine Renault de Flins.* — Une partie — cent trente selon les syndicats, soixante selon la direction — des quelque deux cents ouvriers de l'atelier des carrousels-sièges de l'usine Renault de Flins se sont mis en grève le 2 mai pour obtenir la qualification de P 1, ainsi que la réduction de la charge de travail, qui s'est accrue, estiment-ils, avec le lancement de la R-18. Selon la C.F.D.T., « *des milliers de voitures sortent sans sièges et la direction essaie de briser cette grève en faisant fabriquer des sièges à l'extérieur* ». A la direction, on précise que des négociations ont été engagées.





SOCIAL

Vive controverse à Genève sur les avantages et les dangers du travail temporaire

Genève. — Faut-il interdire le travail temporaire ? Si la discussion finale a tourné autour de cette importante question, après deux jours de débats organisés à Genève par l'Institut international du travail temporaire (I.I.T.T.), à l'occasion de la publication d'une étude comparative sur les aspects juridiques et socio-économiques de ce marché particulier de l'emploi dans la société moderne (1), c'est bien grâce à quelques syndicalistes belges, allemands et français, qui ont apporté la contradiction, dans l'ambiance ouatée de la salle des conférences du Bureau international du travail (B.I.T.).

De notre envoyé spécial

Jusque-là, en *effet*, d'exposés théoriques en cours magistraux, on s'était quelque peu ennuyé à l'écoute d'orateurs compétents et éloquents certes, mais se cantonnant trop dans des considérations générales — sauf peut-être M. Harold Walker, ministre de l'emploi et du travail de la Grande-Bretagne, qui dénonçait des abus et des pratiques malhonnêtes, tout en reconnaissant que son pays accordait au travail temporaire des *« fonctions économiques et sociales utiles »*. En tout cas, les professionnels de l'intérim présents à ces débats n'avaient rien appris de plus, de la bouche des experts internationaux, qu'ils ne vérifient quotidiennement sur le terrain.

Une intervention, précédant la discussion finale dirigée par M. Gérard Veldkamp, ancien ministre néerlandais des affaires sociales et actuel président de l'I.I.T.T., allait cependant relancer le débat : celle de M. G. Muhr, vice-président du D.G.B. (confédération des syndicats allemands). Rappelant que *« le travail n'est pas une marchandise »*, selon la formule adoptée par l'Organisation internationale du travail (O.I.T.), M. Muhr s'élevait contre *« toute forme de placement des travailleurs à but lucratif »* et rappelait la demande du D.G.B. d'*« interdire légalement »* le travail temporaire, le *« louage professionnel des travailleurs »*.

Mais, est-ce parce qu'il était le seul syndicaliste à avoir été invité à s'exprimer à la tribune officielle, le représentant allemand concluait à la possibilité d'un *« compromis »* : reconnaître la fonction sociale du travail temporaire, mais n'y admettre que les travailleurs se déclarant disponibles pour un temps limité et se portant volontaires pour *« faire de l'intérim »*.

L'intervention de la C.G.T.

Au début de la discussion finale, une virulente intervention de la C.G.T. — seul syndicat français présent à cette conférence — allait véritablement animer cette conférence. Rappelant que la centrale de la rue Lafayette avait *« dénoncé depuis maintenant une dizaine d'années cette activité porteuse de menaces tant sur le plan économique que social »* et qu'elle en avait même *« préconisé l'interdiction pure et simple »*, Mme Geneviève Andrault assurait d'abord qu'en France *« il y a quatre fois plus d'entreprises de travail temporaire (E.T.T.) que d'agences pour l'emploi »* (2).

Analysant ensuite *« les limites et les faiblesses »* de la loi française de 1972, la représentante de la C.G.T. dénonçait, exemples à l'appui, des pratiques courantes tant en France qu'à l'étranger : une même mission peut être effectuée par plusieurs intérimaires qui se succèdent ou par le même travailleur temporaire qui voit renouveler son contrat plusieurs *fois* avec des interruptions, mécanisme qui peut durer plusieurs années ; l'intérimaire, tout en restant au même poste, peut, à son corps défendant, changer d'E.T.T. (entreprise de travail temporaire) ; un contrat ne correspond pas toujours à une mission, etc.

D'où, selon Mme Andrault, des rémunérations en dents de scie, pas d'ancienneté, pas de convention collective — en France, dit-elle, *« on discute depuis un an et on n'a pas encore écrit deux lignes »*. — une couverture sociale plus que défaillante, une main-d'œuvre d'autant meilleur marché — de 1972 à 1976, assure la C.G.T., le nombre des « smicards » intérimaires français est passé de 2 % à 30 % — qu'elle n'est *« pas facilement intégrable aux luttes revendicatives »*.

Et puis, ajoutait Mme Andrault, *« le patronat des E.T.T., soutenu par le silence du patronat utilisateur, continue de nier cette forme d'emploi en tant que phénomène massif. Or, dans de nombreuses entreprises, le taux d'intérimaires atteint parfois jusqu'à 50 % »*.

Cette dernière critique visait en particulier les propos de Mme Victoria Bessis, présidente du PROMATT (syndicat patronal professionnel français) et présidente de la Confédération internationale des entreprises de travail temporaire (C.I.E.T.T.), qui, dans un exposé bien charpenté, avait souligné que *« le travail temporaire n'est pas concurrent, mais complémentaire de l'emploi permanent »* et que cette donnée essentielle marquait bien les *« limites naturelles »* de l'intérim : 0,15 % de travailleurs temporaires par rapport à la population active en R.F.A., 0,90 % en France, 1 % aux Etats-Unis ; *« nulle part dans l'entreprise, plus de 2 % des effectifs »* ; des contrats d'une durée moyenne de trois à six semaines en France, 0,5 % des heures travaillées en R.F.A. ; un volume d'affaires égal, en moyenne, à 0,33 % de la production intérieure brute dans les pays industrialisés, etc.

Après l'intervention de Mme Andrault, Mme Bessis faisait remarquer que la C.G.T. était le seul syndicat français à avoir signé, depuis 1969, un accord particulier avec une E.T.T. (3), et que cela montrait bien que *« tout est négociable, à condition de ne pas s'enfermer dans un refus systématique »*.

La chasse aux « moutons noirs »

Certes, on relève un peu partout des abus et des pratiques illicites, ont reconnu les défenseurs du travail temporaire, même si, ont-il précisé, il ne faut pas confondre l'activité des E.T.T. *« authentiques »* avec celle des entreprises de sous-traitance ou de régie de personnel ; même si, dans des pays comme la R.F.A., la Grande-Bretagne et la Belgique — dans ce dernier pays, le travail temporaire est interdit dans le bâtiment et les travaux publics, — la création d'une E.T.T est soumise à une autorisation préalable du ministère du travail, ce qui n'est pas le cas en France.

Il faut, sont-ils convenus, réprimer ces mauvais usages, faire la chasse, ont dit des syndicalistes belges et allemands, aux « *koppelbazen* » (pourvoyeurs d'hommes), ces « *moutons noirs* » qui jettent le discrédit sur l'ensemble de l'industrie de l'intérim. Tous se sont montrés partisans d'une réglementation internationale dans ce domaine, qui considérerait aussi le travailleur temporaire comme un « *travailleur à part entière* ».

Faut-il pour autant interdire l'intérim ? Résumant la pensée de la quasi-totalité de l'auditoire, le professeur R. Blanpain, de l'université de Louvain, assurait que ce marché particulier de l'emploi passerait alors dans l'illégalité, qu'il n'en continuerait pas moins d'exister — et de citer le « florissant » travail au « *noir* » — et que les travailleurs temporaires seraient encore plus exploités. « *Avec l'interdiction de l'intérim*, ajoutait un autre participant, *la voie du maquis serait ouverte.* »

Dans son exposé, qui aurait pu s'intituler « Défense et illustration de la profession », Mme Victoria Bessis avait insisté sur le rôle « *efficace et utile* » du travail temporaire et des entreprises privées d'intérim, qui « *permettent d'intégrer ou de réintégrer une frange de la population active qui demeurerait écartée du marché de l'emploi* » et qui « *servent de tremplin vers un emploi stable à des milliers de chômeurs* ». Rôle d'autant plus indispensable, soulignait la présidente de la C.I.E.T.T., au moment où, un peu partout, on étudie le réaménagement du temps de travail. Mais où aussi — Mme Bessis ne le notait pas, — les employeurs ont tendance, en ces temps de crise, à débaucher du personnel permanent pour engager des intérimaires.

Il ne faut pas bannir le travail temporaire, il faut le réglementer mieux, par-delà les frontières : c'est sur ce vœu pieux, en guise de résolution, que s'est terminée cette conférence de Genève, qui s'est voulue « *réaliste* » en reconnaissant l'existence du phénomène. Mais est-ce autre chose qu'une caution internationale, dans les murs du très officiel B.I.T. — c'est son président lui-même, M. Blanchard, qui prononça l'allocution de bienvenue, — qu'étaient venus chercher les défenseurs de l'intérim ?

MICHEL CASTAING.

(1) I.I.T.T., 21, rue A.-Bertulot, boîte 12, 1000 Bruxelles.

(2) En fait, il existe en France environ un millier d'entreprises de travail temporaire, comprenant deux mille établissements, contre six cents agences et antennes de l'A.N.P.E.

(3) Il s'agit de Manpower-France.



ÉTRANGER

En Thaïlande

Les États-Unis abandonnent la construction d'une importante fonderie de zinc

De notre correspondant

Bangkok. — Après six années de controverses, de négociations difficiles et de retards coûteux, la partie américaine de l'entreprise mixte Thai Zinc (filiale de la New-Jersey Zinc, elle-même attachée au conglomérat Gulf and Western), vient de décider l'abandon du projet de construction, en Thaïlande, d'une fonderie. Le financement en était estimé à 110 millions de dollars pour une capacité de production annuelle de soixante mille tonnes de zinc.

Il s'agit là d'un revers sérieux pour la Thaïlande : non seulement la réalisation du projet aurait dû lui permettre d'atteindre rapidement l'autosuffisance dans ce domaine, mais encore il avait été présenté par les autorités comme un test en matière d'investissements étrangers.

Plusieurs raisons sont avancées dans les *milieux économiques* de Bangkok pour expliquer la soudaine et fort discrète décision américaine. La New Jersey Zinc, affirme-t-on, doit actuellement faire face à de sérieux problèmes financiers et de gestion. Sa direction a été remaniée en *février dernier et les nouveaux* responsables ont décidé de reconsidérer l'opportunité de l'ambitieux projet de Pa Daeng. Ce projet porte le nom du gisement de silicate de zinc situé à proximité de la frontière birmano-thaïlandaise, dont les réserves sont estimées à trois millions et demi de tonnes. Par ailleurs, en 1977, le prix de la livre de silicate de zinc sur le marché mondial a chuté de 0,36 à 0,25 dollar.

Le gouvernement de Bangkok, qui multiplie les efforts pour attirer les capitaux étrangers, paraît avoir été cueilli à froid par cette décision imprévue qui intervient moins de six mois après la signature formelle du contrat avec la Thai Zinc. Interrogé, le vice-premier ministre, M. Sunthorn, s'est borné à déclarer : « *Il nous faudra trouver un autre groupe intéressé à cette affaire, soit à l'étranger, soit parmi les investisseurs locaux.* » Les doutes étant levés, il semble que le conglomérat sud-coréens Whashin Industrial Company, qui avait décroché le contrat de 60 millions de dollars pour la construction et la fourniture du matériel de la fonderie, soit le mieux placé pour « sauver » *le projet.*

R.-P. PARINGAUX.

Après l'échec du rapprochement avec Volvo

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SAAB DÉMISSIONNE

(De notre correspondant.)

Stockholm. — M. Curt Mileilowsky, directeur général du groupe Saab Scania depuis 1968, a annoncé, le 5 mai, qu'il allait prochainement quitter les affaires pour se consacrer à la politique au sein du mouvement libéral. Cette décision subite a un peu surpris tout le monde, à commencer par les dirigeants du parti libéral qui ne semblaient pas au courant des intentions du leader de la quatrième entreprise privée suédoise.

Le chef du parti s'est contenté d'indiquer qu'il avait eu ces derniers temps quelques discussions en privé avec M. Mileikowsy, sans plus. Apparemment celui-ci pourrait être amené à occuper une fonction assez imprécise de conseiller industriel des libéraux, membres de la coalition au pouvoir.

Il est probable que ce brusque départ est lié à l'échec du projet de fusion entre les deux constructeurs automobiles suédois Saab et Volvo. Il n'est, en effet, un secret pour personne que dans la dernière phase des négociations, l'été dernier, M. Mileikowsky s'était farouchement opposé au plan de rapprochement et par conséquent aux idées du président du conseil d'administration de Saab, M. Wallenberg. Dans ces conditions, il n'est pas impossible qu'il ait été « remercié ».

Aucun nom n'a encore été avancé pour la succession de M. Mileikowsky, mais le fait qu'un banquier, M. Browaldh, ait été nommé à la tête du conseil d'administration de Volvo, en remplacement de M. Engellau, et que les syndicats préconisent un rapprochement *entre les deux firmes « dans l'intérêt de l'industrie automobile nationale »*, pourrait relancer les projets de fusion abandonnés en septembre de l'année dernière.

ALAIN DEBOVE.

ESPAGNE

● *Les réserves d'or et de devises espagnoles* sont actuellement de l'ordre de 7 100 millions de dollars, ayant retrouvé le plafond de 1973, a indiqué le gouverneur de la banque nationale, M. Alvarez-Rendueles. Depuis le début de 1978, ces réserves ont augmenté de 1 milliard de dollars. — *(Agefi.)*

ETATS-UNIS

● *La Trésorerie américaine a décidé de relever substantiellement le niveau de ses prix de référence* pour les importations d'acier aux Etats-Unis. Le relèvement, qui entrera en vigueur en juillet, est de 5,5 % pour les produits des producteurs intégrés, tels que tôles et feuillards laminés à chaud ou à froid, et sera compris entre 13,9 % et 14,5 % pour les produits de fours électriques comme les barres plates ou les barres de renforcement.

Le système des prix de référence est entré en vigueur en février dernier et vise à empêcher les importations d'acier à très bas prix aux Etats-Unis.

PORTUGAL

● *Le taux d'escompte de la Banque du Portugal* a été porté, le 8 mai, de 13 % à 18 %, conformément à l'accord conclu avec le F.M.I. Le taux d'intérêt des dépôts bancaires a été augmenté de 2 % à 4 % et celui du crédit de 3,5 %. Le déficit de la balance commerciale portugaise s'est élevé à 28 milliards d'escudos au cours du premier trimestre de 1978, contre 22 milliards durant la même période de 1977. — *(A.F.P., Reuter.)*

R. F. A.

● *La production industrielle ouest-allemande* a baissé de 2 % (après correction des variations saisonnières) en mars. Ce recul est dû essentiellement aux conflits de la métallurgie et de l'imprimerie. Pour les biens de production la baisse a été de 6 %, tandis que pour les biens de consommation *une augmentation de 1 %* a été enregistrée. Par tranches de deux mois (février-mars par rapport à décembre-janvier) l'indice a diminué de 4,5 %. Par rapport à février-mars 1977, il a reculé de 0,5 %. — *(A.F.P.)*

AGRICULTURE

PRIX AGRICOLES EUROPÉENS

Les négociations piétinent

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — « On a fait du surplace », a déclaré M. Méhaignerie à l'issue de la séance de travail qu'ont tenue lundi les ministres de l'agriculture des Neuf. *Elle était consacrée à l'examen du dossier Méditerranée*, considéré par la Commission comme une affaireclé à régler en prioritépour débloquer l'ensemble de la négociation. Deux problèmes se posent.

Le premier, déjà largement débattu à Luxembourg lors de la précédente session, tient au fait que les Français ne veulent pas « lâcher » sur le volet « structures », c'est-à-dire sur l'aide financière à la modernisation des régions méditerranéennes de l'actuelle Communauté — volet qui intéresse principalement l'Italie — tant qu'ils n'auront pas obtenu un substantiel renforcement des disciplines de marché. C'est surtout la fixation d'un prix-plancher pour les transactions qui est nécessaire à la mise en œuvre « *de la politique de qualité et de maitrise des quantités* », voulue par Paris.

En fait, comme chacun sait, il s'agit essentiellement de se prémunir contre les importations massives de vin italien à trop bas prix. Trouver une solution à cette question suppose donc un compromis franco-italien. Cela semble très faisable. « *Il n'y a eu aucune polémique entre la France et l'Italie* », a constaté, lundi soir, M. Méhaignerie, surtout si l'on offre des contreparties aux viticulteurs italiens : ouverture, dans des conditions supposées restrictives, d'une possibilité de distillation à un prix-plancher ; accroissement des restitutions à l'exportation ; aide financière aux moûts concentrés.

Le second, plus nouveau, tient justement au fait que les Allemands, maintenant soutenus par les Anglais — mieux vaut tard que jamais, — trouvent que le prix à payer — plus de 5 milliards de francs sur cinq ans — pour l'équipement des régions méditerranéennes de la C.E.E. est trop lourd. « *Les Allemands veulent grignoter sur le chapitre structures mais avec une conviction mitigée* », commente M. Méhaignerie, apparemment peu *alarmé par ce nouvel obstacle. En* vérité, on comprend que M. Marcora, le ministre italien, se soit demandé en séance pourquoi on voulait remettre en cause l'aide aux structures. Comme le souligne M. Méhaignerie, si l'on veut à tout prix faire des économies, il y a dans le projet de compromis d'ensemble, établi par la commission, d'autres postes de dépenses tout aussi coûteux, voire davantage, sur lesquels on pourrait rogner, tels l'accroissement de la subvention à la poudre de lait écrémé utilisée comme aliment du bétail, ou l'aide au lait liquide écrémé. Mais il se trouve que ce sont là des dépenses supplémentaires qui servent principalement les intérêts allemands...

PHILIPPE LEMAITRE.

CINQ MILLE PAYSANS ONT MANIFESTÉ A DOUAI

Le monde paysan *s'inquiète* du piétinement des négociations de Bruxelles sur les prix agricoles. Les dirigeants de la F.N.S.E.A. (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) ont été reçus ce mardi 9 mai par M. Raymond Barre, afin de discuter des problèmes du lait, du vin, du porc, ainsi que de la réduction des montants compensatoires.

A Douai, cinq mille agriculteurs venus de neuf départements ont manifesté lundi 8 mai, nous signale notre correspondant. Ils ont défilé en silence dans les rues de la ville. Deux mille d'entre eux avaient participé auparavant à un meeting au cirque municipal, au cours duquel des représentants des éleveurs de porcs et de moutons et des betteraviers ont réclamé une dévaluation du « franc vert » et la suppression du délai maximum de trois ans des montants compensatoires.

M. André Lajoinie, député de l'Allier, vice-président du groupe communiste à l'Assemblée, a adressé lundi 8 mai une lettre au premier ministre, dans laquelle il souligne l'inquiétude des agriculteurs français devant le compromis envisagé par la Commission de Bruxelles. Il demande que le gouvernement « *adopte à Bruxelles une attitude plus conforme aux intérêts de nos agriculteurs* », en exigeant « *un relèvement des prix agricoles qui corresponde à l'évolution des charges de production* » (...) « *le démantèlement des montants compensatoires* » et en s'opposant à l'élargissement de la C.E.E. Enfin, les sept députés du Finistère, réunis lundi près de Brest avec les responsables professionnels et syndicaux, ont appelé « *solennellement l'attention du premier ministre sur la situation dramatique de la production porcine* », et demandé « *une aide immédiate en faveur des exploitations menacées* ».

FISCALITÉ

● *Deuxième tiers provisionnel.* — Les contribuables qui n'ont pas opté pour le paiement mensuel de leur impôt sur le revenu bénéficieront *d'un délai de vingt-quatre* heures pour le versement du deuxième tiers provisionnel. En raison des fêtes de la Pentecôte, celui-ci pourra en effet être acquitté jusqu'au mardi 16 mai minuit. De même, les sociétés et autres personnes morales ayant clos leur exercice en janvier 1973 auront jusqu'au 17 mai pour liquider le solde de l'impôt sur les sociétés.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PETROFIGAZ

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 25 avril sous la présidence de M. Pierre-Paul Schweitzer, président-directeur général.

A l'unanimité, l'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977, ainsi que *l'affectation et la répartition* des bénéfices telles qu'elles étaient proposées par le conseil d'administration. Le dividende par action est ainsi fixé à 20 F, majoré d'un avoir fiscal de 10 F, soit un dividende global de 30 F, rémunérant un capital porté, le 25 mai 1977, de 8 millions à 12 millions de francs par incorporation de réserves.

La date de mise en paiement du dividende est fixée au 2 mai 1978 contre remise du coupon n° 25.

Dans son allocution, le président a évoqué l'évolution des résultats pour l'exercice en cours.

LA ROCHETTE - CENPA

Le conseil d'administration de La Rochette-Cenpa a arrêté les comptes de l'exercice 1977 au cours de sa séance du 11 avril 1978.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'élève à 1 640 millions de francs contre 1 582 millions de francs en 1976. Le compte de pertes et profits de la société mère, après 26 millions de francs de dotation aux amortissements, 34,4 millions de francs de provision nette sur titres des *filiales* et 0,2 million de francs de reprise partielle de provision pour fluctuation des cours, s'est soldé par une perte de 61,5 millions de francs. L'exercice 1976 en comparaison se soldait par une perte de 7,5 millions de francs, après 35 millions de francs de dotation aux amortissements, 5,4 millions de francs de *provision nette sur titres des filiales* et 2,1 millions de francs de reprise partielle de la provision pour fluctuation des cours.

La détérioration du marché constatée à la fin de l'exercice 1976 s'est encore aggravée à l'automne 1977, du fait de la concurrence extrêmement vive sur le marché européen entre les producteurs scandinaves et ceux d'Amérique du Nord, notamment dans le domaine des pâtes et du kraft-liner. Les baisses de prix enregistrées sur ces produits à partir d'octobre 1977 ont eu des répercussions sur l'ensemble du marché de l'emballage et les résultats des sociétés productrices se sont encore dégradés. Pour faire face à cette situation, la société a établi un plan de redressement qui est en cours de réalisation et qui devrait produire ses premiers effets à partir du deuxième semestre 1978.

Le conseil d'administration ne proposera pas à l'assemblée générale de distribuer de dividende.

L'ÉPARGNE DE FRANCE

Le conseil d'administration, réuni le 2 mai 1978, a arrêté les comptes de l'exercice 1977, qui se soldent par un bénéfice net de 6 767 520,48 F, dont 3 618 125,94 F provenant de plus-values à long terme.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée le 21 juin 1978 la mise en distribution d'un dividende net de 7,70 F, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 3,85 F, soit un dividende global de 11,55 F.

Ce dividende sera attribué aux 408 240 actions constituant le nouveau capital social augmenté en 1977 par suite de l'attribution gratuite d'une nouvelle action pour huit anciennes.

Si le dividende unitaire augmente de 10 %, la masse totale distribuée compte tenu de cette attribution gratuite, se trouve donc augmentée de 23,75 %.

En outre, une assemblée générale extraordinaire sera convoquée le même jour afin de décider la distribution d'une action gratuite pour douze actions anciennes, le capital étant ainsi porté de 20 412 000 F à 22 113 000 F. Il est rappelé que depuis 1971 une distribution d'actions gratuites a eu lieu tous les ans et notamment une action gratuite pour huit en 1975, une action gratuite pour cinq en 1976 et une action gratuit pour huit en 1977.

CESSATION DE GARANTIE

Me Yves Simart, administrateur judiciaire, a été désigné par ordonnance du tribunal de Paris, en date du 24 juin 1977, avec mission de procéder aux formalités de publicité prévues par le décret du 20 juillet 1972.

A cet effet, il informe MM. les mandants du cabinet Dauchez, 36, rue du Colisée, à Paris (8e), R.C.B. 5547, dont le gérant est M. Yves Dauchez, de la cessation de la garantie de la Caisse des dépôts et consignations.

Cette cessation de garantie a été faite à la demande de Mme Delafontaine, caution du cabinet Dauchez auprès de la Caisse des dépôts et consignations

Les oppositions seront reçues par Me Simart, 30, rue de Charonne, à Paris (11e), pendant un délai de trois jours à compter de ce jour.

TRANSPORTS

DÉBAT

Trop de poids lourds sur les routes?

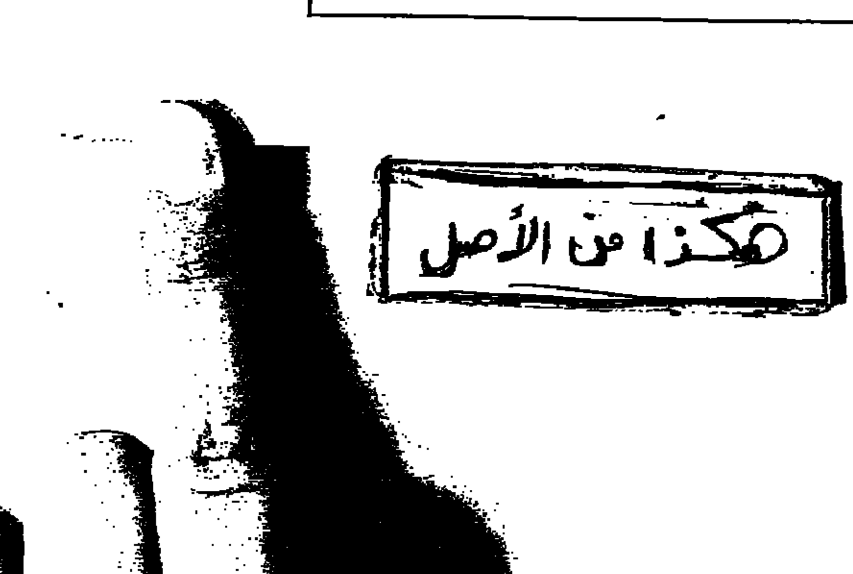
M. André Magnaval, président de l'Union nationale des organisations syndicales de transports routiers automobiles (UNOSTRA), avait fait récemment des propositions pour améliorer la circulation des poids lourds ; un de nos lecteurs lui avait répondu (« le Monde » des 25 avril et 4 mai) comme le fait aujourd'hui M. Jean-Claude Delarue, président de la Fédération des usagers des transports (F.U.T.).

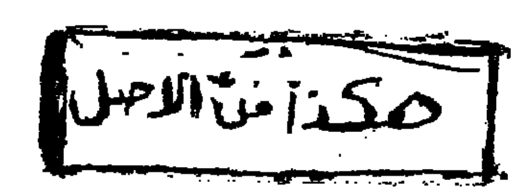
Le problème essentiel n'est pas de savoir si les poids lourds doivent rouler sur les routes ou les autoroutes, mais si le trafic poids lourds — qui représente aujourd'hui près de 60 % du transport des marchandises contre 15 % il y a vingt ans — doit continuer à progresser.

Or à cette question les Français sont de plus en plus nombreux à répondre : non.

Le poids lourd est, en effet, le moyen de transport le plus coûteux en vies humaines, en énergie, en nuisances. Il exige sans cesse de nouveaux investissements routiers et autoroutiers et défonce le réseau existant : un seul camion de 13 tonnes à l'essieu — le maximum autorisé, mais souvent dépassé, — dégrade la route autant que quatre cent mille voitures.

L'intérêt général commande que l'on mette un terme à la prétendue concurrence entre le rail et la route, concurrence qui profite exclusivement aux poids lourds, car ils ne paient qu'une part très faible des dépenses qu'ils entraînent. Il faut, au contraire, donner une priorité absolue au rail et à la voie d'eau, dont le coût économique et écologique est infiniment moindre. Là est le véritable débat.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
8 MAI

Calme et irrégulier

Contrairement aux espérances des boursiers, et en dépit du retour de vacances de nombreux opérateurs, le marché est resté calme et sans vigueur ce lundi au palais Brongniart. En très légère hausse à l'ouverture, l'indicateur instantané a terminé la séance en repli de 0,3 % environ.

La plupart des compartiments ont été irréguliers, hausses et baisses s'équilibrant à peu près partout, sauf au matériel électrique et aux alimentaires, où les replis l'emportaient assez nettement. A l'inverse, les hausses ont été nombreuses à la métallurgie, les meilleures performances de la séance ayant d'ailleurs été réalisées par Pompey, Marine et Saulnes (+ 5 à 7 %).

Matra, Mérieux et U.T.A. ont, en revanche, subi les replis les plus nets s'échelonnant de 3,5 à 6 %.

Bien que le climat soit resté relativement serein autour de la corbeille, un léger sentiment de déception dominait les conversations. La baisse du loyer de l'argent au jour le jour (8 1/4 % contre 8 1/2 %), la perspective d'une stabilité des prix du pétrole brut pour cette année, et surtout (?) le retour en Bourse de nombreux opérateurs jusqu'ici en vacances, pouvaient laisser espérer une meilleure tenue des valeurs françaises. « On attend les investisseurs étrangers, qui pourraient bien revenir dès mardi », disaient certains professionnels. Autour des groupes, chacun l'espère.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or ont été irrégulières, tandis que les américaines se sont montrées résistantes.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 290 francs pour revenir à 26 100 francs, et le napoléon a cédé 1,90 franc à 255 francs. Le volume des transactions s'est établi à 8,44 millions de francs contre 4,58 millions.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 ... %

LONDRES

La Bourse accentue son repli de la veille dans l'attente de la publication du dernier sondage de conjoncture du patronat britannique et des statistiques mensuelles de la masse monétaire. L'indice des valeurs industrielles chute de 5,9 points. Baisse des pétrolières et des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 172 15 contre 172 20

VALEURS	CLOTURE 8/5	COURS 9/5
Beecham	660 ...	663 ...
British Petroleum	850 ...	844 ...
Courtaulds	123 ...	120 ...
De Beers	338 ...	348 ...
Imperial Chemical	354 ...	349 ...
Rio Tinto Zinc Corp	204 ...	203 ...
Shell	582 ...	577 ...
Vickers	181 ...	178 ...
War Loan 3 1/2 %	32 5/8	32 1/2
*West Driefontein	22 3/4	22 7/8
*Western Holdings	20 ...	20 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

Résultats pour 1977

C.I.T.-ALCATEL. — 83,64 millions de francs (non comparable avec l'exercice précédent compte tenu de l'absorption en 1977 de la Lannionaise d'électronique (S.L.E.-Citerel). Dividende global : 76,50 F contre 51 F pour 1976.

SABLIERES DE LA SEINE. — 3,83 millions de francs (provisoire) contre 4,38 millions de francs ou, en chiffres consolidés : 5,24 millions de francs contre 8,70 millions. Dividende global : 7,50 F contre 8,25 F.

PERNOD-RICARD. — Part du groupe dans les résultats consolidés : 141,7 millions de francs contre 141,9 millions. Marge brute : 1 335 millions de francs (+ 4,2 %). Dividende global : 15 F (dont 7,50 F d'acompte versés en janvier) contre 12 F pour 1976.

ROUTIERE COLAS. — 46,78 millions de francs contre 52,84 millions. Consolidés : 57 millions contre 71 millions. Dividende global : 22,50 F contre 20,70 F.

LA ROCHETTE-CENPA. — Perte nette de 81,5 millions de francs contre une perte de 7,5 millions en 1976.

SAUPIQUET. — 2,61 millions de francs contre 6,50 millions. Dividende global : 15 F contre 17,25 F.

LA RUCHE MERIDIONALE. — Emission d'un emprunt de 11,205 millions de francs représenté par 53 360 obligations convertibles de 210 F à 9,50 % d'intérêt. D'autre parts, émission de 40 000 actions de 80 F à 190 F.

NEW-YORK

Repli

Encore très bien orientées en début de séance, les valeurs industrielles ont finalement cédé une bonne partie du terrain acquis à la veille du week-end, lundi au New York Stock Exchange. En progrès de plus de 4 points à la mi-séance, l'indice Dow Jones s'est par la suite replié jusqu'à revenir à 824,58 en fin de journée (— 4,51).

Le volume des transactions s'est, lui aussi, légèrement contracté, 34,68 millions de titres ayant été échangés contre 42,68 millions, vendredi. D'abord soutenu par un dollar plus ferme sur les marchés des changes, et par la décision de l'OPEP de ne pas augmenter les prix du pétrole dans l'immédiat, le marché s'est peu à peu affaibli dans la crainte d'une inflation accélérée et d'un renchérissement possible des taux d'intérêt.

Indices Dow Jones des transports : 223,41 (— 1,37) ; services publics : 105,48 (— 0,37).

VALEURS	COURS 5/5	COURS 8/5
Alcoa	46 3/4	48 1/8
A.T.T.	62 1/8	61 7/8
Boeing	47 1/4	45 1/2
Chase Manhattan Bank	32 ...	31 7/8
Du Pont de Nemours	114 5/8	113 1/2
Eastman Kodak	52 1/4	51 1/4
Exxon	48 5/8	49 1/8
Ford	50 ...	49 7/8
General Electric	50 5/8	50 3/4
General Foods	29 ...	28 ...
General Motors	63 1/8	62 5/8
Goodyear	17 3/8	17 1/8
I.B.M.	262 1/2	259 5/8
I.T.T.	31 3/8	31 1/4
Kennecott	23 3/4	23 5/8
Mobil Oil	67 1/4	66 1/4
Pfizer	31 ...	29 7/8
Schlumberger	71 3/4	71 1/2
Texaco	25 1/8	25 1/8
U.A.L. Inc.	27 7/8	27 1/2
Union Carbide	39 7/8	40 ...
U.S. Steel	27 ...	26 5/8
Westinghouse	20 ...	19 3/4
Xerox	48 1/2	48 1/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	5 mai	8 mai
Valeurs françaises	131,1	130,5
Valeurs étrangères	99,8	100,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	75,4	75,4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/5	9/5
1 dollar (en yens)	224 30	225 45

BOURSE DE PARIS - 8 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 70	1 808
5 %	58 30	1 329
5 % 1920-1980	... .	1 329
3 % amort. 45-54	71 .	2 310
4 1/4 % 1963	103 50	4 122
4 1/4-4 3/4 % 63	94 60	2 883
Emp. N. Eq. 5%65	108 20	3 104
Emp. N. Eq.6%66	107 10	3 616
Emp.N. Eq.6%67	102 20	5 822
Emp. 8,80 % 77	102 45	8 482
E.D.F. 6 1/2 1950	120 ..	6 784
— 5 % 1960	... ..	1 123

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	2726 ..	2724 ..
E.D.F. parts 1958	...	522 ..
E.D.F. parts 1959	... ..	... ..
Ch. France 3 %	166 ..	168 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	369	369 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	1400 ..	1395 ..
Concorde	... ..	330 ..
Epargne France	... ..	294 ..
Financ. Victoire	199 ..	200 .
Fonc. T.I.A.R.D.	d... ..	108 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	... ..	200 50
GAN (Sté Centr.)	630 ..	629 ..
Protectrice A.I.R.	233 ..	235 .
U.A.P.	542	539 .
Alsacienne Banque	310	C310 .
Banque Hervet	203 30	C202 90
Bque Hypoth. Eur.	253 .	253 ..
Bque Nat. Paris	344	344 ..
(Li) B. Scalb. Dup.	99 50	99 ..
Banque Worms	185 ..	185 ..
C.G.I.B.	56 ..	56 ..
Cofica	.. ..	81 .
C.A.M.E.	41	42 60
Creditel	123 40	122 50
Créd. Gén. Indust.	190	195 ..
Cr. Ind. Als.-Lor.	157 ..	156 ..
Crédit Lyonnais	328 ..	328 .
Electro-Banque	149	147 .
Eurobail	121 80	123 50
Financière Sofal.	268 ..	273
Fr. Cr. et B. (Cie)	62 ..	61 70
France-Bail	248	245 ..
Hydro-Energie	20 50	19 70
Immobail B.T.P.	141 30	143 ..
Immobanque	224 ..	227 .
Immofice	182 ..	181 60
Interbail	190 ..	187 ..
— (obl. conv.)	190 .	189 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	138 ..	138 ..
Locabail Immob.	220	219
Loca-Expansion	107 50	106 80
Locafinancière	137 50	137 50
Marseil. Crédit	C235 ..	231 ..
Paris-Réescompt.	259	257 ..
Sequanaise Banq.	203 30	203 ..
SLIMINCO	237	236 10
Sté Cent. Banq.	70 10	69 50
Sté Générale	201	201 ..
SOFICOMI	209 20	212 ..
Sovabail	241 .	231 40
UCIP-Bail	133 ..	133 ..
Unibail	216 ..	210 ..
Un. Ind. Crédit	180	180 ..
Cie Foncière	95 70	95 .
C. G. V.	235 20	244 50
Fonc. Chât.-d'Eau	695 .	697 ..
(M) S.O.F.I.P.	..	... ..
Fonc. Lyonnaise	455 .	440 .
Immob. Marseille	... ..	863 .
Louvre	175 ..	174 80
Midi	374 ..	374 ..
Rente foncière	334 ..	330
SINVIM	139 10	139 20
Cogifi	117 20	117 80
Foncina	92 40	92 40
Gr. Fin. Constr.	117 10	118 10
Immindo	116 .	116 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	90 ..	92 50
Cie Lyon. Imm.	94 ..	95 ..
UFIMEG	87 20	88 ..
U.G.I.M.O.	101 50	102 ..
Union Habit.	149 10	150 .
Un. Imm. France	... ..	122 50
Acier Investiss.	97 50	98 ..
Gestion Sélect.	199 ..	195 ..
Sofragi	222 40	223 ..
Abeille (Cie Ind.)	225 ..	225 ..
Applic. Hydraul.	619 .	605 ..
Artois	88 ..	86 ..
Centen. Blanzy	268 ..	270 ..
(Ny) Cantrast	128 ..	128
(Ny) Champex	... ..	128 30
Charg. Réun. (p.)	3075 ..	3000 ..
Comindus	345 .	345 .
(Li) Dév. R. Nord.	139	139 .
Electro-Financ.	271	270 80
(M.) Et. Particip.	49 50	50
Fin. Bretagne	54 ..	54 50
Fin. Ind. Gaz Eaux	515	515 .
Fin. et Mar. Part.	74 ..	73 .
France (La)	430 .	435 .
La Mure	34 30	33 50
Lebon et Cie	185	180 .
(Ny) Lordex	... ..	125 .
Cie Marocaine	28 .	28 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
OPB Paribas	88	88 ..
Paris-Orléans	84 80	84 80
Paternelle (La)	90	88 ..
Placem. Inter	107	107 .
Providence S.A.	190	197 50
Revillon	300 20	312 ..
Santa-Fé	80	80 .
Saffo	102	102 ..
Sefimeg	208 80	210 ..
Cambodge	45 20	46 80
Clause	388	393 .
Indo-Hévéas	105 .	d109
Madag. Agr. Ind.	23 50	23 50
(M.) Mimot	16 15	16 15
Padang	133 .	132 80
Salins du Midi	166 50	168 ..
Aliment Essentiel	149 50	149 ..
Allobroge	191	186 ..
Bananía	192	194 .
Fromageries Bel.	98	94 10
Cédis	...	620
(M.) Chambourcy	205	206
Compt. Modernes	153 20	150
Docks France	320	324 .
Economats Centr.	c383 ..	384 ..
Epargne	...	490
From. P.-Renard	253	256 80
Général Aliment.	90 30	90 30
Genvrain	165 50	167 ..
Goulet-Turpin	165 ..	165
Lesieur (Cie fin.)	285	282 50
Gr. Moul. Corbeil	145	142 ..
Gr. Moul. Paris	265 .	264 .
Nicolas	357	350 ..
Piper-Heidsieck	226 50	o217 50
Potin	325 .	325 ..
Rochefortaise	167 50	167 50
Roquefort	299	290
Saupiquet	193	195 .
Sup. Marché Doc.	...	d184
Taittinger	301	289
Unipol	100 20	100 80
Bénédictine	950	988 .
Bras et Glac. Int.	308	303
Dist. Indochine	423	430 10
Ricqlès-Zan	..	69
Saint-Raphaël	126 50	125 50
Sogepal	351	337 ..
Union Brasseries	29 50	30 ..
Stanma	168	168 .
Sucr. Bouchon	78 50	78 10
Sucr. Soissonnais	163 ..	160
Chausson (Us.)	.. ..	32 30
Equip. Véhicules	64 ..	66 50
Motobécane	65 ..	67 80
Bois Dér. Océan	14 60	d 2 10
Borie	286 ..	282 30
Camp. Bernard	85	86
C.E.C.	34 35	35 65
Cerabati	100 ..	100
Ciments Vicat	237 20	236 90
Cochery	45 30	45 30
Drag. Trav. Pub.	225	220 10
F.E.R.E.M.	53 20	53 20
Fougerolle	120 ..	122 ..
Française d'Entr.	96	97 ..
G. Trav. de l'Est	o 67 50	o 65 ..
Herlicq	208 80	205
Iéna Industries	15 60	14 90
Lambert Frères	44 .	44 90
Leroy (Ets G.)	44	43 50
Origny-Desvroise	83 70	o 82
Porcher	154	d160
Rougier	185 ..	189 20
Routière Colas	274	273
Sablières Seine	102 ..	106
S.A.C.E.R.	31 .	32 10
Savoisienne	.. ..	97
Schwartz-Hautm.	.. ..	28 40
SMAC Aciéroïd	70 ..	69 ..
Spie Batignolles	81 ..	79 80
Voyer S.A.	.. ..	70
Dunlop	19 20	o 18 80
Hutchinson-Mapa	81 50	83 50
Safic-Alcan	175	179 ..
Comiphos	.. ..	88 ..
S.M.A.C.	81 ..	80 ..
Gaumont	... ..	408 50
Pathé-Cinéma	... ..	81 ..
Pathé-Marconi	89 10	91 ..
Tour Eiffel	96 .	97 ..
Air-Industrie	93 80	98 ..
Applic. Mécan.	30 20	38 20
Arbel	144 ..	144 90
Av. Dass.-Breguet	355	355 .
Bernard-Moteurs	..	50 .
B.S.L.	150 30	o146
C.M.P.	308 ..	305 10
De Dietrich	460 ..	448
Dec-Lamothe	312	321
E.L.M.-Leblanc	442	438
Ernault-Somua	60 20	d 62 50
Facom	519 .	529 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Forges Strasbourg	83 50	85 ..
(Li) F.B.M. ch. fer	115	120 ..
Frankel	443 80	426 ..
Huard-U.C.F.	197	200 ..
Jaeger	120	119 ..
Jaz	149	150 ..
Luchaire	236	237 ..
Manurhin	247 80	240 ..
Métal Déployé	230 ..	d233 ..
Nadella	.. ..	50 ..
Nodet-Gougis	172 10	172 10
Peugeot (ac. ent.)	184	190 50
Ratier-For. G.S.P.	11 70	o 11 70
Ressorts-Nord	124 80	124 90
Reffo	3 75	3 75
S.A.F.A.A. Ap. Aut.	.. ..	76 80
Safam	51 ..	51 ..
Sicli	23 10	22 20
Soudure Autog.	175 20	176 20
S.P.E.I.C.H.I.M.	210 ..	218
Stokvis	69 20	o 66 50
Trailor	375	369
Virax	96 40	94 .
At. Ch. Loire	15 50	15 50
France-Dunkerque	.. ..	74 .
Ent. Gares Frig.	96 ..	92 20
Indus. Maritime	249 ..	250 ..
Mag. gén. Paris	126	126 ..
Cercle de Monaco	52 90	50 80
Eaux de Vichy	446	447 .
Sofitel	.. ..	25 .
Vichy (Fermières)	.. ..	180
Vittel	213 ..	210 10
Aussedat-Rey	37 50	38 60
Darblay S.A.	30 60	30 90
Didot-Bottin	... ..	167 70
Imp. G. Lang	6 70	o 6 50
La Risle	48	46 ..
Rochette-Cenpa	36 50	36 ..
A. Thiéry-Sigrand	154 ..	156 20
Bon Marché	179	172 .
Damart-Servip.	319	320 .
Darty	410	420 .
Mars. Madagasc.	68 90	66 10
Maurel et Prom.	109 .	110 .
Optorg	158 ..	175 .
Palais Nouveauté	300 ..	300 .
Prisunic	45	46 20
Uniprix	51 80	o 49 70
Crouzet	140	142 ..
Europ Accumul.	291	292 ..
Ind. P.(C.I.P.E.L.)	112 .	110 .
Lampes	120	119 90
Merlin-Gerin	245	250 .
Mors	45 80	45 .
Océanic	153 ..	o147 .
Paris-Rhône	d160	166 20
Piles Wonder	230 50	239 90
Radiologie	168 50	160
SAFT Acc. fixes	858	845 ..
Schneider Radio	174	173 .
SEB S.A.	124 40	123 .
S.I.N.T.R.A.	340 ..	330
Unidel	163 .	160 60
Carnaud S.A.	70	70
Davum	110 10	105 70
Escaut-Meuse	173	173 50
Fonderie-préc.	21 20	21 30
Gueugnon (F. de)	56 80	d 58 50
Profilés Tubes Es	35 30	35 25
Senelle-Maub.	68 10	68 30
Tissmétal	40 ..	40 20
Vincey-Bourget	d 31 ..	d 32 .
Huaron	132	135 ..
Kinta	257 ..	256 80
Mokta	208	202 ..
Amrep G.	515	515
Antargaz	160 ..	160
Hydroc. St-Denis	146 ..	152 .
Lille-Bonnières-C.	217 .	217 .
Shell Française	.. ..	43 70
Carbone-Lorraine	452 ..	d 53 50
Delalande S.A.	220	228 ..
Finalens	55 ..	55 ..
FIPP	70 .	70 .
(Ly) Gerland	244 ..	246 ..
Gévelot	... ..	124 ..
Grande-Paroisse	100	100 .
Huiles G. et dér.	68 80	67 .
Novacel	169 90	170 ..
Parcor	450	480 .
Quartz et Silice	d 32 70	d 32 70
Ripolin-Georget	70 ..	o 68
Rousselot S.A.	580	580 ..
Soufre Réunies	151 30	148 80
Synthelabo	135 ..	133
Thann et Mulh.	28 ..	28 50
Ufiner S.M.D.	108	107 90
Agache-Willot	767	772
Filés Fourmies	21 ..	21 90
Lainière-Roubaix	51 50	51 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Rondière	338	345 .
Saint-Frères	131 50	130 80
Audil. Navigation	105 ..	100 50
M. Chambon	120	122
Gén. Maritime	.. ..	83 50
Delmas-Vieljeux	240	240
Messag. Marit.	..	90 .
Nat. Navigation	71	71 ..
Saga	35 50	34 80
S.C.A.C.	106 30	107 .
Stami	260 ..	251 10
Tr. C.I.T.R.A.M.	110	110 ..
Transp. et Indust.	120 ..	121 ..
(Li) Baignol-Farj.	42 ..	o 41 ..
Bis S.A.	265 ..	263 .
Blanzy-Ouest	183 ..	189 ..
La Brosse	d125	d129 ..
Degremont	315	305
Dong-Triêu	... ..	150 .
Duquesne-Purina	... ..	320
Essilor	753	755
Ferrailles C.F.F.	204 80	202 10
Havas	140 ..	140 ..
Locatel	229	229
Lyon-Alemand	119	120
G. Magnant	..	51
(Ly) Majorette	298 50	302
M. L. C.	131 80	131 90
Novater	118 20	117 20
O.F.P.-Om.F.Paris	301	301 ..
Publicis	176 ..	176 ..
Sellier-Leblanc	126 ..	126 ..
Waterman S.A.	210 ..	202 .
Brass. du Maroc.	...	275 .
Brass. Ouest-Afr.	95 50	98 20
Elf-Gabon	395 ..	398 .
(B) Mis. et Mati.	338	o338 ..
C.E.C.A. 5 1/2 %	.... ..	4600
Emprunt Young	... ..	245
Nat. Nederlanden	229 ..	230 ..
Phenix Assuranc.	.. ..	24 80
Algemene Bank	701 .	709 .
Bco Pop. Español	65	68
B.N. Mexique	30	29 40
B. régl. Inter.	12000 ..	12000 .
Bowring C.I.	9 ..	9 .
Commerzbank	499 ..	486
Dresdner Bank	548 ..	544
Bowater	... ..	16 85
Cie Br. Lambert	221	215 .
Gén. Belgique	275 30	276 50
Latonia	100 ..	99
Ralinco	252 60	257
Robeco	348 ..	347 20
Cavenham	. ..	8 50
Lyons (J.)	. ..	8 30
Goodyear	.. ..	80
Pirelli	5 35	5 35
I.H.C.	31 40	34
Kubota	5 50	5 45
Olivetti	4 30	4 26
S.K.F. Aktiebolag	77 50	78
United Technolog	192 50	196
Pakhoed Holding	77 ..	81 90
Femmes d'Auj.	..	47 ..
Marks-Spencer	13 70	14 50
A.E.G.	186 ..	186 ..
Bell Canada	242	239 .
E.M.I.	13 ..	12 80
Hitachi	4 74	4 79
Honeywell Inc.	227 .	229
Matsushita	15 20	15 85
Sperry Rand	180 60	183 20
Thorn Electrical	33 05	33 05
Arbed	310	327 .
Cockerill-Ougrée	54 20	56 ..
Finsider	. ..	0 46
Hoogovens	.. ..	47 50
Mannesmann	365 ..	360 ..
Steel Cy of Can.	.. ..	101 ..
Thyss c. 1 000	262	255 .
Blyvoor	19 ..	18 10
De Beers (port.)	.. ..	23 40
General Mining	.. ..	92 65
Hartebeest	62 ..	60 ..
Johannesburg	.. ..	70
President Steyn	.. ..	38 50
Stilfontein	13 ..	13 40
Vaal Reefs	68 .	68
West Rand	7 ..	7 ..
Alcan Alum.	129 80	128 ..
Asturienne Mines	97 ..	95 ..
Cominco	108 ..	110 ..
Finextremer	... ..	124 .
Minerals-Resourc	8 55	8 50
Noranda	180 10	184 50
Vieille Montagne	230 10	231 ..
Am. Petrofina	127 ..	128 50
British Petroleum	70 ..	72 .
Gulf Oil Canada	115 ..	109
Petrofina Canada	.. ..	77 50
Shell Tr. (port.)	48 60	48 20
Tenneco	149 ..	152 ..
Akzo	51 50	d 55 ..
Dart. Industries	180 ..	190 ..
Dow Chemical	116 ..	115 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Fuseco	12 ..	12 ..
Gevaert	187 ..	C198 .
Glaxo	46 40	48 20
Grace and Co	124 ..	129 90
Pfizer Inc	141 30	140 60
Procter Gamble	400 ..	395 ..
Courtaulds	. ..	9 30
Est-Asiatique	64 ..	63 50
Canadian-Pacif.	74 90	73 05
Wagons-Lits	79	80 ..
Barlow-Rand	12 10	12 15
Suéd. Allumettes	.. ..	84 ..

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	370 ..	370 .
Banq. Fin. Eur.	... ..	288 ..
Cellulose Pin	.. ..	35 .
Coparex	236 ..	236 50
Ecco	672 ..	690 .
Eurafrep	465	451
Intertechnique	129 50	189 50
Métall. Minière	.. ..	65 ..
Pronuptia	...	260
Sab. Mer. Corr.	... .	153 .
S.P.R.	... ..	208 .
Ufinex	... ..	151 .
Oce v. Grinten	... ..	300
Rorento NV	274 80	271 70

SICAV

Plac. Institut.	14128 20	13860 10
1re catégorie	10797 97	10586 15

9/5	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélect.	148 49	141 76
Aedificandi	168 34	160 71
Agfimo	179 74	171 59
A.L.T.O.	156 13	149 05
America-Valor	277 36	264 78
Assurances Plac.	125 54	119 85
Bourse-Invest.	140 04	133 69
C.I.P.	290 72	277 54
Convertibles	123 86	118 23
Convertimmo	130 97	125 03
Drouot Invest.	192 44	183 71
Elysées-Valeurs	175 28	167 33
Epargne-Croiss.	554 52	529 37
Epargne-Inter	267 01	254 90
Epargne-Mobil.	167 06	159 48
Epargne-Oblig.	134 73	128 62
Epargne Revenu	289 10	275 99
Epargne-Unie	305 57	291 71
Epargne Valeur	179 86	171 70
Foncier Investiss.	297 08	283 61
Fortune 1	120 60	106 .
France-Croissance	174 86	166 93
France-Epargne	163 16	155 76
France-Garantie	220 74	216 42
France-Invest.	153 88	146 90
Laffitte-Rend.	108 90	103 96
Laffitte-Tokyo	218 73	208 81
Nouv. France-Obl.	288 77	275 68
France Placement	180 51	172 32
Gestion Rendem.	244 17	233 10
Gest. Sél. France	*160 78	153 49
I.M.S.I.	152 63	145 71
Inno-Valeurs	190 82	182 17
Intercroissance	140 80	134 42
Intersélection	146 60	139 95
Livret portef.	207 23	197 24
Oblig. ttes catég.	1205 ..	1167 11
Paribas Gestion	169 50	161 81
Pierre Investiss.	204 46	195 19
Rothschild-Exp.	280 38	267 67
Sécur. Mobilière	291 04	277 84
Sélec. Croissance	567 63	541 89
Sélect. Mondiale	122 35	116 80
Sélection-Rend.	141 64	135 22
S.F.I. FR et ETR.	180 03	171 87
S.I.G.	272 22	259 67
Silvafrance	172 96	165 12
Silvam	119 71	114 28
Silvarente	158 78	151 58
Silvinter	138 78	132 49
Sogepargne	284 66	271 75
Sogevar	352 15	336 18
Soleil-Investiss.	187 94	179 42
U.A.P.-Investiss.	142 02	135 58
Unifoncier	312 84	298 65
Unijapon	233 83	223 23
Uni Obligations	1530 80	1472 10
Uniprémière	1594 06	1532 75
Uaisic	155 03	148 ..
Wormus Investiss.	241 10	230 17
9 5		
Credinter	143 05	136 56
Croissance-Imm.	148 83	142 08
Euro-Croissance	146 94	140 28
Financière Privée	348 42	332 63
Fructidor	143 83	137 31
Gestion Mobilière	207 89	198 46
Mondiale Invest.	172 18	164 37
Oblisem	128 11	122 30
Optima	153 97	146 99
Planister	281 54	268 77
Sicavimmo	213 80	203 91
S. I. Est.	439 76	419 82
Sogince	125 33	119 66
Sogiter	417 71	398 77
Univaler	153 42	146 46
Valorem	167 52	159 92

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	4,5 % 1973	732	729 ..	727 ..	730 ..
2480	C.N.E. 3 %	2314 50	2365 ..	2374 ..	2385 .
[illegible]	Afrique Occ.	417	418 50	414	410 30
[illegible]	Air Liquide	312 10	301	306 50	308 ..
[illegible]	Als. Part Ind.	74 ..	74 90	74 90	73 50
172	Als. Superm.	169	165	165 ..	165 ..
78	Alsthom-Atl.	76 90	75 50	75 10	75 ..
146	Appliqu. gaz	163 90	160	157 50	157 ..
460	Aquitaine	453 ..	454 50	450	453 ..
84	— certif.	82 ..	81 10	80 50	80 ..
134	Arjom. Prioux	127 .	131 50	131	130 .
450	Aux Entrepr.	439 ..	446 ..	440	440 ..
99	Babc. Fives	92 90	93 50	92	92 60
182	Bail-Equip.	196 ..	197 .	197 ..	200 .
265	Bail-Invest.	256	260 ..	260 ..	256 ..
125	B.C.I.	118 80	118 ..	118	115 80
87	Bazar H. V.	100 20	100 .	99 10	98
66	Beghin-Say	65 10	65 85	65 ..	64 20
445	Bic	476 ..	476 ..	482 ..	478 ..
690	Bouygues	673 ..	662 ..	664 .	665 ..
495	B.S.N.-G.D.	489 ..	483 ..	486 ..	485 ..
885	— (obl.)	889 ..	880 ..	889	873 .
1700	Carrefour	1689 ..	1680 ..	1650 .	1660
265	— (obl.)	274 ..	274 ..	274 ..	273 10
1150	Casino	1141 ..	1141 ..	1141	1132 ..
63	CEM	66 ..	65 ..	64 50	65 .
260	Cetelem	247 ..	247	247 .	244 90
179	Charg. Réun.	167 .	170 20	170 20	170 .
18	Chiers-Châtil.	18 10	18 45	18 45	18 15
115	Chim. Rout.	116 90	115	115 20	115 .
..	— (obl.)	131 10	133 10	133 10	133 10
115	Cim. Franç.	116 80	117 30	117	118
119	— (obl.)	126 90	126 90	126 90	126 90
1100	C.I.T. Alcatel	1143 ..	1149	1149	1130
445	Club Méditer.	424 90	428	427 ..	428
228	C.M. Industr.	224 ..	218 50	218 50	214 20
122	Codetel	123	123 50	123 50	123 50
112	Cofimeg	114	118 ..	118 ..	118 ..
345	Cofradel	370	380	380 ..	376 ..
350	Cie Bancaire	326 ..	317 ..	316	317 ..
330	C.G.E.	368 ..	367 ..	368 50	367 .
395	— (obl.)	379	380 ..	380	380 .
111	C. Entrepr.	110 20	111	110 90	110 10
101	Cot. Foucher	103	106 80	106 80	106 30
126	Créd. Com. F	128 10	126 40	126 60	128 80
188	— (obl.)	188	186	186	188
335	Créd. Fonc.	332	334 80	333 .	329 10
108	C.F. Imm.	107 20	106 30	106 30	105 60
115	Créd. Indust.	109 50	107 60	107 50	109 50
310	Crédit Nat.	309 ..	312 .	310 10	314 .
57	Crédit Nord.	54	54	54 40	C 53 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
280	E. J. Lefebvre	280 ..	280 10	280 10	275 ..
71	Esso S.A.F.	72 90	70 70	71 80	70 70
240	Eurafrance	240 ..	239 ..	239 .	237 10
615	Europe no 1	492 ..	488 10	488 10	480 10
455	Ferodo	469	456 ..	458 50	459 50
470	— obl. conv.	470	459 ..	459 ..	457 .
57	Fin Dév. Ent.	58 80	57	57 ..	56 80
175	Fin Paris PB.	163	161 10	161	160 .
215	— obl. conv.	199 50	199 40	199 40	198 50
164	Finextel	162 50	161 50	161 10	160
63	Fraissinet	67 90	65 90	65 90	65 90
124	Fr. Pétroles	128 80	128 .	128 10	126 10
30	— (Certific.)	31 80	31 75	31 20	31 15
63	Galeries Laf.	68 ..	69 50	69 10	68 10
205	Gle d'Entr.	195 ..	190 ..	190 .	189 ..
99	Gle Fonderie	97 ..	102 ..	101 20	102 ..
111	Gle Ind. Par.	121 ..	121 ..	121 ..	121 ..
190	Générale Occ.	188 ..	188 ..	188	186 ..
285	Gr. Tr. Mars.	267 ..	270 ..	265 30	266 ..
290	Guyenne-Gas	273	275 ..	274 50	271 .
175	Hachette	180	178 .	178	176 50
63	Imetal	64 50	63 80	62 60	62 50
435	Inst. Mérieux	380	372	373	375 ..
110	J. Borel Int.	129 80	130	128 50	129 ..
99	Jeumont Ind.	133 50	131 50	130	131 .
69	Kali Ste Th.	73 50	73 80	73 80	72 40
48	Kléber-Col.	46 50	46 ..	46 .	45 10
215	Lab. Bellon	218 60	221 50	221	221 .
178	Lafarge	183	186	185 50	183 90
275	— (oblig.)	282 10	282 10	282 10	280 10
260	La Hénin	252	250 10	250 10	250 10
1780	Legrand	1765	1775	1750 .	1755 .
2180	— (obl.)	2190	2200	2200 .	2200
190	Locabail	190	190	190	186 40
179	Locafrance	175 50	176 50	176	172 20
350	Locindus	348 .	336 ..	337 ..	335 ..
545	L'Oréal	739	739 .	730 .	739 ..
3170	— Obl. conv.	3185	3185 .	3185	3125 ..
450	Lyonn. Eaux	439 50	449 ..	448 ..	441 ..
33	Mach. Bull	37 95	37 05	36 15	36 40
1080	Mais. Phénix	1078	1080 ..	1068 .	1080 .
61	Mar. Wendel	64 50	68	67 50	66 80
58	Mar. Ch Réu.	59 ..	58 ..	58 ..	59 ..
380	Martell	445	436	425 .	435 .
..	— (obl.)	436	438	436 .	436 .
1430	Mat. Téléph.	1411	1400	1401 .	1396 .
2060	Matra	2120	1990	1970	1990 ..
18	M.E.C.I.	14 70	14 80	14 80	15
64	Mét. Nav. N.	65 50	66 30	66 30	65 05
1450	Michelin B	1480	1483	1478	1480 .
640	— (oblig.)	635	645	646 .	635 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
19	Nord	18 70	18 80	18 80	19 ..
89	Nouvel. Gal.	105 60	103	101 80	104 ..
156	Olida-Caby	160 50	157 50	156	158 30
89	Opfi-Paribas	89 10	90	89 80	88 40
75	Paris-France	93 ..	90	90	87 30
78	Pechelbronn	81 60	83 80	83 60	82 90
86	P.U.K.	90 ..	89 80	89	89 40
117	— (obl.)	119	119 40	119 40	118 50
37	Penarroya	38 40	38 45	38 45	38 .
250	Penhoët	246	240 50	240 50	245 ..
270	Pernod-Ric.	276 50	278	276	278 .
190	Perrier	208	210	207 .	210 ..
65	Pétroles B.P.	68 50	67 50	67 50	66 30
335	Peugeot-Cit.	376 ..	380	376 80	379 .
450	— (obl.)	440	440	445	445 ..
71	Pierre-Auby	71 50	71 10	71 .	70 10
50	P.L.M.	57	57	57 ..	57 .
215	Poclain	203 ..	200	197 ..	196 50
160	Pollet	168 40	167 50	167 40	165 ..
81	Pompey	75 30	80 50	80 50	81 50
98	P.M. Labinal	108 80	108 ..	110 .	108 .
28	Prénatal	32 20	31 95	30 50	31 95
285	Presses Cité	274	275 ..	278 50	280 .
405	Prétabail SI.	384 90	385 .	384 90	385 ..
122	Pricel	148	149 .	149	149 ..
140	Primagaz	135 10	140	139 50	139 .
76	Printemps	71 ..	73 60	72 ..	72 50
365	Radar S.A.	360 50	360 .	360 ..	365 ..
480	— (oblig.)	485 .	485 .	486	483 .
475	Radiotech.	450 ..	450	442	446 .
78	Raffin. (Fse)	76	75 80	75 20	75 40
70	Raff. St-L.	88	86	87 ..	86 50
695	Redoute	589	590 .	590	580
84	Rhône-Poul.	91 40	92 10	92 50	92 40
280	Roussel-Uclaf	263	269	265 10	265
250	Ruche-Picard	260	262	262	262 ..
405	Rue Impéria	393 ..	401	401	400 ..
35	Sacilor	34 ..	34 20	34 20	34 ..
140	Sade	137 .	137	137 ..	137 ..
510	Sagem	508 .	519 .	512	519 ..
152	Saint-Gobain	151 50	151 ..	150 30	150 ..
520	S.A.T.	520	523	520 .	516
42	Saulnes	40 10	42 20	42 20	41 40
93	Saunier-Duv.	130 .	127	126 ..	128 .
169	Schneider	174 50	175	173	174 .
78	S.C.O.A.	85 30	84 50	84 30	83 ..
114	Sefimeg	117 50	117 60	117 60	116 ..
285	S.I.A.S.	312 50	311	309 80	305 ..
225	Sign. E. El.	238	234	234	238
220	S.I.L.I.C.	220	215	216 .	211
129	Simco	132 50	132 90	132 90	132 10
83	S.I.M.N.O.R.	82	80 50	80 50	79
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1625
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	77 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	467
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	277
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	238 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	539 .
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	702
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	124 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
245	Tél. Ericsson	328 ..	326 10	326 .	320 10
69	Terres Roug.	72 60	72 80	72 80	74 ..
200	Thomson-Br.	197 50	195 ..	192 .	195 ..
235	— (obl.)	239 ..	239 ..	238 40	239 ..
306	U.I.S.	291 ..	291 ..	291 ..	291 .
235	U.C.B.	227	229 .	224	224 40
320	Un. F. Bques	299	297	297	296 ..
125	U.T.A.	137 50	122	123 50	*100 20
26	Usinor	25 80	26	26	25 50
105	— (obl.)	107 ..	107 ..	107 .	105 10
94	Vallourec	93 ..	92 30	92 ..	92 95
585	V. Clicquot-P.	600	606 ..	605	600 .
425	Viniprix	435	444	440	444 ..
167	Amax	171 ..	173	173	176 .
290	Amer. Tel.	289 20	290 50	290 50	290 90
17	Ang. Am. C.	17 15	17 10	17 05	16 75
87	Amgold	89 50	89 50	89 50	90 ..
350	B. Ottomane	352 20	357 .	357	350 10
305	BASF (Akt.)	297 20	297 20	297 20	294 50
305	Bayer	304 ..	302 80	303 20	301 30
48	Buffelsfont.	50 10	49 15	49 15	50 15
10 50	Charter	10 80	10 60	10 60	10 65
142	Chase Manh.	147	149 ..	148 60	148 10
82	Cie Pétr. Imp.	78 40	79 60	79 60	78 30
310	C.F. Fr.-Can.	321	320 ..	320 20	313 60
20	De Beers (S.)	19 40	19 50	19 45	19 50
655	Deuts. Bank	660	651	650	642
290	Dome Mines	317 50	315 50	314 50	321 50
515	Du Pont Nem.	535	535 ..	536	532
225	East. Kodak	242 ..	244 ..	244 50	244 50
16	East Rand	17 55	17 30	17 30	17 60
137	Ericsson	140	138 20	138 50	137 70
215	Exxon Corp.	220	227	227 80	225 50
225	Ford Motor	236	238	238 .	238 .
87	Free State	93 .	91 50	92 .	91 50
235	Gen. Electric	234 50	237 50	237 40	C233 80

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
310	Gen. Motors	305 ..	300 30	300 30	302 50
14	Goldfields	14 90	14 50	14 50	14 50
18	Harmony	18 80	C 18 90	18 75	18 85
280	Hoechst Akti.	295 ..	295	294 50	290 70
29	Imp. Chem.	30 30	30 20	30 20	29 80
73	Inco Limited	78 10	77 80	78 80	76 30
1180	I.B.M.	1222	1224	1224	1220
141	I.T.T.	144 10	143 90	144 60	144 10
250	Merck	260 90	258 50	256 50	256 20
230	Minnesota M.	233 10	237 ..	237 80	236 ..
295	Mobil Corp.	308 10	318 50	318 50	315 ..
8060	Nestlé	8050 .	8140 .	8100 .	8110
162	Norsk Hydro	160	160 ..	159 80	157 ..
605	Petrofina	596	599	601 ..	600
290	Philip Morris	297 90	298 50	298 50	300 80
53	Philips	52 60	54 70	55 10	55 .
50	Prés. Brand.	51 60	52 10	52 ..	53
250	Quilmès	262	255 50	257 10	255 50
188	Randfontein	188 50	189 20	189 20	191 20
270	Royal Dutch	265 20	265 ..	265 ..	263 30
17	Rio Tinto Zinc	17 70	18 10	18 ..	17 70
45	St-Helena Co	45 .	46 10	46 40	45 70
320	Schlumberg.	325 10	332	331 80	332 .
45	Shell Tr. (S.)	48 20	49 80	49 70	49 20
610	Siemens A.G.	615	600	600 .	601 .
40	Sony	37 50	37 10	37 15	38 80
12	Tanganyika	12 15	12	12 05	11 80
250	Unilever	236 20	238 50	238 50	238 30
16	Union Corp.	15 65	15 60	15 80	15 30
110	U. Min. 1/10	111 50	110 50	110 80	109 50
100	West Drief.	106 70	107 30	106 40	107 20
39	West Deep	40 80	41 50	41 25	40 85
92	West Hold.	102 30	103 80	102 80	102 60
220	Xerox Corp.	223	226 60	226 30	226 90
0 66	Zambia Corp.	0 94	0 93	0 90	0 91

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8 5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 603	4 627	4 640
Allemagne (100 DM)	222 170	221 890	221
Belgique (100 F)	14 270	14 258	14 225
Pays-Bas (100 fl.)	208 060	207 640	208 500
Danemark (100 krd)	81 350	81 510	81
Suède (100 krs)	99 780	99 870	100 250
Norvège (100 k.)	85 230	85 320	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 429	8 415	8 450
Italie (1 000 lires)	5 315	5 325	5 450
Suisse (100 fr.)	236 650	234 660	236 500
Autriche (100 sch.)	30 865	30 830	30 950
Espagne (100 pes.)	5 691	5 711	5 750
Portugal (100 esc.)	10 900	10 270	11 500
Canada ($ can. 1)	4 081	4 073	4 100
Japon (100 yens)	2 052	2 056	2 050

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/5
Or fin (kilo en barre)	26350	26000
Or fin (en lingot)	26390	26100
Pièce française (20 fr.)	256 90	255
Pièce française (10 fr.)	205 ..	208 20
Pièce suisse (20 fr.)	230	227 60
Union latine (20 fr.)	225	226 90
Souverain	248 ..	246
Pièce de 20 dollars	1192	1194
Pièce de 10 dollars	589	588 .
Pièce de 5 dollars	389 50	... ..
Pièce de 50 pesos	1051 .	1065 ..
Pièce de 10 florins	242 70	242 70

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 9 mai 1978 a été tiré à 597 012 exemplaires.

DURCISSEMENT DU CONFLIT A LA R.A.T.P.

Environ deux mille conducteurs d'autobus ont manifesté devant le siège de la Régie

Le conflit des conducteurs d'autobus à la R.A.T.P. s'est singulièrement durci, mardi 9 mai : participation plus grande des employés aux débrayages et une imposante manifestation unitaire.

Pour la première fois depuis longtemps, les syndicats du personnel routier de la R.A.T.P. ont démontré leur unité au cours d'une manifestation commune, mardi matin 9 mai devant le siège de la Régie, quai des Grands-Augustins, à Paris.

Aux cris d'« union, action, satisfaction ! », les sections C.G.T. C.F.D.T., F.O., cadres autonomes et C.G.C. des divers dépôts parisiens et de plusieurs dépôts de banlieue, quelques milliers de manifestants, brandissant des banderoles et de nombreux drapeaux rouges, ont convergé vers le quartier Latin, pour se rejoindre à 10 heures, à proximité du Pont-Neuf. Des représentants de la C.F.T.C. étaient également présents dans ce cortège pour « *soutenir les revendications* ».

Sur les pancartes, on pouvait lire quelques slogans gouailleurs : « *Babar, tu nous trompes* », « *Défense d'y voir* » ou encore « *Restaurants d'entreprise, menu de la direction : reclassement, conditions de travail* ». C'est surtout sur cette dernière revendication — celle de meilleures conditions de travail — que s'articule l'action des diverses organisations syndicales. Une délégation devait être reçue par la direction en fin de matinée et les organisations syndicales devaient se réunir, dans l'après-midi, pour se prononcer sur la suite de l'action revendicative.

Comme chaque année à pareille époque, les machinistes — c'est-à-dire les conducteurs d'autobus — se plaignent des nouveaux horaires d'été, qui passent de six heures trente-huit minutes à sept heures de travail par jour, et qu'ils estiment trop contraignants.

Les agents déplorent également outre l'insuffisance des salaires et des effectifs, la multiplicité des « *temps morts* » qui les obligent à attendre au dépôt leur prise de service. Certains conducteurs travaillent par exemple de 11 h. 31 à 14 h. 03, puis de 16 h. 23 à 21 h. 23. Dans l'intervalle, disent-ils, il « *ne nous reste qu'à taper le carton* ».

Après les débrayages observés la semaine dernière, la grève des conducteurs d'autobus, qui a repris lundi 8 mai, s'est amplifiée mardi : vingt et un dépôts sur vingt-trois, à Paris et en banlieue, sont touchés par ce mouvement. Seuls les dépôts de la rue de Lagny, à Paris, et de Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), fonctionnent normalement.

A 7 h. 30, ce mardi matin — heure à laquelle toutes les lignes sont d'ordinaire en service — 1 028 autobus circulaient sur 3 080, soit environ un autobus sur trois, et 66 % des machinistes observaient les consignes de grève.

● *Pour la deuxième fois* en quatre jours, un grave accident de métro s'est produit à Madrid. Environ cent vingt-cinq personnes ont été blessées, lundi 8 mai, dans la collision d'un train qui s'était arrêté entre deux stations avec le convoi qui le suivait immédiatement. Vendredi 5 mai, une centaine d'autres voyageurs avaient été blessés, dont une dizaine grièvement, dans un train dont les freins avaient lâché et qui s'était écrasé contre un mur. — *(Corresp.)*

● *Un garde civil a été tué* et trois autres blessés, au Pays basque espagnol, dans la nuit du lundi 8 au mardi 9 mai, par l'explosion d'une bombe. On soupçonne les séparatistes basques de l'ETA d'être responsables de l'attentat. — *(Reuter.)*

Les prix agricoles européens

LES EXPLOITANTS FRANÇAIS DEMANDENT A M. BARRE D'ALLER « JUSQU'A LA RUPTURE » POUR OBTENIR SATISFACTION A BRUXELLES.

L'échange de vues entre le premier ministre et la délégation de la Fédération des exploitants agricoles, qui a été reçue mardi matin 9 mai, à l'hôtel Matignon, a duré une heure environ. A l'issue de celui-ci, M. Michel Debatisse, président de la centrale paysanne, a indiqué qu'il avait demandé à M. Raymond Barre de « *donner des consignes de fermeté* » à la délégation française négociant à Bruxelles la fixation de nouveaux prix agricoles européens, et d'aller éventuellement « *jusqu'à la rupture* » plutôt que d'accepter des décisions contraires aux intérêts des agriculteurs français.

M. Michel Debatisse a notamment déclaré : « *Nous avons exprimé au premier ministre notre inquiétude quant à la politique suivie par nos partenaires européens, qui entendent continuer à bénéficier, comme ils l'ont fait depuis trois ans, d'une situation privilégiée, donc de voir à nouveau les agriculteurs français pénalisés. Le premier ministre nous a répondu qu'il partageait cette inquiétude et qu'il avait donné comme consigne à M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, d'avoir la plus grande fermeté.* »

« *Pour nous*, a ajouté le président de la F.N.S.E.A., *c'est un point important, mais nous avons dit au premier ministre qu'il fallait aller jusqu'à la rupture si nos partenaires ne comprenaient pas quels étaient les problèmes des agriculteurs français.* »

Le président de la F.N.S.E.A. a ajouté que « *toutes les éventualités, y compris celle d'un échec à Bruxelles* », avaient été envisagées au cours de l'entretien. « *En ce cas*, a-t-il conclu, *nous verrions avec le gouvernement quelles seraient les conséquences de la rupture et quelles seraient les mesures à prendre.* »

Les Palestiniens et l'État d'Israël

L'O.L.P. DÉMENT LES PROPOS ATTRIBUÉS A SON REPRÉSENTANT A L'ONU

M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), a démenti, le 8 mai à Beyrouth, « *les propos attribués dernièrement par la presse occidentale à M. Zehdi Terzi, observateur de l'O.L.P. aux Nations unies, impliquant une reconnaissance* de facto *de l'Etat d'Israël* » (*le Monde* daté 7-8 mai).

« *A la suite de contacts que nous avons eus avec notre représentant à l'ONU, il a été établi que M. Terzi n'a fait aucune déclaration à la presse au cours des derniers jours* », a déclaré M. Kaddoumi, dont la mise au point est publiée par l'agence palestinienne de presse Wafa.

Quant à M. Kalak, délégué de l'O.L.P. à Paris, qui lors d'une déclaration à Antenne 2 n'avait pas désavoué son collègue de l'ONU, M. Kaddoumi a affirmé que « *ses propos n'impliquent aucune reconnaissance d'Israël, contrairement à ce qu'a tenté d'accréditer la presse occidentale* ». En « *soulignant que les Palestiniens ne combattaient pas M. Kalak*, a conclu M. Kaddoumi, *des ombres mais des Israéliens, a voulu mettre l'accent sur le fait que les fedayin combattaient Israël et donc, par voie de conséquence, rejettaient Israël et son agression contre les droits nationaux du peuple palestinien et du monde arabe* ».

En revanche, M. Kaddoumi a passé sous silence les déclarations faites par M. Arafat au *New York Times* le 2 mai et qui impliqueraient également une reconnaissance *de facto* de l'Etat d'Israël. En effet, le chef de l'O.L.P. affirmait dans cette interview, qui n'a pas été démentie, que « *la seule solution possible* » du problème du Proche-Orient serait la coexistence d'Israël et d'un Etat palestinien « *sous la garantie conjointe de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis* ».

ÉLECTION DE HUIT ASSOCIÉS ÉTRANGERS A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

L'académie des sciences a élu, lundi 8 mai, huit associés étrangers dans ses sections de physique et chimie.

Les quatre personnalités élues en section de chimie sont toutes des prix Nobel. Il s'agit de l'Argentin Luiz Leloir, prix Nobel de chimie 1970, du Britannique Sir Derex Barton (1969), du Soviétique Nikolai Semenov (1956) et de l'Américain Robert B. Woodward (1965).

En physique, l'académie a élu les professeurs Victor Weisskopf (Etats-Unis), qui fut, de 1960 à 1965, directeur général de l'Organisation européenne de recherche nucléaire, Brebis Bleaney (Grande-Bretagne), Robert Pound (Etats-Unis) et Heinz Maier-Leibnitz (R.F.A.) Les trois premiers étaient déjà membres correspondants de l'académie.

En Grèce

M. Caramanlis envisagerait un élargissement de son gouvernement

De notre correspondant

Athènes. — Avant de se rendre aux Etats-Unis à la fin de ce mois, le premier ministre, M. Caramanlis, procéderait à un remaniement et à un élargissement de son gouvernement en faisant appel à des personnalités centristes comme MM. C. Mitsotakis et J. Pezmazoglou, entre autres. En dépit des démentis officiels, la décision est considérée comme acquise.

Déjà avant les élections de novembre 1977, il était question de faire participer les centristes aux responsabilités du pouvoir. La débâcle électorale subie par l'Union démocratique du centre, qui tomba de 20 à 12 % des voix et de soixante à quinze députés, a déjoué les projets de gouvernement de coalition.

Aujourd'hui, l'Union démocratique du centre, minée par les querelles de classe et les rivalités de personnes, a volé en éclats. Son président, M. J. Zigdis, se retrouve avec une poignée de députés et avec une base tirant à hue et à dia. Les uns penchent en faveur d'une collaboration avec la « *nouvelle démocratie* » présidée par M. Caramanlis, les autres songent à rallier le PASOK de M. Andrea Papandreou, et un noyau de « *libéraux historiques* » ne veulent entendre parler ni des premiers ni des seconds. La plupart des députés centristes se sont déclarés indépendants et le premier ministre ne peut collaborer avec une formation centriste organisée, est conduit à ne faire appel qu'à des personnalités.

Cette perspective d'ouverture qui pourrait préluder à la formation d'un large regroupement centre droite suscite des remous à droite comme dans les milieux centristes. Toujours en quête d'un chef de file qui ne soit pas un politicien trop blanchi sous le harnais, la droite classique critique de plus en plus M. Caramanlis, qui veut prendre ses distances. Dans les milieux centristes, nombreux et actifs sont ceux qui ne veulent pas d'une nouvelle « *transfusion de sang* » au profit de la droite. En 1952, des cadres centristes rallièrent le maréchal Papagos et son Rassemblement hellénique, et en 1956, des personnalités libérales comme M. C. Tsatsos, l'actuel président de la République, et M. E. Averof, l'actuel ministre de la défense nationale, entre autres, ont efficacement aidé M. Caramanlis à fonder l'union radicale nationale. Les libéraux historiques ne voudraient pas être une troisième fois les dindons de la farce.

MARC MARCEAU.

MORT DE L'ARMATEUR DANOIS KNUD LAURITZEN

(De notre correspondante.)

Copenhague. — L'armateur danois Knud Lauritzen est mort dimanche 7 mai d'une crise cardiaque qui l'avait frappé sur son navire, le *Dana Anglia* ; celui-ci effectuait son voyage inaugural en mer du Nord après avoir été baptisé par la duchesse de Gloucester.

[Knud Lauritzen était né en 1904 et comptait parmi les hommes d'affaires les plus puissants et les plus influents de Scandinavie. Ses activités multiples s'étendaient de la construction navale au trafic des grandes lignes de navigation internationales en passant par la prospection pétrolière, les installations frigorifiques, la fabrication de cordages, etc. Il s'était fait notamment une spécialité d'armer et de louer des bâtiments destinés aux recherches scientifiques et aux explorations dans l'Arctique et l'Antarctique. Un moment, il avait ouvert, sans grand succès d'ailleurs, une route de cabotage sur le Saint-Laurent.

Personnage original et non conformiste, ce père de six enfants était un client fidèle de la Tour d'argent, en même temps qu'amateur de grandes randonnées à pied, sac au dos, en Norvège et dans les Alpes. M. Lauritzen s'intéressait aux expériences de la jeunesse contestataire et même les encourageait.]

En Grande-Bretagne

24 KILOMÈTRES DE COTES SONT ATTEINTES PAR LA MARÉE NOIRE

Londres *(A.F.P.)*. — Vingt-quatre kilomètres de côtes et de plages aux environs de Great Yarmouth, sur la côte nord-est de l'Angleterre, étaient touchées lundi 8 mai par la marée noire résultant du naufrage, samedi, du pétrolier grec *Eleni-V*.

Les nappes de pétrole ont continué à se déposer sur les côtes malgré l'action des services de lutte contre la pollution. Plusieurs navires chargés de détergent ont été dépêchés au large pour empêcher l'approche du pétrole, mais de nombreuses plages ont déjà été atteintes.

Aux Communes, un député conservateur a accusé le gouvernement d'avoir « *saboté* » les opérations de lutte contre la pollution. « *Si les équipes dépêchées dimanche matin près de la partie du navire coulée avaient pris une décision immédiatement et non pas deux heures plus tard, les conditions météorologiques, qui se sont ensuite aggravées, auraient permis d'agir* », a déclaré le député.

